This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

32101 065183913

RECAP

Digitized by Google

.569
V.2

Library of

Princeton University.

BARR FERREE COLLECTION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATIONS
SUR L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET CIVILE DE PARIS,
SUIVIES DE PLUSIEURS ECLAIRCISSEMENS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

Par M. l'Abbé LEBEUF, *de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles-lettres.*

TOME SECOND.

A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez LAMBERT & DURAND, à la Sageſſe, & à Saint Landry.

M. DCC. XLI.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

LA varieté que j'ai tâché de mettre dans les Recüeils que j'ai donné juſqu'ici au Public, paroiſſant avoir été bien reçûë; je me ſuis trouvé encouragé à publier encore ce Tome de Diſſertations. Les Lecteurs qui ſont curieux de ce qui regarde la ville de Paris, tant pour le Civil que pour l'Eccleſiaſtique, n'y trouveront cependant de ſujets traitez que ceux que le hazard & les circonſtances des temps m'ont fourni. Je n'ai eu aucun deſſein d'écrire contre les prétentions de qui que ce ſoit; mais de traiter ſeulement en ſimple Diſſertateur ce qui m'a paru ſuſceptible de quelques obſervations, & de contribuer en quelque choſe à faire regarder de

1814.
569

590640

Digitized by Google

plus en plus la Ville de Paris comme le lieu qui merite l'attention particuliere de tout le Royaume, & dans lequel on doit retrouver tout ce qui peut rendre une Ville la plus illustre de toutes les Gaules.

Il reste à souhaiter que chaque Chapitre & Communauté entre les principales qui font l'ornement de cette Ville & de son voisinage, publie son Histoire en particulier, comme ont fait les Abbayes de Saint-Denis & de Saint-Germain des Prez, le Prieuré de Saint-Martin des Champs, la Maison de Navarre, &c. Ces sortes d'Histoires ne peuvent être que très-bien reçûës, parce qu'elles apprendront beaucoup de faits interessants, & que les titres dont elles seront accompagnées, pourront servir à éclaircir l'Histoire de la Monarchie.

Digitized by Google

Je n'ai inseré dans ce présent volume que trois morceaux sur l'Histoire de nos Rois, parce que la Dissertation sur l'Etat des Sciences pendant l'espace de trois siécles y supplée, ayant eu occasion d'y parler souvent des Rois qui ont gouverné la France dans ces temps-là.

Le Supplément que j'y ai joint fera voir, que non content de parler des Auteurs qui ont eu quelque relation avec la ville ou avec l'Eglise de Paris, j'ai encore ramassé ce que j'ai trouvé d'Anecdotes du XI, XII & XIII siécles concernant l'Histoire Litteraire de la France, autant que les bornes d'un volume in 12 pouvoient le permettre.

J'ai cru devoir aussi avertir ici les Lecteurs qui seroient bienaises de lire de suite ce qui regarde un même sujet, qu'ils trouveront à la page 330 un

Digitized by Google

Supplement à la premiere Dissertation, laquelle finit à la page xxxij ; & qu'il y a à la page 333 une Addition qui regarde la seconde Dissertation ; n'ayant pu me servir, lorsqu'on l'imprimoit, des Memoires redigés à Mons en Hainaut, parce qu'ils m'ont été rendus trop tard.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'Ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit intitulé : *Dissertations sur l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs Eclaircissemens sur l'Histoire de France* : Par M. l'Abbé Le Beuf. Je n'ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression de ce second volume, qui ma paru aussi curieux & aussi interessant que le premier. Fait à Paris ce 30 Janvier 1741.

Secousses.

Digitized by Google

TABLE

DES

PIECES CONTENUES dans ce ſecond Volume.

DISSERTATION ſur l'origine de l'Egliſe de S. Germain l'Auxerrois à Paris, où l'on prouve que S. Germain Evêque d'Auxerre eſt le ſeul ancien patron de cette Egliſe, & que ce n'eſt pas S. Vincent. page 1

DISSERTATION contre Mrs de Valois & Sauval, où l'on aſſure à l'Egliſe de Paris un S. Evêque du nom de Landry, en convenant que ſon culte a commencé aſſez tard. Examen de l'origine de ce culte & de la Legende de ce Saint, pour ſuppléer au peu que les Bollandiſtes en ont dit. Preuves qu'il y a eu au VII ſiecle un autre S. Landry qui a exercé l'Office de Corevêque dans les Diocéſes de Paris & de Meaux, & que c'eſt à lui plus vraiſemblablement que Marculfe dédia ſon

Digitized by Google

Recüeil de Formules. page xxxiij

Pieces justificatives de cette seconde Dissertation. Legendes differentes de S. Landry de Paris. page LXXVij.

Anciens vers François sur le même Saint page LXXXviij.

Fragment d'un manuscrit du IX ou X siécle, dans lequel sont nommées plusieurs Eglises de Paris avec quelques parties de leur territoire. page xc.

DECOUVERTE d'un ancien Château de nos Rois de la premiere race sur la montagne proche Paris, où est aujourd'hui Belleville. page c.

DESIGNATION de deux anciens Châteaux de nos Rois de la premiere race, dont l'un étoit dans le Diocése de Soissons, l'autre dans celui de Beauvais, avec quelques circonstances qu'on doit attribuer à celui de Maslai proche Sens, au lieu du Château incertain de Morlai en Barrois. page cxiij

EXPLICATION de quelques circonstances Historiques d'un Cantique latin fait en France sous le regne du Roy Robert, avec la preuve que ce cantique a eu cours dans le public pendant deux siécles. page cxxxv.

CHRONIQUES de France en vers depuis l'an 1214 jusqu'à l'an 1296 tirées d'un Portefeuille de la Bibliothe-

que

Digitized by Google

que du Roy cotté 221. page cxLiij.
L'ETAT des Sciences en France depuis la mort du Roy Robert jusqu'à celle de Philippe le Bel. 1.
Connoissance des Langues. 31.
Traduction en langue vulgaire. pag. 37.
Etat de la Grammaire. 43.
Etat de la Poësie. 50.
Etat de la Dialectique. 69.
Etat de la Rhetorique. 80.
Des quatre Sciences appellées alors le Quadrivium. Sçavoir l'Arithmetique, l'Astronomie, la Geometrie, & la Musique. 87.
Etat de l'Arithmetique. 89.
Etat de l'Astronomie. 95.
Etat de la Geometrie. 105.
Etat de la Musique. 110.
Etat des Sciences Divines.
I° De la Théologie. 123.
II° Etat de la Science de l'Ecriture Sainte, & de celle de la Liturgie. 138.
Connoissance de l'Histoire, Etat de la Critique. Science des Antiques. 150.
Etat des connoissances Geographiques. 171.

Digitized by Google

Science de la Physique. page 180.
De la Medecine. 195.
Etat de la Science du Droit Canon. 211.
Etat de la Science du Droit Civil. 219.
Observation sur les femmes sçavantes. 233.
SUPPLEMENT à la Dissertation sur l'Etat des Sciences depuis la mort du Roy Robert jusqu'à celle de Philippes le Bel, où l'on traite plus amplement de quelques Auteurs & de quelques ouvrages des XI, XII & XIII siécles. p. 237.
NOTICE du Poëte Fulcoïus qui fleurit en France sous Henry I. tirée de tout ce qui est conservé de lui dans les manuscrits de diverses Bibliotheques. Ib.
NOTICE des differentes Sectes de Philosophes qui étoient à Paris au XII siécle, tirée d'un ouvrage manuscrit de Godefroy de Saint-Victor écrivain du même siécle, avec quelques fragmens poëtiques du même temps à l'occasion des Epitaphes composées par Simon de Chevre-d'Or Chanoine de la même Abbaye qui vivoit alors. 251.
OBSERVATIONS sur Leonius

Digitized by Google

Poëte de Paris, dans lesquelles on prouve par ses ouvrages, que cet Auteur a été Chanoine de Notre-Dame; qu'il étoit different de Leonius Chanoine Regulier de Saint-Victor de la même ville, & qu'il n'y a point d'indices certains qu'il ait été Chanoine de Saint-Benoît. 267.

NOTICE de quelques Auteurs Ecclesiastiques qui ont fleuri à Arras & dans l'Artois au XII siécle, & qui ne sont connus que par les manuscrits. 284.

ECLAIRCISSEMENS sur les deux Alains écrivains François du douziéme siécle dont il est parlé dans la Dissertation sur l'Etat des Sciences. Examen de ce qu'en a écrit Casimir Oudin. 293.

EXTRAITS Litteraires de la vie de Saint Thomas de Cantorbery écrite par Jean de Sarisbery son Clerc, & qui n'a point encore été imprimée. 313.

EXTRAIT du Roman de Gautier de Metz composé en l'an 1245, à l'article intitulé : Comment Clergie vint en Franche, & ensuite sur les sept arts. 318.

FRAGMENS de Poesie en langa-

ge vulgaire, usité il y a au moins sept cens ans dans les parties méridionales de la France, tiré d'un manuscrit de la Bibliotheque de Saint Benoît sur Loire qui paroît être du XI siécle. 326.

ADDITION à la prémiere piece de ce volume sur l'Eglise de Saint-Germain l'Auxerrois. 330.

ADDITION à ce qui a été écrit sur S. Landry, & sur S. Germain. 333 & 338.

DISSERTATIONS

Digitized by Google

DISSERTATIONS SUR L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET CIVILE DE PARIS.

Premiere Dissertation, sur l'origine de l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois à Paris, où l'on prouve que S. Germain Evêque d'Auxerre, est le seul ancien Patron de cette Eglise, & que ce n'est pas S. Vincent.

2°. Sur l'origine du culte de S. Landry Evêque de Paris en la même Eglise & autres du Diocése, avec les preuves qu'il y a eu en France deux Evêques de ce nom au VII siécle. Ce que l'on sçait des actions de l'Evêque de Paris & de son culte, pour suppléer au peu que les Bollandistes ont dit de lui. Raisons qui doivent faire douter que ce soit à l'Evêque de Paris qu'il faille attribuer la Dedicace des Formules du Moine Marculfe.

Lettre à M. l'Abbé. * * *

VOus avez grande raison M***** étant originaire du même pays dont je suis natif, de vous interesser au culte de Saint-Germain le

Digitized by Google

plus illuſtre des Evêques d'Auxerre & l'un des plus célebres Prélats que les Gaules ayent jamais produit. Il eſt juſte de vous ſatisfaire ſur l'origine du culte de S. Vincent dans l'Egliſe du nom de nôtre Saint qu'on appelle à Paris Saint-Germain-l'Auxerrois, pour la diſtinguer de celle de Saint-Germain des Prez, & de vous faire voir que ce culte ne peut être que récent en comparaiſon de celui de S. Germain Evêque d'Auxerre; il s'enſuivra de ce que je dirai, que c'eſt mal-à-propos qu'on regarde dans cette Egliſe S. Vincent Martyr de Sarragoſſe, comme premier Patron ou premier titulaire; & que quand même M. de Launoy ce ſevere critique l'auroit cru, comme il s'infere du 17 Chapitre de ſon livre ſur les Egliſes de Paris, cela n'en eſt pas plus veritable.

L'article où Sauval prouve que Childebert & Ultrogothe ne ſont point fondateurs de Saint-Germain l'Auxerrois, ni S. Vincent le Patron, eſt un des mieux traités de tout ſon livre des Antiquités de Paris. Cependant il n'a pas mis en uſage toutes les

Antiq. de Paris T. 1. pag. 300.

Digitized by Google

appellée S. Germain l'Auxerrois. iij preuves qu'on peut en apporter : M. De Valois non plus n'a pas fait remonter encore assez haut l'antiquité de l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois, par la raison qu'il a écrit aussi bien que Sauval avant la publication de plusieurs anciens titres que Dom Mabillon a inseré dans son excellent livre *De re Diplomatica*. L'un & l'autre ne produisent rien de plus ancien pour prouver l'existence de cette Eglise, que les vers du Moine Abbon que vous sçavez être de la fin du neuviéme siécle, par lesquels ils est évident que du temps des guerres des Normans, outre l'Eglise de Saint-Germain des Prez il y avoit de l'autre côté de la riviere hors de la cité de Paris, une Eglise de S. Germain, qu'on appelloit *Saint-Germain le Rond*. Tous conviennent, & même M. de Launoy, que cette Eglise n'étoit autre que celle qu'on a appellée communément *Saint-Germain l'Auxerrois*, sur-tout depuis qu'elle fut rebâtie sous le Roy Robert. Mais cette Eglise de Saint-Germain située sur le rivage droit de la Seine n'exista-t'elle que dans le neuviéme sié-

Libro de Basil. Parisi. cap. 12.

Digitized by Google

cle ? Ne trouve-t'on rien qui faſſe remonter ſon antiquité deux ou trois ſiécles plus haut ? Je me propoſe de produire ce que je penſe. Au reſte ce que j'écrirai n'eſt pas pour les Sçavans qui ſont verſés dans l'étude des ouvrages du Pere Mabillon, & qui déférent reſpectueuſement à ſes découvertes ; ce n'eſt point non plus pour ceux qui liſent l'Hiſtoire latine de l'Egliſe de Paris publiée en 1690 par le P. Dubois, où la preuve dont j'entends me ſervir eſt employée fort ſuccinctement, mais pour un certain nombre de perſonnes qui ne lit que les petits ouvrages compoſés en François. Je ſçai que M. Grancolas a traduit dans notre langue ce que ce dernier Auteur a dit à la page 213 de l'antiquité de Saint-Germain l'Auxerrois. Mais outre que ſa petite hiſtoire de l'Egliſe de Paris eſt aſſez rare, je trouve qu'en ſe bornant aux quatre lignes du P. Dubois, il n'a fait que propoſer la choſe ſans la developper.

Je me vois donc engagé à faire reparoître le fameux teſtament de Vandemir & Ercamberte pour en tirer mes

Digitized by Google

principales preuves, parce que je ne croi point que le P. Germon ait abſolument prouvé ſa ſuppoſition. S'il arrive encore de nos jours des fautes de ſtile & des omiſſions d'inadvertance dans des pieces du même genre ; à plus forte raiſon en pouvoit-il arriver dans le ſiécle auquel ce teſtament a été redigé. Vous ſçavez qu'il y a des pays en France, ou dans le langage du peuple on change les *o* en *a* & les *a* en *o* même de nos jours ; ainſi on pouvoit auſſi alors changer les *e* en *i*, & les *o* en *e* : le ſon des voyelles a un peu varié (a). Sans donc nous effrayer de l'écriture des actes du ſeptiéme ſiécle où la langue latine commençoit en France à n'être plus vulgaire, examinons un peu ce teſtament qui eſt de la dix-ſeptiéme année du Roy Thierry, qui revient à l'an 690 de J. C. Vandemir étoit un puiſſant Seigneur qui demeuroit à Chambli proche Beaumont, au Diocéſe de Beauvais : il poſſedoit quantité de terres, non-ſeulement dans le territoire de Chambli, qui formoit alors une con-

(a) *Ce teſtament m.r ſouvent vedit.r* pour *videtur*. Diplomat. *pag.* 472

trée, mais encore dans les Provinces de Roüen, de Tours, & de Sens. Les premieres lignes de ſon teſtament n'ayant point été conſervées juſqu'au temps que Dom Mabillon l'a publié, on ne peut juger quelle dignité il avoit à la Cour : il paroît que ce Seigneur étoit en grande relation avec l'Evêque de Paris, & qu'à ſa conſideration il fit des legs à toutes les principales Egliſes de la cité, ville & Diocéſe de Paris. J'indiquerai les noms modernes des Egliſes nommées dans ce Teſtament, autant qu'on peut les connoître, Dom Mabillon n'en ayant marqué qu'une partie. Le commencement de cette piece n'eſt point au reſte ſi défectueux qu'on n'y puiſſe voir que le premier de tous les legs eſt pour l'Egliſe Cathedrale de Paris, qui dès-lors étoit appellée indifferemment du titre de Notre-Dame ou de S. Etienne. Le ſecond legs fut pour un Monaſtere de Filles, qui doit être celui que S. Eloi avoit bâti dans la cité. Le troiſiéme pour une Baſilique de Saint-Germain où le nommé Landebert étoit Abbé. Le quatriéme, pour une Baſilique dite de Saint-Vincent

Digitized by Google

appellée S.Germain l'Auxerrois. vij & de Saint-Germain, dont Authaire étoit Abbé. C'eſt ſurement celle qu'on a appellé depuis *Saint-Germain des Prez.* Les noms des deux Baſiliques auſquelles le cinquiéme & ſixiéme legs ſont deſtinés ne pouvant pas être lûs, on ne peut connoître ces Egliſes que par les noms des Abbez qui les gouvernoient, dont l'un avoit un nom terminé par *noaldus*, & l'autre s'appelloit *Vandremarus.* Ce pouvoit être l'Egliſe de S. Pierre & St Paul, dite depuis Ste Genevieve, ou bien celle de S. Pierre des Foſſez nommée depuis Saint-Maur; & l'autre pouvoit être la Baſilique de Saint-Laurent qui étoit un Monaſtere dès le temps de Gregoire de Tours. Le ſeptiéme legs fut fait au Monaſtere de Saint-Chriſtophe dans Paris, qui étoit alors un Abbaye de Filles gouvernée par l'Abbeſſe Lantrude. Le huitiéme legs fut à la Baſilique de Saint-Denis: ce qui ſe reconnoît par le nom de l'Abbé Chainon. Le neuviéme legs fut à un Monaſtere appellé *Aolinovilla* qui doit être Olinville au Diocéſe de Paris proche Châtres au midi de Paris. L'Abbé de ce lieu s'appelloit

Digitized by Google

Vigor. Ces neufs legs consecutifs emportoient avec eux la plus grande partie des terres du Seigneur Vandemir. Mais il lui en restoit encore pour des Eglises de la Province de Roüen à laquelle le Chamblisois confinoit. Il donna donc pour dixiéme legs une terre au Monastere appellé *Portmaurus* qui doit avoir été Portmor au Diocése de Roüen, Election d'Andely. L'onziéme legs fut à l'Abbaye de Saint-Pierre de Fontenelles au même Diocése de Roüen, dite aujourd'hui Saint-Vandrille. Le douziéme legs fut à une Eglise de S. Pierre dont le nom local & celui de l'Abbé est effacé, mais qui peut être S. Pierre de Roüen, dite depuis Saint-Oüen. Les biens dénommés dans ce legs étant tous dans les Diocéses de Roüen ou dans le voisinage, déterminent assez à ne point faire revenir ici le Testateur sur un Monastere de Saint-Pierre proche Paris comme a fait le P. Mabillon. Le treiziéme legs me paroît être fait à une Eglise de S. Didier qui étoit proche Lisieux, & qui n'est plus maintenant qu'une Paroisse dite Saint-Desir, ou

Digitized by Google

appellée S. Germain l'Auxerrois. ix plûtôt un Monaſtere de St Didier nouvellement bâti au Diocéſe de Seez par St Evremond. Les deux legs ſuivans ſont pour des Egliſes du pays d'Evreux ou de Lifieux. Enfin le Teſtateur finit par l'Egliſe de Saint-Martin de Precy ſur Oiſe au pays de Chambli, où lui & ſa femme ſe propoſoient de ſe faire inhumer. Je ſuis entré dans ce détail pour mieux faire voir l'ordre avec lequel les Teſtateurs ont procedé, & faire obſerver deux choſes ſur l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois, ſçavoir qu'elle eſt nommée devant celle de S. Germain des Prez & après celle que S. Eloy avoit bâtie. Premierement donc ils nomment l'Egliſe Cathedrale : chacun en ſent la raiſon : En ſecond lieu l'Egliſe de S. Martial, à cauſe que le territoire qu'elle occupoit. C'étoit un don du Roy fait à S. Eloy, & parce que la partie la plus conſiderable de cette Communauté étoit compoſée de nobles Dames de France. Cet établiſſement étoit regardé même par les Saints Evêques de ce temps-là comme préferable à celui d'un Hôpital. C'étoit comme qui di-

Annal. Bened. tom. 1.

Digitized by Google

Excellentiore conſilio, dit S. Ouen en la vie de St. Eloy. *lib.* 1. *cap.* 17.

roit aujourd'hui la Maiſon de Saint-Cir. L'Egliſe de Saint-Germain tenoit le troiſiéme rang, parce que c'étoit une Communauté qui étoit à peu près ſur le même pied que l'Egliſe Cathedrale. C'étoit le Baptiſtere pour tout le canton voiſin, ainſi que la figure ronde qu'elle avoit alors, & le voiſinage de la riviere le deſignent. On ſçait que c'étoit autrefois l'uſage de bâtir communement en rond les baptiſteres ; d'où ſont venus ces expreſſions, de Saint-Jean le rond, N. D. la Ronde. Abbon Religieux de Saint-Germain des Prez ſur la fin du neuviéme ſiécle l'appelle *S. Germanus Teres* : D'autres titres un peu poſterieurs lui donnent le nom de *S. Germanus Rotundus.* Un diplôme de Charles le Chauve de l'an 870 met *S. Germani ſuburbio quod à priſcis temporibus Autiſſiodorenſis dicitur.* Si ce diplôme a été inſeré exactement dans le Cartulaire de Paris, il faut en conclure que l'on diſoit même avant le IX ſiécle S. Germain l'Auxerrois, comme Saint-Germain le Rond.

Parvum Cartul. Eccl. Pariſ. Capitul. tom. 2.

Comme cette Egliſe étoit alors dans la campagne, & qu'elle n'étoit

Digitized by Google

pas reſſerrée dans une Cité dont les murs étoient alors impenetrables & ſolidement entretenus : La Seine y avoit été conduite fort facilement, & elle y formoit un baſſin ſuffiſant pour donner le Baptême par immerſion ; l'Evêque s'y tranſportoit dans le beſoin avec quelques uns de ſon Clergé, qui étoient cenſés ne faire qu'un corps avec celui de cette Egliſe baptiſmale. Il eſt certain qu'il y avoit proche cette Egliſe du côté du midi, c'eſt-à-dire entre cette Egliſe & la riviere, un lieu qui fut appellé *l'Ecole*, & qui le donna depuis à une partie du quartier qui le conſerve. Ces écoles de Paris ont certainement ſubſiſté dans ces temps-là, puiſque Gregoire de Tours *lib.* 10. fait mention *cap.* 26. de celles que St Germain & Ragnemode ſon ſucceſſeur avoient entretenuës. Elles étoient comme des eſpeces de Seminaires où l'on formoit les enfans (ſouvent depuis le Baptême que quelques uns recevoient tard) à tout ce qui convenoit à des Eccleſiaſtiques. Les principales étoient dans la Cité de Paris proche la Cathedrale ; mais comme le terrain y étoit fort

Digitized by Google

reſſerré, l'Egliſe baptiſmale de S. Germain étoit propre à ſervir de décharge à la grande Ecole de la Cité.

Pour revenir au Teſtament de Vandemire, il eſt bon d'obſerver que la même Baſilique y eſt nommée *Saint-Germain* tout ſimplement: au lieu que celle qui fait l'objet du quatriéme legs eſt appellée *De Saint-Vincent & de Saint-Germain*. Si alors toutes les deux euſſent eu S. Vincent pour premier Patron, Vandemir l'auroit mis également au troiſiéme article de ſon teſtament; & pour éviter la confuſion il auroit appellé du nom d'*Egliſe Ste Croix ou S. Vincent*, celle qu'on connoît ſous le nom de Saint-Germain des Prez. Puiſqu'il ne la pas fait, il en faut conclure, que dès-lors l'Egliſe de Saint-Germain l'Auxerrois étoit appellée du nom de *S. Germain* ſans autre explication; & par conſequent que celle de Saint-Germain des Prez étoit encore appellée S. Vincent plus communement, ou bien *Saint-Vincent & St Germain* enſemble, de la même maniere qu'on dit encore quelquefois, *S. Jacques & S. Chriſ-*

Digitized by Google

appellée S. Germain l'Auxerrois. *tophe*, *S. Leu & S. Gilles.* Auſſi eſt-ce le langage de Nithard *lib.* 2. lorſqu'il parle de l'Egliſe où Charles le Chauve vint prier à ſon retour de Roüen après avoir paſſé à Saint-Denis ; *ad Sanctum Germanum cauſâ orationis perrexit.* Par où il faut entendre Saint-Germain l'Auxerrois. En voici la raiſon. Comme ce même jour-là ce Prince vouloit faire quinze lieuës pendant la nuit, il n'eſt pas probable qu'il ſe détournât de ſa route pour Melun, & qu'il ait été au Fauxbourg de St Germain des Prez, lui dont on ſçait d'ailleurs que la devotion à St Germain Evêque d'Auxerre étoit plus ſpeciale.

On doit donc regarder comme certain, que dès-le ſeptiéme ſiécle il exiſtoit à Paris une Baſilique qui paſſoit pour avoir eu dès ſon origine le nom de St. Germain, & ſur laquelle dès ce temps-là on ne varioit point. Ce n'étoit pas comme la Baſilique de S. Pierre qu'on appelloit quelquefois du nom de Ste Genevieve, ni comme celle de S. Vincent qui étoit appellée quelquefois Ste Croix. Quiconque prononcoit alors à Paris l'E-

Digitized by Google

gliſe de *Saint-Germain* entendoit celle dont le territoire commençoit au bout du grand Pont. Ce qui prouve que le culte de St Vincent y étoit inconnu, car ſi Childebert I. l'y eut établi, comme quelques-uns ſe le ſont imaginé depuis deux ou trois cens ans, & comme on a oſé le graver au portail dans le quinziéme ſiécle ; auroit-il pu ſe faire que ce culte eut été éteint au bout de cent ans, & entierement enſeveli dans l'oubli ?

C'eſt donc St Germain qu'on doit regarder comme le ſeul & unique titulaire de l'Egliſe connuë ſous le nom de S. Germain l'Auxerrois. Elle ſubſiſtoit dès le ſeptiéme ſiécle, ainſi que le Teſtament de Vandemire le démontre ; mais elle n'étoit pas pour cela nouvelle. Je croirois qu'il en faut attribuer la premiere origine à une Chapelle qui aura été conſtruite peu de temps après la mort de St Germain Evêque d'Auxerre, en memoire de quelque miracle qu'il aura operé allant de Paris à Nanterre dans l'un ou l'autre des deux voyages qu'il fit dans la grande Bretagne. Heric, ce ſçavant Moine d'Auxerre ſous

Digitized by Google

Charles le Chauve, avoit remarqué dans une infinité d'endroits de nos Gaules l'ancien usage d'ériger des oratoires ou au moins des Croix aux endroits où St Germain s'étoit arrêté. L'Evêque de Paris qui fut imitateur de ses vertus au sixiéme siécle, de même qu'il se glorifioit de porter son nom, ne fut pas sans doute indifferent envers l'Autel érigé sous l'invocation de ce grand Prélat ; & ce pourroit bien être sous son Episcopat que fut bâtie la Rotonde qui fit designer cette Eglise sous le nom de S. Germain le Rond vers le huitiéme siécle ou le neuviéme, (designation devenuë alors necessaire dans l'usage, à cause qu'on cessa d'appeller vers ce temps-là du nom de St Vincent celle que Childebert avoit construite, & qu'on commenca à l'appeller du nom de St Germain de Paris) Ce qui ma persuadé de l'antiquité de cette Rotonde, est que S. Oüen parle dans la vie de St Eloy d'une Eglise qu'il appelle *la Basilique de S. Germain Confesseur*, dans l'interieur de laquelle étoit une baluſtrade ou autre clôture qu'on appelloit alors *cancelli Sti. Germani.* *lib. 1. cap. 26.*

Digitized by Google

Vous êtes trop instruit sur ce qui regarde S. Germain de Paris, pour appliquer à l'Eglise de Saint-Germain des Prez, cet endroit de St Ouën; puisqu'il est de notorieté que son tombeau n'étoit pas au-dedans de l'Eglise de S. Vincent : il n'y fut porté que sous le Roy Pepin; & vous sçavez l'opération qu'il fallut faire pour faciliter cette translation. Un critique connu à fait valoir suffisamment toutes ces raisons pour prouver que ce ne fut que depuis cette ceremonie que l'on commenca à appeller plus communément le Monastere de Sainte Croix & St Vincent du nom de St Germain tout court, quoique dans les titres on continua encore quelquefois à mettre *Sti Vincentii & Sti Germani.* Vous avez aussi dû apprendre par le premier Tome de l'Histoire de Bourgogne qui vient de paroître, que parmi les sçavans Benedictins, il y en a quelquefois qui s'éloignent sans peine des sentimens que l'on avoit adopté & qu'on avoit même défendu avec chaleur parmi leurs Confreres, sur certains points d'antiquité. C'est ce qu'ils font lorsque

Le P. Germon.

Chart. Carols Magni 772 & 778 Alida an. 829.

Digitized by Google

lorique les preuves qu'on avoit produites ne leur paroiſſent pas ſolides (a). Ainſi je ne doute aucunement que vous n'appliquiés à l'Egliſe de Saint-Germain l'Auxerrois le texte de S. Oüen. On lit dans la vie de la Reine Ste Bathilde qui eſt du même ſiécle ces mots : *Præterire non debemus quod per Seniores Baſilicas Sanctorum Domni Dioniſii, & Domni Germani & Domni Medardi, & S. Petri, vel Domni Aniani ſeu Sancti Maxini ... Pontificibus ſeu Abbatibus ... Epiſtolas direxit ut ſub ſancto regulari ordine Fratres in ipſa loca conſiſtentes vivere deberent.* Je ne ferai point uſage de ce paſſage en faveur de l'Egliſe de Saint-Germain l'Auxerrois, parce qu'il n'eſt pas aſſez deciſif : mais je ne vois pas non plus qu'on doive neceſſairement entendre Saint-Germain des Prez par ces mots, *& Domni Germani.* Mr Chaſtelain traduiſant cet endroit de

Bimeſtre de Janvier p. 483.

(a) Je veux parler de Dom Urbain Plancher qui a inſeré dans ſon Hiſtoire de Bourgogne une Diſſertation ſur le portail de l'Abbaye de Saint-Germain des Prez, dans laquelle il prouve qu'il n'eſt pas ſi ancien que Dom Ruinart & Dom Bouillart l'ont cru.

Digitized by Google

la vie de cette Sainte sur les éditions de Bollandus & de Dom Mabillon, s'exprime ainsi : « Elle fit remettre » dans une discipline exacte les Egli- » ses de Saint-Denis en France, Saint- » Germain d'Auxerre, Saint-Medard » de Soissons. « Vous voyez qu'il ne pense point à Saint-Germain des Prez en cette occasion. Le Pere Germon a été de même sentiment : & c'est ce qu'on a suivi à Auxerre dans le Breviaire de 1726 au 30 Janvier.

De veter. Dipl. 1907. p. 99.

Mais quoiqu'il en soit de ce passage de l'Histoire de Ste Bathilde sur lequel je ne me suis arrêté que parce qu'on croît que l'écrivain de cette vie étoit contemporain de la Sainte ; quand même cet Auteur auroit voulu parler de l'Eglise de St Germain située à Paris sur le rivage droit de la Seine, cela n'en feroit remonter l'antiquité qu'au septiéme siécle. Je veux essayer de produire des indices suffisans pour porter à croire qu'il y avoit en ce lieu dès le sixiéme siécle une Basilique du titre S. Germain Evêque d'Auxerre, ainsi que je l'ai insinué plus haut.

Il est constant que dès-le cinquié-

Digitized by Google

me siécle on bâtissoit des Eglises sous l'invocation de ce Saint non-seulement à Auxerre & dans le voisinage, mais encore dans des provinces éloignées comme est l'Auvergne. Gregoire de Tours dit de Victorius Duc d'Auvergne, qui vivoit avant le regne de Clovis, qu'il en fit construire une dans un Bourg qu'il appelle *Vicus Licaniacensis.* On ne voit point quelle raison speciale auroit eu cet Officier du Roy des Goths d'élever cet édifice, si ce n'est qu'il y avoit déja en ce lieu un *memorial* au sujet de quelque merveille que S. Germain y avoit operé en allant à Arles ou en revenant. Je pourrois joindre à cet exemple plusieurs autres semblables; mais je me contente de celui-là que personne ne revoquera en doute, étant fondé sur le témoignage du Pere de l'Histoire des François & rapporté dans le plus exact de ses ouvrages. Il est certain d'un autre côté que S. Germain Evêque d'Auxerre a passé plusieurs fois dans Paris, qu'il a du toutes les fois qu'il a pris la route de la Grande-Bretagne soit en allant par Nanterre, soit par un

Hist. lib. 2. cap. 2.

Digitized by Google

autre côté, qu'il a du, dis-je, passer sur le grand Pont de Paris. Il n'est pas besoin de repeter ici que la Cité de Paris n'avoit alors que deux ponts, l'un vers le midi à l'endroit où est aujourd'hui le petit Chastelet, qui étoit le petit Pont, l'autre qui étoit où l'on a depuis construit le Grand Chastelet, qui étoit le grand Pont. Enviſageons ce ſaint Prélat ſortant de Paris avec S. Loup Evêque de Troyes, le compagnon de ſon premier voyage de la Grande Bretagne, & prenant le chemin de Nanterre. La route étoit de ſuivre d'abord le rivage de la Seine, c'étoit alors plaine campagne dans tous ces cantons-là. S'il y avoit des marais, ils commençoient un peu plus loin à main droite ſur le chemin de Montmartre. Il eſt probable que les peuples qui honoroient infiniment S. Germain dans toutes les Gaules ne le quitterent point au bout du Pont. Ce Saint qui avoit comme on ſçait un talent marqué pour la prédication ne renvoyoit jamais non plus la multitude ſans lui avoir parlé de Dieu. Les ruës de la Cité de Paris étoient trop petites, &

Digitized by Google

ſes places trop reſerrées, au cas qu'il y en eut alors, pour contenir un nombreux auditoire. Il eſt donc probable que cet homme Apoſtolique attendit juſqu'à ce qu'il ſe fut préſenté un endroit commode pour faire arrêter le peuple, enſorte que ce fut environ à l'endroit où eſt le Cloître de Saint-Germain & la ruë de l'Arbre-Sec, qu'il dit à ceux qui l'avoient ſuivi quelques paroles d'exhortation, & que peut être il opera quelque miracle éclatant; car Conſtance auteur de ſa vie déclare qu'il ne rapporte pas tous ceux que ce Saint avoit fait, & qu'il en omet un grand nombre. Je n'avance point au reſte ſans preuve que le peuple de Paris dut reconduire St Germain hors la ville; l'Auteur de la vie, de Ste Genevieve marque qu'il alla au devant de lui, & qu'il l'accompagnoit dans les ruës; cet Auteur redigea ſon ouvrage peu de temps après la mort de cette Sainte: & l'on peut, ſur ſon témoignage, aſſurer que les Pariſiens firent à ſa ſortie de leur ville, ce qu'ils avoient fait à ſon arrivée.

Saint-Germain ayant donc été re-

Digitized by Google

conduit par le peuple de Paris auſſi honorablement qu'il avoit été accuëilli à ſon arrivée, ce fut le moins que les Citoyens ſe tranſportaſſent juſqu'à l'endroit que j'ai marqué cy-deſſus, puiſque ſurement il étoit ſur la route que tenoit le Saint Evêque; & comme les lieux où ces ſéparations ſe faiſoient n'étoient gueres ſans quelque ſigne qui en laiſſe le ſouvenir, il eſt très-vraiſemblable que S. Germain ayant pris congé en ce lieu du peuple de Paris, on y érigea une croix pour ſervir de Memorial. C'eſt ce qu'on juge ſur l'origine des Croix qui furent élevées en tant d'endroits, où l'on a depuis bâti des Chapelles & des Egliſes. Les Hiſtoriens de St Germain & celui de Ste Genevieve en diſent aſſez pour appuyer cette conjecture. Il y a encore une choſe à obſerver dans la vie de cette Sainte, & qui a pu contribuer à accelerer la conſtruction d'une Egliſe à l'endroit où étoit la croix dont je viens de parler. Ce furent les eulogies ou preſens que le Saint Evêque d'Auxerre avoit donné ordre en mourant d'envoyer de ſa part à Genevieve, afin que le

Digitized by Google

peuple de Paris qui lui avoit paru déférer à l'estime qu'il avoit conçu de cette sainte fille, cessât de l'inquieter. L'Historien de cette Sainte ne dit point en quoi consista ce présent ; mais les anciens titres de la Cathedrale de Paris prouvent que c'étoit un morceau d'étoffe, taillé & cousu de maniere à être appellée *manica*. Ce terme peut signifier un manchon ou un gant, ou tel autre couvremain qu'on voudra ; ou bien même il peut signifier un sac de voyage, une poche de voyageur. Je serois plus porté à l'expliquer dans ce dernier sens, parce que je ne croi pas que S. Germain fut fort soigneux de se couvrir les mains, lui qui s'étoit accoutumé au froid & au chaud ; & je panche davantage pour le sac de voyage, d'autant que ce Saint dut en faire surement usage assez souvent, & qu'il devoit l'avoir porté à Ravenne où il mourut. L'Archidiacre d'Auxerre étant donc arrivé à Paris au mois d'Octobre de la même année que le Saint mourut, c'est-à-dire de l'an 448, se rendit à l'endroit où se tenoient les assemblées des Citoyens,

Voyez le Gloss. de Ducange.

Digitized by Google

& pour leur donner des preuves du ſouvenir de Germain envers Ste Genevieve, qu'ils continuoient de perſecuter, il leur montra le preſent qu'il apportoit comme un legs fait à la Sainte par cet Evêque dont il venoit d'inhumer le corps à Auxerre. Le reſpect que les Pariſiens eurent pour St Germain, & ce preſent qu'ils durent regarder comme une prétieuſe relique, à en juger par ce qui venoit de ſe paſſer à Ravenne en Italie, changea tout à coup les eſprits, & ils commencerent à appréhender que Dieu ne les punit, s'ils continuoient à penſer mal de Genevieve. C'eſt pourquoi ils ceſſerent d'attenter à la vie de celle qu'ils avoient auparavant regardé comme une fauſſe Prophetеſſe, ou une fauſſe dévote, & ils la regarderent depuis comme une veritable ſervante du Seigneur.

Voyez cy après.

Voilà M. de quelle maniere la ville de Paris reçût la premiere après Ravenne & Auxerre, des Reliques de notre grand Evêque. L'Imperatrice Placidie avoit eu le petit reliquaire qu'il avoit coûtume de porter ſur lui. S. Pierre Chryſologue Evêque de

Conſtant. in vita S. Germ. circa finem.

Digitized by Google

de Ravenne avoit eu ſa coulle & ſon cilice, ſix autres Evêques du voiſinage avoient partagé entre-eux ſon manteau, ſa ceinture, ſa tunique & ce qu'on appelloit *Sagulum.* Auxerre avoit ſon corps & d'autres habits qui avoient été à ſon uſage. Sans Ste Genevieve, Paris n'auroit herité de rien. Ainſi le mal ſe tourna en bien, & fut la raiſon qui détermina St Germain à envoyer à cette Sainte le morceau d'étoffe dont je viens de parler. Il ne faut pas douter que Sainte Genevieve ne le conſervât fort prétieuſement tant qu'elle vêcut. Comme donc elle devint l'honneur & la gloire de Paris par ſa ſainteté & par ſes miracles, on ne manqua pas à ſa mort de retirer de chez elle le préſent que S. Germain lui avoit fait, & il fut renfermé ſans doute parmi les reliques des Saints, ſoit à la Cathédrale, ſoit ailleurs.

Ce n'eſt donc point conjecturer à l'aventure, que de conclure de cette relique qui fut conſtament regardée comme telle, & dont il reſte encore des fragmens dans le tréſor de l'Egliſe de Paris parmi d'autres reliques

Digitized by Google

(a) que c'eſt ce qui fut cauſe qu'on éleva de bonne heure une Egliſe à l'endroit dans lequel étoit la *Memoire* ou le *Memorial* du Saint Evêque d'Auxerre. On ne faiſoit point encore alors de diſtractions des oſſemens des Saints, comme vous ſçavez mieux que moi ; quand on vouloit conſacrer une Baſilique ſous l'invocation d'un Saint, on ſe contentoit d'avoir quelque linge qui eut touché à ſon tombeau, ou quelque morceau du poîle qui le couvroit ; tout le monde ne pouvoit pas avoir des choſes qui euſſent été à l'uſage de ce Saint. L'Egliſe de Paris ſe vit donc plus privilegiée que toutes les autres, ayant eu dès le ſiécle de S. Germain un de ſes petits meubles. Il n'en fallut pas davantage ſuivant l'ancien uſage de l'Egliſe pour ſervir à la conſecration d'une infinité de Temples ou de Baſili-

(a) Inventaire manuſcrit des Reliques contenuës dans la chaſſe de la Cathedrale de Paris, appellée ſimplement *Capſæ Sanctæ Mariæ*, tel qu'il ſe lit dans les manuſcrits de cette Egliſe à commencer par celui de la Bibliothéque Colbert du XI ſiécle, cotté 1364. *Magna pars capitis S. Dionyſii Martyris . . . lapis unde lapidatus eſt proto-Martyr Stephanus, & manica S. Germani Autiſſiodoren. quam Sanctæ Genovefæ miſit, &c.*

Digitized by Google

ques. Delà vint, autant que je puis le conjecturer, qu'il y a eu de bonne heure un grand nombre de Paroiſſes du nom de St Germain Evêque d'Auxerre dans le Diocéſe de Paris, & que la plus ancienne terre qu'ait eu l'Egliſe de Paris du don de nos Rois dans le Diocéſe de Sens, eſt ſous l'invocation du même Saint Evêque.

Saint-Germain de Paris eſt nommé dans l'acte de cette donation comme ayant été faite à ſon Egliſe par Childebert I qui étoit détenu malade en ce lieu; vous n'ignorez pas que c'eſt la terre de Celles proche la jonction de l'Yonne & de la Seine, terre ſi étenduë dans ſon origine, qu'elle a été appellée *la Grande Paroiſſe*, nom qu'elle conſerve encore. Je me ſouviens d'avoir autrefois oüi dire à feu M. Chaſtelain Chanoine de Notre-Dame de Paris, que c'étoit S. Germain Evêque de Paris, qui par dévotion pour l'Evêque d'Auxerre du même nom, dont il avoit eu des Reliques, avoit fait dedier cette Egliſe du lieu de Celles ſous l'invocation de notre Saint. Je ne lui demandai

Digitized by Google

point ce qu'il penſoit ſur l'origine de celle de Saint-Germain l'Auxerrois, quoiqu'il fût très en état de me ſatisfaire. Mais je juge par ce qu'il ma dit de celle dont je viens de parler, qu'il croyoit qu'elle portoit le titre de S. Germain d'Auxerre, au moins depuis l'Epiſcopat de S. Germain de Paris.

Voici donc pour finir, quelle eſt ma penſée. Il eſt très-vraiſemblable que ce fut ſous l'Epiſcopat de ce Saint, que fut bâtie une Baſilique à la place où je préſume qu'étoit la Chappelle, ou la Croix miſe en memoire de St Germain. Si le Saint Evêque n'eût pas un fond de terrain ſuffiſant pour correſpondre à la dévotion qu'il portoit à ſon Saint Patron, il put en obtenir du Roy, ou du Comte de Paris, ou bien de quelque autre Seigneur; de ſon côté ayant dans le tréſor de ſon Egliſe une relique du Saint, encore plus prétieuſe que les *brandeum* (a) qu'on auroit pu obtenir de

(a) *Brandeum* étoient les voiles ou poilles ou linges qui couvroient les Sepulcres des Saints. On en tiroit quelques fils, qui paſſoient pour reliques du Saint. S. Martin de Tours, S. Germain d'Auxerre, S. Medard de Soiſſons, S. Aubin d'Angers, S. Remi de Reims ſont les Saints

Digitized by Google

ſon tombeau, il la fit porter & dépoſer dans cette nouvelle Egliſe lorſqu'il en fit la Dedicace, & cette reliquey avoit été conſervée juſques dans le temps auquel la crainte des Normans obligea de refugier toutes les Chaſſes, Reliquaires ou Sanctuaires des dehors de Paris dans la Cité ou dans des pays éloignés. Dans cette circonſtance l'Egliſe de Paris reprit ſon premier bien qu'elle a conſervé depuis & qu'elle conſerve encore; de ſorte que ſous le Roy Robert lorſque ce Prince rebâtit l'Egliſe de S. Germain l'Auxerrois, il fallut recourir à quelques autres Egliſes pour avoir le corps ou une portion conſiderable du corps de quelques Saints, afin d'attirer du concours à la nouvelle Baſilique, & peut-être obtint-on alors de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre quelque oſſement de ce Saint.

Telle eſt ma penſée ſur l'origine & l'antiquité de la dévotion de l'Egliſe de Paris envers S. Germain Evêque d'Auxerre. Elle ſe trouvera peut-être

Evêques de France des ; tira le plus de ces ſortes tombeaux deſquels on ſ de reliques.

Digitized by Google

un jour appuyée sur des garants plus forts que la vraisemblance, si l'on fait quelque découverte lorsqu'on travaillera à quelque nouvel édifice autour de celui qui subsiste aujourd'hui. Cet édifice paroît être le second depuis celui qui étoit sur pied au septiéme siécle. Il en faut compter un dont la durée fut depuis l'Episcopat de Saint-Germain ou environ, jusqu'au temps des Normans, c'est-à-dire de trois cens ans : car il y a preuve dans Abbon que vers la fin du neuviéme siécle ce lieu fut désolé : un autre qui fut bâti vers l'an 1000 ou 1010, & qui ne fut abbatu qu'au XIV siécle, c'est-à-dire environ trois à quatre cens après ; & un troisiéme enfin qui est celui que l'on voit aujourd'hui, dont la structure & le goût dénote pleinement qu'il n'est gueres que de trois à quatre cens ans, à l'exception du chœur qui peut avoir été bâti vers l'an 1300.

Il étoit nécessaire de m'étendre sur les motifs qu'on a eu à Paris d'avoir de la dévotion à Saint-Germain d'Auxerre, pour faire voir qu'on n'y a pas eu une égale raison d'y bâtir une se-

Digitized by Google

conde Egliſe du titre de S. Vincent, outre celle du Fauxbourg St Germain qui portoit principalement le nom de ce Martyr & qui avoit été bâtie par Childebert I. On doit être convaincu par ce que j'ai dit que celle qui étoit au rivage droit de la Seine a toûjours reconnu S. Germain d'Auxerre pour unique patron, excepté depuis le tems auquel on bâtit le chœur de la nouvelle Egliſe qui ſubſiſte aujourd'hui. Si on examine les anciens titres du Chapitre & de la Paroiſſe, on trouvera que dans tous ceux qui ſeront anterieurs à la conſtruction de cet édifice, ſoit Calendriers, ſoit Martyrologes, St Vincent n'y eſt pas nommé avec plus de diſtinction que dans le reſte du Diocéſe, & que dans les titres & Concordats, il n'eſt point du tout nommé. On avoit en 1224 une belle occaſion de placer ſa fête parmi celles du premier rang, s'il avoit alors été reconnu comme patron. Ce fut lorſqu'on fit un reglement entre le Chapitre & le Curé ſur les droits honorifiques & Curiaux : Il fut arrêté que tous ceux des Fêtes de la Touſ-

Digitized by Google

Voyez Sauval. t. 1. pag. 301.

ſaint, de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, & de la Fête de St Germain appartiendroient au Doyen. Par où l'on voit que la Fête de St Germain eſt miſe en parallelle avec ce qu'on appelloit les quatre bonnes Fêtes de l'année, & que celle de St Vincent n'eſt aucunemment mentionnée. Il faut donc qu'à l'égard du culte extraordinaire de S. Vincent dans cette Egliſe il y ait eu un commencement qui ſoit poſterieur à cette datte ; il faut que ce culte ait eu ſon origine de quelque fondation ou de la reception de quelques reliques ſous le nom de ce Saint. C'eſt ce que je me propoſe de laiſſer à conclure, après que j'aurai parlé de S. Landry honoré dans la même Egliſe. Je ne puis nier cependant que ce culte n'ait commencé dans le temps que le chœur de la nouvelle Egliſe fut fini, c'eſt-à-dire ſous le regne de Philippe-le-Bel ; mais dans ces commencemens où la verité étoit moins obſcurcie, S. Vincent n'étoit regardé que comme ſecond patron. Il ſemble au moins par la teneur du Reglement de l'an 1303 où les deux Saints ſont

Felib. preuves de l'Hiſt. de Par.

Digitized by Google

nommés, que ce S. Vincent n'eſt pas un Martyr, mais un Confeſſeur.

DISSERTATION CONTRE Mrs de Valois & Sauval, où l'on aſſure à l'Egliſe de Paris un Saint Evêque du nom de Landry, en convenant que ſon culte a commencé aſſez tard. Examen de l'origine de ce culte & de la Legende de ce Saint, pour ſuppléer au peu que les Bollandiſtes en ont dit. Preuves qu'il y a eu au VII ſiécle un autre S. Landry qui a exercé l'Office de Corevêque dans les Diocéſes de Paris & de Meaux, & que c'eſt à lui plus vraiſemblablement que Marculfe dedia ſon Recuëil de Formules.

IL n'eſt pas étonnant que dans les villes où l'on a compté peu de Saints Evêques, on ait été porté à en augmenter le nombre en attribuant à ces villes des Evêques Saints à la verité & dont le culte eſt bien établi, mais qui n'en ont été que Corevêques, ou bien en regardant pour Saints des perſonnes qui ont verita-

Digitized by Google

blement été assises sur le Siége Episcopal de ces villes, mais qui n'ont point été canonisées d'aucune des manieres dont on canonisoit autrefois. C'est ainsi qu'à Bourges ou au moins en quelques lieux du Diocése de cette Metropolitaine, on a été tenté de regarder comme Evêques de cette ville des Prélats qui n'y ont exercé les fonctions Episcopales qu'en qualité de Corevêques envoyés par le Métropolitain, pour le soulager & pour veiller de plus près sur le troupeau éloigné, y consacrer des Autels, y imposer les mains aux Ecclesiastiques, y donner le voile aux Vierges, &c. Il est quelquefois arrivé delà, que ces cooperateurs dans l'Episcopat ont été designés sous le nom de la petite Ville, Château ou Bourgade dans laquelle ils faisoient leur résidence plus ordinaire, ou à laquelle l'Evêque Diocésain les envoyoit plus souvent ; je pourrai en rapporter quelques exemples dans la suite de cet écrit. Ces Corevêques ayant mené une vie sainte & quelquefois accompagnée ou suivie de miracles, étoient canonisés par les peuples, &

Digitized by Google

quelquefois inſcrits parmi les Saints Evêques du même Diocéſe. Voilà ce qui a pu induire dans certaines erreurs. A l'égard des Evêques veritablement aſſis ſur le ſiége Epiſcopal du lieu & que quelques écrivains modernes ont inſeré dans le Catalogue des Saints, ſans qu'on les honore, ni qu'on les ait jamais honoré dans leurs Cathedrales ou dans leur propre Diocéſe, il ſuffit d'ouvrir le Martyrologe Univerſel de M. Chaſtelain ou celui de M. du Sauſſay, pour en être pleinement convaincu. Les Egliſes de Sens, d'Auxerre & autres y trouvent des noms d'Evêques, qui veritablement les ont gouvernées, mais qui n'ont jamais été canoniſés par leurs ſucceſſeurs non plus que par le Clergé & le peuple, comme c'étoit l'ancien uſage. Je ne veux point parler ici de ces derniers, & je me borne à traiter un article de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Paris qui a rapport aux premiers.

Cette celebre Egliſe n'a point eu d'écrivains aſſez hardis pour inſerer au Catalogue des Saints Evêques qui l'ont gouvernée, des Prélats qui n'euſſent pas eu tradition du culte de-

Digitized by Google

puis leur mort. Mais j'ai des raisons assez fortes pour soupçonner que quelques-uns de ces écrivains ont pu attribuer à un Evêque, ce qui avoit été dit d'un autre ; & c'est à l'occasion de S. Landry qu'il ma paru que les modernes se sont rendu un peu trop faciles à grossir sa Légende.

Je serois resté dans un silence perpetuel sur ce Saint, si je n'étois tombé sur ce qu'en a écrit Sauval dans ses Antiquités de Paris. Je ne pouvois m'empêcher de concevoir de l'indignation contre un Auteur qui voudroit presque qu'on regardât S. Landry comme une chimere. J'avois vû la Chasse de son Corps à Saint-Germain l'Auxerrois : Je sçavois que de temps immemorial l'Eglise & le Diocése de Paris l'honorent le dixiéme jour de Juin. L'annonce des Martyrologes dans lesquels se trouve son nom, achevoit de me persuader comme aux autres, que ce Saint a été Evêque de cette Eglise, & enfin l'Auteur de la Réponse aux Remarques sur le Breviaire de Paris donné par M. de Harlay, en refutant ces critiques outrés qui nioient l'existence de S. Landry,

Tom. 1. p. 319.

Pag. 106.

Digitized by Google

a éxcité ma curoſité touchant ce Saint. Je regardois donc ce qu'a écrit là-deſſus Sauval comme fort hazardé, lorſque le bruit de la réünion du Chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois à celui de Notre-Dame, m'a engagé à rechercher de plus près, ſur quels fondemens Sauval s'exprime en termes ſi durs. J'ai remarqué qu'il n'a fait autre choſe que mettre en notre langue les raiſons qu'a allegué M. de Valois pour refuter dans ſes écrits latins ceux qui regardent S. Landry comme Evêque de Paris; c'eſt la baſe de ſes raiſonnemens; c'eſt ſurquoi il appuye tout ce qu'il dit, tant contre l'Epiſcopat de ce Saint, que contre le Privilege de l'Abbaye de Saint-Denis. J'ai pris en conſequence le parti d'examiner ce que M. de Valois, & autres qui penſent comme lui, ont écrit ſur S. Landry. Après cet examen & toutes les recherches que j'ai pu faire, il ma ſeulement paru ſur cet article, qu'il y a aſſez de lieu de douter que S. Landry placé parmi les Evêques de Paris, entre Audobert & Chrodobert ait eu un culte ancien. Il y a auſſi quelque ſujet de pré-

Digitized by Google

sumer qu'un autre Landry Evêque, qui a vêcu un peu après lui, lequel fut en liaison avec plusieurs Monasteres du Royaume, a contribué à appliquer à l'Evêque de Paris des faits qui ne lui convenoient pas. Mais au lieu de faire ce second Landry, comme quelques-uns, Evêque de Meaux ou de Metz, je me contenterai d'en faire un Evêque régionnaire qui a resi-dé quelques années dans le Diocése de Paris, & duquel quelques Reliques (s'il n'y est pas mort) ont pu être apportées dans le même Diocése.

Nous ne pouvons attribuer à Landry Evêque de Paris la qualité de Saint que sur les Historiens, les Martyrologes, les Legendes, les Calendriers & les Catalogues d'Evêques. Or aucun des monumens de ce genre qui font mention de lui en cette qualité n'est anterieur au douziéme siécle. Il suit de là que ce n'est que bien tard qu'il a commencé à être regardé comme tel, & qu'il a été canonisé. On le donne pour un Evêque qui a vêcu au milieu du septiéme siécle : & cependant il n'a de culte à Paris que depuis la fin du douziéme, & encore disoit

Digitized by Google

on peu de choſes de lui dans ce ſiécle & dans le treiziéme. Tout cela m'a inſpiré la penſée de rechercher l'origine de ſon culte, le temps auquel ſa legende a été compoſée, & d'examiner ſi elle n'auroit pas été peu à peu augmentée de differens faits; c'eſt ce que j'ai reconnu & que j'eſpere rendre ſenſible & palpable; après quoi je parlerai des catalogues où ce Saint ſe trouve parmi les Evêques de Paris.

Le Moine de Saint Denis qui a fait une addition aux Geſtes du Roy Dagobert, & qui y a joint ceux de Clovis II ſon fils, vêcut dans un temps déja éloigné de celui de la mort de Landry Evêque de Paris: peut-être ne faut-il le regarder que comme un écrivain du huitiéme ou du neuviéme ſiécle. En parlant de l'Abbaye de Saint-Denis, on voit que ſon intention étoit de donner plus d'autorité à l'exemption de cette Abbaye par la ſignature des Saints qui ont approuvé le Diplome de Clovis II: il nomme les principaux de ces Saints aux tombeaux deſquels, dit-il, il » s'operoit de grands miracles. Ce » ſont, dit-il, S. Oüen, S. Radon ſon

Digitized by Google

» frere, S. Pallade, S. Clair, S. » Eloy, S. Sulpice, S. Aubert, S. » Castor, S. Ethere, & d'autres en » grand nombre «; ensuite il ajoûte que le Venerable Landry Evêque de Paris avoit aussi consenti très-volontiers à ce privilege. Comme selon lui on ne voyoit point d'autres Saints qui fussent publiquement reconnus alors, que les neuf qu'il a nommés, cet anonyme s'en tenoit à ces neuf, & il faisoit une classe à part de Landry qu'il qualifia seulement de *Venerable*, parce qu'il n'étoit pas reconnu Saint comme les autres. Hilduin Abbé de Saint-Denis qu'on ne prendra pas en ce fait pour un Auteur suspect, parlant de l'immunité dont il s'agit, ne qualifia Landry Evêque de Paris que du titre de *Religiosus*. Il s'exprime ainsi : *maximè autem Privilegium Landrici religiosi Parisiorum Episcopi.* Ce qui découvre encore plus la nouveauté du culte de Landry Evêque de Paris, est que dans le Catalogue des Evêques de cette ville écrit au X siécle, il ne fut point qualifié du titre de Saint. Dom Mabillon qui a publié ce Catalogue avec le

Cod. Colbert 1927.

Digitized by Google

le titre de *Sanctus* avant le nom de Landry, a oublié de faire remarquer que ce titre y eſt ajoûté après coup & par une main poſterieure. On peut s'en convaincre à l'inſpection & confrontation.

L'Egliſe de Paris peut ſe glorifier d'avoir nourri dans ſon ſein l'Auteur du plus reſpectable Martyrologe qui ait jamais été compoſé dans la France. Je veux parler de celui d'Uſuard Moine de l'Abbaye de Saint-Germain des Prez dont l'ouvrage eſt très-digne d'attention, tant par ce qu'il a été redigé par ordre de Charles le Chauve, que parce qu'on peut compter que l'Auteur n'a pas ignoré quels Saints on honoroit alors dans l'Egliſe de Paris. L'original de ſon ouvrage a été publié par un Benedictin de la même Abbaye, & St Landry ne s'y trouve pas. Quand même ce manuſcrit qu'on regarde comme original ne le ſeroit pas, on ne retrouve pas davantage S. Landry dans l'Uſuard publié en 1714 par les Bollandiſtes. Il en réſulte, ce ſemble, que Landry Evêque de Paris, deux cens ans après ſa mort n'avoit

Dom Bouillart.

Digitized by Google

pas encore de culte. Il est si constant que jamais ce Saint n'a été connu d'Usuard, que les copies de son Martyrologe répandues dans l'Italie & sur lesquelles Baronius a composé le sien, ne l'ont jamais eu : & c'est pour cette raison qu'on ne le voit point dans le Martyrologe de ce Cardinal. On ne le trouve que dans quelques copies écrites en France autour de Paris depuis quatre à cinq cens ans avec cette simple annonce : *Parisiis S. Landerici Episcopi & Confessoris*, qui signifie : *A Paris, la Fête de S. Landry Evêque & Confesseur*, laquelle à la rigueur n'obligeroit pas plus à croire qu'il en ait été Evêque, que cette autre du 14 Novembre *Parisiis S. Gendulfi Episcopi* oblige de reconnoître un Saint Gendulfe Evêque de Paris.

Voici donc le plus ancien titre qui fasse de Landry un Saint Evêque de Paris. C'est celui qui marque que Maurice de Sully Evêque de Paris enferma dans une chasse des ossemens de ce Saint, l'an 1171. L'inscription que l'on trouva dans cette châsse en 1408, portoit ces mots sur un

Digitized by Google

morceau de parchemin : *Hæc sunt ossa beatissimi Landerici Parisiensis Episcopi sic reposita à Venerabili Mauricio Parisiensi Episcopo & Remigio hujus loci Decano, anno ab Incarnatione Domini millesimo centesimo septuagesimo primo, regnante Ludovico, qui duxit exercitum in Jerusalem, Summo Pontifice Alexandro.* Le second monument qui s'exprime comme le premier sur la qualité d'*Evêque de Paris* attribuée à S. Landry, est le Martyrologe de la Cathedrale de Paris, qui fut écrit vers le milieu du treiziéme siécle environ cent ans après cette élevation de reliques. Immediatement après S. Censure Evêque d'Auxerre, par lequel Usuard finit le dixieme de Juin, il y a : *Parisiis, depositio S. Landerici Episcopi & Confessoris, qui ejusdem urbis Antistes & multorum miraculorum signis refulsit in terris, & cum Domino feliciter regnat in cœlis.* Cette annonce est de la même main que le fond du volume, & sans aucune rature. Le Munerat Ecclesiastique du College de Navarre, Auteur de plusieurs livres à l'usage de Paris à la fin du quinziéme siécle,

Bibl. Reg. cod. 3883. 3.

Digitized by Google

& au commencement du seiziéme, publia une édition du Martyrologe d'Usuard, où loin de joindre l'annonce de ce Saint, telle qu'on la lisoit à Notre-Dame depuis deux siécles, il y fit un changement qui marquoit le contraire sur l'article des miracles, &. qui paroissoit tourné d'une maniere à diminuer la dévotion envers ce Saint, & à empêcher le concours qui se faisoit peut-être alors à sa châsse plus qu'aux Reliques des autres Eglises. *Parisiis*, dit-il, *depositio Sti Landerici Episcopi & Confessoris, qui ejusdem urbis Antistes, licet minùs plenè miraculorum signis fulgeat in terris, tamen cum Domino regnare creditur in cœlis.* Ces mots *minus plenè* & *creditur* ne paroissent pas fort à la loüange de S. Landry. Cela à cependant été lû ainsi pendant plus de deux siécles dans le Diocése de Paris. Molanus a aussi ajoûté l'annonce de ce Saint à son édition d'Usuard de 1583 dans les mêmes termes que le Munerat avoit employés. Je ne dis rien du Martyrologe de Dusaussay qui n'a fait que suivre ce qu'on venoit d'inserer dans les derniers Breviaires.

Digitized by Google

Il ne fait pas autorité de lui-même, & il n'ajoûte rien à ce qu'on liſoit dans les nouvelles Legendes.

Puis donc que les Martyrologes ne peuvent pas ſervir à prouver que l'Evêque de Paris du nom de Landry ait été honoré comme Saint, avant le treiziéme ſiécle, & qu'ils ne peuvent ſervir à autre choſe qu'à prouver que depuis ce temps on l'a crû ainſi ſans rapporter aucune de ſes actions ; il faut recourir aux manuſcrits & anciennes éditions qui contiennent ſa Legende. Je ne ſçai par quel malheur on ne retrouve plus communément d'anciens Legendaires de Paris, ſi ce n'eſt que depuis l'invention de l'Imprimerie on les a détruit & déchiré preſque par tout. Malgré cela, il en eſt aſſez échappé pour faire voir que ce n'eſt que depuis cent cinquante ans qu'on s'eſt aviſé de dire de S. Landry ce qu'on ne trouve point dans les anciens monumens du Diocéſe. Un livre que j'ai découvert redigé en forme d'Antiphonier & Breviaire tout enſemble, écrit à l'uſage de Paris au treiziéme ſiécle du temps de S. Loüis, mar-

Digitized by Google

que sur St Landry au dixiéme jour de Juin, que quoiqu'on en fit l'Office à neuf Leçons, ces neuf Leçons étoient tirées de l'Homelie sur l'Evangile *Homo peregrè proficiscens*, & que tout generalement étoit pris du Commun des Pontifes. Dans le siécle suivant, on se lassa de répéter si souvent ces sortes de Leçons communes. On fit un supplément aux anciens Breviaires du treiziéme siécle, & entre autres Leçons que l'on composa ; on en fit neuf pour la Fête de S. Landry. Cet ancien supplément est dans le manuscrit que je viens de citer. Je rapporterai ces leçons à la fin de cet écrit : voici ce qu'elles disent en substance. » Que S. Landry a été » Evêque de la noble ville de Paris, » & qu'il a été le vingt-septiéme, » parce que St Marcel a été le neuviéme depuis S. Denis ; S. Germain le neuviéme depuis S. Marcel, » & S. Landry le neuviéme depuis » S. Germain : Que le même St Landry a siegé sous le regne de Clovis fils du Grand Dagobert, c'est-» à-dire Dagobert premier, & de la » Reine Nanthilde, lesquels Princes

Digitized by Google

» ont beaucoup enrichi l'Egliſe de » Saint-Denis, comme le font voir » leurs Chartes & Diplomes. Qu'à » l'égard des pere & mere de S. Lan» dry, il n'en eſt pas queſtion, cela » ne faiſant rien à ſa ſainteté. Que » depuis ſa mort il s'eſt operé des mi» racles par ſes Reliques: le premier » ſur un homme de Goneſſe qui avoit » une eréſipelle à la tête, lequel fut » gueri par l'attouchement de ſon » Suaire. Le ſecond ſur un Ecuyer » de Ville-Juſt, paralytique, qu'on » bénit trois fois avec le Suaire du Saint. « Ce peu de faits a cependant fourni la matiere à neuf leçons. Remarquons en paſſant, qu'il n'eſt pas dit ici un ſeul mot de ſes charités ou aumônes; ni à plus forte raiſon du privilege d'exemption qu'il donna à l'Abbaye de S. Denis, non plus que de tous les autres points hiſtoriques dont on a groſſi ſa Legende dans le dernier ſiécle. Il n'eſt pas même dit que ce ſoit auſſit-tôt après ſa mort, que ſon corps fut porté dans la Baſilique de Saint-Germain l'Auxerrois. Gui Abbé de Saint-Denis qui compoſa vers l'an 1340 ſon *Sanctilogium* *Cod. Victor.* 119.

Digitized by Google

n'oublia pas dans la courte Legende de S. Landry, la concession du privilege accordé par ce Saint; c'est le seul fait qu'il particularise : mais il voulut qu'à l'égard des grandes aumônes qu'on lui attribuoit, on ne s'exprimât que d'une maniere generale. Il refuta même dans cette Legende ceux qui étoient assez simples pour croire que ce Saint vendit à l'Eglise de Sens son Pallium Archiepiscopal pour le soulagement des pauvres. Il faut voir ses expressions dans les pieces latines qui suivent cette Dissertation, avec l'Histoire d'un miracle de ce Saint arrivé avant l'an 1458, dans lequel St Germain fut invoqué pour en accelerer l'operation.

Les Auteurs du Breviaire de Paris, dont l'édition fut procurée ou conduite par Jean le Munerat en 1492 & qui est in-folio caracteres gothiques, ne rendirent pas le public plus sçavant sur les actions de S. Landry. On voit qu'ils avoient eu sous les yeux un manuscrit dans le goût du premier des deux manuscrits que je viens de citer. Ils se contenterent pour composer leurs neuf Leçons, de débuter

Digitized by Google

débuter comme l'original, qu'ils suivoient les Saints Evêques de Paris, qui se trouvent de neuf en neuf ; ce qui apparemment leur paroissoit fort singulier : puis venant à S. Landry, ils disent seulement qu'il siégea sous Clovis fils du grand Dagobert & de de la Reine Nantilde, sans parler de l'Abbaye de Saint-Denis. Ils ajoûtent que si l'on ne sçait rien de ses pere & mere, cela ne nuit point à sa sainteté, parce qu'il tira sa noblesse du côté de la vertu, qu'il fut très-porté à faire l'aumône, & qu'il prévenoit les besoins des pauvres : il y a là un petit trait sur l'aumône qui paroît tiré de quelque Pere de l'Eglise ; mais on n'y voit rien du tout qui parle d'Hôtel-Dieu, ni de distributions pendant une famine. Après avoir loüé en general la vertu de l'aumône, ils concluent que c'est pour cela que Dieu a glorifié S. Landry après sa mort. Ils rapportent les deux mêmes guérisons qu'on vient de voir cy-dessus, ausquelles ils en ajoûtent deux autres : l'une sur un homme logé proche Saint-Germain des Prez, chez lequel le Chapitre de Saint-Germain-

Digitized by Google

l'Auxerrois permit qu'on portât son Suaire, dont l'attouchement fit cesser l'inflammation qu'il avoit à la gorge : L'autre d'un enfant de Châteaufort, qui étant porté dans la même Eglise, reçût la guérison du mal qu'il avoit à la tête, par la benediction qu'on lui donna avec le Suaire du Saint. Le tout sans marquer l'année de ces évenemens.

On n'enrichit pas d'autres faits les éditions du Breviaire de Paris qui se firent avant le Concile de Trente. Dans les Editions publiées depuis ce Concile, on a inseré beaucoup de traits historiques concernant S. Landry. Celle de l'an 1584 est remarquable par deux ou trois articles. Elle rapporte que ce Saint donna des lettres d'exemption en faveur de l'Abbaye de S. Denis, qu'il fit confirmer par le Pape : qu'étant mort il fut inhumé dans la Basilique de Saint-Germain-l'Auxerrois, & que le voile qui couvroit son corps servit une fois à éteindre un incendie qui consumoit la ville de Paris. Mais on trouve le calcul des Evêques Saints de neuf en neuf si beau, qu'on le re-

Digitized by Google

pete encore ici pour finir la Legende. Il est vrai que dans le Breviaire imprimé en 1607 on retrancha le fait du Privilege de l'Abbaye de Saint-Denis, & qu'on se contenta de dire que S. Landry étoit le 28e Evêque de Paris, qu'il avoit siegé sous Clovis II, qu'il fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, que le feu ayant pris au Châtelet on porta son Suaire, & on l'opposa à la flamme qu'il éteignit; qu'enfin un neveu de l'Evêque Maurice étant atteint d'une maladie appellée *Cynophes*, la présence du même Suaire le guerit. Mais dans l'édition du Breviaire de 1636, après avoir loüé son éducation, comme si l'on eut découvert un monument qui en contint les particularités, on fixe le temps précis auquel il fut assis sur le Siége Episcopal; on lui donne Ambert pour prédecesseur: on dit qu'il distribua sa vaisselle, & même les vases sacrés dans une famine: on assure qu'il bâtit un Hôpital proche Notre-Dame, & qu'il le dota du mieux qu'il put. C'est là premiere fois que l'on vit tous ces faits attribués à Saint Landry. On ne s'en

Digitized by Google

tint point-là, car on y ajoûta aussi qu'il fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Vincent appellée aujourd'hui, disent les Auteurs de ce Breviaire, du nom de Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce fut alors qu'on adopta pour la premiere fois la nouvelle opinion que S. Germain n'étoit pas le Patron primitif de cette Eglise, opinion que j'ai refuté dans la lettre précedente. Il faut croire que dès-lors quelques-uns des reviseurs des Breviaires, quoiqu'ils parussent chercher à étendre leurs leçons, avoient douté du privilege d'exemption de Saint-Denis, puisqu'ils ne placerent point ce fait dans cette édition, non plus qu'il n'étoit pas dans celle de 1607. La Légende de S. Landry ainsi redigée passa dans les réimpressions suivantes jusqu'à l'an 1680.

Ce fut alors qu'on conçut le dessein d'étendre encore davantage cette Legende. Aux faits de l'édition de 1636 sur la charité du Saint pendant la famine, & de celui de la bâtisse de l'Hôtel-Dieu qu'on n'osa pas garentir si affirmativement qu'on l'avoit fait dans l'édition précedente, & dont

Digitized by Google

on ne parle que comme d'une tradition, on ajoûta un fait qui n'avoit point encore paru dans la Legende. C'eſt que S. Landry Evêque de Paris eſt celui auquel le Moine Marculfe dédia le Recueil d'anciennes Formules que ce Prélat lui avoit demandées. On fit après cela revivre le fait du Privilege de l'exemption de de l'Abbaye de Saint-Denis, mis pour la premiere fois dans le Breviaire de 1584, & que ceux de 1607, & de 1636 avoient ôté. On continua à marquer que S. Landry avoit été inhumé dans la Baſilique de Saint-Vincent, qu'on appelle maintenant, diſent les éditeurs, du nom de Saint-Germain l'Auxerrois, & qui s'appelloit autrefois *Saint-Germain-le-Rond*. On n'oſa pas fixer la durée de ſon Epiſcopat; mais on ſe contenta de dire que Chrodobert dont on marque les emplois & les charges lui ſucceda. Le reſte de la Legende regarde l'élevation des Reliques du même Saint par Maurice de Sully, & les diſtributions qui en ont été faites. C'eſt ſur quoi il n'y a aucune conteſtation. On a inſeré les mêmes leçons dans les Breviai- *Traditur.*

Digitized by Google

res qui ont été donnés depuis. J'avoüe que tous les faits contenus en cette Legende sont édifians, mais comme ils ne sont aucunement garentis, on auroit pû ajoûter également que ce Landry Evêque de Paris est le même Seigneur qui est mentionné comme vivant en l'an 632, lequel avoit un frere nommé Guneric avec lequel il fit donation de la terre d'Ecoüen à l'Abbaye de Saint-Denis. C'est sur quelques titres du même temps que le Pere Labbe avoit fait de Landry Evêque de Paris un Referendaire avant son Episcopat. Voilà ce que j'avois à dire sur ce Saint Evêque de Paris: venons maintenant à l'autre Evêque du même nom.

A'liance Chron.

Il est certain qu'anciennement, c'est-à-dire quelques siécles avant le douziéme, un S. Landry a eu un culte publique en France. Je ne puis assurer que ce culte ait été reçû dans le Diocése de Paris. Mais si l'on en trouve des preuves avant le douziéme siécle, il est sur qu'il regardoit un S. Landry different de l'Evêque de Paris. On vient de voir comment de siécle en siécle on a amplifié ou di-

Digitized by Google

minué l'Hiſtoire du Saint Evêque de Paris, que c'eſt la ſterilité des faits qui a cauſé ces variations & qui lui a fait appliquer tous les traits hiſtoriques où l'on trouvoit le nom d'un Landry Evêque. Outre les juſtes ſujets que l'on a de ſe défier de tout ce qui n'eſt établi ſur ces ſortes d'emprunts ; il paroît que plus on fait faire à S. Landry de Paris de bonnes œuvres & de ſaints établiſſemens qui demandent un certain eſpace de temps, plus on rend incroyable que ces faits conviennent à celui qui n'a été aſſis ſur le ſiége de Paris que très-peu de tems. La fin de l'Epiſcopat d'Audobert paroît trop tôt ſuivie des actions de Chrodobert pour y pouvoir placer entre deux un Evêque qui ſe ſoit ſignalé par tant d'actions importantes. On fixe la mort d'Audobert prédeceſſeur de S. Landry vers l'an 653. L'Auteur de la vie de Ste Bathilde qui vivoit à la fin du VII ſiécle dit qu'auſſi-tôt après la mort de Clovis II arrivée en 655, Chrodobert qui eſt celui qu'on fait ſucceder à S. Landry eut part au gouvernement. C'eſt ce qui prouve que S. Landry n'a pû

Digitized by Google

ſieger que très-peu de temps. De plus il faudroit pour croire que l'établiſſement de l'Hôtel-Dieu fut de S. Landry Evêque de Paris, que ce fait fût atteſté par des titres plus reſpectables que ne l'eſt un Breviaire qui n'a que cent ans ou ſix vingt ans d'ancienneté. Il n'y a point de preuves que cet établiſſement ſoit ſi ancien. Il pourroit cependant être arrivé que le ſucceſſeur de Landry Evêque de Paris ſe repoſant ſur S. Landry Evêque regionaire dont je vais parler, l'ait laiſſé prendre ſoin des commencemens de cet établiſſement, ou de celui de la Communauté de Filles à laquelle on a depuis confié le ſoin des pauvres ; car il me paroît certain qu'il y a eu en ce ſiécle deux Evêques François qui ont porté le nom de Landry. Dans les écrits qui ont été compoſés vers le milieu du dernier ſiécle au ſujet du Privilege de l'Abbaye de Saint-Denis accordé par l'Evêque de Paris, il m'a été facile d'appercevoir que pour combattre l'authenticité de ce Privilege, M. de Valois a imaginé, qu'il n'avoit jamais exiſté de Landry Evêque de Pa-

Digitized by Google

ris, & que s'il y avoit eu en France un Evêque de ce nom, c'étoit à Meaux qu'il avoit siegé & non à Paris. Ceux au contraire qui soûtenoient l'existence d'un Landry Evêque en France au septiéme siécle, disoient qu'il n'y en avoit point eu d'autre de ce nom dans toutes les Gaules sous Clovis II que l'Evêque de Paris, & que jamais on n'avoit connu à Meaux aucun Evêque du nom de Landry, qu'il n'est dans aucun catalogue des Evêques de Meaux, que sous Clovis II la ville de Meaux eut toûjours S. Faron pour Evêque. Les uns & les autres me paroissent avoir été dans deux extrêmités qu'il faut éviter.

On doit à la verité admettre un Landry Evêque de Paris sur la foi du Diplôme original de Clovis le Jeune publié par Dom Mabillon, & non sur celle du Privilege qu'on prétend avoir été accordé par cet Evêque, qui certainement est très-vitieux, si c'est celui qu'on produit & que le même Dom Mabillon n'a pas cru devoir publier. Mais on ne doit pas se contenter d'admettre un Landry Evêque de Paris seulement au septiéme sié-

Digitized by Google

cle. Le nom de Landry n'étoit pas alors rare. Landry Maire du Palais sous Clotaire second eut un petit neveu du même nom. Ce Landry Maire du Palais fut constamment oncle de Ste Vaudrue, épouse d'un Madelgaire Seigneur dans le Cambresis; ce fait est attesté par l'Auteur de la vie de Ste Aldegonde sœur de la même Ste Vaudruë, & cet Auteur étoit contemporain à la Sainte. La même Ste Vaudruë & le même St Madelgaire, dit autrement Mauger, eurent entre autres enfans le nommé Landry dont je viens de parler, qui devint Evêque regionnaire & qui fut honoré comme Saint, aussi-tôt après sa mort. Et c'est ce Saint Landry qui plus vraisemblablement a laissé dans le Diocése de Paris des preuves & des témoignages plus éclatans de sa sainteté, que non pas celui qui souscrivit en qualité d'Evêque de Paris au Diplome de Clovis II. L'Auteur de sa vie l'a fait Evêque de Metz. Baudry de Tournay qui écrivoit en 1100 l'a dit Evêque de Meaux. Ils n'ont pu travailler l'un & l'autre que sur des Memoires où il étoit fait men-

Bol-land. 27. Apr.

Digitized by Google

tion de Meaux & de limites de Diocéſe qui étoient quelquefois appellées *metæ* : c'eſt de là qu'un Evêque regionaire ſoulageant deux Evêques ſur les confins de deux Diocéſes limitrophes, put quelquefois être appellé *Epiſcopus in metis*, d'où ceux qui n'entendoient pas ce langage faiſoient *Epiſcopus metenſis* & trompoient ainſi les Lecteurs (a). Il y a plus d'un exemple de pareille bévuë dans les copiſtes des Actes des Saints ; & c'eſt auſſi par là qu'on a trouvé pour l'Egliſe de Metz, plus d'Evêques qu'il ne lui en falloit : d'un S. Gondulfe ou Gendulfe, par exemple, dans Fortunat en ſa vie de Ste Radegonde, lequel n'étoit qu'un Evêque regionaire au VI ſiécle ſur les limites des Diocéſes de Bourges, Tours & Poitiers, on en a fait un Evêque de Metz qu'on ne ſçait où placer, & les Copiſtes des manuſcrits paroiſſent y avoir été trompés les premiers : de même donc, de S. Landry qui étoit Evêque regionaire, ou Corevêque

(a) *Æquiter S. Gundulfi poſt facti Mettis Epiſcopi progreſſa receptaculo non minore laboratu . nobilitavit ſynergium.* Sæc. 1. Bened. p. 319.

Digitized by Google

sur les limites des Diocéses de Paris & de Meaux, on a voulu (faute d'entendre les anciennes expressions) en faire un Evêque de Metz. Mais il n'est pas moins clair à l'égard de ce S. Landry qu'à l'égard de Gondulfe, qu'il ne peut pas être compté parmi les Evêques de Metz; sa place, s'il pouvoit y en avoir une, seroit à la fin du septiéme siécle. Or Paul Warnefrid qui écrivit seulement cent ans après le Catalogue des Evêques de Metz, ne l'a point connu. Il ne faut donc aucunement penser à regarder S. Landry fils de Ste Vaudruë comme Evêque de Metz, quoique le sçavant Henschenius ait pris ce parti. Il seroit plus convenable d'en faire un Evêque de Meaux sur l'autorité de Baudry de Tournay, s'il y avoit de la place pour l'admettre dans le Catalogue des Evêques de cette Eglise. C'est ce que M. de Valois avoit soupçonné, & en quoi il a été suivi de Sauval. Ces Critiques, & ceux, qui comme eux, vouloient éluder l'existence d'un Landry Evêque de Paris au VII siécle, se sont cru en droit d'admettre un Evêque de Meaux du

Digitized by Google

même nom, sur le simple témoignage de Baudry de Cambray.

Pour moi qui vois que ce Landry n'a jamais été dans les Catalogues de cette Eglise, si ce n'est dans celui de Demochares qui est récent & très-fautif : voyant de plus que le dernier Historien de Meaux l'a rejetté par une Note expresse (a), je ne puis reconnoître non plus ce fils de S. Mauger & de Ste Vaudruë pour Evêque de la ville de Meaux ; mais ce que j'avoüerai, & même que je soûtiendrai par des raisons très-fortes de vraisemblance, est qu'il exerça les fonctions Episcopales dans le Diocése de Meaux, & que c'est ce qui la fait prendre pour un des Evêques de cette Eglise.

Les Evêques regionaires quelquefois qualifiés de Corevêques, c'est-à-dire Evêques de certains cantons, n'étoient pas inserés dans les Diptyques de la Cathédrale, comme les vrais Evêques du lieu. On n'en tenoit point de Catalogues, parce que

[a] La Note de Dom Dupleſſis tend à faire de ce Landry un Evêque du Château de Meltzheim en Alsace au Diocése de Strasbourg. *Hist. de l'Egl. de Meaux T. 1. pag.* 692.

Digitized by Google

dans un temps il y en avoit, & il n'y en avoit pas dans un autre. C'est pourquoi leur memoire tomboit quelquefois dans l'oubli. Ils passoient aussi quelquefois d'une Province dans une autre, ils ne s'attachoient point à aucun Diocése invariablement. Ces especes de Coadjuteurs avoient plus de liberté de quitter leurs fonctions & de se retirer quelquefois dans des Monasteres. On les y regardoit souvent comme s'ils en eussent été Abbés : & de fait leur caractere Episcopal étoit superieur à la dignité Abbatiale. Après ces principes generaux, il est facile d'en faire l'application sur S. Landry prétendu Evêque de Meaux à la fin du VII siécle. Il n'a pu être que comme un espece de Coadjuteur de l'Evêque de Meaux, & c'est à quoi il faut croire qu'il a été employé ; les limites de ce Diocése où il faisoit les fonctions Episcopales, sont celles qui touchent au Diocése de Paris, tout proche l'Abbaye de Lagny : car le Diocése de Paris étoit alors plus borné qu'il ne l'est de ce côté-là ; c'est-à-dire à la droite de la Marne, & le pays

Digitized by Google

Meldois renfermoit même alors Torigny qui est au bout du Pont de Lagny (a) & qui est aujourd'hui du Diocése de Paris : en récompense dequoi le *pagus Parisiacus* s'étendoit plus loin qu'il ne fait aujourd'hui sur le rivage gauche de la Marne, puisque Montery qui n'est éloigné de Meaux que de deux lieuës, y étoit compris. Ce Montery est depuis longtemps du Diocése de Meaux. C'est donc à cause de ce mêlange des Diocéses que les Corevêques résiderent de ces côtez-là, & c'est pour cela que S. Landry, l'un de ces Corevêques put être appellé *Episcopus in meris*, de même qu'on dit de nos jours Evêques *in partibus*, ceux dont le titre est chez les Infidéles. Mais comme il n'y

[a] Une charte de Charles le simple confirmant une autre de Charles le Chauve, met parmi les dons faits à l'Abbaye de Morienval. *Ann. Ben. T. 6. pag* 642 *In pago Meldensi super Maternam flumen in villa concessit eis Taurinica manjos sex.* Une autre de l'an 847 p. 529 de la Diplomatique sur des biens de l'Abbaye de Saint-Denis, les dit situez *in loco qui dicitur Montericus in pago Parisiaco*; & ce qui doit déterminer à ne pas aller chercher ce *Montericus* ailleurs qu'à Montery, proche l'embouchure du Morain dans la Marne, n'est pas simplement la ressemblance du latin avec le nom vulgaire, mais encore le titre de Saint-Maur,

Digitized by Google

avoit pas de Communauté plus voisine de ce côté-là pour la retraite de ce Prélat que le Monastére de Lagny, ce fut apparemment en ce lieu qu'il se retira souvent. On peut présumer aussi que l'Evêque de Paris lui confia le soin des limites de son Diocése; & ce fut ce qui l'y fit connoître davantage. L'Histoire de sa vie rapportée chez les Bollandistes, marque qu'il se distingua par ses aumônes: & c'est précisement ce qui put faire conserver dans l'esprit des peuples le souvenir d'un Landry Evêque très-charitable. M. l'Abbé Chastelain convient assez que l'Abbaye de Lagny a été sujette à loger de ces sortes d'Evêques regionnaires. Un S. Deodat qualifié Evêque mort à Lagny dans des Martyrologes, ne peut-être selon lui, qu'un de ces Corevêques. S. Nom, ou Numme aussi qualifié d'Evêque en quelques Calendriers Parisiens au huit Juillet étoit encore de ces Evêques Regionnaires destinés à veiller sur les Paroisses situées sur les limites des Diocéses de Paris & de Chartres. Les anciers Nécrologes des Cathédrales renferment beaucoup de

Boll. 17. April.

In Martyrol. ad 3. Febr.

Digitized by Google

de noms d'Evêques de cette nature : c'eſt pour cela qu'on ne peut en trouver les Siéges. Je pourrois citer celui d'Auxerre qui fut recrit vers l'an 1000 : Il y eut auſſi un S. Silvin Corevêque aux Païs-Bas vers le Diocéſe de Terouenne & un S. Amolvin; un S. Bonizet Corevêque au Poitou au VI ſiécle, un S. Ribert Corevêque au Pays de Caux, & un S. Ambert Corevêque en Quercy, mort vers l'an 670. Le Martyrologe de S. Laurent de Bourges contient les noms de pluſieurs Saints Corevêques du Berry. Si quelqu'un doutoit que cette fonction de Corevêque n'ait été très-long temps en uſage dans les Diocéſes de Paris & de Meaux, il n'auroit qu'à jetter les yeux ſur les Conciles tenus dans ces deux villes ſous Loüis le Débonnaire & ſous Charles-le-Chauve. Ceux qui ſouhaiteront d'autres exemples que ceux que j'ai allegués cy-deſſus touchant ces Evêques de la campagne, peuvent conſulter les Geſtes des Evêques du Mans, chap. 17 ſur l'Evêque Herlemond qui ſiégea ſous le Roy Pepin. Ils y verront qu'alors en Fran-

Castell. 26. *Octob.*

Castell 15. *&* 20. *Septemb.*

Labb. Bibl. T. 1.

Digitized by Google

ce, pour soulager un Evêque infirme, un Prêtre étoit ordonné Evêque d'une Bourgade du Diocése de ce même Evêque ; qu'on lui attachoit du revenu sur un Monastere où il résidoit ordinairement jusqu'à la mort : que ces Prêtres étoient quelquefois tirez d'un Monastere : & qu'enfin par ces Corevêques on entendoit Evêques d'un Bourg, Evêque d'un canton de la Campagne : ce qui fut cause que quelques-uns les appellerent *Episcopi Villani*, ou *Vicani Episcopi*.

Au reste il n'auroit pas été étonnant que S. Landry Corevêque de Meaux & de Paris eut choisi son domicile dans le Monastere de Lagny, puisque son pere Mauger avoit été en relation avec S. Fursi I. Abbé de ce lieu, & avec tous les Saints d'Hibernie, qui passerent en France au VII siécle. S. Fursy avoit lui-même exercé la fonction de Corevêque en ce canton-là, & l'on étoit déja accoûtumé à voir de ces especes d'Evêques de la Campagne dans le même quartier. Mais l'éloignement des temps fit souvent oublier la distinction qu'il y avoit entre l'Evêque

Digitized by Google

du Diocéſe & ſes Corevêques. Ces derniers étoient Evêques dans le Diocéſe de Paris, ſans l'être du Diocéſe: leur pouvoir étoit limité à certaines fonctions & ſubordonné à l'Evêque Diocéſain.

Les relations qui ont été entre S. Mauger & S. Furſi étant connuës par le moyen des manuſcrits de Flandres, c'eſt ce qui doit ſervir à expliquer pourquoi parmi les Saints dont on a eu des Reliques conſiderables à Lagny, il y en a de S Mauger. Depuis le milieu du dernier ſiécle on a pris en cette Abbaye le parti de croire que ce Saint dont on avoit des Reliques étoit un ancien Prieur du lieu. Dom Mabillon qui a averti ſes lecteurs de ce fait, ne l'aſſure que comme une conjecture, *creditur*. On voit par ce que les Bollandiſtes ont imprimé en 1695 ſur les Saints omis du 2 Juin, que le ſçavant Benedictin n'eût plus lieu de penſer de même, lorſqu'il eût écrit de nouveau à Lagny à la requête du P. Hardouïn Jeſuite; & que ſur S. Mauger on ne ſçavoit plus alors que croire ni que dire. Ainſi on doutoit alors de ſa qua-

Apud Mireum &c.

Sæc. IV Bened. p. 360.

Digitized by Google

lité de Prieur de Lagny ; & l'on ne doit plus hésiter à penser que les Reliques de ce S. Mauger ne soient du mari de Ste Vaudrue, dès-là qu'on le voit dans le Calendrier de Lagny au même jour que cette Sainte. Au reste je n'avance ce dernier fait, que sur le témoignage du Martyrologe de Mr Chastelain au 9 jour d'Avril. Les monumens de l'Abbaye de Lagny eussent pu éclaircir davantage ce point d'Histoire, si ce Monastere n'avoit pas été pillé par les Calvinistes.

Mauger pere de S. Landry Evêque Regionnaire, & ami de S. Furfy avoit été surnommé Vincent dès son vivant. Quelques-uns même ont cru que c'étoit son veritable nom, & que celui de *Madelgarius* avoit été ajoûté pour le distinguer. Quelle que soit l'origine de ce nom, l'Eglise Collegiale de Soignies proche Mons en Hainaut, qui est sous le nom de S. Mauger, n'est point appellée dans le pays autrement que Saint-Vincent, & on y montre une châsse de bois dans laquelle on croit qu'il y a des ossemens de S. Landry, qu'on qualifie d'Evêque sans dire d'où. La réü-

Digitized by Google

mon des noms de S. Landry Evêque dans une même Egliſe, toute ſemblable à celle qui ſe voit dans l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois n'eſt pas une circonſtance à négliger; quelques-uns ſe douteront que l'une pourroit bien avoir ſervi de modéle à l'autre. C'eſt ce qui pourra ſe developper par la ſuite des temps, ſurtout lorſqu'on aura eu des lumieres ſur l'origine de l'Abbaye de Saint-Denis de Paris proche Mons, & de la Collegiale de Saint-Germain de Paris dans Mons même.

Je croi m'être aſſez étendu ci-deſſus pour prouver les relations que S. Landry Corevêque a eu avec le Diocéſe de Paris. Je me trouverois preſque en état maintenant de le propoſer comme celui auquel le Moine Marculfe offrit ſes formules. Ce qui a fait croire en effet au ſçavant Jerôme Bignon que cet ouvrage ne pouvoit avoir été dedié qu'à Landry Evêque de Paris, eſt qu'il penſoit que ce Prélat étoit le ſeul en France qui eut porté ce nom au ſeptiéme ſiécle & long-temps depuis. D'autres à la verité entrevoyoient un Landry

Evêque de Meaux un peu plus tard, ou un Evêque de Metz de même nom ; mais comme les Catalogues des Evêques de ces deux Eglises ne les ont jamais eu, & qu'il n'y a pas même de place pour eux, ils sont revenus à Landry Evêque de Paris.

Pour moi, en reculant de cinquante ans la composition de ces formules, je me rapproche davantage du sentiment de quelques autres sçavans qui ne les croyent pas redigées sous Clovis II, mais plus tard ; & je vais au devant de l'objection qu'on pourroit me proposer, qu'il n'y a pas de Landry Evêque en France vers l'an 700 dans les Tables Ecclesiastiques, en produisant l'Evêque Landry & ne le donnant que comme Evêque regionnaire ou Corevêque. Je pourrois même aller plus loin & je me verrois en état d'avancer que Marculse avoit demeuré à Lagny (a) & en d'autres Monasteres du côté de l'Aus-

(a) L'Abbaye de Lagny fut fondée en 6 Marculse put par conséquent s'y faire Religieux vers l'an 645 à l'âge de 20 ans. Ce qui le supposoit septuagenaire vers l'an 700, ainsi qu'il le dit : *conatus sum injunctum à vobis subire negotium cùm sexe septuaginta aut amplius annos expleam vivendi.*

trasie où il repandit pareillement sa compilation. Si le Pere Labbe a eu des vûës particulieres touchant cet écrivain, & s'il a tâché de l'attribuer en quelque sorte au Berry sa patrie, j'agirai encore avec plus de désintéressement que lui, en ne le donnant en aucune maniere à la Bourgogne, quoique le nom de Marculfe, comme le marque Dom Mabillon, n'y ait pas été inconnu dans le septiéme siécle (a) parmi les Moines.

Voici donc en peu de mots ce que je pense touchant la personne de Marculfe : Je suis persuadé que ce fut un des sçavans Religieux de la fin du VII siécle, & qui put vivre jusques assez avant dans le huitiéme, qui est le temps auquel le Pere le Long le fait fleurir : je pense aussi que ce docte Moine eut le sort de quelques Evêques Regionnaires ou Corevêques de ces temps-là, qui changeoient quelquefois de pays : & qu'ainsi il

Bibl. Hist. p. 585.

(a) Dom Mabillon *Tomo* 1. *Annal. p.* 418. parle d'un Marculfe Cellerier d'un Monastere dans le pays des Sequanois du vivant de St Colomban : mais ce Marculfe a vêcu trop tôt, pour qu'on puisse lui attribuer le recuëil des formules.

avoit fait connoissance non-seulement avec Landry qui exerçoit la fonction de Corevêque sur les limites de Meaux & de Paris, mais encore dans les Diocéses de la Province de Treves avec S. Hidulfe ancien Corevêque du Diocése de Treves, retiré à l'Abbaye de Moyen-Moutier au Diocése de Toul.

Il faut remarquer que l'édition de ses Formules la plus exacte & la plus autorisée qui est celle qu'a donné Mr Baluze, n'est faite que sur deux anciens exemplaires. L'un qui paroît écrit sous le regne de Loüis le Débonnaire & qui vient de la Bibliotheque Colbert : l'autre qui est de l'ancien fond de la Bibliotheque du Roy, & dont l'écriture paroît être de la fin du neuviéme siécle ou des premiéres années du suivant. J'ai examiné avec soin ces deux manuscrits, & je leur ai trouvé d'égales marques d'authenticité. Celui du Roy a visiblement été transcrit sur un autre qui avoit été redigé vers l'an 740. La preuve s'en tire d'un fragment de Chronologie finissant vers cette année-là, lequel n'a pu être placé à la tête de ces for-

Cod. Colb. 1655. Reg. 4240.7. Cod. Reg. 5189.

Digitized by Google

formules que par le copiſte qui vivoit vers l'an 740 ſous Charles Martel. Dans ce volume l'Epitre Dédicatoire des mêmes Formules eſt adreſſée à l'Evêque Landry. Au contraire dans l'exemplaire Colbert, que le genre d'écriture & le morceau de Chronologie qui précede l'Epître Dédicatoire prouvent être du temps de Loüis le Débonnaire, comme j'ai déja dit, cette même Epitre ſemblable en tout à l'autre, eſt adreſſée *Domino ac Reverendiſſimo Papæ Glidulfo.* Pourquoi dans deux manuſcrits du même ſiécle & du même ouvrage, l'un porte-t'il *Domino ac reverendiſſimo Papæ Landerico*, & l'autre *Domino ac reverendiſſimo Papæ Glidulfo*, ſinon par ce que l'Auteur de l'ouvrage l'a effectivement préſenté à tous les deux ? Chacun de ces deux Evêques l'avoit donc prié ou exhorté de faire cette compilation, puiſqu'il dit à tous les deux également *Utinam juſſionem veſtram . . . obtemperare valuiſſem !* & plus bas *feci ea quæ juſſiſtis.* Un Moine tel que l'étoit ſurement Marculfe, étoit plus fréquemment dans la ſituation de ſe produire auprès des Coré-

Digitized by Google

vêques qui logeoient ordinairement dans les Monasteres, que non pas vers un Evêque en titre, qui en ces bas siécles ne voyoient pas souvent les Religieux dans leurs Palais, & consentoient fort volontiers eux-mêmes à ne pas visiter les Monasteres, comme il se prouve par differents privileges d'exemption accordés en ces temps-là. Il est donc beaucoup plus naturel de dire que le Moine Marculse, en qualité de vrai sçavant pour ces siécles-là, aura quelquefois voyagé, & aura contracté connoissance en Austrasie avec St Hidulfe Corevêque retiré à Moyen-Moutier, dont le nom se lisoit tantôt *Hidulfus*, tantôt *Hildulfus* & quelquefois, *Childulfus* ou *Glidulfus* selon les variantes dont l'idiome teutonique étoit susceptible : Delà vient que ce Saint Prélat porté pour l'instruction de la posterité, & à procurer de l'occupation aux enfans, qu'on élevoit dans les Monasteres (a), (qualités qu'avoient alors plus communément les Evêques qui aimoient

(a) *Ad exercenda initia puerorum, ut potui, aperte & simpliciter scripsi : cui libet is exinde aliqua exemplando faciat.*

Digitized by Google

les Religieux) aura conseillé à Marculfe de travailler à la Collection des Formules, de même que Landry Corevêque du quartier de Lagny l'y avoit exhorté. La Chronologie s'accorde aussi très-bien avec ce que je propose, puisque la mort de S. Landry & celle de S. Hidulfe arriverent vers les années 700 ou 710.

L'Epitre Dédicatoire adressée separement aux Saints Evêques Landry & Hidulfe demande en finissant que j'ajoûte quelques reflexions qui ne seront point étrangeres à l'Histoire Litteraire & Diplomatique. Marculfe y dit qu'une de ses vûës dans cet ouvrage est de fournir des pieces qu'on puisse faire copier par les enfans pour leur apprendre à écrire, & pour se servir dans l'occasion des exemplaires qu'ils auront tiré de chaque acte. Selon les termes de la même Dédicace, il faut distinguer dans ces temps-là trois sortes d'actes dans l'intention du Compilateur. Il y en eût qu'il transcrivit tels qu'ils les avoient trouvés, d'autres qu'il composa lui-même, selon le sujet dont il s'agissoit. Dans les uns & dans les au-

Digitized by Google

tres il laissoit en blanc la place des noms propres des personnes & des lieux, qu'on avoit soin de remplir lorsque les Actes se consommoient. Une troisiéme espece d'Actes dont il parle au même endroit, est celle des Actes qu'on ne pouvoit rediger par écrit, avant que les parties eussent conferé ensemble : il ne fut pas dans le cas de donner des modéles de ceux-là, puisque leur matiere dépendoit, comme il dit, des propositions & des réponses que faisoient entre eux les Contractans. Ainsi Marculfe dans sa Collection des Formules n'est donc souvent qu'un pur copiste d'anciens Protocolles : & voilà pourquoi son recuëil renferme tant d'actes latins de different langage plus ou moins pur : il est aussi Auteur en partie, puisqu'il déclare en avoir composé pour les occasions où il n'en trouvoit point de modéle ; & voilà pourquoi l'on voit dans cette Compilation des actes d'un latinité moins mauvaise. Mais son recuëil n'est point au reste l'original, ni comme la pierre de touche sur laquelle il faille éprouver toutes les anciennes Char-

Digitized by Google

tes, ou sur lequel il faille se regler pour décider souverainement de leur sincerité. Il y en peut avoir, & il y en a de très-authentiques qui different en quelque chose des modéles fournis dans ce Recuëil, par la raison que ce même recuëil n'est pas complet, que l'Auteur n'avoit pas tout vû, & n'avoit pas eu des copies de tous les endroits où l'on conservoit des Chartes.

A Paris ce 2. May 1740.

LEGENDA IN DIE S. Landerici, Episcopi Paris. 10 Junii.

Ex Antiphonario manuscripto Paris. XIV sæcul (a).

BEatissimus itaque Landericus cujus hodie solemnitatem læti recolimus, nobilissimæ urbis Parisiacæ Sanctissimus Antistes fuit. Legimus enim in Catalogo qui de successione & numero Parisien-

Ex Breviario Parisiensi in fol. typis edito an. 1492.

BEatissimus igitur Landericus cujus hodie solemnitatem læti colimus, nobilissimæ urbis Parisiacæ antistes fuit. Legimus enim quod S. Dionisius tradente beato Clemente semina

(a) *Ce manuscrit m'appartient.*

Digitized by Google

divini verbi susci-
piens primus Eccle-
sias construxit. Offi-
cia servientium Cle-
ricorum instituens
Pontificii gradum
primò adeptus.

sium Pontificum scriptus est, quod beatus Dionysius tradente beato Clemente semina divini verbi susciperens, quo amplius errorem fervere cognovit, Parisius Domino ducente pervenit Ecclesias inibi primus construxit, officia Clericorum servientium instituit, primusque Pontificii gradum adeptus est.

Nonus autem à
beato Dionysio fuit
beatus Marcellus. A
beato Marcello no-
nus, beatus Germa-
nus. A beato Ger-
mano nonus beatus
Landericus.

Nonus à beato Dionysio beatus fuit Marcellus. A beato Marcello nonus beatus Germanus.

A beato Germano nonus fuit beatus Landericus. A beato videlicet Dionysio vicesimus septimus.

Sedit autem in
Parisiorum Cathe-
dra regnante illus-
trissimo Francorum
Rege Clodoveo, ma-
gni Dagoberti, &
Nantildis Reginæ fi-
lio.

Sedit autem in Parisiorum Cathedra regnante illustrissimo Rege Francorum Clodoveo magni Dagoberti & Nantildis Reginæ filio, qui miro dilectionis fervore Ecclesiam beati Dionysii multis ac ma-

Digitized by Google

gnis ditaverunt donariis ſicut uſque hodiè teſtantur eorum privilegia.

Quibus autem progenitoribus floruerit iſte Sanctus enarrare, nihil refert ad gloriam ſanctitatis.

Quibus autem progenitoribus ortus ſit iſte Sanctus nihil enarrare refert ad gloriam ſanctitatis : voluit enim generoſior eſſe mente quàm corpore, & virtutem poſuit genus ſuum. Fuit enim tantæ caritatis igne ſuccenſus ut in operibus pietatis & eleemoſynarum largitionibus plerumque ſanctus fervor excederet, illam etiam tranſiliens regulam quæ dicit : Omni poſcenti te tribue : Non enim expectabat poſcentem, ſed præveniebat egentem. Unde verè de ipſo dicitur : Diſperſit dedit pauperibus cum Paulo omnibus omnia factus. Unde & meritò omnipotens Deus Sanctum ſuum miraculis glo-

Digitized by Google

rioſum oſtendere dignatus eſt. Vidimus, & cognovimus.

Quidam de Goneſſia nomine Radulphus Gratardus ſubitò percuſſus eſt inflatione capitis ita globoſâ & rubeâ, ut ab omnibus putaretur leproſus. Feſtinanter igitur confugit ad præſentiam S. Landerici. Primùm itaque factâ confeſſione devotiſſimâ, & pœnitentiâ uberi ſuſceptâ, ad ſudarium ſancti humiliter acceſſit. Et ardenter celerans oblatione facta de voto cum ſpe bona receſſit. Vix domum redierat cùm facies ejus ita detumuit, ut nullam videretur habere læſionem. Sit ille benedictus per quem tam liberè liberatus eſt ægrotus.

Quidam enim de Goneſſia Radulphus nomine, tanta inflatione capitis percuſſus ut ab omnibus leproſus putaretur, feſtinanter ad ſancti viri præſentiam confugit, confeſſioneque pœnitentiali peractâ ad ſudarium ſancti Landerici humiliter acceſſit. Vix domum redierat, ut nullam videretur habere læſionem.

Quidam armiger de villa quæ dicitur

Quidam armiger de Villa-Juſta Odo nomine, ita paralyſi

Digitized by Google

tactus est, ut nec pedes suum exhiberent officium. Hac igitur invalitudine oppressus diu in domo Roberti Pantarii decubuit lecto affixūs. Vocatus est ab amicis condicto pretio medicus qui curam ejus suscepit. Quo nihil proficiente, quadam die infirmus se tam graviter consternatum respiciens, in fletum erumpens cum lacrymoso ejulatu beatum cœpit invocare Landericum. O beate Landerice, ô beate Landerice miseriam meam respice. Cœperunt plures qui aderant permoti intrinsecus flere, beatum Landericum invocare. Nec mora: cùm jam lamentatio illa quiesceret, erexit se paralyticus, & manibus nitens & pedibus in stratu suo resedit. Mirabantur plures qui aderant, & cum illo beatum vi-

Justa, Odo nomine, ita paralysi tactus est, ut nec manus nec pedes suum exhiberent officium. Quo per medicos nihil proficiente, cum lacrymoso ejulatu beatum cœpit invocare Landericum, ita loquens: O beate Landerice, ô beate Landerice, miseriam meam respice. Nec mora; cum jam lamentatio illa quievisset, erexit se paralyticus, & manibus nitens & pedibus in stratu resedit. Et confestim surgens sine ope alterius ad ostium domus festinavit.

Digitized by Google

rum invocabant. Mira loquor : surrexit paralyticus, & sine ope alterius ad ostium domus festinavit, ut videret Ecclesiam in qua Sanctus quiescit Landericus. Ibi verò toto corpore prostratus cum lacrymosis questibus clamabat. O beate Landerice, non me patiaris ulteriùs ad præsentiam tuam humanâ ope defexi. Si igitur me dignaris respicere ut tuæ assistam præsentiæ, da mihi in nomine Domini virtutem, ut valeam ambulare. Nec mora : surrexit, & stans absque alterius regimine, sancto corpori se præsentem fecit. Factâ ibi oratione devotissimâ sudario ter signatus, & tactus, paululò post sanitatem recepit integram. Sit Deus benedictus per sæcula, qui per beatum Landericum tanta miseris præstabat beneficia.

Digitized by Google

¶ Hic definit codex MS. XIV sæculi : sed » Breviarium anni 1492, relato hocce mi» raculo stylo breviore, pergit ad alia mi» racula.

Vir quidam Stephanus nomine, morbo squinantiæ & gutturis inflatione adeò laborabat, ut omnes qui aderant, de vita ejus desperarent. Ulcus enim datum in arteriis, vitalem spiritum discurrere non sinebat, & intercluso meatu illum penè suffocabat ; Cum igitur tantâ ægritudinis molestiâ oppressus, beato Landerico se præsentare desideraret, nec posset, multis precibus à Decano & ceteris Clericis Ecclesiæ S. Germani obtinuit, ut Sudarium Sancti ad ipsum deferretur. Sacerdotes itaque religiosè ornati, luminaribus accensis, navigio Secanam transmeantes, ad ægrotum cœlestem deferunt medicinam : æger quippe apud Sanctum Germanum de Prætis decubabat. Humiliavit se ægrotus in præsentia ; & consternato corpore, devotionem quam voce non poterat, nutu exhibebat. Sacerdotes igitur nomen Domini super ægrotum invocantes, & locum doloris sudario devotissimè contingentes sanctissimum orabant Landericum, ut virtute & pietate solitâ ægroto subveniret. Nec mora, cùm intra guttur ulcus crepuit, & putredo collecta, tanquam manus aliqua premeret tota per os erupit. Laxatis itaque ope divinâ arteriis, vocem & valetudinem ægrotus recepit.

Quidam puer filius Radulfi Bugri de Castro-forti venit Yziacum, ut videret soro-

Digitized by Google

rem ibi manentem. Factumque est in nocte in stratu suo puer sanus & incolumis collectus est, mane facto ita capite tumefactus apparuit, ut globus informis videretur, ita quod nec oculi nec os suum habebant officium. Tumor enim narium eminentiam totamque oculorum concavitatem superaverat. Mirabantur itaque parentes de eventu subito, & Dominum invocabant pro adjutorio. Delatus est igitur puer à parentibus in præsentiam sancti Landerici, ut ejus intercessione cœlestem acciperet curationem. At ubi parentes & noti pueri fecerunt obnoxium, & munera devotè obtulerunt, ministri quoque Ecclesiæ sacri corporis sudario tumorem signaverunt & tetigerunt, statim facies pueri ad statum naturæ resedit.

EX SANCTILOGIO GUIDONIS
Abbatis S. Dionysii Paris. T. 1. fol. 215.
De Sto Landerico. Cod. Victor. 119.

Après ces mots de la Legende, non expectabat poscentem sed prævenieba egentem, *onlit*. Unde pulcrè de ipso licet falsò dixerunt quàm plurimi, quòd tempore famis acerbissimæ nimio caritatis ardore pium ductus in excessum Archiepiscopatus Parisiensis insigne pallium Ecclesiæ Senonensi vendiderit, ut sic de mammona etiam minus licite inveniret quod Christi pauperibus erogaret. Quorum error etsi ex hoc veritati contraire probatur, quia Parisiensis Ec-

Digitized by Google

cleſia nunquam Archiepiſcopi titulo inſignita extitit, quodque Senonenſis Eccleſia etiam abipſis fidei cunabulis Metropolitanæ ſedis dignitatem obtinuit, in hoc tamen ab aliquibus commendatur quod de Sancti viri opinione laudabili, ac etiam pietate uberi deſcendiſſe videtur.

EX ALIO LEGENDARIO ECCLESIÆ 6. Victoris Pariſienſis ſignato 931 ſcripto, ut videtur circa annum 1450.

In Legenda de S. Landerico fol. 13.

UNde verò de ipſo dicitur, Diſperſit dedit pauperibus, inde etiam de ipſo pulcrè mentiuntur quam plurimi, quod nimio caritatis ardore pium ductus in exceſſum tempore famis acerbiſſimæ Pallium Pariſienſis Archiepiſcopatus inſigne Senonenſi vendiderit Eccleſiæ, ut de mammona iniquitatis etiam minus licitè inveniret quòd pauperibus erogaret; horum quidem plurimùm commendatur error, ſed veritatem eos neſcire veritas probat. Reclamant enim Senonenſis Eccleſiæ autentica privilegia, urbis antiquiſſimæ dignitas, hiſtoriarum autoritas. Ipſa quidem civitas ſuæ celſitudinis prærogativâ ſecunda ſedes Galliæ dicta eſt, & ab ipſis fidei cunabulis ex quo in ea nomen Chriſti receptum eſt, Metropolitanæ celſitudinis titulum obtinuit; occurrit quoque ratio de loco ſumpta familiari; ſederunt etenim in Pariſienſi Cathedra ante beatum Landericum viginti ſex Epiſ- *Cod. 931. Fol. 13.*

Digitized by Google

copi, quorum nomina in privilegiis ipsorum leguntur, nullusque eorum titulo Archiepiscopi functus est. Illud autem creditur certissimum quod in exhibitionibus eleemosinarum nomen non erubuit profusi, id solum cogitans, &c. *Le reste ne consiste qu'en lieux communs.*

Après l'éloge du même saint, on lit ce qui suit.

Factum est in diebus Paschalibus stabat minister hujus Ecclesiæ in choro cum fratribus suis ad psallendum horam Tertiam, & Sacer ordo disponebatur ad celebrationem missæ, quæ dicitur *Misericordiâ Domini plena est terra*: & ecce turba magna virorum ac mulierum cum tumultu & planctu lacrymabili irrupit Ecclesiam, & clamabant: *Deus adjuva nos, Deus adjuva nos*: Quædam verò muliercula miserabilis iterare non cessabat: *Redde mihi filium meum beate Landerice*; mater quippe minus provida dederat infantulo panis portiunculam ad vitæ solatium, sed ille pessimus convertit in exitium qui primum hominem necavit per cibum: stetit enim fragmentum in gutture puerili, atque adeo obtrusit viam vitalis spiritus, ut inveniretur in eo, neque vox, neque sensus. Jacebat puer inter ulnas infelicis mulierculæ sine motu, & clausis oculis cum ceteris sensibus ab omnibus mortuus credebatur. Audiens autem prædictus Minister inchoationem Missæ, *Misericordia Domini plena est terra*, spem bonam & Officio & tempore assumens apprehendit pue-

Digitized by Google

rum, & currens, habensque cor jactatum in Domino, posuit puerum super altare beati Landerici dicens: *Da gloriam Deo & nomini tuo.* Clamabant similiter multi circumpositi, & expectabant invocantes misericordiam Domini. Vir autem qui dictus est posuit aquam sanctificatam ligno sanctæ crucis in os pueri, & contrectans leniter locum ægritudinis & sanctificans signo sanctæ crucis dicebat: *O Crux admirabilis, evacuatio vulneris, restitutio sanitatis.* Inter hæc puer exiguum dedit singultum, & cœpit modicum respirare. Surrexit autem vir ille, & inclinavit se humiliter ante præcipuum altare, tacensque piâ vociferabat præsumptione: *Noli tardare beate Germane, ad honorem Ecclesiæ tuæ.* Rediens ergo celeriter tanquam de cœlesti visitatione, securus tangens locum doloris in signo sanctæ crucis feliciter ruminabat, *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*: Nec mora: Puer oculos aperuit, & cœpit infantium more balbutire, & matrem flebiliter requirebat. Itaque patri redditus est puer incolumis, & Ecclesia fidelium in Domino exultavit. Sic operatus est ille cujus anni non deficiunt, & semper idem ipse est, per manum Helisæi, quando restituit filium unicum viduæ Sunamiti. Ibi minister salutis fuit Propheta Helisæus; hic autem beatus Confessor Landericus.

Digitized by Google

LA VIE ET LES MIRACLES de S. Landry. Copie de ce qui étoit écrit autrefois sur parchemin en un Tableau de bois dans le Chœur de S. Germain l'Auxerrois, proche la clôture du côté de l'Autel.

Ex Codice Regio 9480.

AU tans Clovis fils du Roy Dagobert,
Fut Saint-Landry Evêque de Paris:
Dieu fit pour lui maint miracle en appert
Sur les malades qui s'en alloient gueris.

En ce temps-là n'euſt plus grand aumoſnier,
Que fut Monſieur Sainct Landry:
Il donnoit tout juſques au dernier denier,
Et n'eſtoit point ſon bien pour ce ámoindry.

A Gonneſſe eut un nommé Gratart
Que l'on diſoit être entaché de lepre;
Mais du Suaire Sainct Landry en tel part
Se fit ſeigner * qu'il fut querir à Veſpres.

* *Ceigner ou ceindre*

* *liſez Villeneuve pour la rime.*

Un homme d'armes eut à Villeneuve *
Qui ne s'aidoit de piez ny de mains;
Le Sainct requis, qui ſes membres ravive,
Et fut guari du ſoir au lendemain.

A Saint-Germain eut un jeune homme
Lequel eſtoit enflé d'eſquinancie;

Mais

Digitized by Google

Mais quand il eut touché sa gorge en somme
Audit Suaire, n'eut plus maladie.

Le fils Raoul Burgy de Tamnifort * Chastelfort.
Sain & joyeux s'alla au soir coucher;
Mais quand se leva eust visage & nez tort;
Mais le Suaire le guarit pour toucher.

Semblablement le valet du Doyen
Nommé Remy eust son visage enflé:
Saint Landry prie, lequel par son moyen
Le rend tout sain naitié & desenflé.

A Montreul y avoit un jeune homme
Qu'on reputoit & jugeoit-on pour ladre:
Mais ledit Saint si le guarit en somme
Qu'il n'eust de cliquettes ny de madre.

L'Eveſque de Paris nommé Maurice
Eust un neveu, qu'on appelloit Jean
Auquel ledit Suaire fut propice
Pour luy oster d'esquinancie l'anhanc.

Le Chevalier de la ville hua
Dedans le pied se bouta une espine
La jambe s'enfle fort, soudain se voüa
A Saint Landry, & le mal se decline.

Pres Chastelet du costé du grand Pont
Le feu se bouta, qu'on ne sçavoit esteindre:
Les gens querir le saint Suaire vont
De S. Landry, qui tost le fit esteindre.

Digitized by Google

Aveline femme Henry de Meulent
Si fut longtemps d'hydropisie malade :
Son cœur ne fut de se voüer pas lent
A S. Landry qui la rend saine & sauve.

De verges fut l'un des clercs de ceans
Par S. Landry terriblement battu :
La cause fut, car il estoit leans
A dez & cartes plusieurs fois esbattus.

A un enfant sa mere avoit donné
Un peu de pain qui la gorge estoupa :
La pauvre femme à son desir tourné
Vers S. Landry, qui sain lui delivra.

FRAGMENT D'UN MANUSCRIT du neuviéme ou dixiéme siécle, dans lequel sont nommées plusieurs Eglises de Paris, avec quelques parties de leur territoire.

LE Fragment qui suit n'a de rapport avec ceux qui précedent, qu'en ce que l'Eglise dite simplement de S. Germain, celle par consequent où est le culte principal de S. Landry y est souvent nommée. Je le donne ici pour confirmer l'antiquité de cette Eglise. C'est une description topographique des places que

Digitized by Google

l'Abbaye de Saint-Pierre des Foſſez, dite depuis de Saint-Maur poſſedoit à Paris dans le quartier de la Ville & peut être auſſi dans la Cité. Comme tout ce qui regarde l'hiſtoire de la Capitale du Royaume peut avoir ſon utilité, j'ai cru devoir le placer ici. Je l'ai tiré d'un manuſcrit du IX ſiécle qui a été écrit ou conſervé autrefois dans l'Abbaye de Saint-Maur des Foſſez. C'eſt une Bible très-prétieuſe cottée 3562 parmi les manuſcrits du Roy. Mr Baluze s'étoit contenté de publier parmi les pieces du ſecond Tome de ſes Capitulaires ce qui ſe lit à la fin de la même Bible touchant les anciens biens de ce Monaſtere qui étoient ſitués dans la Campagne, & il y avoit donné ce titre qui n'y eſt pas : *Polypticus Monaſterii Foſſatenſis* ; il m'a paru que le feüillet qui eſt à la tête du même manuſcrit, & qui eſt de la même écriture, c'eſt-à-dire du caractere du X ſiécle au plus tard, & qui eſt peut-être copié ſur un original plus ancien, n'étoit gueres moins curieux pour ceux qui ſont bien aiſes de connoître l'antiquité du temporel

Digitized by Google

des Eglises de Paris, aussi-bien que l'antiquité de ces mêmes Eglises, d'autant que c'est un sujet où Mrs de Launoy & de Valois ont laissé encore bien des choses à desirer. Celles de S. Julien, de S. Georges, de S. Christophe, S. Martin, S. Eloy & Saint-Merry sont remarquables dans cette description, outre celle de S. Germain (l'Auxerrois) dont les biens confinoient, comme on verra, avec ceux de Notre Dame, de l'Abbaye de S. Denis, ceux de l'Eglise de S. Gervais, ceux de Saint-Pierre des Fossez & ceux d'une autre Eglise de Saint-Pierre, designée sous ce nom, *Terra S. Petri de alia potestate.* Je ne croi pas qu'on trouve beaucoup de plus anciens monumens qui fassent mention de l'Eglise de Saint-Merry, non plus que de celle de Saint Georges (dite depuis Saint-Magloire) qui est située dans la ruë Saint-Denis. Il faut au reste que cette Notice ou Etat du produit des aires ou places appartenantes à Saint-Pierre des Fossez dans Paris, soit d'un temps bien reculé, puisque le Monastere ne retiroit de tout ce territoire, quoiqu'assez spa-

Digitized by Google

tieux, que trente-six sols & onze deniers par chaque année, avec certaines petites redevances qu'on appelloit Eulogies.

NOTITIA DE AREIS S. PETRI Fossatensis Monasterii quæ sunt in Parisius civitate.

Ex cod. Reg. 3562.

PRima area quam tenet Langaudus, habet in longum pedes XL & in transverso pedes XXV, de uno latere terra S. Gervasii, ab alio lateri uno fronte terra S. Juliani. Habet exitum in via publica, debet denarios IIII cum eulogias.

Area quam tenet Eburnus habet in longum pedes XC & in transverso pedes L; habet in circuitum terra S. Gervasii & exitum in via publica, debet denar. XX cum eul.

Area quam tenet Adalfredus habet in longum pedes LXXVIII, de uno latere in uno fronte terra S. Gervasii, ab alio latere terra Engelberto; de uno fronte terra S. Petri (a) & S. Maria. Habet exitum in via publica, debet denar. IV cum eul.

Area quam tenet Vineboldus habet in longum pedes LXXVI, de uno fronte pedes XV, ab alio fronte pedes X; de uno latere & uno fronte terra S. Petri. Habet exitum in via publica: debet denar. IIII cum eul.

Area quam tenet Stemarus habet in lon-

(a) C'est-à-dire de S. Pierre même des Fossez, & ainsi des autres articles, à moins qu'il n'y ait un autre explication.

Digitized by Google

gum pedes XLVI : de uno fronte pedes XIII ab alio fronte pedes XI in circuitu terra S. Petri. Habet exitum in via publica : debet denar. III cum eulog.

Area quam tenet Warninga habet in longum, pedes LVI & palma. De uno fronte pedes XIII, ab alio fronte similiter, de uno latere in uno fronte via publica : debet den. IIII cum eul.

Area quam tenet Aia habet in longum pedes CL de uno fronte pedes XVI, & ab alio fronte pedes XXXV, de uno latere terra S. Eligii, & de alio latere terra S. Petri, de uno fronte habet exitum in Marcado, (a) & de alio fronte habet exitum in via publica. Debet den. X cum . . .

Dans le manuscrit *Eulogiis* est sous entendu presqu'a tous les articles.

Area quam tenet Odoinus habet in longum pedes CL; de uno fronte pedes XI & ab alio fronte pedes XIIII, de uno latere terra S. Petri, de alio latere terra S. Eligii; habet exitum de uno fronte in Marcado, de alio fronte in via publica : debet denar. XVIIII cum. . .

Area quam tenet Tedulfus habet in longum pedes XXXVI ; de uno fronte pedes XXX, de alio fronte similiter, de uno latus & uno fronte via publica, & ab alio latere & uno fronte terra S. Petri debet den. XII cum . . .

Area quam tenet Bertarius habet in longum pedes LII ; de uno fronte pedes XXXIIII, de alio fronte similiter, de uno lat. terra S. Gervasii & de alio terra S. Petri ;

(a) Seroit-ce qu'on a depuis appellé les Halles de Champeaux ou plûtôt le Marché Palus de la Cité ?

Digitized by Google

habet exitum in via publica: debet den. VIII cum...

Area quam tenet Girboldus (a) habet in longum pedes XXVI, in transverso pedes XVIII, de uno fronte via publica, & in circuitu terra S. Petri: debet den. IV cum eul.

Area quam tenet Tedulfus habet in longum pedes XXV, & in transverso pedes X, & de uno latere terra Gildevoldi, & ab alio latus, & uno fronte terra S. Petri, alio fronte: habet exitum in via publica: debet den. IIII cum...

Item area quam tenet Tedulfus habet in longum, pedes XCV & in transverso pedes LX, de uno fronte terra Cundevoldi & de uno latere terra Sti Georgii, ab alio latere & uno fronte via publica: debet den. IIII cum...

Area quam tenet Frothardus habet in longum pedes L & in transversum pedes X, de uno latere terra S. Gervasii, de alio latere terra S. Dyonisii, de uno fronte terra Sti Germane*, de alio fronte via publica: debet den. X cum... * *Sic.*

Area quam tenet Castelanus habet in longum pedes LV, & in transversum pedes XVI, de uno lat. terra S. Germani, de alio lat. similiter, de uno fronte terra S. Petri, habet exitum in via publica, debet den. XII cum...

(a) Peut-être Girbold Comte d'Auxerre qui défendit Paris en 886 contre les Normands, selon Abbon, chez lequel il est dit *corpore parvus, robore multus.* Duchêne Tom. 2. pag. 517.

Area quam tenet Otelbertus habet in longum pedes LV & in transversum pedes XIIII, habet in circuitu terra S. Petri, habet exitum in via publica, debet solidos II cum . . .

Area quam tenet Huncbertus habet in longum pedes LV in transversum pedes XVII de alio fronte pedes XIII, de uno latere in uno fronte terra S. Dionisii, habet exitum in via publica, debet den. VI cum . . .

Area quam deberet Dominicus habet in longum pedes LII de uno fronte pedes XVII, de alio fronte pedes XIIII, de uno latere terra Sancti Germane, de alio latere terra S. Dionisii, de uno fronte terra S. Petri, de alio fronte via publica : debet solidos II cum . . .

Area quam tenet Petrus habet in longum pedes XXII & in transverso pedes XII, de uno latere & uno fronte terra Sta Maria, de alio latere terra Veirone, de alio fronte via publica : debet den. X cum . . .

Area quam tenet Aistulfus habet in longum pedes L XXIII, de uno fronte pedes XLV, de alio fronte pedes XLVII, de alio latere & uno fronte terra Sti Germani, de alio latere terra S. Petri, de alio fronte via publica, debet den. XII cum . . .

Area quam tenet Geroardus habet in longum pedes LII, de uno fronte pedes XXIV, de alio fronte pedes XXV, de uno latere & de uno fronte terra Sti Germane, & de alio latere terra S. Petri, habet exitum in via publica, debet den. XII cum . . .

Area

Digitized by Google

Area quam tenet Tetaldus habet in longum pedes XLII & in transversum pedes XVII de uno latere & uno fronte via publica, de uno fronte terra Sti Christophori, de alio latere terra Sti Petri de alia potestate (a), debet sol. II cum...

Area indominicata habet in longum pedes LII, de uno fronte pedes XX, de alio fronte pedes XVII, de uno latere terra S. Germani, de uno fronte terra Sta Maria, de uno latere & uno fronte via publica.

Area quam tenet Authadus habet in longum pedes CCX, de uno fronte pedes LX, de alio fronte similiter, de uno fronte via publica, habet in circuitum terra Sti Germane, debet sol. VIII denar. II cum...

Area quam tenet Deodatus habet in longum pedes XXXI de uno fronte pedes XVII, de alio fronte pedes VI, de uno latere terra Sti Germani, de alio latere Sti Petri de alia potestate, de uno fronte terra S. Mederici, de alio latus *... via publica: debet den. VI cum...

Area quam tenet Dertrudis habet in longum pedes CC, de uno fronte pedes XLII de alio fronte pedes XXVIIII, de uno latere terra Sti Mederici, de uno latere & uno

* *Il y a ainsi dans le manuscrit, & le mot est en blanc*

(a) Ici *de alia potestate* paroît signifier que ce n'est pas *S. Petri Fossatensis*, mais apparemment S. Pierre, dit autrement Ste Genevieve. Le mot de *potestas* est fort usité dans le détail des biens de l'Eglise de Reims; & on y appelle ces terres *les Potées*.

Digitized by Google

fronte terra Sti Germani, de alio fronte via publica, debet sol. II cum . . .

Area quam tenet Autulfus habet in longum pedes CLXV & de uno fronte pedes LX, de alio fronte pedes XXXI de uno latere terra Sti Germani, de alio latere terra Sti Elegio, de ambabus frontibus via publica, debet sol. II cum . . .

Area quam tenet Hildramnus habet in longum pedes CLXI, de uno fronte pedes XX, de alio fronte pedes XV, de uno latere terra Sti Germani, de alio latere terra Stæ Genovephæ, de uno fronte terra S. Georgii, de alia fronte via publica, debet den. VIII cum . . .

Item area quam tenet Tetaldus habet in longum pedes CC in uno fronte pedes XXX, de alio fronte pedes XX, de uno latere terra Sti Martini, de alio latere terra Sti Germani, in uno fronte terra Sti Georgii : in alio fronte via publica, debet den. IV cum . . .

Area quam tenet Othelmus habet in longum pedes CLXXXV, de uno fronte pedes LIII, de alio fronte pedes LVIII, de uno latere terra Sti Martini, de alio latere terra S. Mederici, de uno fronte terra S. Germani, de alio fronte via publica, debet solid. I cum . . .

Item area quam tenet Tetaldus habet in longum pedes CLXXXV, de uno fronte pedes XXV, de alio fronte similiter ; de uno latere terra Sti Germani, de alio latere terra Sti Mederici ; de uno fronte terra S. Martini, debet den. IIII cum . . .

Digitized by Google

Area quam tenet Bertiſmus habet in longum pedes, CXXXV, de uno fronte pedes XV, alio fronte pedes XX, de ambobus lateribus terra S. Martini, de uno fronte terra S. Germani, de alio fronte via publica, debet den. IIII cum . . .

Area quam tenet Authadus habet in longum pedes CC, de uno fronte pedes LX, de alio fronte pedes LXXXV, de ambobus lateribus terra S. Martini, de uno fronte terra S. Germani, & de uno fronte via publica, debet den. XX cum . . .

Sunt in ſumma ſolidi XXXVI & den. XI.

Digitized by Google

DECOUVERTE D'UN ANCIEN Château de nos Rois de la premiere race sur la montagne proche Paris, où est aujourd'hui Belle-Ville.

JE ne pensois gueres à écrire sur l'une des montagnes voisines de Paris aussi peu connuë que l'est celle qui est nommée dans les titres *Mons Savegiæ*, *Mons Saveiæ*, si je ne m'étois apperçu que Dom Jacques Martin dans son II Tome de la Religion des Gaulois, après avoir jugé sainement au sujet d'une ancienne monnoie du temps de nos Rois de la premiere race, & déclaré qu'il y faut lire *Save*, & non pas *Gave*, a cru que par ce mot il faut entendre Seve ou Sevre, village éloigné de Paris de deux lieües; & que *Save* a été marqué sur cette monnoye par le Monetaire Murolus en place de *Savaræ*. Je suis fort d'avis avec lui qu'il ne faut pas penser que cette monnoye ait été battuë à *Gavera* ville de Flandres sur l'Escaud, appellée maintenant Gaure, ni à *Gavea* autrement *Gave-*

page 58.

Digitized by Google

da, qui eſt un Bourg du Diocéſe de Digne en Provence qu'on appelle la Jaive. Mais puiſque nous avons un lieu tout proche Paris appellé anciennement *Save*, je ne vois plus qu'il ſoit neceſſaire d'aller chercher ſi loin de cette ville le lieu de la fabrique de cette piece, ni de ſuppoſer une alteration dans le nom. Je ne croy pas que le lieu que je vais indiquer meritât moins d'être le ſiege d'un Palais ou d'une Maiſon de plaiſance de nos Rois, que le village de Sevre. J'en trouve au contraire la ſituation beaucoup plus belle.

La ſituation du Mont Savey proche Paris a toûjours été regardée comme ſi agréable, que le nom primitif eſt preſque aboli, & qu'on a cru devoir lui ſubſtituer celui de Belleville. C'eſt donc à Belleville qu'il doit y avoir eu une maiſon Royale, s'il étoit autrefois neceſſaire qu'un lieu fut honoré de cette prérogative, pour qu'il y eut une fabrique de monnoie & un Monetaire.

En dépoüillant tous les titres, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits qui me ſont tombés entre les mains, par

Digitized by Google

rapport à la description du Diocése de Paris à laquelle je travaille, j'ay vû souvent le nom de *Saveiæ* comme étant celui d'un lieu voisin de Paris : tout ce que j'ai pu d'abord entrevoir, est que c'étoit une montagne, parce que quelques titres mettent *in monte Savias*, & que c'étoit un vignoble, parce qu'il est dit dans d'autres endroits, qu'il y avoit des vignes, & des pressoirs. Le premier Diplome Royal que j'ai rencontré où ce lieu soit nommé, a été celui du Roy Robert en faveur du Monastere de Saint Magloire, dans lequel, parmi les biens que ce Prince donne à cette maison, est enoncé : *Clausus vineæ juxta Saveïas quem dedit Divæ memoriæ Hugo avus noster.* Dom Martenne a publié ce titre dans son premier volume du Trésor des anecdotes, beaucoup plus exactement que n'avoit fait avant lui le P. Dubois dans son Histoire de l'Eglise de Paris. Ce dernier lisant mal le texte de la donation, a mis *clausus vineæ juxta saucias situs, quem dedit bonæ memoriæ Hugo filius Roberti Regis.* La se-

Tom. 1. *P.* 549. & 550.

Digitized by Google

conde faute de cette édition qui suppose que le Roy Hugues Capet fut fils d'un Robert aussi Roy, n'est pas ce qu'il me convient de relever ici; mais je me borne à la premiere, par laquelle le P. Dubois paroît avoir cru que la donation portoit *sauciae* comme un simple nom substantif; ce qui a fait que les derniers Editeurs du Glossaire de la Basse latinité ont rapporté ce mot à son rang parmi les noms de cette espece, & comme signifiant *salicetum*, ce qu'on appelle en plusieurs pays *un sauci*. Il me paroît que c'est le P. Dubois qui les a induit en erreur, & je me fonde non-seulement sur l'édition de Dom Martene qui est plus exacte, mais encore sur d'autres témoignages qui certifieront qu'il faut lire par tout *Saveiæ*, en même temps qu'ils prouveront que ce lieu n'est autre que la montagne de Belleville.

En réünissant mes passages d'Auteurs sur ce *Saveiæ*, j'ai trouvé d'abord celui-ci du Necrologe de l'Eglise de Paris écrit sous S. Loüis, & conservé à la Bibliotheque du Roy. *Cod.* 3883.

Digitized by Google

Il y a au 20 Septembre : *Obiit Christianissimus* (a) *Rex Ludovicus, qui dedit nobis ad fabricam Ecclesiæ CC libras Parisiensis monetæ..... Dedit etiam nobis pro ejus anima Barbedaurus Decanus noster, Clericus illius, quatuor arpenta vinearum, tres & dimidium apud Savies, juxta pressorium S. Martini de Campis, & dimidium apud Laïacum.* Amené par ce texte jusqu'aux biens du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, j'ai consulté les Bulles des Papes imprimées chez Marrier. J'ai remarqué dans celle de Calixte II, parmi les biens de ce Monastere, ce qui suit : *In monte Savias & monte Martyrum torcularia & vineas*; & plus bas encore, *In monte Savias torcularia & vineas.* J'ai encore découvert dans une Bulle d'Eugene III de l'an 1147, en faveur du Monastere de Montmartre, ce petit mot : *In monte Savies vineam Burgardi.* Dans le Nécrologe de l'Abbaye de Saint-Victor à *Tertio idus Decembris* cette annonce : *Item Aniversarium Joannis dicti* ad pueros

Hist. S. Martini, pag. 151.

Hist. Paris. Tom. 3.

(a) Ce terme de *Chrystianissimus* étoit usité même avant ce temps-là.

Digitized by Google

& Johannæ filiæ ejuſdem, qui dedit nobis duas partes ſeptem quarteriorum vineæ apud Savias in cenſiva noſtra. Et enfin dans un Cartulaire du Prieuré de S. Eloy de Paris récrit l'an 1391, j'ai remarqué entre les droits de cette maiſon un article ainſi conçû: *Apud Sauveyas, Montem Martyrium, Villetam S. Lazari, decimam annonæ & vini.*

Tous ces dépoüillemens de titres réünis enſemble prouvent évidemment qu'il faut chercher les *Saveïæ*, non-ſeulement dans un vignoble, & ſur une montagne, ainſi que ſont ſitués les meilleurs vignobles, mais que c'eſt ſur une montagne voiſine de Montmartre, & dans les environs de la Villete.

Je ſoupçonnois très-fort que ce devoit être la célebre montagne de Belleville, mais je n'oſois l'aſſurer, parce qu'après avoir attentivement regardé le nouveau plan des environs de Paris, dreſſé par M. l'Abbé de la Grive, auſſi-bien que la Carte des mêmes environs de Paris de M. Thomas Auvray Geographe, leſquels ont eu intention de n'omettre aucun

Digitized by Google

lieu considerable, pas même une ferme qui auroit un nom particulier, je n'y trouvois point de nom approchant du latin *Saveiæ*. Enfin comme il ne faut point se lasser lorsqu'on avance dans une découverte de quelque utilité, ou digne de la curiosité des Antiquaires, & qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire, je me suis adressé à Dom Perrenot Bibliothéquaire de Saint-Martin-des-Champs très-communicatif, à qui j'ai fait part des traces que j'avois suivies pour m'arrêter à Belleville ou aux environs, & y placer un *Saveiæ*, ancien Château de nos Rois; & lui ayant demandé ce qu'ils avoient coûtume d'entendre par *In monte Savias* de leurs Bulles où ils ont eu des vignes & un pressoir, il m'a dit que j'avois bien rencontré, & que le Monastere possede de temps immemorial une ferme à Belleville qu'on appelle la Ferme de Savie, & qu'elle est dans le lot du Prieur Commendataire. J'ai voulu voir la Ferme par moi-même; elle est au milieu du vignoble de Belleville, à l'entrée du village. Il en dépend des vignes, des moulins, &c. C'est directement

Digitized by Google

au deſſus de la Courtille. Les Payſans l'appellent plus ſouvent tout ſimplement *la Ferme* : mais cependant elle eſt auſſi connuë parmi eux ſous le nom de *Ferme de Savies*. Ainſi voilà l'ancien nom de toute la montagne conſervé dans une de ſes parties; qui eſt ce que je cherchois pour aſſurer que Belleville eſt le *Save* où l'on a battu monnoye ſous nos premiers Rois, & où ils ont eu une maiſon de plaiſance, qui étoit une circonſtance inconnuë à tous nos Hiſtoriens. Ce lieu au reſte ne pouvoit pas manquer d'être choiſi pour cet uſage, étant dans une des plus agréables ſituations de tous les environs de la Capitale. L'élevation de cette montagne qui domine ſur tout Paris, auquel elle touche, a dû être un grand attrait pour nos Rois : Car alors ils ſe plaiſoient pour le moins autant ſur les montagnes que dans les plaines, & il ne faut pas s'y tromper, comme ont fait juſqu'ici quelques-uns. On attribuë par exemple à Clichy-la-Garenne tout ce qui eſt dit dans les anciens Hiſtoriens ſur *Clippiacum* ; il eſt vrai que la ſituation en eſt belle, mais celle

Digitized by Google

de Clichy en l'Aunoy l'eſt encore davantage, étant ſur une montagne qui joüit d'une vûë charmante. J'eſpere prouver dans ma Notice que ce fut dans le Palais de ce dernier Clichy que Dagobert reçût l'Ambaſſade d'une des Provinces de France & non pas à Clichy la Garenne. Sa ſituation eſt comme celle de Savies entre les vignes & les bois. Le don qu'avoit fait Hugues Capet d'un clos de vigne de Savies à l'Abbaye de S. Magloire, démontre qu'au commencement de la troiſiéme race, nos Rois ne s'étoient pas encore dépoüillé de cet ancien Domaine. Mais il eſt vraiſemblable que ce fut peu à peu qu'ils en enrichirent quantité d'Egliſes, qui font aujourd'hui nombre dans les dix-ſept Seigneurs que l'on compte à Belleville.

L'Abbaye de Saint-Pierre des Foſſez, dite aujourd'hui de Saint-Maur, ne fut pas des dernieres partagées, puiſqu'il eſt fait mention dans ſon Poüillé du neuviéme ſiécle que M. Baluze a rendu public, du bien qu'elle y avoit dès-lors, qui conſiſtoit en ſept maiſons habitées par dou-

Capitular. t. 2. ad calcem.

Digitized by Google

ze Payſans, dont chacun payoit pour redevance au Monaſtere, deux muids de vin, une brebis avec ſon agneau, & trois poullets avec des œufs. Ce Poüillé eſt redigé à peu près dans le même ſtyle que celui d'Irminon Abbé de Saint-Germain-des-Prez ſous la fin du regne de Charlemagne: ainſi il pourroit bien être du même tems. La copie ſur laquelle M. Baluze la donné, eſt à la fin du volume 3562 de l'ancien fond de la Bibliotheque du Roy, qui eſt une Bible du IX ſiécle, laquelle a appartenu à l'Abbaye de Saint-Maur des Foſſez. Le caractere de ce Poüillé ne paroît guéres poſterieur à la Bible. Voici ce qu'il contient touchant Savies ou Belleville: *Habet* (Monaſterium S. Petri Foſſat.) *in Savegias manſos VII, ubi manent homines X. Solvit unusquiſque omni anno vervecem cum agno; de vino modios II, pullos III cum ovis. Arat ad hivernaticum perticas IV.* Il paroît qu'il y avoit alors peu de terres à grain dans le domaine de Saint-Pierre des Foſſez, puiſque chaque payſan n'avoit que quatre perches à enſemencer de bled méteil.

Digitized by Google

Si la véritable étymologie de Montmartre eſt encore incertaine, & s'il y a encore lieu de douter que ce nom vienne veritablement de *Mons Martyrum*, plûtôt que de *Mons Mercurii*, ou *Mons Mercoris* (a), il ne faut pas ſe flatter de rien dire de plus aſſuré touchant celle du Mont-Savies. Cependant je croi pouvoir remarquer ici que ce nom de *Savegiæ*, & *Saveiæ*, a pu être donné à cette montagne du côté qu'elle regardoit Paris, par ce qu'elle auroit été durant plurant pluſieurs ſiécles couverte de ſimple gazon avant qu'on y plantât de la vigne : *Savv* ou *Saf* peutêtre une de ces racines Celtiques qui ont été conſervées en quelques unes de nos Provinces du côté du Nord. Dans le Soiſſonnois, par exemple, & dans le pays Remois, &c. une terre reduite en ſimple gazon, où on laiſſe paître les moutons, & qu'on appelleroit à Paris une terre en friche, s'appelle de temps immemorial, *un heritage en Savard*, *une piece de Sa-*

(a) Il n'y a qu'une très-legere difference dans la prononciation entre *Mont Maircre & Mont Maitre*, dont a fait Mont Martre.

Digitized by Google

vard. Voyez le Gloſſaire de Ducange au mot *Savarda.*

Au reſte ſi j'ai détaché cet écrit de l'ouvrage que je prépare ſur le Diocéſe de Paris, quoiqu'il paroiſſe devoir ſe rapporter naturellement à l'article de Belleville, c'eſt parce que j'ai appris que ce village n'eſt pas une Paroiſſe, & que S. Jean de Belleville n'eſt qu'une Succurſale de la Paroiſſe de Saint-Merry de Paris, malgré le trajet aſſez long qu'il y a de l'un à l'autre. On ne trouve ni dans Dubreüil ni dans Sauval rien qui marque d'où peut venir cette dépendance. Mais ne viendroit-elle point du nommé *Odo Falconarius* fondateur de l'Egliſe de S. Merry? & ne pourroit il pas ſe faire que ce Fauconier du Roy auroit donné à ce Chapitre la place où l'on a depuis bâti l'Egliſe & où s'eſt formé le village? Je n'ai rien trouvé dans toutes mes recherches qui puiſſe avoir rapport à cela, que ce morceau de la deſcription de la Banlieüe de Paris, telle quelle étoit au XVI ſiécle. Après Pentin on y lit: Le Pré Saint-Gervais, Poitronville, dit Belleville. Les Hoſ-

Dubreüil rapporte la découverte de ſon tombeau.

Digitized by Google

tes Saint-Merry, l'Hôtel de Savy, dit l'Hôtel Saint-Martin; ce qui se retrouvée même de nos jours dans l'Almanace Royal à l'article de la Banlieüe de Paris. Il faut espérer que dans le Chapitre de Saint-Merry, il se trouvera quelqu'un qui éclaircira ce point d'Histoire.

En attendant, M. l'Abbé de la Grive me permettra de l'exhorter ici à faire graver sur la premiere planche des environs de Paris, à l'endroit qui approche de l'entrée de Belleville à main droite de ceux qui montent, & où le chemin est un peu tortueux, directement au dessous des six dernieres lettres du mot BELLEVILLE, au dessus de deux moulins, de faire graver, dis-je, en cet endroit de sa nouvelle planche le nom de *Ferme de Savies* ou *Hôtel de Savies*, puisque Savies est l'ancien nom de toute la montagne, suivant que je viens de le prouver, & qu'il est assez memorable pour n'être pas mis en oubli. Si on ne regarde pas comme inutile de marquer dans les Dictionnaires, que le village de Boulogne s'appelloit autrefois *Menuz*,

Digitized by Google

Chaſteau Royal proche Paris, cxiij *nuz*, & le bois de Boulogne, *la Forêt de Rouvroy*, il doit en être de même de la remarque que je viens de faire ſur la montagne de Belleville, qui peut intereſſer au moins l'Hiſtoire des Monnoies de la premiere race de nos Rois.

DECOUVERTE DE DEUX anciens Châteaux de nos Rois de la premiere race, dont l'un étoit dans le Diocéſe de Soiſſons, l'autre dans celui de Beauvais : avec quelques circonſtances qu'on doit attribuer à celui de Maſlai proche Sens, au lieu du Château incertain de Morlay en Barrois.

QUoique le Diocéſe de Soiſſons me ſoit un peu connu par l'uſage où je me ſuis mis de ne jamais aller en cette ville ſans y voir quelque choſe de nouveau dans le voiſinage, je ne puis me vanter d'être informé de toutes les antiquités qui y ſont & qui concernent la Monarchie Françoiſe : mais dans le peu dont je ſuis informé, je n'ai pas cru devoir tenir

Digitized by Google

plus long-temps cachée la découverte que j'ai faite du plus ancien Château que nos Rois Chrétiens ayent eu en France après ceux de Soissons & de Reims. Ce Château, ou Maison du Fisc, comme on voudra la nommer, doit l'emporter par l'antiquité sur toutes celles qui sont nommées dans Gregoire de Tours, sur le Château de Chelle, sur celui de Nogent proche Paris, & sur celui de Ruëil au pays de Roüen, qui sont nommés dans l'Histoire des descendans de Clovis, parce qu'il a servi de retraite à Clovis même, avant qu'il fut venu demeurer à Paris, & dans le temps que le Soissonnois étoit le lieu de sa résidence ordinaire.

Rodolium un de *Vallis Rodolii* Vaudreüil.

Je n'ai point fait mention de ce Château dans la Dissertation que j'ai écrit en 1737, touchant le lieu où Clovis demeuroit ordinairement dans les premieres années qu'il regna dans les Gaules, par ce que je n'avois pas encore lû l'endroit des Bollandistes qui m'en a donné connoissance. C'est une vie de S. Arnoul, parent du même Roy Clovis, du côté d'une de ses nieces qu'il avoit épousé. Je ne faisois

Digitized by Google

pas beaucoup de cas de cette vie, ne la trouvant imprimée que dans le *Bibliotheca Floriacensis* du Celestin Dubois. Mais depuis que j'ai vû que le P. Cuper Jesuite d'Anvers l'avoit accompagné de quelques Notes, en l'inserant dans la grande Collection des *Acta Sanctorum*, j'ai commencé à en avoir une idée plus avantageuse.

Part. II. p. 344.

Ad diem XVIII. Julii.

C'est donc dans cette vie qui paroît ancienne, qu'on lit de Clovis, qu'étant resté victorieux des Allemans du côté du Rhin, il retourna dans le pays Soissonnois selon sa coûtume, & que le lieu où il vint se reposer s'appelloit *Juviniacum*. Le passage est ainsi conçû : *In qua voce & fide super hostes irruit, & magna cæde eos vastans subjugavit, & sicut solitus erat victor ad Juviniacum in pago Suessionico remeavit. Quo baptizato eum omni Francorum collegio, &c.* Le Celestin s'étoit contenté de mettre en marge de son édition pour toute note, ces deux mots : *Juviniacum Palatium*. Le Pere Cuper voulant instruire davantage, a fait une Note plus étenduë, & a marqué que ce *Juviniacum* est Joyne en Tardenois

Digitized by Google

au midi de Braine. C'eſt ainſi que lorſqu'on eſt éloigné des lieux, & qu'on n'en a pas une Carte bien complette ni bien exacte, on ſe contente d'une reſſemblance du nom pour fixer la poſition d'un lieu qu'on trouve dans un ancien Hiſtorien latin. Il eſt bien vrai qu'il y a à deux lieuës ou environ de Braine, du côté du midi un village que la Carte du Diocéſe de Soiſſons écrit Jouennes, que le Dictionnaire univerſel de la France appelle Jouagnes, & que le nouveau Poüillé manuſcrit, ortographie Joignes : Mais ce village n'a jamais été mémorable, non plus que ſon hameau nommé Virly. Ils ne ſont ni l'un ni l'autre ſur une ancienne route. Outre cela il n'y a pas beaucoup d'analogie entre Jouagnes & *Juviniacum* : ce Jouagnes ne peut gueres venir que de *Jovinianum* ou de *Joviniana*.

Il eſt donc certain que les Bollandiſtes euſſent mieux rencontré s'ils euſſent jetté la vûë au nord de la ville de Soiſſons, au lieu de chercher du côté du levant d'hiver pour y placer le *Juviniacum* ; ils y euſſent trouvé à deux petites lieües le village de

Digitized by Google

Juvigny qui ne peut point être dit autrement en latin que *Juviniacum*, & qui n'a jamais eu d'autre nom en cette langue. Ce village eſt ſur le penchant d'une montagne garnie de vignes, au bas de laquelle eſt un étang. Il pouvoit y avoir du temps de Clovis plus de bois dans les environs qu'il n'y en a aujourd'hui. Lorſqu'on eſt dans le village on apperçoit une plaine à perte de vûë de terres à froment & autres grains. A l'Occident de ce village eſt la chauſſée Romaine qui prend au-deſſus de l'endroit où l'on paſſe le bac proche Pomiers au ſortir de Soiſſons; cette chauſſée conduit à Condrain, ancien Château des Romains nommé en latin *Contragium*, duquel j'ai parlé ailleurs. Cette chauſſée eſt un ouvrage des Romains (quoiqu'elle ne ſoit pas ſi large que celle qui prend au nord de Vic ſur Aine & qui conduit vers Noyon.) Cela eſt ſi certain, que l'on y voyoit autrefois deux colomnes milliaires qu'on a retiré de là comme inutiles, & qui ſont maintenant dans le village. L'une eſt dans le Cimetiere de la Paroiſſe, en entrant à gauche proche

Recüeil de diverſes écrits chez Barois. 1738. t. 1. *pag.* 329.

Digitized by Google

un orme. On apperçoit qu'elle contenoit quatorze ou quinze lignes : mais ces lignes ſont ſi effacées par l'injure du temps, qu'on y lit plus que ce qui ſuit :

R . . . RI . . . IMV

P . . . . VIAS

M . . ABSARIIS
M. VII
AB AVG.

L'autre colomne milliaire eſt hors le Cimetiere ſur une petite place publique. Elle eſt un peu moins gâtée que la premiere ; cependant voici tout ce que j'ai pu y appercevoir.

M P. CA TI
SEVERO PIO PERTI
AVG. ARABICO . . . B.
PARTHICO MA . . . .
III. P. I MAVRELIO

. . . . . CO
. . . . . PROCO
. ICO . . LE.

Digitized by Google

On voit aussi sur cette derniere colomne une incision qui marque qu'on avoit voulu la mettre en œuvre pour l'employer en quelque bâtiment.

Toutes informes & effacées que sont ces inscriptions, il y reste assez d'écriture pour prouver le temps qu'elles ont été faites, & qu'elles étoient placées au dehors du village sur la route de Condrain. A l'égard du temps il est décidé par le nom de l'Empereur Septime Severe qui vivoit sur la fin du second siécle de J. C. Quant à la distance où elles étoient placées, la premiere marque que c'étoit au septiéme milliaire depuis Soissons ; ce qui convient aux deux lieües que l'on compte de Soissons à Juvigny. Il est étonnant que Bergier qui rapporte tant d'inscriptions dans son Histoire des grands chemins de l'Empire, ait oublié ces fragments qui étoient, pour ainsi dire, à sa porte. Il paroît que l'histoire perd davantage à la premiere inscription qu'à la seconde, & qu'elle contenoit quelque circonstance singuliere. Au moins le terme *Absariis* le laisse-t'il à penser : car ce mot ne peut

Digitized by Google

être que le datif ou l'ablatif d'*Absarius*, qui dans l'ancien langage signifioit un homme qui défriche des terres pour les cultiver. *Absus* & *Absum* étoient ce que nous appellons terre en friche.

Gloss. med & inf. Latin.

Après toutes ces marques d'antiquité du lieu de Juvigny, outre sa ressemblance parfaite avec le nom latin *Juviniacum*, je ne vois pas quelle raison on pourroit avoir pour chercher à placer ailleurs le Château du pays Soissonnois où Clovis se retiroit lorsqu'il ne vouloit pas résider à Soissons même. Il paroît que le Château ou maison de plaisance qui étoit en ce lieu avoit appartenu à quelque Romain appellé Jovin, peut être à Flavies Jovinus, Chef des troupes de Cavalerie au IV siécle, dont on voit le tombeau à Saint-Nicaise de Reims. J'ai déja soûtenu il y a quelques années que c'étoit aux environs de la chaussée qui passoit proche Juvigny & de celle qui lui est parallele & qui commence à Vic sur Aine, que Clovis devoit avoir vaincu le Capitaine Romain Ægidius. Ainsi le souvenir de cette contrée dut lui être agréable

Dissertation de 1736 sur le Soissonnois.

Digitized by Google

ble ; & ce fut parce qu'il y trouva un Château, une maiſon commode, qui de Jovinus pouvoit avoir paſſé à Ægidius, qu'il en fit ſon ſéjour ordinaire.

Outre que Juvigny eſt un lieu où l'on a les commodités de la vie dont j'ai parlé cy-deſſus, on m'a auſſi aſſuré depuis que j'y ai paſſé, qu'il y a au même lieu une fontaine minerale ; c'eſt ce qui rendoit le ſéjour plus commode aux perſonnes qui avoient beſoin de ce remede. Gautier de Juvigny Chevalier, & Radulfe Curé du même lieu, ſont nommés dans le Cartulaire de S. Crepin en Chaie à l'an 1168. *Cod. MS. B. Mariæ Paris.*

Ce qui ma conduit à découvrir dans le Diocéſe de Beauvais une maiſon du Fiſc, ou une de ces maiſons de plaiſance de nos Rois, qui étoient appellées *Vicus publicus*, eſt l'article ſoixante dix-neuviéme du quatriéme livre *de Re Diplomatica*, qui a pour titre *Marlacum, ſeu Morlacum & Marliacum.* Dom Michel Germain y rapporte des preuves ſuffiſantes qu'il y a eu vers la fin du ſeptiéme ſiécle dans la France un de ces lieux appellé *Morlacas* : mais il ne me

Digitized by Google

paroît pas avoir bien prouvé que ce lieu étoit situé dans le Diocése de Toul ; je pense qu'il a confondu deux lieux differens, & que d'un seul lieu il en faut faire deux, en se servant de tous les titres qu'il produit. Le nombre des Palais ne sera pas plus augmenté par ce que je dirai, puisqu'en plaçant *Morlacas* au Diocése de Beauvais, je rapporterai & réünirai tout ce qu'il dit de *Morlacum* à celui de Mâlay proche Sens, dont j'ai déja parlé autrefois.

Recüeil de div. Ecrits t. 1. p. 49.

J'ai ici deux écrivains à combattre ; car le sentiment de Dom Germain a paru si bien appuyé au Pere Benoît Capucin, Auteur de l'Histoire de Toul, qu'il l'a adopté, se trompant néanmoins sur le nom de l'Auteur & l'attribuant à Dom Mabillon, quoiqu'il ne soit pas de lui. » Le R. » P. Mabillon, dit-il, remarque qu'il » y a eu dans le Barrois un Palais ou » maison de Princes. Sçavoir, Morlai *Morlacum*. Clotaire III y a fait » quelque séjour, comme il paroît » par la date d'un titre de Notre-Dame de Birague : *Datum Morlacas vico publico, quod fecit Martius men-*

Hist. de Toul. p. 93.

Digitized by Google

» *ſis dies decom, anno XVI regni Do-*
» *mini noſtri Clothecharii Regis.* On
» trouve auſſi deux Chartes de Theo-
» doric III, continuë le P. Benoît,
» données à Morlai.

Il me paroît que Dom Germain qui a été ſuivi par l'Hiſtorien de Toul auroit pu faire attention à la ſituation où il place le lieu dans lequel les Diplomes cy-deſſus enoncés furent donnés, & voir ſi cette ſituation convient avec le territoire que poſſedoient les Rois qui y ſont nommés. La Charte qui renferme le nom de *Morlacas vico publico* eſt expediée la ſeiziéme année du Roy Clotaire III, c'eſt-à-dire l'an 671. Il faudroit pour que par ce *Morlacas* on dut entendre Morlai du pays Barrois, on pût prouver que ce lieu étoit alors ſous la domination de Clotaire : c'eſt ce qu'on ne feroit qu'en démontrant, ou que ce Morlai n'étoit pas en Auſtraſie, ou, ſuppoſé qu'il en fut, que Clotaire poſſedoit alors l'Auſtraſie de même qu'il regnoit ſur la Neuſtraſie & ſur la Bourgogne. Or on ne peut s'empêcher d'avoüer que ce Morlai étoit en Auſtraſie. Il eſt placé, dit le Pere Germain

Digitized by Google

ſur les confins des Diocéſes de Toul & de Chaalons ſur la riviere de Sault, entre Dammarie & Montier ſur Sault. Le nom, ajoûte-t'il, en eſt reſté à une forêt qu'on appelle la forêt de Morlai. On ſe verroit donc reduit à dire que Clotaire III joüiſſoit en 671, c'eſt-à-dire l'année de ſa mort, du Royaume d'Auſtraſie. Or c'eſt ce qui n'eſt point conforme à l'Hiſtoire, puiſque les ſçavans concluent des termes de l'écrivain de la vie de Ste Bathilde qui lui étoit contemporain, que ce fut dès l'an 660 que les Auſtraſiens reconnurent pour leur Roy ſon fils Childeric (a). Ainſi Clotaire III ne regnoit plus dans l'Auſtraſie. Si *Morlacum* ou *Morlaca* fut un Palais du pays Barrois au Diocéſe de Toul, ce ne fut point lui qui vint y faire ſa réſidence ordinaire, puiſque c'étoit hors de ſes Etats. Auſſi m'a-t'il paru fort extraordinaire (depuis que je me ſuis appliqué à examiner les Chartes de la Diplomatique par rap-

[a] Nuper & Auſtraſii pacifico ordine, ordinante Domna Bathilde per conſilium quidem Seniorum, recepe-
runt Childericum filium ejus Regem Auſtri: Burgundiones vero & Franci facti ſunt unaiti.

Digitized by Google

port à mon deſſein ſur le Diocéſe de Paris) que s'agiſſant de la fondation d'un Monaſtere de ce même Diocéſe, l'Evêque de Paris, & la fondatrice qui pouvoit être fort âgée, & faire ſa réſidence dans la même Ville ou aux environs, ſe tranſportaſſent à ſoixante lieües de leur demeure pour rendre authentique un acte qu'ils auroient pu terminer & revêtir de toutes ſes ſolemnités, à Paris même ou dans le voiſinage où les Rois de Neuſtrie avoient un ſi grand nombre de Châteaux.

Il étoit queſtion d'un Monaſtere de Filles qu'une Dame Noble appellée Clotilde, fonda à Brieres proche Châtres ſur la riviere d'Orge, & où elle vouloit établir Mommole ſa niece pour premiere Abbeſſe. Le Pere Benoît n'étoit gueres au fait de cette Topographie, lorſque du mot *Brogaria* il a fait Birague. L'acte fut dreſſé, & ayant été porté au lieu dit *Morlaca*, la fondatrice y mit ſon ſeing: Agilbert Evêque de Paris, y ſouſcrivit enſuite, puis quelques Seigneurs, parmi leſquels fut un Abbé Chrodegaire. Ces Seigneurs étoient tous de la Cour de Neuſtrie ou de

Digitized by Google

France, ſelon la remarque de Dom Mabillon, qui dit qu'on les connoiſſoit encore par d'autres monumens. Ne paroît-il pas tout naturel que cette Cour fût dans ſon propre territoire ? Pourquoi donc placer en Auſtraſie, & bien loin ſur la route d'Allemagne une date du lieu ainſi conçûë : *Datum Morlaca vico pupl.... anno XVI regn. Domini noſtri Chlothacharice glorioſiſſimi Regis* ? Il ſuffit de jetter la vûë ſur le voiſinage de Chantilly pour y trouver ce que Dom Michel Germain a été placer en Lorraine. On ne peut guetes aller de Luſarches à Chantilly, qu'on ne paſſe ſur une langue de terre qui eſt du Diocéſe de Beauvais. Or ſur ce territoire eſt une Paroiſſe appellée la Morlaie : Elle eſt ſur le bord de la forêt de Senlis ou de Chantilly, la petite riviere d'Aiſe y paſſe & rend le lieu fort agréable. Ce n'eſt qu'a ſept lieuës de Paris. Quelques maſures y conſervent encore le nom de Vieux Château de Beau-lariz : N'en voilà-t'il pas autant qu'il faut poûr ſe fixer quant au Château *Morlaca* où étoit le Roy Clotaire III l'an 671 au

Digitized by Google

mois de Mars ? La terre de la Morlaie étoit autrefois certainement une terre du Domaine. On lit dans le premier volume de l'Ampliſſime Col- *col.* 1202
le de Dom Martenne, que ce fut en 1226 que le Roy donna au Comte de Boulogne la Seigneurie de la Morlaie voiſine de Coye. J'eſpere que quiconque aura vû les villages dont je parle ici, ne s'éloignera pas de mon ſentiment. Coye eſt à une lieuë de la Morlaie, & le vieux Château de *Beau-laris* (c'eſt-à-dire Belle habitation) eſt ſitué entre les deux villages, ou environ à peu près.

Mais ne peut-on point conſerver au bois ou Château de Morlai en Lorraine, la gloire d'avoir quelquefois poſſedé le Roy Thierry III, qui commença à regner en 673 ? Cela ne paroît pas non plus devoir ſe faire par les raiſons ſuivantes. En la même année 673. Dagobert fils de Sigebert à qui auroit dû appartenir le Royaume d'Auſtraſie que ſes couſins germains Clotaire III & Childeric II avoient tenu l'un après l'autre, étant revenu des Iſles Britanniques, fut reretabli ſur le Thrône de ſon Pere.

Digitized by Google

Ainſi Thierry III ne ſucceda à Childeric II que dans les Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne. Pendant l'eſpace de temps que Childeric avoit joüi de l'Auſtraſie, les limites de ce Royaume avoient pû varier ſelon les évenemens. Ce fut ce qui cauſa quelques guerres entre les deux couſins germains Thierry & Dagobert. Il y en eut une dans le pays Langrois au voiſinage de Chaumont qui fut ſi violente, que tout fut mis à feu & à ſang, maiſons, Egliſes, héritages, & même les corps des Saints furent brulés en cette occaſion. Cette guerre ſe paſſa vers l'an 677, environ trois ans après le retabliſſement de Dagobert. On ne ſçait pas lequel des deux fut victorieux, ou qui alors augmenta ſes Etats. Mais il eſt certain que les Diocéſes de Langres & de Chaalons ſur Marne ne furent jamais compris en entier dans la Neuſtrie, & que les poſſeſſeurs de la Couronne qu'on appelloit alors de Neuſtrie & Bourgogne, n'en eurent jamais que quelques portions. Ces deux Diocéſes ſervirent donc de barriere, pour ainſi dire, au Diocéſe de Toul. Or

Vita S. Salaberga, Abb. ab autore coævo.

Digitized by Google

comme le Barrois dans lequel ſe trouve le bois de Morlai, eſt renfermé dans ce Diocéſe ; je ne puis m'imaginer que Thierry, dont le partage de Neuſtrie ne s'étendoit tout au plus que juſqu'aux environs de la riviere de Marne & de celle d'Aube, ait pû dire dans les Diplomes *noſtro Palatio Marlaco*, ſi par le Palais qu'il a voulu indiquer, il faut entendre un Château qui auroit porté le nom de Morlai dans le Diocéſe de Toul. L'un de ces Diplômes nous apprend que ce Prince aſſembla dans ce Palais les Evêques de ſes Etats, tant de Neuſtrie, que de Bourgogne, pour y faire des Reglemens Eccleſiaſtiques, & pour y confirmer une paix qui venoit d'être concluë (a), qu'il y eut de ces Evêques qui y furent jugés canoniquement pour lui avoir été infidéles, que même celui d'Embrun nommé Chramlin fut dépoſé pour être entré dans l'Epiſcopat ſans ſon ſentiment, & avoir été ſacré clan-

[a] *Dum & Epiſcopos de regna noſtra tam de Niuſter quam & de Burgundia pro ſtatu Eccleſiæ vel confirmatione pacis ad noſtro Palatio Marlaco villa juſſemus advenire.* Diplomat. pag. 462.

Digitized by Google

deſtinement. Les Evêques qui furent aſſemblés à ce Concile étoient de la Province de Lyon, de celles de Vienne, de Sens, de Beſançon; c'eſt ce qu'on voit par le nom de leurs Métropolitains qui ſont marqués dans le Diplôme de Thierry. Il y en a un autre nommé *Chadunus* que l'on croit avoir été pendant quelque temps Métropolitain de Roüen ou envoyé de la part de ce Métropolitain. Cette Aſſemblée compoſée des Evêques, *tam de Niuſter quam & de Burgundia*, paroît avoir dû être convoquée dans le même lieu, ou quarente ans auparavant où avoit fait tenir celle des Seigneurs de Neuſtrie & de Bourgogne, qui reconnut pour Roy Clovis II le fils de Dagobert I. Ce n'eſt pas ſeulement l'Auteur des Geſtes de Dagobert qui a fait mention de cette cérémonie, comme l'a cru Dom Michel Germain; Fredegaire écrivain plus ſûr eſt celui chez lequel il l'a puiſé. En voici le texte: *Poſt Dagoberti diſceſſum filius ſuus Choldoveus ſub tenera ætate regnum patris adſcivit: Omneſque Leudes de Neuſter & de Burgundia eum Maſſolaco villa ſubli-*

De Re Diplom. p. 299.

Fredeg. ad an. 638.

mant in regnum. Comme donc j'ai prouvé il y a quelques années aſſez clairement que le *Maſſolacum villa* où furent tenus ces Etats du Royaume de Neuſtrie & de Bourgogne étoit proche la ville de Sens, & que c'étoit Maſlay, il me paroît que la raiſon qui avoit fait choiſir ce Palais pour réünir les Seigneurs des deux Provinces en 638, dut encore avoir lieu en 678 pour faire renouveller le ſerment de fidélité par les Prélats des deux mêmes Provinces. Le Château de Maſlay étoit ſur les limites de la Neuſtrie & de la Bourgogne. Ce fut par conſequent un des lieux qui convint le mieux pour les deux ſortes d'Aſſemblées, où il ne fut jamais queſtion d'admettre aucuns Auſtraſiens. En 678 les Auſtraſiens avoient Dagobert pour Roy, comme en 638 ils avoient Sigebert ſon pere : chaque Royaume tenoit ſes Aſſemblées particulieres. Dagobert II s'il voulut faire confirmer en 673 la paix qu'il venoit d'arrêter avec Thierry ſon couſin, dut en faire tenir une dans ſes Etats avec les mêmes formalités qui ſont marquées dans celle que Thierry

Recüeil de divécrits 1638 t. 1. p. 50.

Digitized by Google

convoqua à Maſlay. En attendant qu'on en retrouve les Actes, il me paroît qu'on doit préſumer que les Prélats de Neuſtrie & de Bourgogne, s'aſſemblerent dans un lieu limitrophe, tel qu'étoit alors Maſlay près de la Ville de Sens, dans un lieu dis-je, qui étoit des appartenances de leur Prince, & non pas dans le Barrois, bien au-delà de la Marne, territoire qui étoit pour eux un Royaume étranger, faiſant partie de l'Auſtraſie.

Quoiqu'on prononce Mâlay, j'ai affecté d'écrire ici Maſlay, pour mieux conduire le lecteur à la preuve à laquelle je veux venir contre ceux qui m'oppoſeroient qu'il eſt impoſſible que de *Morlacum* on ait fait Maſlay dans le langage vulgaire. Comme on a des exemples que dès le ſeptiéme ſiécle on abregeoit certains noms, écrivant quelquefois *Clotarius* pour *Clotacharius*, & que par les anciens titres latins il paroît qu'on a dit auſſi autrefois *Maſlacum*, *Maſliacum*, *Maſleum* pour exprimer Maſlay, il eſt très-vraiſſemblable que certains Chanceliers ou Re-

Digitized by Google

ferendaires ont pû écrire dès la fin du VII ſiécle *Maſlaco*, *Maſolaco*. Or il eſt certain par l'inſpection des Chartes répréſentées dans la Diplomatique, particulierement à la page 381, qui eſt l'endroit où ſont celles du temps dont il s'agit, il eſt certain, dis-je, que très-ſouvent la lettre *r* & la lettre *ſ* ſont formées de la même maniere : Ainſi quant aux noms propres, il n'y a ſouvent que la connoiſſance des perſonnes ou des lieux qui puiſſe conduire à deviner comment il faut lire dans ces anciens titres. Dom Michel Germain ayant donc avoüé que la ſituation de *Maſolacum* lui étoit inconnuë, & Dom Mabillon n'en ayant pas été plus informé que lui, ne peut-il pas ſe faire qu'ils ayent lû *Marlaco* où l'écrivain a eu intention de mettre *Maſlaco* ? Je porte trop de reſpect au R. P. Mabillon pour dire qu'il ſe ſoit trompé dans une ſeule lettre de Chartes qu'il a fait graver : Mais comme le nom du Palais en queſtion ſe trouve deux fois dans le Diplome dont on conſerve l'original à Saint-Denis, & qu'il n'a été gravé qu'une ſeule fois, par-

Digitized by Google

ce que Dom Mabillon n'en avoit fait graver que quelques lignes, je ne puis m'empêcher de ſouhaiter qu'on puiſſe voir un jour, ſi *Maſlaco* n'eſt pas mieux figuré au commencement de la Chartre, qu'il ne l'eſt à la fin de la même piece. Quoiqu'il en puiſſe arriver, il ſera toûjours vrai de dire que Dom M. Germain n'a pas été aſſez bien fondé pour donner *Marlacum* & *Morlacas*, comme un ſeul & même lieu, ſur-tout en tirant la preuve de cette identité dans des titres d'un ſeul & même ſiécle. Les lettres *a* & *o* ſont fort differentes dans ces titres, & ne ſe reſſemblent pas comme font les lettres *ſ* & *r*, & il n'eſt pas ordinaire que dans un même pays les lettres *o* & *a* s'employent dans le même temps indifferemment l'une pour l'autre.

Digitized by Google

EXPLICATION DE QUELQUES circonstances Historiques d'un Cantique latin fait en France sous le regne du Roy Robert, avec la preuve que ce Cantique a eu cours dans le public pendant deux siécles.

LA modestie ordinaire de Dom Mabillon, lui a fait écrire à l'occasion du Rythme satyrique du regne du Roy Robert, qu'il ne sçait pas s'il en a rencontré heureusement le dénoüement. Cette piece est imprimée dans le troisiéme Tome de ses Analectes, & commence par ces mots : *P.* 538.

Orbis magni monarchiam
Dolus Landrici nititur
Per energiæ studium
Sollemniter evertere.

Le principal Acteur de la scene, est, comme il l'a dit, Landry fils de Bodon Comte de Nevers. Les autres sont Odon Comte de Champagne, Hugues de Beauvais Comte du Palais, Adalberon ou Ascelin Evê-

Digitized by Google

que de Laon. Je ne penserois point à rien ajoûter à l'explication qu'a donné ce sçavant Religieux, si je n'avois une ou deux observations qui peuvent servir a éclaircir cette ancienne piece. J'ai cru faire plaisir à ceux qui s'acquittent si dignement de la nouvelle édition de Duchêne, d'inserer ici ces deux remarques, puisque probablement ils reimprimeront cette satyre en son lieu.

Pour moi, sans avoir vû le manuscrit de la Cathédrale de Beauvais d'où Mr Hermant Chanoine la tira pour l'envoyer à Dom Mabillon, je présume que cette satyre étoit mise en chant, & que c'est une des anciennes chansons (ou Vaudevilles (a), comme on voudra dire) du temps du Roy Robert. La coûtume de quelques-uns des anciens Chansonniers étoit de ne pas parler fort clairement, de crainte de déplaire à certaines personnes; mais ceux qui connoissoient l'histoire de ce regne entendoient les choses à demi mot, & pénetroient facilement dans l'obscurité de l'énig-

(a) Je me sert de ce mot par anticipation, pour me faire mieux comprendre.

me.

Digitized by Google

me. Je ne me ſerois jamais attendu à trouver dans les ouvrages de Pierre Chantre de Paris au XII ſiécle, la preuve que cette Proſe meſurée étoit une vraye chanſon. C'eſt cependant dans le 27e Chapitre de ſon *Verbum abbreviatum* qu'elle ſe trouve. Ce Docteur après y avoir parlé des Prêtres qui célebroient de ſon temps des Meſſes à double face par eſprit d'interêt ; c'eſt-à-dire qui diſoient une Meſſe juſqu'au temps de l'Offrande, & voyant que perſonne ne venoit rien apporter à l'endroit de l'Offertoire, recommençoient une autre Meſſe, & ainſi juſqu'à trois & quatre fois, & ne continuoient enſuite le Sacrifice que lors qu'ils avoient reçû des offrandes; après, dis-je, avoir décrit cet abus en des termes énergiques, il dit : *Hi ſimiles ſunt cantantibus fabulas & geſta ; qui videntes cantilenam de Landrico non placere auditoribus, ſtatim incipiunt de Narciſſo cantare : quod ſi nec placuerit, cantant de alio.* Il eſt donc conſtant que ſur la fin du douziéme ſiécle, je veux dire au commencement du regne de Philippe Auguſte, on chantoit pour ſe

Digitized by Google

desennuyer une chanson, dite *la chanson de Landry* : & vraisemblablement c'étoit celle-cy, ou bien une traduction qu'on pouvoit en avoir fait en vers françois. Il n'auroit pas été étonnant qu'alors la chanson de Landry n'eût pas plû à toute sorte d'Auditeurs, si elle étoit en latin, parce qu'on s'étoit mis dans le goût des traductions, & qu'il y avoit déja quelques Poëtes qui composoient des chansons en langue vulgaire (a); d'ailleurs les points d'histoire qu'on y traitoit avoient déja près d'un siécle & demi d'antiquité; ainsi au défaut de cantiques historiques, on recourroit à la chanson fabuleuse de Narcisse métamorphosé en fleur.

La ville de Provins dont il est parlé plusieurs fois dans la chanson de Landry trouvera peut-être quelqu'un qui développera ce que l'Auteur a voulu dire. Je me contenterai d'avertir ici en passant sur ce qui peut regarder Landry, qui a été l'un des Illustres Comtes d'Auxerre, que j'es-

(a) Tel étoit Gautier de Coincy & autres, que je nomme dans ma Dissertation ci-jointe sur l'Etat des Sciences, pages 67. 121. &c.

Digitized by Google

pere dire de lui autant de bien dans mes Memoires Hiſtoriques ſur nos Comtes, que la chanſon en dit de mal.

La ſeconde obſervation que j'ai à ajoûter ici à l'occaſion de cette célebre chanſon, eſt ſur ce que Dom Michel Germain, qui dans ſon Traité des anciens Palais de nos Rois en a cité deux lignes, m'a paru avoir cru que le lieu où les Courriers ſe rendoient au ſortir de Chelles, & de là à Paris, étoit au Diocéſe de Sens, ou dans celui d'Auxerre : ces deux lignes ſont en ces termes : *Diplomat. p.* 255.

Itur à Chela Worchias,
A Worchiis Pariſius.

Dom Germain met tout de ſuite : *Warchiacum in pago Senonico legavit S. Germanus Autiſiodorenſis Baſilicæ SS. Agaunenſium à ſe conſtructæ, ut legimus in ejus actis, in quibus matri Eccleſiæ S. Stephani Verciſum contuliſſe dicitur mirabile in ſe continentem Palatium.* On s'apperçoit que le Docte Benedictin a placé en ce lieu cette petite obſervation, comme relative au au mot *Worchiis*, conjecturant que

Digitized by Google

l'un ou l'autre de ces deux lieux pourroit être le *Worchiæ* dont il s'agit. *Warchiacum* est Guerchy à trois lieües d'Auxerre sur les limites du Diocése de Sens. Le *Verciſum* étoit dans la Paroiſſe de Sully en Donziois, contrée qui étoit veritablement du Nivernois, quoique du Diocése d'Auxerre, & par conſequent où le Comte Landry auroit pu avoir un Palais. Mais outre qu'il est sur que dans l'onziéme siécle l'ancien Palais de Vercése ou Verciſe, dit aujourd'hui Vergés, ne ſubſiſtoit plus, il y a d'autres raiſons qui obligent à chercher la ſituation de *Worchiæ*, ailleurs que vers l'extrêmité du Diocése de Sens du côté d'Auxerre, ou dans le Nivernois proche Donzy.

Je ne ferai donc point ici comme ceux qui s'aveuglent ſur tout ce qui regarde leur ville & ſon voiſinage, & qui y placent indifferemment ce qu'ils trouvent chez les Hiſtoriens, appuyé ou non. Dom Germain n'étoit pas bien fondé à chercher ſon *Worchias* dans Guerchy, ni dans Vergés. Dom Mabillon a remarqué que l'Evêque de Laon, nommé Adal-

Digitized by Google

beron dans cette chanson, s'étoit choisi pour successeur un Clerc appellé Gui : que Landry Comte d'Auxerre fit si bien par ses intrigues que ce choix déplut au Roy Robert & à la Reine Constance. Les trois interessés dans cet évenement, étoient donc ce Roy & son épouse & l'Evêque de Laon. Il étoit par conséquent naturel que ce fut de Laon ou du voisinage qu'on envoyât des Députés au Roy, & à la Reine, pour retablir Gui dans leurs bonnes graces. On essaya d'abord de gagner la Reine, qui étoit alors à l'Abbaye de Chelles; on revint en dire des nouvelles à l'Evêque de Laon ou à son prétendu successeur. Puis on retourna à Paris vers le Roy Robert, qui y residoit ordinairement. Or comme dans toute la France on ne connoît qu'un seul lieu appellé Vorches ou Vorges, & que ce village est auprès de Laon, il est tout naturel d'y fixer le *Worchias* des deux lignes ci-dessus, qui sont placées dans le recit de la disgrace du Clerc appellé Gui, qu'Adalberon opposé à Landry vouloit faire Evêque de Laon après lui. J'ai vû

Digitized by Google

ce lieu de Vorges en venant de Bievre à Laon. C'eſt à côté du Bourg de Bruyeres & tout proche Prêles. La terre de Vorges eſt du Domaine des Evêques de Laon : Elle leur appartenoit apparemment dès le temps d'Adalberon qui y faiſoit quelquefois ſa réſidence, n'étant éloignée de Laon que d'une lieuë. Au reſte il n'eſt pas étonnant que l'Evêque de Laon ſe trouvât enveloppé dans ce Rythme Satyrique du regne du Roy Robert ; puiſque lui-même avoit fait la ſatyre de pluſieurs ſçavans, & autres perſonnages conſiderables de ce temps-là, dont les démarches n'étoient pas conformes à ſes idées. Cette piece de vers a été renduë publique par M. Hadrien de Valois en 1663. C'eſt pourquoi je n'en dirai rien davantage.

Poſt Carmen de Berenq. Aug.

Digitized by Google

CHRONIQUES DE FRANCE en vers, depuis l'an 1214 jusqu'à l'an 1296, tirées d'un Porte-feuille de la Bibliotheque du Roy, cotté 221.

CEs rimes paroiſſent avoir été compoſées ſur la fin de l'année 1296 ou au commencement de 1297, avant que S. Loüis fut canoniſé. On peut les regarder comme un échantillon de la Poëſie Françoiſe du regne de Philippe-le-Bel, & du goût des Poëtes de ce temps là. M. Ducange en cite quelque choſe dans ſon Gloſſaire de la baſſe latinité au mot *Ribaldus*.

L'an M CC & X quatre (a) * Phil. Auguſt.
S'ala Ferrans au Roy combattre
Ou mois que l'on ſoie l'avoine
E au jour de la Magdalenne.
Fu a Bovines la bataille
Ou derompu & mainte maille
Li Quens * Ferrans liés & pris * Comte
En fu amenés à Paris,
Et maint autre Baron de pris
Qui puis ne virent leur païs.

(a) L'Auteur ſe trompe d'une année : car ce fut en 1215 que ſe donna la bataille de Bovines contre Ferrand Comte de Flandres.

Digitized by Google

1223. L'an M CC & XXIII
Fu morz Phelippes li bons Rois. *
* *Phil. Auguſte.*

1224. L'an M CC & vint & quatre
Fiſt Tibaus ſa monoie abattre *
* diminuer. La viez monnoie de Provins
Ou l'en boit ſouvent de bons vins (a)

1226. L'an M CC & XXVI
Fu mors noſtre bon Rois Loïs *
* Loüis VIII. Li os * fu à Aveignon aſſis (b)
* L'armée, *hoſtis exercitus.* Pour aler ſur nous anemis
Qui eſtoient contre la foi
De ſainte Egliſe & de ſa loi,
Quant li enfant eſtoient né
* baptiſés. Ne fuſſent ja creſtienné, *
Et dura cele erreur lonc tems,
Quinze ans ou plus, ſi comme je pens.
* une Croiſade Et lors feiſt l'on 1 * croizement

(a) Ce que dit le Poëte ſur les vins qu'on boit à Provins eſt pour faire ſa rime. Le bon vin qu'on peut boire à Provins n'eſt pas cru dans le pays. Je croi qu'on ne trouve pas ailleurs le fait de la monnoie de la même ville.

(b) La mort de Loüis VIII fut précedée de la guerre qu'il fit à Aviignon où s'étoient retirés les heretiques Albigeois qui regardoient le baptême comme inutile. Cette guerre ſe fit en maniere de Croiſade. Le Roy après la priſe d'Avignon, alla dans le Languedoc, & revenant de cette Province, il mourut à Montpenſier en Auvergne.

Dont

Dont l'en portoit la croix devant.
Et fut la cauſe & la roiſon
Par qu'en alla en Avignon
A Monpencier fu mort li Rois,
En ſan repairé * d'Aubigois.

* Repatriare *à ſon retour d'Albigeois.* 1228.

L'an mil CC & XXVIII
Venterent le grant vent par nuit
La veille d'unne Saint Martin
Que yvers ſe trait à chemin.

L'an mil CC & XX & X
Fu Danmartin en flamble mis (a),
Et ſachiez, que ce l'an meiſme
Fu à Charonne la devinne
Et les grans guerres en Champaigne
James n'eiſt jour que ne s'en plaingne.
» En tel point fu li Quens Tibaut

1230.

» *Ces 4 vers ont été inſerés dans Gloſſ. de Ducange au mot* Rithaldus.

(a) L'incendie de Dammartin (apparemment en Goële à 7 lieuës de Paris) ne ſe trouve pas dans les Chroniques ordinaires, non plus que l'Hiſtoire de la devine de Charonne proche Paris. A l'égard de la guerre de S. Loüis contre Thibauld Comte de Champagne, elle n'eſt marquée en la vie de ce Roy qu'à l'an 1235. Auſſi l'Auteur de ces vers la place-t'il entre des évenemens de 1230 & de 1238. Il paroît que la Reine Blanche ſervit utilement le Comte Thibaud. Peut-être auſſi contribua-t'elle à porter ce Comte à la ceſſion qu'il fit de Bray & de Montereau à S. Loüis. Le continuateur d'Albéric marque le fait à l'an 1236.

Digitized by Google

I, signifie *un* Ri-baud ; en-fant per-du ou es-pion.
Qu'il ala nus comme I ribaut
* I autre ribaut * avecques lui
Qui ne fu connu de nu lui *
Pour escouter que s'en disoit
De lui, & com en devisoit.
* de personne
Tuit * le retroient de traïson
à nullo.
Petit & grant, mauveiz & bon ;
* Tous l'accusoient.
Et un & autre & bas & haut.
* Compagnon.
Lors dist li Quent à son ribault :
* Un morceau
Compains, or voi jen bien de plain
* aucun
Que d'unne denrée * de pain
in nullo.
Saouleroit tous mes amis :
* excepté.
Je n'en a nul, ce m'est avis,
* Cela fut aussi célebre que les avantures de Tristan Heros de Roman.
Ne je n'ai en nuli * fiance
Fors * qu'en la Raine de France.
Cela li fu loial amie
Bien monstra qu'elle n'en haiet mie ;
Par lie fu fines la guerre,
Et conquise toute la terre.
Maintes paroles en dist an,
ut puto & credo,
Comme dissent & de Tristran. *

L'an Mil CC & XXVIII,

* Armée ou marche allée ; expedition,
Si com je pent, & com je cuit, *
Fut la grant alé * des Barons (a)

(a) Ce fait est à son année, mais l'année, est ici transposée. Il s'agit de la guerre que les Barons de France entreprirent contre Thibaud Comte de Champagne. Il faut remarquer ici la prise d'un Comte au siége que ces Barons firent de Bar

Dont encore eſt li renoms.
Li Cuens de Bar n'en revint pas
Qu'il y fu pris ce n'eſt pas gas, *
Puis lors en ça a été Quens
Tibaut ſes fieiz Chevaliers buens. *

* moquerie.
* bon *bonus*.

L'an M CC XLVIII, (a)
Si com je pent & com je cuit,
Fu une alé de grant bruit,
Et la priſe de Damiete,
Qui maintefois fu puis retraite.
Li Rois fu pris à la Mazeourre
Qu'il not qui le peuſt rescourre, *
Li Quens d'Artois pas n'en revint,
Len ne ſeut oncques qu'il devint,
Ou ſi fu mors ou ſi fu pris.
Et ſachiez que III ans après (b)
Allerent li bergier emprès

* reprendre.

ſur Seine. C'eſt le Comte de la Ville de Bar, ſituée ſur la riviere d'Orne, entre la Champagne & la Lorraine, pere de Thibaud qui lui ſucceda dans ce Comté qu'on appelle aujourd'hui le Duché de Bar.

(a) Ce qui eſt ici à l'an 1248 eſt arrivé en plus grande partie l'an 1249. Il eſt rapporté au long par Nangis en ſa vie de S. Loüis, & n'a pas beſoin d'explication.

(b) Ces 4 derniers vers ſe rapportent à l'Hiſtoire de ces canailles qu'on appella les Paſtoureaux, leſquels ſous prétexte de porter du ſecours aux Croiſez pour la Terre Sainte, ravageoient la France en 1251. On acheva de les détruire à Orleans & dans le Berry.

Digitized by Google

Dont li plus malvoie tindrent
N'en leur pais pas ne revindrent.

L'an mil CC LVI.
Fu Tibaut li Quens de Bar pris
En la bataille de Hollande (a).
Dont toute la gent fu dolante.
Et il y fu en l'eüil blessiés
Dont il en fu mout courousieis.

L'an M CC LXIII
Les monnoies diminuées.
Furent abbattus li Mansois,
Li Escuciau*, li Angevin
* petit écus. *Scutelli.*
Aussi furent li Poitevin.

L'an M CC LXIIII
S'ala Charles le Roy combatre (b)
En Puelle encontre Mainfroy
Qui fu plains de mauvaise foy;

(a) Nangis à l'an 1259 de sa Chronique parle de la guerre que Thibaud Comte de Bar sur l'Orne, entreprit avec d'autres Seigneurs pour Marguerite Comtesse de Flandre & de Hainaut, contre Florent Comte de Hollande; & dit qu'il fut fait prisonnier avec les autres, puis enlevé. Le Poëte n'y ajoûte rien, sinon la blessure que ce Comte reçût à l'œil. Nangis en sa vie de S. Loüis marque cette guerre à l'an 1256.

(b) Commencement de la Croisade contre Mainfroy que Charles d'Anjou déclaré Roy de Sicile, frere de S. Loüis, alla combattre dans la Poüille.

Digitized by Google

Dont on portoit la croix partie
Les croix furent si comme semble
De blanc & de vermeil ensemble ;
Et lorsfu une croiserie ;
A Bonivent fu la bataille ;
La fu oceiz Mainfroy sainz faille — Il fut tué en 1266.
Et sa gent toute desconfite
Et li nostre s'envinrent quitte
Et Charles fut Roys de la terre
Mais ne la tint jour sans guerre.

L'an M CC LXX.

Fu en Tunes li Reis Loïs,
Mort fu raporté à Paris,
Et enterré à Sainct Denis :
Dieu li pardoins tous ses meffez. *
Qu'il fu bon en dis & en fez !
En Espaingne & en Sauve-terre
Ala ses fiuz folie querre. (a)

* Formule des anciens Nécrologes : car il n'étoit pas encore canonizé.

L'an M CC LXXVIII

S'accorderent li Baron tuit
A Pierre de la Broce pendre ;
Pendu fu sans raencon prendre.
Contre la volonté le Roy

rachapt rançon.

(a) Philippe-le-Hardi entreprit la conquête d'Espagne, mais ayant mené son armée jusqu'à Sauveterre en Gascogne, il fallut qu'elle s'en revint faute de provisions.

Digitized by Google

Fu il pendu, si com je croy,
*c'est-à-dire à mon avis Mien encieint, * qu'il fu deffet
Plus par envie que par fet,
VI jours après la Saint Jehan
* grandiores plus grands Que li jour sont gregneur * de l'an
C'est lendemain de la Saint Pere
Cele journée li fut amere.
1279. Un an après, ce m'est avis,
Fu la grant douleur à Prouvins
*blessez Que de pendus, que d'afolés *
Que d'occis, que de decolés :
Messire Jehan d'Acre fist
Grant pechié, quant s'en entremist. (a)

1280. L'an M CC & IIII vins
Rompirent li pont de Paris
Pour Sainne qui crut a outrage,
Et fist en maint leu grant damage :
1284. Et sachiez que IIII ans après
* rude grais Revint un vent grants & engres *
Qui esrachierent les noiers,
Et depecierent les clochiers,
Et en demoura peu d'entiers,
Landemain de la Saint Climent,
Se cil qui le conte ne ment ;

(a) Jean d'Acre autrement dit de Brienne, Bouteiller du Roy en fut apparemment là cause. C'étoit peut-être au sujet des droits qui lui étoient dûs. Je n'ai rien trouvé qui éclaircisse ce fait.

Digitized by Google

Et fu au soir d'un Vendredi (a)
Avint, si com fut, je le di,
Et après la saison nouvelle 1284
Vint en France une nouvelle
De la mort au bon Roy Charlon,
Qui fut grans & de grant renon, Charles d'Anjou Roy de Sicile.
Et de la mort Pape Martin Martin IV.
Qui s'entremoient de ceur fin:
Et à la Pasque vint le Rois
Philippes en Arragonois
Vengier la mort de ses amis
Et de ceux qui i furent pris:
Mes tels cuide, se il lui loist, * * est permis
Vengier sa honte, qui la croist:
Mar fu l'alé * d'Arragonnois * Mauvaise fut l'expedition
Ains * qu'il eust passé dix mois
Burent-ils de la retournée.
Si fut la chose bas tournée * * Avant * mal tournée.
Et ala ce devant deuriere
Car li Roys s'en revinst en biere * Conseil. l'Auteur n'approuvoit pas cette guerre.
Sa gent matée & travaillée
La grangneur partie blecée.
De celui Roy ne soi que dire,
Nai pas esté à son concire, * * Notre Seigneu-
Ne ne sçai rien de son affaire;
Nostre Sire * li donst bien faire.

(a) Ce grand vent est marqué dans la vie de Philippe le Hardy, & dans la Chronique de Nangis.

Digitized by Google

1287. L'an M CC IIII xx & VII,

Si con li contes le retret,*
*rapporte Tarirent & puis & fontainnes,
Il y eut peu de foin Et si fu poi foins & avoenes
Qu'il ont tel sechereſſe eſté
Que il ne plouſt de tout l'eſté;
Dont terre ſe deuſt ſentir:
Enſi le dis je ſans mentir
Nes li formage de gain
*arides ſecs, ſans greſſe Furent are * & ſans ſain
Pour la ſechereſce dou tems
Qui ne fu mie en gain bens.
Cele année furent vin bon,
*abondance. Et blé ſi fu à grant lagan *
Pour IIII ſols avoit l'ere tel
Qui fiſt bon pain en grant oſtel
*greniers Cil qui avoient les guerniers *
Vouliſſent bien qu'il fuſt plus chiers
*réjoüi, Læti. Et poure gent eſtoient lié *
Pour ce qu'il eſt à grand marchié.

1288. L'an M CC IIII xx & VIII

loti, omnes Faillirent bois & vergier tuit,
Chenilles ſi furent en bruit,
Et li noier ſi furent cuit,
Et li bourgon des vignes tuit;
Et en l'Aouſt fit ſi chaut tens
Que les gens mouroient aus chans.

Digitized by Google

L'an M CC IIII ^xx & IX 1289.
Furent en vente tonnel neuf
Et si furent liviez ausins, * * auſſi
Que cele année fu tant de vins
Con ne savoit ou hebergier;
Pour ce furent li tonnel chier:
De la bonté aus vins me tais,
Cele année furent mauvais.

L'an M CC IIII ^xx & X 1290.
Fu pou de vins de petit pris:
Mes cele année fu tant fruit
Conques n'en fu autant, ce cuit: * * ut creditur.
On avoit de tout le plus chier
Pour une obole plain panier. le Poëte figure ainſi ſon obole.
Et cele année sans doutance
Vindrent li Cardonnal (a) en France
En mesage parler au Roi,
Mes on ne seut onques pourquoi
Et outrageus despens feisoient
Par tous les leus où ils aloient,
Dont li Prieur & li Abbé
Se tenoient a moult grevé
Bien oreant en leur compaingnie
Cinq cens chevaux sans leur mesnie * * Domeſtiques.
En leur pais sai je sans doute
Qu'il ne menoient pas tel route.
Ainsi nala pas Dex * par terre. * Diem.

a) Le Cardinal Legat.

Quand il vint ſes amis requerer

1294. L'an M CCC II moins & IIII
Envoia les Chaſtiaux abatre
En Gaſcogne li Roys Franceis (a)
En l'an nevieſme que fu Roys.
Un an après fu abatu
Rion & la gent confondu
Qui demeuroient ou Chaſtel
* bien Ils y perdirent lor * Chaſtel,
*détruits Et en furent tout eſſilié :
*rejoüi Li Rois Englois n'en fut pas lié. *
En cele année tot ſans faille
Fiſt on en France deux fois taille
* juſques De la Saint Jehan duques * au Kareſme
Prinſt on centiſme & cinquantiſme.

1296. L'an M CC & IIII vins
Et XVI avec, tant fu vins
Fu tribulations au monde
Tant comme il dure à la roonde
De Rois de Princes & de Contes

(a) Deſtruction des Châteaux de Gaſcogne par Charles Comte de Valois rapportée chez Nangis à la fin de la même année. Les Anglois chaſſez de celui de Rion ſitué à trois lieuës au-deſſus de Bourdeaux ſur la Garonne. Les levées de tributs ici marquées ne ſont rapportées chez le même Nangis qu'a l'an 1296 où l'Auteur des préſents vers les détaille plus au long.

Digitized by Google

Dont je ne sai dire les contes
Qu'en Poitou, quen Angou & que en
Maine
En Gascoingne & en Touraine
En Normandie & en Chartain
(De ce sui je trop tot certain).
Que en France & en Champaingne
Il n'y a nul qui ne s'en plaigne
Des Coustumes qu'étoient levées
Seur blé, seur vin, & sur denrées,
Et mesmement sur tous mestiers,
Sur taverniers, sur boulangiers,
Et sur drappiers, & sur freppiers,
Et si noublies pas les oes * * les oyes.
Ne vaches, ne toriaux, ne beus
Ne les pourciaus, ne les aigniaus:
L'argent en prenoit de leurs piaus.
Et cele année si com mei membre * * je m'en souviens
Furent les iaues grans en Decembre,
Si vilainnement par crües,
Quil allerent parmi les rues:
As mesons grant mal elles firent,
Car pons & moulins abattirent
De Paris (a), de Miaus, d'autres
villes:
Veritez est comme Evangiles.

(a) Nangis ne parle que du degast causé alors à Paris par les grandes eaux. Cet Auteur-ci ajoûte Meaux.

Digitized by Google

De parler je men enhardi
Car li Noel fu au mardi
Deus jours après Noel octaves *
Abati liau meſons & caves
Ne onques-mais, ſi con je cuit,
Tel deluge home ne vit
Ne ne vit on i tel yver,
Ne ſi felon, ne ſi diver. *
Du tens paſſé ci me repoſe;
Du nouvel tens nouvelle choſe.
Quant je ſaurai les autres fès,
Si les mettrai avecques cès,
Et je vif tant que je oie.
Or nous doinſt Dex honor & joie;
Et ſi nous doinſt tel choſe oir,
Qui tous nous face resjoir. *Amen.*

La lettre Dominicale G. donnoit Noël le mardi en 1296.

* 3 Janvier

* cruel, dur.

Digitized by Google

L'ETAT DES SCIENCES EN FRANCE.

Depuis la mort du Roi Robert, arrivée en 1031. jusqu'à celle de Philippe le Bel, arrivée en 1314.

Dissertation qui a remporté en 1740. le Prix de l'Academie des Belles-Lettres, fondé par M. le Président Durey de Noinville.

LE champ que l'Academie des Belles-Lettres à donné à parcourir, est d'une si vaste étenduë, qu'on ne peut se proposer de s'arrêter à chacune de ses parties, sans passer les bornes prescrites pour un simple discours. Si les extrêmitez en sont in-

Digitized by Google

cultes & stériles, l'espace qui est entre deux, peut nous dédommager amplement par sa fecondité.

ONZIEME SIECLE. Ce n'est pas en effet, ni dans l'onziéme siécle, ni dans le treiziéme, & le commencement du quatorziéme, temps où mourut Philippe le Bel, qu'il faut chercher une profonde érudition, & une grande étenduë de connoissances. Mais c'est seulement dans l'espace du douziéme siécle, sous les regnes de Loüis VI. Loüis VII. & au commencement du regne de Philippe le Bel, qu'il paroît que les Sciences fleurirent plus universellement dans le Royaume. Il y eut en tout temps des Ecrivains, des Etudians, des Livres, des Bibliotheques: mais il faut distinguer differens genres d'études, d'Ecrivains & d'ouvrages.

Vita S. Odilon. per Silvintac Monac. On disoit publiquement dans l'onziéme siécle, qu'à la mort de Fulbert de Chartres, arrivée en 1028. trois ans avant celle du Roy Robert; toute étude Philosophique avoit cessé en France. Quelques-uns restraignoient ce malheur aux Arts liberaux, & d'autres pour cette raison,

Guitmund. lib. 1.

Digitized by Google

appellerent ce triſte temps, *tempora lutea.* Mais ces expreſſions n'ont point dû être priſes à la lettre. Fulbert laiſſa des Diſciples qui cultiverent les Sciences; & quelques-uns même donnerent dans des extrêmitez pour avoir été trop ſçavans. *Adverit. Euch. Baldric. Burgul.*

S'il étoit néceſſaire de prouver que depuis la mort de Fulbert, il y eût des Bibliotheques en France, auſſi-bien que des Sçavans qui en faiſoient uſage, & qui portoient les autres à s'en ſervir; je citerois un Olbert Abbé de Gemblours, qui laiſſa à ſon Abbaye plus de cent volumes ſur l'Ecriture Sainte, & environ cinquante ſur les Sciences profanes: Un Baudry de Bourgueïl qui invitant Godefroy de Loudun à prendre l'habit monaſtique, repreſente qu'il aura des Livres en abondance: Une multitude de Copiſtes à Saint Evroul en Normandie, ſous l'Abbé Thierry; occupation qu'on regardoit comme très-utile: Un Abbé Osberne de la même Maiſon, qui porta ſon attention juſqu'à fabriquer des écritoires pour les Enfans. Les Bibliothêques furent tellement l'objet de l'attention *Sec. Bened. vij.* *Ann. Bened. t. 4. p. 147.* *Order Vital. in Ann. Bened. t. 4. p. 517.* *Ibid. p. 641.*

Digitized by Google

dans les Monasteres, qu'il y avoit des jours destinez à prier Dieu pour ceux qui avoient donnés ou écrit des Livres: Et afin que les Livres ne periſſent pas faute de couvertures, on engageoit des Seigneurs en leur promettant des prieres, à donner des fonds pour y ſubvenir.

De Necrol. Gemmetic. t. 4.

Ann. Bened. ad an. 1044

Geoffroi Comte d'Anjou laiſſa des Dîmes à cette fin à l'Ab. de N. D. de Xainges.

Ann. Bened. t. 4. p. 487 ad an. 1047

A l'égard des Ecoles qui ſubſiſtoient depuis la mort du Roy Robert; je produirois celles de Cambray, d'Arras, d'Orleans & de Meun, celles de Laon, du Mans, &c. Entre celles des Monasteres, les Ecoles de Saint-Denis, où Loüis le Gros fut élevé, celles de Saint Bertin, celles de Saint Maur proche Paris, & celles de Saint Hubert en Ardenne. Il y en avoit non-ſeulement dans toutes les Cathédrales, mais même dans les Monasteres moins celebres; comme dans celui de Saint Magloire de Paris. L'uſage en fut ſi general dans toutes les Communautez, que Lanfranc ſortant de celles d'Avranches, qu'il venoit d'illuſtrer & où il avoit enſeigné les Belles-Lettres, chercha à deſſein, en allant à Rome, un lieu retiré où il n'y eût

Ann. Bened. t. 5. p. 1173.

Vita Lanfranci.

Digitized by Google

aucun exercice de Litterature. On lisoit les Auteurs Payens dans les Ecoles de l'Ordre de Cluny. Il n'y eut que l'amour déreglé des Poëtes qui fût alors blâmé dans cet Ordre. On y regardoit cette étude comme fort propre pour l'intelligence des Livres Saints ; & pour me servir du langage de Jean de Sarisbery, ils cherchoient l'or de la sagesse à l'exemple de Virgile, dans la boüe d'Ennius.

Dialog. Cisterc. cum Cluniac. p. 5. Thes. anecd.

Præf. ad libr. V. Policrat.

Le Catalogue que je pourrois produire de plusieurs Maîtres alors fameux, qui ont été celebrez par Baudry de Bourgueïl & par d'autres, seroit trop long à inserer ici. Ils firent de bons Ecoliers dans tous les états, même parmi la Noblesse. Certains Seigneurs qui n'avoient pas étudié, ne laisserent pas de lire & de faire des extraits de ce qu'ils lisoient. Il est certain en effet, qu'on ne faisoit pas étudier tous les enfans Nobles. Herluin mort premier Abbé du Bec n'avoit appris à lire qu'à l'âge de quarante ans.

An. Bened. t. 4. p. 543. ad an. 1053. ubr. de Ebrardo Comite Britonien.

Sec. Bened. vi. t. 2. p. 346. ad an 1078.

Mais quoiqu'il y eût des livres, des Maîtres, & des Ecoles dans l'onziéme siécle, la science de ce temps-là

Digitized by Google

ne pouvoit pas être fort profonde : Le nombre des livres étoit encor trop petit, pour former de vrais Sçavans. On regardoit comme un grand présent qu'un Abbé au Maine eût donné quatre volumes. Un simple recueïl d'Homelies fut payé en Basse-Bretagne une somme immense. * (a) C'étoit beaucoup que de posseder cent cinquante volumes. (b) Il y avoit des Eglises illustres qui n'en avoient pas la moitié. On regarda comme l'effet d'un travail excessif, une Bible écrite en cinq mois par cinq Religieux. (c) Il est vrai que la réünion de la Normandie à l'Angleterre, sous un même Prince, put exciter de l'émulation, & qu'elle attira en effet d'excellens sujets dans la Normandie ; mais l'ignorance y étoit encore très grande parmi les Prêtres ; j'entends, ceux qui descendus des Néophytes, baptisez avec Rollon leur chef, s'accoûtumerent plus facilement à manier les armes qu'ils

Une Bible, un Canoniste, Smaragde & un Passionel.

* 200 Brebis & 3. muids degrains.

Ives de Chartres Epit. 249. appelle ces Prêtres du nom d'émanez *ex hæresi Neophytorum.*

(a) *Ann. Bend. t.* 4. *p.* 574. *ad an.* 1057.

(b) *Ibid. ad an.* 1048. *ubi de Olberto Abb. Gemblac.*

(c) *Ibid. ad an.* 1062. c'étoit à Moyenmoutier en Lorraine.

Digitized by Google

trouvoient sous leurs mains, que non pas les livres qui étoient moins communs.

Les Maîtres n'étoient pas moins rares que les livres. Il y eut de l'un à l'autre une proportion trop fatale, mais necessaire dans ce temps-là : Un même Professeur enseignoit en quelques celebres Monasteres, la Grammaire, la Philosophie, la Théologie & la Musique. Les Maîtres particuliers résidens dans les petites Villes ou Bourgades, n'étoient pas habiles en tout, ainsi que Guibert s'en apperçut. Il n'y en avoit que trop, dont la methode étoit d'inculquer la science à force de coups ; ce qui rebutoit les Etudians, comme le remarque S. Anselme. Enfin, ce qui pût étouffer la semence de science que Fulbert & ses Disciples avoient jetté ; furent les guerres civiles entre les Seigneurs, depuis qu'ils commencerent a s'approprier ce qu'ils ne tenoient que comme bénéfice ou par concession du Prince. Ce fut alors qu'on vit donner le nom de Clerc à ceux qui avoient plus de connoissances, & même à des Princes, tel que Ra-

A Saint Betin, Lambert fait Abbé en 1095 avoit été dans ce cas. *Ann. Bened. t. 5. p. 354.*

Ann. Bened. ad 1058 & Guib. lib. de vita sua

Ann. Bened. t. 4. p. 509. ad an 1050.

Digitized by Google

dulfe frere de Guillaume le Conquerant.

XII. ET XIII. SIECLE

Les Sciences loin de tomber en décadence dans le XII. siécle, y reçûrent au contraire beaucoup d'accroissement : Les Ordres nouveaux qui furent établis sur la fin du XI. sous le regne de Philippe I. & dont la France fut pour-ainsi dire le berceau, y contribuërent en partie. De-là nâquit une espece d'émulation parmi les Maîtres des Eglises Cathédrale,, & par consequent dans les Ecoles inferieures, & ce avec d'autant plus de facilité, que les Copistes de livres furent aisément multipliez dans ces nouvelles retraites.

L'Ordre de Cluny cessa donc alors d'être le seul dépositaire de la Science en France, comme il l'étoit auparavant; si on excepte quelques Monasteres particuliers. Les Chartreux, celui de l'Ordre de Prémontré, & sur-tout ceux de l'Ordre de Citeaux s'étant adonnés à l'étude, renouvellerent dans le Royaume presque tous les anciens exemplaires latins des Peres de l'Eglise, des Historiens Ecclesiastiques, & même des Au-

Digitized by Google

teurs profanes, qui étoient chez ceux de l'Ordre de Cluny, & dans les Bibliotheques des Cathédrales.

Cette augmentation de gens devoüez au ſervice des Sçavans, ralluma le zéle de ceux de Cluny. & il ſe forma une eſpece d'émulation entre eux & les Ciſterciens. Leur Congregation étoit encore ſi celebre ſous le gouvernement de Pierre le Venerable, qu'elle étoit eſtimée juſques dans le ſein de l'Egliſe Grecque. En effet, tous les premiers Abbez de Cluny avoient compoſé des ouvrages, ſelon la remarque de Pierre, Prieur de Moutierneuf au XII. ſiécle, ſi on en excepte Heymar & les deux Hugues.

Ann. Benned. t. 6. p. 350. ad an. 1142.

Ce n'eſt pas à dire pour cela que tous les Moines fuſſent ſçavans, car un d'entre eux nous a appris, qu'on ſe contentoit ſouvent de leur donner le ſens grammatical de ce qu'ils liſoient ſans s'embarraſſer du reſte. Mais ceux qui penetroient mieux dans le ſens de la régle de S. Benoît, firent attention à ce qui y étoit marqué; que l'Abbé auroit des tablettes pour écrire, & que les Reli-

Digitized by Google

gieux prendroient chacun un livre à la Bibliotheque au commencement de chaque Carême; d'où la conclusion fut aisée à tirer, que St. Benoît autorisoit la lecture & l'étude dans ses Monasteres.

Les Superieurs déclaroient publiquement la guerre aux anciens Religieux ignorans, disant après S. Jerôme, *Senex elementarius ridiculum est.* De-là vint que plusieurs jeunes gens qui avoient du goût pour les sciences, embrasserent, ou les anciens Ordres, ou les nouveaux qu'ils crûrent encherir sur les autres. Ce qui arriva en Bourgogne, à Paris, à Laon, prouve que les Ecoles des Cathedrales seroient devenuës désertes, si les Maîtres qu'on y prépose, n'eussent pas été en état d'égaler ceux des Monasteres, ou que quelqu'un n'eût pas fait voir, qu'on peut rester dans le siécle & y devenir aussi habile que dans le Cloître.

J'entens parler d'Etudians qui se firent Religieux.

La seule maison des Chanoines Reguliers de S. Victor de Paris fit à l'égard du Royaume, plus que chacun des nouveaux Ordres n'avoit pû faire. Ce fut chez elle que prit de plus

Digitized by Google

fortes racines l'amour de l'étude qui paroiſſoit languir dans les Ecoles de la Cathedrale, & dans celles de l'Abbaye de Sainte Genevieve. L'excellent Traité de Hugues, celebre Chanoine de cette maiſon, ſur l'étude des ſciences, eſt une preuve de ce que j'avance. On croit que ce fut là qu'étudierent deux Ecoliers Italiens que le Pape Innocent II. avoit recommandé à l'Evêque de Paris. Au moins les Sçavans de Saint Victor, étoient en relation avec ceux d'Angleterre; & les Italiens leur demandoient encore des ſujets l'an 1170. Cette tige fut ſi féconde, & il en ſortit tant de rejettons, que s'étant étendus ſur la montagne voiſine, ils formerent ce que dans le ſiécle ſuivant on appella l'Univerſité, & que les Sçavans appellerent dès-lors, l'Abela & la Cariathſepher du Royaume. (a) Bien-plus, les branches pe-

Erudit. didæſca lica.

Voyez l'épitaph. d'un Ulric, au mur méridional du cloître.

(a) Pierre de Blois a appliqué à Paris ce paſſage des livres Saints, *Qui interrogant interrogent in Abela*, mais il convenoit moins à ſon deſſein que ceux où parlé de Cariathſepher ou de Dabir, qui dans l'Hébreu ſignifie, *la Cité des Lettres* ou *des Livres*. Cette ſeconde application étoit plus juſte. Il eſt fait mention de Cariathſepher. *Joſué* 15. *Judic.* 1.

Digitized by Google

Vita S. Guill. 25. Apr. pénétrerent jusques dans le Danemarck, d'où elles attirerent des éleves qui se distinguerent par leur mérite.

Une marque assez certaine que les sciences étoient cultivées à Paris & aux environs, dans le commencement du XII. siécle, est que nous ne trouvons point dans les Conciles de ce temps-là, aucune Ordonnance d'enseigner les enfans, ni d'établir des Ecoles. Il n'y en a qu'une seule, (encor est elle douteuse, n'étant rapportée que par Abailard) & supposé quelle fût véritable; comme les plaintes n'étoient venuës que de quelques endroits, il fut facile d'exécuter cette Ordonnance. Ce n'étoit donc que ferveur, & que zéle pour les sciences, sous le regne de Loüis le Gtos, & dans les premieres années de celui de Loüis le jeune. Tout y portoit, tout y concourroit.

Lib. 2. Introd. ad Theol. p. 1049. de quibus dam locis.

En effet, pendant que les nouveaux Ordres travaillerent à transcrire tous les anciens livres; dans les Ordres d'un établissement antérieur, outre que l'on continua d'y apporter le même zéle, on redoubla les soins pour empêcher que ceux qui étoient

Digitized by Google

écrits depuis long-tems ne periſſent. Guibert dit, que les Chartreux de la Grande Maiſon, amaſſerent une très-riche Bibliotheque; qu'ils préférerent les peaux & les parchemins, que Guy Comte de Nevers leur envoya, à la vaiſſelle d'argent qu'il leur avoit d'abord deſtiné. (a) Arnaud, Abbé de Sainte Colombe de Sens, portoit lui-même les livres aux Copiſtes & les rapportoit, & leur donnoit le parchemin. (b) Il fit écrire ainſi environ vingt volumes, parmi leſquels il y en avoit d'Hiſtoriques; & il eut ſoin d'en tirer un Catalogue. Robert, Abbé du Mont-Saint-Michel, en fit tranſcrire un bien plus grand nombre. A Anderne vers le Boulenois, un Moine qui étoit manchot, tranſcrivit preſque tous les anciens livres. A Saint Martin de Tournay, il y en eut douze deſtinez à cet employ, & ils s'en acquiterent

Lib. 2. de vita ſua c. 10

Chron. Clarii. t. 2. Spicil. c. an. 1123.

140. Volumes. Il mourut en 1186.

Chron. t. IX. Spicil. p. 535.

(a) Il y avoit dans les Statuts de Guigues, leur General, les temps marquez pour la diſtribution du parchemin, de plumes, de la craye & du vermillion.

(b) Chez quelques anciens Benedictins comme à S. Guillaume du Deſert en Aquitaine, chaque Religieux en ſe faiſant recevoir, devoit apporter deux écritoires. *Ann. Bened. t. 6. p. 1156.*

Digitized by Google

Spicil. t. 12. p. 443. sous l'Abbé Odon, avec tant d'exactitude, que c'étoit de ce Monastere, qu'on empruntoit les livres pour corriger les copies faites ailleurs : car on relisoit exactement les copies, on les collationnoit, & on les accentuoit. Téulfe, Abbé de Morigny, Chron. Mauriniacense in fine primi lib. se vanta d'avoir corrigé & accentué une Bible entiere, & plusieurs ouvrages de S. Augustin & de S. Gregoire. Les Abbez de Saint-Pere de Duchêne tom. 4. Chartres & de Vendôme, voyant le danger qu'il y avoit que les livres ne perissent faute de relieures, ordonnerent à toutes les maisons de leur dépendance, de fournir pour cela chaque année un certain tribut. Ces Ordonnances sont des années Ann. Bened. 1145. & 1156. Il y eut à Corbie un pareil reglement, qui fut confirmé par le Pape Alexandre III. mais la taxe assignée, fut seulement pour faire transcrire les anciens livres.

Au reste; il ne faut pas croire que les nouveaux Ordres n'eussent que les livres qu'on écrivoit chez eux; ils essayerent d'en obtenir des Ecclesiastiques & autres, & ils y réüssirent quelquefois. Nicolas, Moine

Digitized by Google

de Clervaux, pria Philippe Prevôt de Cologne, de laisser au Monastere sa Bibliotheque; & je me souviens en effet, d'avoir vû en cette Abbaye plusieurs volumes bien anterieurs à l'Ordre de Citeaux. Il ne faut pas non plus s'imaginer, qu'il n'y eut de Bibliotheques que dans les Monasteres: Il y en eut dans toutes les Eglises où il y avoit des Maîtres; Ainsi chaque Cathedrale avoit la sienne. De-là vint le nom de *Bibliothecarius*, qu'Ives de Chartres donne à Gautier Chanoine de Beauvais. C'est ce qu'on appelloit plus communément du nom d'*Armarius* dans les Monasteres, parce que la Bibliotheque s'appelloit *Armarium*. Il est si vrai qu'il y en avoit dans les Eglises des Chanoines Reguliers, que Geoffroy, Chanoine de Sainte Barbe en Auge vers l'an 1170. disoit en general, *Clauſtrum ſine armario, quaſi clauſtrum ſine armamentario*. Je trouve dans l'Ordre de Premontré au Païs-Bas, un Abbé, lequel aidé de son frere, copia tous les Auteurs des Arts liberaux, de Théologie & de Droit, qu'ils avoient vû à Paris, à

Epiſt. nomine prioris Claraev inter Epiſt. Nicolai.

In Epiſt. Ivonis.

Theſaur. Anec. t. 1.

Sacræ antiq. Hugo Præm. 1725. Orleans & ailleurs, dans le temps de leurs études. Et ce qu'il y a de plus singulier dans cet Abbé, c'est qu'il employa aussi des Religieuses pour écrire differens livres de la Bible & des SS. Peres.

Ce seroit aussi se tromper, que de croire qu'il n'y eût alors de science, que dans les lieux où il y avoit des Bibliotheques en forme. Comme il est hors de doute, que depuis long-temps la Langue Latine n'étoit plus vulgaire, ceux qui vouloient recevoir les Ordres alloient aux Colléges des Cathédrales où aux Ecoles exterieures des Monasteres, & ils y lisoient les Auteurs, de même que de nos jours, pour se former dans la Litterature & l'intelligence des livres Sacrez. Il y eut même des Seigneurs qui sans sçavoir le Latin, ne délaisserent pas de dévenir sçavants, par le moyen des livres qu'ils amasserent, & dont-ils se firent donner l'explication. On peut consulter là-dessus Lambert d'Ardres. Jean de Sarisbery & Pierre de Blois, conseilloient aux Princes de faire étudier leurs fils, afin qu'ils appriſſent

Epist. Step. Tornac.

Cap. 66. Policrat l. 4. cap. 4. P. Bles. Ep. 48.

dans

Digitized by Google

dans les Auteurs Latins, à suivre de bons exemples. Loüis VI fut élevé dans l'Abbaye de Saint-Denis; où il y avoit des Sçavans. Loüis VII avoit fait quelques études au Cloître N. D. à Paris. Il est vrai qu'il ne put se perfectionner dans la Litterature; mais il aima les gens de Lettres, & on crut le pouvoir comparer aux anciens Philosophes, (a). *Duchêne t. 4. p. 444.*

Les traductions en langue vulgaire n'étoient pas alors fort communes. Mais il y en eut certainement, & j'en parlerai plus bas. Elles furent d'autant plus necessaires au douziéme siécle que les plus célebres écrivains du même temps, se piquerent d'écrire en bon Latin. Cette remarque sur la belle Latinité de ce siécle, vient du Du Boulay: il l'a fait à l'occasion des écrits de Gautier de Mortagne; mais on peut l'étendre tant sur Jean de Sarisbery, que sur Pierre de Blois, Arnoul de Lisieux & plusieurs autres. On ne peut au moins s'empêcher de croire que ces deux *Hist. Univ. Parisi. t. 2. p. 185.*

(a) Quelques uns disent que Thibaut le grand, Comte de Champagne, mort en 1154 ne sçût pas le Latin. *Liron Bibl. Chart. p. 6*

Digitized by Google

derniers étoient persuadez au sujet des Lettres qu'ils avoient adressées en latin à divers particuliers, qu'elles étoient assez bien écrites pour être proposées pour modéle aux étudians, & mériter qu'on en fit des recuëils. Les citations des anciens Payens se trouverent abondamment dans les Lettres & autres ouvrages des écrivains de ce genre, parce que leur dessein étoit d'instruire. Les sentences des anciens y sont si souvent rebattuës, que je croi pouvoir leur attribuer ce que Bernard de Chartres avoit dit au commencement de ce siécle là, qu'avec toute la science qu'on avoit alors, on n'étoit que comme des nains montez sur les épaules des géans; c'est-à-dire, qu'on ne paroissoit sçavant que par la science d'autrui.

Sarisb. in Metalog.

Si ce fût par un effet du mauvais goût, qu'on entassoit ainsi les autoritez des anciens, on peut dire que le XII siécle ne fut pas exempt de ce défaut. Aussi est il vrai qu'un célebre écrivain se vit obligé d'user d'excuses, sur ce qu'il avoit quelquefois cité les modernes. Il blâma

Sarisb. Metalog lib. 3. in Præf.

Digitized by Google

ceux qui rejettoient les nouveaux Auteurs, préciſement parce qu'ils étoient nouveaux, & qui ne citoient les anciens qu'à raiſon de leur antiquité : Il déclare franchement qu'il n'étoit pas du nombre de ceux qui haiſſoient les bonnes productions de leur ſiécle, & qui refuſoient de tranſmettre à la poſterité les penſées de leurs contemporains.

Mais cet attachement pour les anciens, ne fut pas de durée. Si les plaintes d'Etienne de Tournay ſont véritables, ce ſiécle à meſure qu'il approcha de ſa fin, vit ceſſer la noble émulation qui y avoit regné au commencement & vers le milieu. Il écrivit au Pape qu'en France les Arts Liberaux commençoient à déchoir de leur ſplendeur, parce que ce n'étoit plus que de jeunes gens qui ſe méloient d'enſeigner, & qu'on voyoit la ſubtilité ſucceder à la ſolidité. c. an. 1203.

Il eſt vrai que la jalouſie excita des envieux qui traiterent les gens ſtudieux, les bons Grammairiens, les ſçavans Rhetoriciens, & les Dialecticiens exacts de bœufs d'A-

Digitized by Google

braham & d'ânes de Balaam. Tel étoit le langage de ces amateurs de de l'ancienne barbarie, que Jean de Sarisbery dépeint sous le nom de *Cornificiens*, mais aussi il n'est pas moins véritable qu'on cessa alors de profiter des sages avis de ce même Docteur. « Qui peut douter, disoit ce sçavant du premier ordre: « qu'il » ne faille lire les Poëtes, les Histo- » riens, les Orateurs & les Mathe- » maticiens? puisque sans cette lec- » ture on ne peut devenir lettré. (a) » Car ajoûte-t-il, ceux qui ne sont » point versez dans ces sortes d'ou- » vrages ne peuvent passer pour des » gens-lettrés, quoiqu'il sçachent le » latin. » Aussi Philippe Harveng, Abbe de Bonne-Esperance, écrivant aux Etudians de Paris, leur marqua-t-il en ces termes son estime envers les Ecoliers studieux; *Qui plus amant scolas quàm nundinas*,

Policrat l. 7. c. 9.

Epist. 18 ad Richer.

(a) Si cet Ecrivain eût connu Baudouin Comte de Ghisnes, il en eut fait un homme-lettré, puisque quoiqu'il ne sçût pas le latin, il posseda toute l'Histoire profane par le moyen des Jongleurs & Fabliaux: il en apprenoit les singularitez aux Ecclesiastiques de son Château, & ceux-ci lui inspiroient en échange la science des Livres Saints. *Lamb. Ard. C. 66.*

Digitized by Google

exarant codices quàm calices, scientiam quam pecuniam : laissant par-là à entendre que ce n'étoit pas alors le plus grand nombre. Alain qui fleurissoit dans le temps de cette malheureuse décadence, parloit ainsi des Clercs : *Potiùs dediti gulæ quàm glossæ potiùs colligunt libras quàm legunt libros ; libentiùs intuentur Martham quàm Marcum, malunt legere in salmone quam in Salomone ;* Et il ajoûtoit : » Toute science est maintenant avilie, toute lecture languit, personne n'ouvre plus les livres. (*) *Lib. de art. Prædicat. fc. 36.*

(*) Voyez la Note à la fin du Preliminaire.

Le mal ne vint point de ce que Philippe Auguste n'étoit pas un Prince lettré : Car quoiqu'il n'eût pas étudié, il aima toûjours les Sçavans. Quelques ouvrages composez vers le milieu du siécle, quoiqu'à bonne intention, contribuërent à fomenter la paresse. Les extraits des Peres recemment procurez par Pierre Lombard ; ceux des Canons par Gratien, firent qu'un particulier qui possedoit une Bible avec ces deux volumes, se rendoit lui-même suffisamment habile, sans recourir aux volumes en- Boulay T. 3. P. 109.

Digitized by Google

tiers conservez dans les Monasteres. Je ne dis rien du Statut de l'Ordre de Citeaux, qui deffendoit aux particuliers de composer aucuns livres, sans en avoir obtenu la permission du Chapitre General. On est obligé d'avoüer que cette formalité n'engageoit pas beaucoup à l'étude des Belles-lettres. Il y eût cependant des Cistersiens qui composerent quelques ouvrages sans faire cette soûmission, comme on verra ci-après à l'article de la Poësie : Et un grand nombre composerent de nouveaux livres de plusieurs sortes avec l'agrément des Superieurs. Mais on s'appercevoit que l'envie d'écrire n'étoit plus si vive dans tous les corps ; ni même le désir de la lecture. Il semble que la naissance des Ordres Mendians fut l'époque de l'indifference qui commença à s'appercevoir dans les anciens Ordres à l'égard de la Litterature. Elle fut si grande qu'un General des Dominiquains, gemissoit de voir qu'ils eussent plus de soin des bâtimens, que de leurs livres ; que chez quelques-uns on preservât le fromage des dents des souris, les

Exordium Magn. Cisterc lib. 3. c. 8.

Humb. de Rom. in Expos Reg. S. Augustin. p. 14. t. 25. Bib. PP.

pommes & les poires de la pourriture, les habits de la teigne ; & que les livres trainaſſent couverts de pouſſiere. Cependant, ajoûte-t-il, cela n'étoit pas general ; car un jour quelques Religieux preſenterent au Roy Loüis (il ne dit pas lequel) des livres très-bien conditionnez, & ce Prince leur répondit : *Qu'il eut mieux valu qu'ils fuſſent plus gâtez qu'ils ne l'étoient*, voulant marquer par-là qu'ils ne les avoient gueres ouvert. C'eſt ainſi qu'on étoit expoſé à la critique, ſoit que les livres fuſſent conſervez en bon état, ou non.

Si les cloîtres des anciens Moines, ceſſerent alors d'être l'azile des Belles-lettres, la Ville de Paris ſçût profiter de cette décadence. Les études après une legere éclypſe s'y releverent un peu. Les Anglois en grand nombre quitterent leur Iſle & vinrent s'y retirer. Leur Roy Jean s'y rendit lui-même en 1201. & celui qui nous l'apprend, repreſente Paris comme une Ville *Doctorum omni ſcientiâ præminentium frequentiâ inſignem.* Vincent de Beauvais, dit, qu'on y accouroit de toute

Boulay. t. 3. p. 42.

Robert. Autiſſ. in Chr.

l'Europe. Richard repete la même chose. Jean, qui a pris le sur-nom d'Archithrenius, dit, qu'elle étoit, *Philosophis Attica, Libris Græca, Studiis Indica.*

Boulay t. 3. P. 75

Ce fut vers le commencement du regne de Saint Loüis, que les études y ayant pris une nouvelle face, on commença aussi à se servir du terme d'*Université*, & lorsqu'on faisoit l'énumeration des differentes sciences, à mettre la Theologie la premiere, quoique ce fut celle qu'on enseignoit la derniere. Plus d'un Pape comblerent d'éloges cette Université, & sur-tout Alexandre IV. (a) On ne peut lire l'Histoire de Saint Loüis ou les Chroniques du XIII. siécle, sans y voir l'estime qu'il fit de l'Université de Paris, dont il regardoit la science comme un nerf de l'état. Les differentes disputes arrivées sous son regne entre les Citoyens de Paris & les Etudians, firent regarder par Nangis son Historien, la science comme une portion de la Fleur-de-Lis, qui formoit les

Nangis ad an 1230.

(a) *Parisius peritiæ sunus, Parentis sinus* | *partus scientiarum.* Boulay t. 3. P. 331.

Digitized by Google

les armes du Royaume. L'Université fut augmentée sous le même regne par le College des Cisterciens & par celui des Prémontrés, dont les Ordres reprenant le gout de l'étude profiterent de la bonne volonté du Prince.

Ces ordres envoyerent leurs éleves étudier à Paris dans un tems où la latinité retomba dans un espece de décadence. Les longues disputes que le corps de l'Université eut avec les Ordres Mandians firent enfanter des écrits dont le langage paroît aujourd'hui insuportable : Et à peine étoit-on un peu au-delà du milieu du treiziéme siécle, que les Docteurs en Théologie les plus renommés, tels que Robert de Sorbone s'exprimerent dans leurs Sermons latins aussi simplement & sadement que l'ont fait depuis les Barlette & les Menot. (a) Ces tems de troubles dans le lieu où les études essent dû être les plus florissantes du Royaume, obligerent l'Evêque Etienne Tempier de join-

(a) Clement V. crut cependant qu'on pourroit dire de Guillaume de Saint Amour ce que Festus avoit dit de Saint Paul. *Te multæ litteræ faciunt insanire.* Epist. ad Guill. an 1266.

Digitized by Google

Ex MS. Sorbonæ Echard T. 1. p. 250. dre aux articles, pour lesquels il jugeoit les prieres nécessaires, *pro statu studii Parisiensis*. S. Bonaventure fit les mêmes exhortations aux Peuples dans ses Sermons ; *præcipuè*, disoit-il, *pro studio Parisiensi quod modò cessat* ; ajoûtant que c'étoit le Diable qui causoit ce mal pour fomenter l'ignorance. Robert de Sorbone emporté par son zéle avoit dit quelques années auparavant : *A quoi sert l'étude de Priscien, d'Aristote, de Justinien, de Gratien, de Galien ?* Exclamation par laquelle il nous apprend les Auteurs qu'on enseignoit alors à Paris & dont il mépriſoit l'étude. Mais tous les membres de l'Université n'entrerent point dans son sens, principalement Albert le Grand, qui devint un prodige en toutes sortes de Sciences, s'il en faut croire quelques Anciens. (a)

Sermone ad S. Anton. in die Sti Mar. ci circà 1273.

Les troubles élevés dans l'Université de Paris dès l'an 1229. furent avantageux à d'autres Villes de la Province. Dès le Pontificat d'In-

(2) La Chronique Belgique le qualifie ainſi. *Magnus in Magia, Major in Philosophia, & maximus in Theologia.*

nocent III. il y avoit eu des études en quelques petites Villes où Guillaume de Seignelay Evêque d'Auxerre se plaignoit à ce Pape que ses jeunes Chanoines alloient étudier par préference aux grandes Villes. Mais on n'en avoit pas encore vû de semblables à celle de Toulouse. On y établit alors l'étude du Droit & de la Théologie, outre celle des Arts. Deux Professeurs furent destinés pour la Théologie, deux autres pour le Droit & six autres pour les Arts Liberaux; le Comte Raymond leur attribua à tous des appointemens. *Hist. Ep. Autiss.*

Pendant ce tems-là, l'abus qui avoit pris naissance à Paris passa aussi de cette Ville dans les autres. Les Arts Liberaux furent ce qu'on cultiva le moins; & on leur préfera les Sciences lucratives telles que le Droit & la Medecine.

Il y a aussi apparence que les études fleurirent à Orleans chez les Dominiquains, puisque S. Richard Evêque de Ciceſtre mort en 1253. y avoit étudié. Et où n'auroient-elles pas été florissantes, si les Maîtres avoient ressemblé à ceux du regne de *Vita ejus apud Bolland.*

Digitized by Google

Loüis le Gros & de Loüis le Jeune; puisque jamais on ne vit ériger plus de Colléges soit à Paris, soit dans les Villes de Province, que dans le treiziéme siécle.

L'Université de Montpellier eut aussi son origine sur la fin du même siécle; c'est-à-dire en 1289. quoique long-tems auparavant on y enseignât la Médecine.

Depuis cette multiplication de Colléges, & l'établissement des dégrés, on ne vit plus offrir d'enfans dans les Monasteres pour y étudier. S'il y en eut, ce fut chez les Dominiquains, &c. Mais le Clergé n'en étoit pas plus sçavant dans certains cantons du Royaume. Il semble que parce que Philippe le Hardy n'étoit pas lettré, il n'y eut rien qui excitât à cultiver les Sciences. On s'apperçoit de plus en plus sous son regne & sous le suivant, de l'affoiblissement de la Latinité. Le style de celui qui a redigé sa vie est même inferieur à celui des vies de saint Loüis. Sous Philippe le Bel, Guillaume le Maire Evêque d'Angers se plaignoit de ce que ses Ecclesiastiques n'avoient pas

Duchesne. t. 5. p. 549.

Spicil. t. 10. p. 332.

Digitized by Google

le tems d'étudier, à cauſe des troubles qu'on leur cauſoit dans la joüiſſance de leur temporel. Ailleurs il ne rougit point de dire qu'un grand nombre de ſes Prêtres étoient *rudes*, *idiotæ*, *illiterati*; & il déclare qu'il n'en ordonnera plus, s'ils ne ſçavent au moins ſuffiſamment leur Grammaire. Il avertit même les Abbés, qu'avant que d'envoyer leurs Moines aux Ordres, il les pourvoyent de maîtres qui les inſtruiſent, & il ne fait mention que de la ſcience Grammaticale. *Tom. II. in Synodo anni 1293.*

Après avoir parlé en general de l'état des études & des ſciences en France depuis la mort du Roy Robert juſqu'à celle de Philippe le Bel, je crois devoir maintenant prendre chacune de ces ſciences en particulier. Je commencerai par la connoiſſance des langues; après quoi je dirai un mot ſur les traductions en langue vulgaire qui ont une liaiſon néceſſaire avec la connoiſſance des langues mortes. Je viendrai enſuite à la Grammaire, & à la Poëtique qui lui eſt liée, & je parcourrerai les autres Arts liberaux ſelon l'ordre qu'on leur

Digitized by Google

donnoit alors. Je continuerai par la Théologie, la science de l'Hiſtoire & la critique : Il y aura quelque choſe ſur la Géographie, un peu plus ſur la Phyſique. La Médecine ſuivra ; & après avoir parlé de la ſcience du Droit, je finirai cet écrit par quelques courtes remarques ſur les Arts.

Le Lecteur rapportera la note ſuivante à la page 21. ci-deſſus.

Un ſçavant Moine de St. Martial de Limoges qui paroît avoir écrit ſur la fin du Regne de Philipe Auguſte mit en chant une eſpece de complainte ſur la décadence des lettres. Son manuſcrit eſt le 303. du catalogue de ceux de ſaint Martial qui ſont à la Bibliotheque du Roy. C'eſt à la fin du volume. Ce chant commence ainſi.

Orbis apluſtre frangitur,
Et cornu ſuo mutila
Scriptura pati cogitur,
Erroris in ſe nubila.
Lucerna verbi moritur,
Implumis facta labitur
Superna laudis aquila.
. . . . . .
Rarus aut nullus hodiè
Libris impendit operam,
Hinc velut ignorantiæ
Fumus obducit litteram,
Hærent in ſuperficie
Dare conantes impiè
De Virgine puerperam.

Digitized by Google

CONNOISSANCE DES LANGUES.

LE tems qui s'écoula dans l'onziéme siécle depuis la mort du Roy Robert, ne fut point si dépourvû de sçavans, qu'il n'y en eût en France qui sçussent les Langues. Un nommé Sigon élevé à Chartres & depuis fait Abbé de Saint-Florent de Saumur sçût l'Hebreu & le Grec. Sigebert de Gemblours appellé à Mets pour y enseigner, étoit aimé des Juifs comme des Chrétiens de cette Ville, parce qu'il sçavoit l'Hebreu. On trouve pareillement que Thiotfrid Abbé d'Epternach étoit instruit dans l'Hebreu & dans le Grec. Cependant il n'est pas certain que toutes les connoissances de ces sçavans fussent bien profondes, ni qu'ils en sçussent même toutes les racines : Car l'Ecrivain de la vie de saint Ysarn Abbé de Saint-Victor de Marseille qui vivoit alors, tiroit de la Langue Hebraïque des noms, qui certainement n'en venoient pas.

Ann. Bened. t. 4. pag. 55. ad an 1055. Ibid. p. 136. ad an 1074.

Ibid. ad an. 1078.

Ce S. mourut en 1048.

Le douziéme siécle ne fournit gueres davantage de preuves de la con-

Digitized by Google

noissance des Langues. Nous n'en avons que deux ou trois exemples. Le premier, est d'Abailard & d'Heloïse qui est trop connu pour qu'on s'y arrête. André Chanoine de saint Victor de Paris forma des Disciples qui voulurent rafiner sur le mot Hebreu *Almah* de la Prophétie d'Isaïe *Ecce virgo concipiet*, & Richard de la même Abbaye les refuta. Si le catalogue des Manuscrits de Flandres a été exactement donné par Sanderus,
Pag. 92. Odon Abbé de saint Martin de Tournay avoit fait écrire le Pseautier traduit de dessus l'Hebreu & le Grec. Jean de Sarisbery Evêque de Chartres cite si souvent du Grec dans ses ouvrages, qu'on ne peut nier qu'il ne le sçût. Guillaume Moine de Saint-Denis étoit habile dans le Grec. Ayant étudié singulierement la Médecine & voyagé à Constantinople,
Ex chronico brevi S. Dion. ad an. 1167. il en rapporta des ouvrages Grecs traduits par lui-même en Latin (a); & un autre personnage nommé Jean Sarrasin traduisit aussi alors de Grec

(a) Eloge de saint Denis par Michel Syncelle.

en Latin le livre *de Divinis nominibus* qu'il soumit aux lumieres du même Guillaume. *Hist. de S. Denis pag. 20.*

Si l'on n'eut pas plus cultivé le Grec dans les autres Ordres Monastiques, que l'on faisoit dans celui de Citeaux, l'on n'eut point vû naître alors en France les Héréfies qui provinrent de la traduction des ouvrages d'Aristote. Car en cet ordre tout nouvellement fondé, on ne se picqua pas beaucoup d'étudier les Langues sçavantes ni les Langues orientales. L'Abbé Etienne, troisiéme General, fut obligé d'avoir recours à des Juifs vers l'an 1105. pour corriger l'ancien Testament d'une Bible qui venoit d'être écrite. Sur la fin du même siécle, le Chapitre General ordonna que l'on punit un Moine qui avoit appris d'un Juif à connoître les caracteres Hebraïques. Il ne se trouve aucune preuve que l'on fût si scrupuleux dans l'Ordre de Cluny à l'égard du Grec & de l'Hebreu. Mais on sçait, que Pierre le Venerable Abbé General de cet Ordre n'ayant personne parmi ses Religieux qui sçût l'Arabe, & voulant avoir une

Rigord. de error. Almarici.

Ann. Bened. t. 5. p. 241. ad an. 1134.

Stat. cap. gen. an 1198. tom. 4. Thes. anecdot. col. 1252.

An. Bened. t. 6. p. 343. ad an. 1141.

Digitized by Google

traduction de l'Alcoran, pour le refuter, employa pour cela un Espagnol.

Il semble que dans le siécle suivant, les Ordres Mendians, & surtout celui des Jacobins firent renaître le desir de sçavoir les Langues orientales. Les Missions & les Croisades ausquelles ils furent employés en furent l'occasion; & il est à croire que la conquête de Constantinople par les François n'y contribua pas peu, & que l'envoy de plusieurs jeunes Grecs à Paris par Baudoüin nouvel Empereur de Constantinople pour y cultiver les Sciences, inspira la connoissance reciproque des deux Langues. Humbert de Romans General des Dominiquains écrivoit vers le milieu de ce siécle à ceux de son Ordre, que si quelqu'un d'entre eux se trouvoit disposé à apprendre la langue Arabe, l'Hebraïque, la Grecque & toute autre langue etrangere pour aller prêcher la foy en Orient, il le lui fit sçavoir. Ce secours fut necessaire pour les voyages de saint Loüis en Afrique par rapport aux lettres que le Roy de Tartarie lui

Hist. Univ. Paris. t. 3. p. 10. ad an. 1201.

Thes. anecd. t. 4. col. 1708. an ad 1255.

Digitized by Google

envoya en 1249. Elles étoient compoſées en langage Perſan, & écrites en caracteres Arabes. Ce Dominiquain les mit en Latin. *Spicil. t. 3. pag. 216. Nangis vie de S. Loüis p. 347.*

Auſſi vit-on depuis le milieu de ce ſiécle pluſieurs ouvrages d'Ariſtote traduits par des Dominiquains ; ſes livres de Morale furent mis en Latin par Henry Kosbein de Brabant à la priere de ſaint Thomas ; d'où en paſſant l'on doit conclurre que ce grand Théologien ignoroit le Grec. Geoffroy de Vaterford autre Jacobin s'étant propoſé de mettre en François le livre de ce Philoſophe, *de Regimine Principum*, s'apperçut que la traduction faite du Grec en Arabe ſur laquelle il travailla n'étoit pas exacte. Enfin, nous voyons, que dans le même Ordre on traduiſit vers l'an 1298. les ouvrages de ſaint Thomas de Latin en Grec. Guillaume Bernard de Gaillac au Diocèſe d'Albi entreprit cet ouvrage. *Aventin Ann. Baior. l. 7. Script. ordin. Pred. t. 1. p. 468. Echard t. 1. p. 460.*

Le Clergé ſéculier du treiziéme ſiécle cultiva auſſi la ſcience des langues. Robert Groſſe-tête qui avoit étudié à Paris avant que d'être élevé ſur le ſiége de Lincolne en Angleter- *Chron. Treveth.*

Digitized by Google

t. 3. Spicil. re posseda, outre le Latin, les langues Hebraïque & Grecque, & travailla en conſequence (a). Mais on vit l'inclination pour les langues ſe manifeſter toujours davantage dans l'Ordre de ſaint Dominique, quoique ceux qui le compoſoient ne fuſſent pas les ſeuls interprêtes qu'on employât : On dit de Philippe le Hardi fils de S. Loüis, que ce Roy ayant beſoin dans ſes armées d'avoir l'intelligence de l'Arabe, ſe ſervit d'un Soldat qui étoit dans ſes troupes.

Duchêne t. 5. p. 521.

Deux lettres du celebre Raymond Lulle durent exciter en France le zéle pour la ſcience des Langues. Ce ſçavant Eſpagnol écrivit à Philippe le Bel, qu'il ſeroit très-avantageux à la Religion Chrétienne, qu'il bâtit & dotât une ou pluſieurs maiſons où l'on enſeignât les Langues des Infidéles, afin d'avoir des Prédicateurs qui allaſſent les inſtruire ; & qu'il ſeroit convenable que ce fût à Paris où ces exercices commençaſſent. Il écrivit pour le même ſujet à l'Univerſité de Paris, marquant entre autre les

(a) Robert mourut en 1253.

Digitized by Google

langues Arabes, Tartare & Grecque, expoſant combien il lui ſeroit glorieux que ce fût d'elle que ſortît la lumiere de la verité; & il exhorta ceux qui la compoſoient, de preſſer le Roy ſur cet établiſſement. Nous ignorons quelle en fut l'iſſuë.

TRADUCTIONS EN LANGUE VULGAIRE.

SI la connoiſſance de la langue Grecque & des langues Orientales ne fut pas ſi commune en France qu'il eut été à ſouhaiter durant les trois ſiécles dont je parle, la Latine en récompenſe fut ſçûë par un plus grand nombre de perſonnes. Suger entre autres poſſedoit ſi bien cette langue, que quand il s'en ſervoit, on auroit dit qu'il liſoit, tant il la parloit vîte. Ceux qui en étoient le plus inſtruits, entreprirent de mettre en langue vulgaire pluſieurs ouvrages des Anciens. Les traductions qui ne faiſoient que de naître, commencerent à ſe multiplier : Et je ne ſçai, ſi je dois plus loüer le travail de

Sugerii vita.

Digitized by Google

ceux qui les entreprirent, que le désir de l'instruction dans ceux qui les demanderent. Quoiqu'il en soit, il m'a paru que ce fut dans les Pays-bas qu'elles eurent leur origine, parce que le langage vulgaire y étoit plus éloigné du Latin, que dans les parties méridionales du Royaume, & que ces pays furent plûtôt remplis d'étrangers venus du Nord. Les traductions faites en Normandie au XI. Siécle consistoient en quelques Vies de Saints qu'un Poëte mit en vers vulgaires. Je dois en parler à l'article de la Poësie. On montre en quelques Bibliotheques de Paris, des traductions des livres des Roys, du livre de Job & des Dialogues de saint Gregoire qui ressentent pareillement la fin du XI. Siécle ou le commencement du XII. D'où il faut conclurre, que Genebrard s'est trompé quand il a écrit dans sa Chronique, qu'aucun livre n'avoit paru dans le Royaume en langue Françoise avant le regne de Philippe Auguste. Un Comte de Guines qui n'étoit point versé dans le Latin fit faire au XII. siécle une infinité de traductions, non-seu-

Bibl. Francisc. anor.

Lambert. Ardens. in Chron.

lement d'ouvrages de pieté & d'Hiſtoire ; mais encore de Phyſique. Landry *de Vallanio*, un nommé Godefroy & Simon de Boulogne furent les Sçavans dont il ſe ſervit. La traduction du Lapidaire de Marbode de Rennes eſt d'une antiquité ſi reculée qu'elle pourroit être de l'un de ces Auteurs.

Au treiziéme ſiécle on revint à l'uſage primitif de mettre en vers ce qu'on traduiſoit : Cependant ce ne fut pas ſans exception. De là ſe formerent tous ces pieux Romans, toutes ces vies des Saints en ſtile de Tragedie que l'on qualifia du nom de *Myſteres*. On trouve à la Biblioteque du Roy le Droit Canon & Civil en François d'un caractere du XIII. Siécle : Ce qui prouve que du Boulay ne nous a pas trompé, en marquant qu'il en avoit vû des Tomes dediés à Philippe Auguſte. *Hiſt. Univerſ. Par. t. 2. p. 518.*

On ne fut pas heureux pour le choix des livres de notre Hiſtoire. Au lieu de faire traduire Gregoire de Tours ou Aimoin, on s'attacha aux Fables de Turpin. Ce que j'ai trouvé de meilleur en ce genre eſt *Cod. S. Cornel. Comp. 65. & in Bibl. Colleg. Navar.*

Digitized by Google

une traduction de l'Hiſtoire de Richard Duc de Normandie. Je ne m'étend point ſur le livre du Tréſor, compoſé par Brunetti Italien retiré en France ſous le regne de S. Loüis, ſçachant qu'il en eſt parlé amplement dans les Memoires de l'Academie. Le même regne vit traduire, & enſuite mettre en vers françois le livre de Guillaume de Saint-Amour, *De periculis noviſſimorum temporum.* On ſera peut-être ſurpris de me voir mettre S. Loüis au rang des Traducteurs. Un de ſes Hiſtoriens a remarqué que lorſqu'il liſoit en préſence de quelques-uns de ſes familiers qui n'entendoient pas le Latin, il leur traduiſoit les phraſes en François à meſure qu'il liſoit, afin qu'ils en profitaſſent. Un peu plus avant dans ce ſiécle, l'Hiſtoire Sacrée fût traduite en proſe françoiſe par Guiard des Moulins, Chanoine d'Aire en Artois, ſur l'extrait qu'en avoit fait en Latin Pierre le Mangeur Doyen de Troyes. Un Jacobin nommé Laurent, Confeſſeur du Roy Philippe le Hardy qui ignoroit le Latin, traduiſit en 1279. les Epitres & Evangiles

Tom. 7. p. 295.

Hiſt. Univ. Pariſ. t. 3. p. 348. 352.

Geoffroy de Beaulieu cap. 23.

de

de tout le Missel : Et ce volume fut appellé pour cette raison, *La somme le Roy*. La Regle de S. Benoît trouva aussi un Traducteur. Elle étoit ordinairement suivie de quelques Histoires pieuses mises dans le même langage, (a) & cela pour l'instruction des Freres Lays & des Religieuses. La traduction du livre *de Regimine Principum* fut faite presque aussi-tôt que le livre parut : Elle fut offerte à Philippe le Bel au commencement de son regne par Henri de Gand, célebre Ecrivain Flamand. (b)

Au reste, quoiqu'il y eût de l'utilité à esperer dans les traductions, il y avoit aussi des abus à craindre. C'est pour cette raison, que la traduction du Cantique des Cantiques qu'on avoit trouvé à l'Abbaye de Chaalis, & qui pouvoit être la même que le Comte de Guines avoit fait faire, fut aussi-tôt arrêtée. Le Chapitre General de Citeaux de l'an

(a) Par exemple le Roman de Monseigneur Tiebaut de Mailly : *Cod. B. Mariæ Paris.* 1. 6. *in* 4.

(b) On avoit lû jusqu'ici *Henri de Gauchis* après de mauvais exemplaires, mais le Manuscrit de M. le chancelier très-bien conditionné, porte *Henri de Gand*, qui vivoit en effet alors.

Thes. anecd. t. 4. col. 1294. 1200. ordonna aux Abbés d'Orcamp & de Cercamp de se transporter à Chaalis, & de jetter au feu les exemplaires qu'ils y trouveroient. Ce fut sans doute pour les mêmes inconveniens qu'on craignoit dans l'Ordre de Citeaux, que le Chapitre General des Dominiquains de l'an 1242. fit défense aux Confesseurs de Religieuses de traduire en François, aucuns Sermons, aucunes Conferences ni autres ouvrages.

Ibid. col. 1683.

ETAT DE LA GRAMMAIRE & de la Poëtique.

I. DE LA GRAMMAIRE.

CE que je viens de dire des Langues n'est qu'un préliminaire à ce qu'il faut remarquer sur la Grammaire dans les trois siécles qui sont à examiner. Le Latin n'étoit plus depuis long-tems la langue Vulgaire; il falloit des Glossaires ou des Dictionnaires, & des Regles pour entendre les Auteurs Latins, & pour pouvoir les imiter, soit en Prose soit en Vers. La Grammaire est donc

Digitized by Google

le premier article que j'ai à discuter, des trois qui composent ce fameux TRIVIUM (a) sans lequel on ne pouvoit devenir vrai sçavant. C'étoit l'expression dont on se servoit alors; elle avoit le premier rang, parce qu'elle enseignoit les principes d'une Langue sans laquelle, selon Philippe, Abbé de Bonne-Esperance, quand même on auroit sçû toutes les Langues vulgaires, on ne pouvoit passer que pour des ignorans: *Ita ut si cuilibet Vulgares linguæ præsto sint cæteræ, non Latina, ipsius pace dixerim, hebetudo cum teneat asinina.*

Il paroît que dans l'onziéme siécle, personne ne contesta à la Grammaire le droit de primer dans le rang des Arts Liberaux: Ce ne fut que dans le douziéme, que quelques Maîtres s'aviserent d'enseigner cer-

(a) Dès le VII. siécle S. Braule Evêque de Sarragoce se servit des termes de *Trivium* & de *Quadrivium* dans le sens qu'on lui donna depuis. Conrad Moine de S. Gal, quelques siécles après entendit par le *Trivium* la Grammaire la Logique ou Dialectique, & la Rhétorique: ce qui a été suivi par Jean de Genes, Rigord &c. On verra plus bas que c'étoit un des plus grands éloges qu'on pût faire d'Abailard, que de le qualifier chargé des Sciences du *Trivium* & du *Quadrivium*.

taines choſes de la Logique, de la Morale, de l'Aſtronomie & de la Phyſique avant la Grammaire. (a) Jean de Sarisbery parla ainſi de ceux qui mépriſoient cette étude : *Contemptor Grammaticæ non modo litteratus non eſt ſed nec litteratus dici debet.* Pierre de Blois blâma fort ceux qui renverſoient l'ordre des études, & il diſoit d'eux qu'ils uſoient d'une pernicieuſe ſubtilité, parce qu'il étoit plus à propos d'inſtruire les jeunes gens ſur les regles de la langue & ſur les défauts à éviter, comme avoient fait Donat, Servien, Priſcien, Caſſiodore, Iſidore & Bede.

Metalog. l. 1. cap. 24.

Ep. 101. ad R. Archid. Nannet.

Ce fut dans la vuë de faciliter l'intelligence des anciens Auteurs Latins que Papias rédigea ſon Elementaire vers l'an 1053. En même tems qu'on en faiſoit des copies en France, Herodien y étoit auſſi fort eſtimé. Ces ouvrages dûrent être fort utiles aux écoliers de Radulfe de Saint-Tron qui enſeignoit à compoſer en Proſe & en Vers des enfans qu'il trouva n'être encore

Alberic Chron. Orderic vital ad an 1069.

(a) Jean de Sarisbery *Metalogic.* 3. dit des Cornificiens que parmi eux *innovabatur Grammatica.*

Digitized by Google

qu'à *musa* ; vû que ces enfans ne sçavoient parler ni Wallon ni Latin. Il est certain que Priscien étoit alors & dans le siécle suivant, l'Auteur le plus familier chez les Grammairiens, & qu'on l'enseignoit encore en 1215. & même en 1254. Il y avoit le petit Priscien pour les commençans, & le grand pour ceux qui étoient plus avancés. Le Statut du Cardinal Robert de Corceon en fait foy. Cependant comme à Orleans on se servoit dans l'onziéme siécle des expositions de Remi d'Auxerre sur Priscien, il est à croire que la même chose s'observa aussi ailleurs. Emon depuis Abbé de l'Ordre de Premontré aux Pays-Bas, étudiant à Paris & à Orleans au XIIe. siécle, y transcrivit les deux Priscien, & l'ouvrage d'un nouveau Grammairien appellé Pierre Helie (a). Guibert de Nogent assure que vers l'an 1130. l'étude de la Grammaire étoit dans une grande ferveur & qu'il y en avoit des écoles sans nombre.

Chron. S. Trudon in Spicileg. Le mot *de musa* y est employé.

Hist. Univ. Paris. t. 3. p. 82. *Ex add. ad Epist. Petri Bles. Hist. Universf. Paris. tom.* 2. p. 29. *Script. Premonst.* P. *Hugo Premonstr. Præmio Ge or. Dei per Francos.*

Les préceptes étoient écrits en Cumpasfini videamus fervese Grammatica-

(a) Ce Pierre Helie me paroît avoir été un Moine de S. Martial de Limoges.

Prose & non en Vers, comme ils le furent depuis, quoique quelques anciens les eussent redigés autrefois en ce genre. Un certain Maximien se fit entrée dans les Ecoles. Mais au rapport d'Alexandre de Ville-Dieu, son ouvrage ne contenoit que des minuties & des bagatelles. C'est peut-être ce recueïl qu'Alain a eu en vûë, lorsque faisant la description de la Grammaire de son tems, il dit par exemple qu'on lisoit dans les livres de cet art, pour quelle raison la lettre H n'étoit pas une lettre, quoiqu'elle fut usitée dans l'écriture & qu'elle eût un nom particulier. Quoiqu'il en soit, cet Alexandre de Ville-Dieu de l'Ordre des Franciscains, bas Breton ou Normand (a) composa en Vers Hexametres Leonins, dès le commencement du Regne de S. Loüis, un livre de Grammaire, intitulé *Doctrinale*. Ce n'étoit autre chose que les Regles tirées de la Prose de Priscien. Ebrard de Bethune en Artois l'avoit précedé de quelques

Terentianus Maurus & Phocas.

Nuge.

In Anticlaudiano, pag. 343.

(a) Dans un manuscrit de la Bibliotheque du Roy il a pour titre *Gloss. Alexandri de Villa-Dei in Ieustria.*

années, puisque dès la fin du Regne de Philippe Auguste il avoit donné aussi en Vers Latins les Regles de la Grammaire dans un ouvrage qu'il jugea à propos d'intituler *Græcismus*. Il fut suivi de quelques particuliers de l'Ordre de St. Dominique. Albert le grand donna en son temps une exposition sur Priscien, & Guillaume de Tournay autre Dominiquain, fit en 1275. un Traité intitulé, *de modo docendi pueros*, qu'on peut voir parmi les Manuscrits de Sorbone.

Oudin. 3. pag. 37.

Echard t. 1. pag. 181.

Cod. in 4°. num. 1077.

Je ne repeterai point ce que j'ai dit dans mes Préliminaires touchant l'ignorance en fait de Grammaire, qui régnoit parmi les Ecclesiastiques & les Moines de l'Anjou à la fin du XIIIe. siécle. Je ferai seulement observer que suivant les apparences on trouveroit de pareils témoignages sur les autres Provinces, si les monumens qui marquoient le zéle des Evêques & autres Superieurs étoient parvenus jusqu'à nous. Les Toulousains, par exemple, apprendroient par les Statuts du Legat appuyés de l'autorité de Raymond Comte de Toulouse, que la raison pour la

Digitized by Google

quelle on ordonna que dans tous les Monasteres, les Abbés, Prieurs & Prévots, auroient un Maître de Grammaire ou Moine ou Clerc Seculier, pour enseigner la Grammaire aux jeunes Religieux & autres, fut parce que l'ignorance y étoit extrême : *Cæcitas ignorantiæ in partibus istis nimium prævaluit.* Vers le même tems Maurice Archevêque de Roüen, envoyant à ses Doyens ruraux des lettres d'interdit sur son Diocése, composées en latin, leur recommande de les expliquer en François à tous les Prêtres, & même deux & trois fois s'il étoit besoin. Tous les Monasteres du Royaume ne suivirent point l'exemple de la Province de Toulouse, quoique l'ignorance y fût peut-être égale, il n'y avoit pas pour cela un Maître de Grammaire dans chacun. Le troisiéme Canon d'un Concile de Mâcon de l'an 1286. porte une défense aux Abbés & Prieurs de laisser sortir hors de leur Monastere les Religieux pour aller aux études, si ce n'est ceux qui auront besoin d'aller apprendre la Grammaire. On conclud

Stat. anni 1230. Duchêne t. 5. p. 819.

Spicil. t. 2. pag. 528. & 821.

Digitized by Google

clud de là naturellement que les jeunes Moines alloient alors à l'école hors de chez eux, au moins dans ces Cantons-là.

On voit dans Matthieu Paris une des raisons pour laquelle la Grammaire étoit si fort negligée vers l'an 1250. C'est qu'on s'attachoit plus à l'étude de la Jurisprudence qui étoit plus utile à ceux qui s'y livroient. C'étoit un emploi fort honorable que d'enseigner la Grammaire : le langage de cette Science étoit employé pour fixer les termes dans les questions Théologiques les plus abstraites (a) ; mais l'office de Grammairiens n'étoit pas lucratif. *Hist. Univ. Par. t. 3. pag. 265.*

Quoique la langue Latine fut enseignée dans toute son exactitude au XII. Siécle, on resta toutefois esclave de l'usage né quelques siécles auparavant de joindre des verbes au plurier, avec le nom mis au singulier lorsqu'on vouloit parler avec un certain respect. Je ne sçai si ce tour ne fut pas emprunté du langage vulgai- *Vos estis creatus. Gosfrid. Vind. lib. 2. Ep. 23.*

(a) Dans la question qui fut agitée contre Gilbert de la Porrée, on défendit *ne Deus Divina essentia diceretur ex sensu ablativi tantum sed etiam nominativi.*

Digitized by Google

Sublimatum vos. *Arnulf. Lexov. Spicil. t. 2. p. 486. Steph. Somac. Epist. 46. 212.*

re. Geoffroy de Vendôme, Arnoul de Lisieux & Etienne de Tournay sont pleins de ce langage quoiqu'ils se picquassent d'écrire exactement. Il n'y eut que Pierre de Blois qui écrivant à celui qui étoit nouvellement élu Evêque de Chartres franchit le pas, & fit accorder le verbe avec le nombre singulier, disant que l'usage de se servir du plurier en parlant à un seul homme étoit un mensonge, un discours de flatteur, & bien éloigné de la sincerité des Livres Saints. (a)

ETAT DE LA POESIE.

L'Etude de la Poësie, la lecture des anciens Poëtes & l'imitation de leurs ouvrages occuperent aussi ceux qui cultivoient la Grammaire, ou qui après l'avoir cultivée l'enseignoient aux autres & souhaittoient transmettre quelques écrits à la posterité. On trouve en effet dans pres-

(a) *Te precor quod per tu & tibi & te scribo molestè non feras: pluralis enim locutio quâ uni loquendo mentimur, sermo adulatorius est, & longè à sacro eloquio alienus.*

Digitized by Google

que tout l'intervalle de tems dont j'ai à traiter autant de Poëtes que d'autres écrivains. Ces Poëtes avoient été formés par des Maîtres qui avoient plus ou moins puisé dans les Auteurs Payens, & qui eurent aussi plus ou moins le talent d'enseigner la bonne versification. Il est donc faux, (quoique M. Dupin l'ait assuré) qu'il n'y ait eu en France aucuns Poëtes dans le reste du onziéme siécle depuis la mort de Fulbert de Chartres arrivée en 1028. trois ans avant celle du Roy Robert. Les ouvrages de Dom Mabillon en font connoître un grand nombre. S'il y en a de manuscrits qui ayent été inconnus à M. Dupin, tels qu'un Fulcoïus de Beauvais, un Gui Evêque d'Amiens (a), il y en a aussi d'imprimés dans les Collections des Peres Benedictins. Guibert de Nogent qui certainement étudia la Grammaire assez avant dans l'onziéme siécle, nous dit que son maître de Clermont étoit bon Poëte, & ce fut de lui qu'il ap-

Il mourut en 1053.

(a) Ce Gui a écrit en vers la guerre d'Angleterre à l'imitation de Virgile & de Papinius Hist. Univ. Paris. t. I. pag. 441.

prit à versifier. Mais sans m'arrêter plus long-tems à cette mépriſe, je dois en continuant mon plan donner une legere deſcription de l'état de la Poëſie du onziéme, douziéme & treiziéme ſiécle, des progrès qu'elle fit, & des changemens qui ſuivirent.

Quoique les ſiécles précedens euſſent été très-feconds en Poëtes, il paroît qu'il y en eut encore davantage dans ceux-cy, & principalement dans le douziéme. Les uns s'exercerent ſur des ſujets pieux ou compoſerent des éloges, d'autres écrivirent ſur des matieres indifferentes & purement hiſtoriques, & d'autres enfin donnerent dans la Satyre, ou s'exercerent ſur des Fables & ſur des inventions de leur eſprit. S'il y en eut qui compoſerent de la bonne Poëſie, il y en eut auſſi qui en publierent de très-mauvaiſe. Si la Poëſie fut aimée par quelques uns, elle fut auſſi mépriſée par d'autres, & même prohibée. Il y eut des Tragedies, & des pieces Comiques. On vit des faiſeurs de chanſons latines ou de proſe rimée, comme des Compoſiteurs de vers heroïques & d'autres. La Poëſie

Digitized by Google

se trouva employée par tout. Point d'inscriptions qui ne fussent en vers. On en trouvoit sur les Sceaux (a) ou cachets, & même sur les anneaux, sur les vases sacrés ou profanes, (b) sur le verre, comme sur le cuivre & sur l'airain, sur les pavés, sur les murs, dans les Cartulaires pour designer les biens des Eglises (c) comme dans le Necrologe & les Chroniques pour faire connoître la mort de ceux qui les avoient legués (d). Les formules même de permission pour certaines fonc-

(a) On lisoit sur le Sçeau de Guillaume le Conquerant *Hoc Normannorum Vitlhelmum nosce patronum*, & au revers : *Hoc Anglis regem signo fatearis eumdem* Diplomat. lib. 2. cap. 16. p. 140. l'Anneau donné à Odon d'Orleans Evêque de Cambrai contenoit ce vers : *Annulus Odonem decet aureus Aurelienſem.*

(b) Suger fit graver des vers sur tous les ouvrages qu'il fit faire, bâtimens, portes, tables, vitrages, &c. comme on peut voir chez Duchêne t. 4. pag. 342. & suivantes.

(c) Fragment d'un Cartulaire de S. Eloy de Noyon conservé à Sainte Genevieve de Paris intitulé des Chartes *Qui Karissioli reditus quæ copia terris.* Autre Charte intitulée : *Susannæ nobis quid reddat terra quot annis.* Autre : *De quot jugeribus decimam dat terra Behincurt.*

(d) Necrologe de N. D. de Paris recrit dans le XIII. Siécle : au 8. Janvier. *Elisabeth vitam liquit Comitissa caducam.* Dans une Chronique MS. de Limoges l'annonce & la mort des premiers Prieurs de Grammont est en vers Trochaïques.

Digitized by Google

tions furent redigées en vers (a) les Antiennes & les Répons des Offices Divins se virent soumis à la versification. Bien des Auteurs ne purent plus écrire en Prose, qu'ils ne missent des vers à la tête ou à la fin de leur ouvrage, ou qu'ils ne le parsemassent de la Poëse dont ils étoient infatués. Je n'aurois pu entrer dans le détail de tout ce que je viens d'avancer, ni l'inserer dans le corps de cette dissertation sans l'allonger excessivement ; je me suis contenté de le renvoyer au bas du texte, & de placer ici seulement les remarques suivantes.

L'examen que j'ai fait de plusieurs ouvrages particulierement du XII. siécle, m'a appris que les anciens Poëtes furent recherchés, lus, sçus, & transcrits pour former le goût. Suger qui avoit été instruit dans les Sciences sur la fin de l'onziéme, possedoit si bien Horace qu'il en citoit souvent trente vers tout de suite. Un

Vita Sugeri.

(a) L'envie de fabriquer des benedictions pour les Lecteurs de Matines, de l'Office N. D. qui fussent rangées par alphabet pour diversifier, fit composer celles-cy à Toulouse au XII. Siécle : *A flamma stigia nos liberet alma Maria. Besleo nato nos jungat mater amato.* Liber B. Mariæ Crassens. cod. Reg. 4219, 2.

Digitized by Google

Moine appellé Pierre demanda à Pierre le Venerable qu'il lui fit copier les Poëſies de Prudence. Emon qui mourut Abbé de l'Ordre de Prémontré dans les Pays-Bas, faiſant à Paris & à Orleans une proviſion de livres, y tranſcrivit les ouvrages de Virgile, les Poëtes Satyriques & autres, comme auſſi les Poëtes Sacrés tels qu'Arator, Sedulius, &c. Ces trois ſçavans eurent pour la Poëſie un goût égal à celui d'Odon Cardinal d'Oſtie, auquel Baudry de Bourgueïl écrivit en ces termes :

Petr. Ven. lib. 4. Ep. 29.

Ex mst. num. Ordin. Præmonſt. Patri. Hugo.

Et vatum Muſas delicioſus amas ;
Si cantare velis, cantas modulamine dulci.

Mais le même Poëte écrivant à une Abbeſſe appellée *Emma* ſe plaint de ce que parmi les grands Seigneurs on commençoit à mépriſer les Poëtes, & même le plus excellent d'entre eux qui fut en France vers l'an 1100.

Ipſeque Marbodus vatum ſpectabile ſidus.

C'eſt ce qui eſt confirmé par l'ironie que fait Jean de Sarisbery des Philoſophes de Paris un peu plus an-

ciens que lui, parmi lesquels les Poëtes & les Historiographes passoient pour infames (a).

On n'avoit pas cette idée des Poëtes dans l'Ordre de Citeaux qui brilla durant tout le XII. Siécle; cependant un fameux Ecrivain de l'Ordre s'excusa un jour en ces termes sur la lecture des vers qu'on lui avoit envoyé : *Nos nihil recipimus quod metricis legibus continetur.* Si parmi les Cisterciens il y eut une défense de lire les Poësies, elle ne dura pas longtemps ; & ils sentirent par la suite combien cette occupation étoit propre à faire éviter l'oisiveté.

Nicol. Clara vall. Epist. 15.

Trois ou quatre fameuses Satyres furent enfantées dans le Cloître, l'une sur la fin de l'onziéme Siécle par un Moine Normand, une autre environ cent ans après par un éleve de l'Université de Paris. On jugera de la grossiereté de la premiere par les comparaisons odieuses qu'on y fait d'Yves Abbé de Saint-Denis à Neron, à Herodes, à Diocletien, à Pharaon. L'Auteur que Dom Mabil-

Annal. Bened. T.V. inter instrumenta.

(a) C'étoit les Maximes de Cornificius dont il se raille en cet endroit. *Metalog. l. 1. cap. 3.*

on soupçonne avoir été de la Basse-Normandie y a dit toutefois assez froidement :

Composui Satyram carmen per sæcula clarum (a).

L'autre intitulée *Speculum stultorum* qu'on attribuë à un certain Nigellus qui avoit aussi des liaisons dans la Normandie a été imprimée entierement dès le XV. Siécle. Dom Mabillon en a inseré un fragment dans le VI. Tome de ses Annales. C'est une ironie très-fine de plusieurs sortes d'états de la vie humaine, & dans laquelle l'Auteur a eu pour but entre autres choses, de faire voir, que souvent ceux qui venoient étudier alors à Paris ne s'en retournoient qu'avec la seule réputation de Sçavants sans l'être réellement (b).

(a) Un autre Poëte du même temps plaça ce même vers après celui-ci : *Sacrilegis Monachis emptoribus Ecclesiarum.* Chez Matthias Flaccus Illyr. *Basilea* 1557.

(b) Quoique Dom Mabillon ait remarqué avec raison de ce Poëte, *quod quædam invercundè dixerit*, il n'a point approché de ce que Torrai-re Moine de Flenty a écrit sous Loüis le Gros ou sous Loüis le Jeune, dans la sixiéme Elegie adressée *ad Syncopum*, contenuë dans ses ouvrages parmi les MS. du Vatican. Je croi qu'il ne l'avoit pas luë, quoiqu'il en fasse mention. *Sec VI. Bened. pag.* 385. Nigellus est qualifié Précantre de l'Eglise de Cantorbery dans l'exemplaire

Digitized by Google

La jeune vache qu'il introduit sur la Scene, me fait ressouvenir d'une Fable assez ingenieuse qui est de l'invention de Hugues Metellus. Cette Fable roule sur un Loup qui voulut embrasser l'état Monastique & qui ne s'accommodant point du maigre prit celui de Chanoine. C'est ainsi que dans ce Siécle-là des personnes d'un caractere distingué dans l'état Ecclesiastique exercerent quelquefois leur Muse sur des Sujets assez peu serieux. Du Boulay a fait observer que Bernard de Cluny écrit aussi dans le même Siécle une Satyre en vers Hexametres contre la Cour de Rome.

Sacrâ Antiq. Monum. P. Hugo Prem.

Hist. Univers. Pariſ. t. 2. p. 51.

Je passerai legerement sur les Auteurs d'enigmes & de Logogriphes, tels que le même Metellus & Philippe Harveng Abbé de Bonne-Esperance : je ne croy pas devoir m'étendre davantage sur ces sortes de Poëtes, que sur les faiseurs d'Acrostiches, dont la Poësie n'a jamais été en grande consideration dans la Republique des Lettres. Mais je ne dois

MS. de son ouvrage au Vatican parmi ceux de la Reine de Suede, Cod. 1372. Les Moines Anglois passoient souvent en Normandie, & en étoient quelquefois tirez.

Digitized by Google

pas oublier de donner ici la notice que merite le Poëte Beauvoisin, nommé Fulcoius, dont j'ai parlé ci-dessus.

Il paroît que ce Poëte résident à Meaux, où il étoit Soudiacre, fut le principal ornement du onziéme Siécle en fait de Poësie. On trouve en Sorbonne un Manuscrit très-ancien (a) qui contient un grand nombre de ses ouvrages avec des hommages en vers Elegiaques, que les Villes de Beauvais, de Meaux, de Chartres, d'Orleans & de Paris rendent à sa memoire, marquant combien elles regrettoient sa perte. C'est ce qui me persuade qu'on le crut digne d'être comparé à Fulbert dont il pouvoit avoir été disciple.

Les Poëtes qui illustrerent la Fran-

(a) Ce Manuscrit est cotté 58. Son ouvrage *de Nuptiis Christi & Ecclesiæ*, est parmi les MS. à la Bibl. Colbert *num.* 738. *Reg.* 1181. 3. Dom Mabillon à souvent parlé de ce Poëte. *Sec. III. Bened. partie* 1. pag. 650. & *Annal. Bened.* 1. 5 p. 185. *ad an* 1012. Fulcoius regarda le Prieuré de la Celle en Brie comme un séjour favorable aux Muses. Il dedia un de ses ouvrages à Manasses Archevêque de Reims. Il fit aussi des vers à la loüange d'Alexandre II. & de l'Archidiacre Hildebrand. Plusieurs de ses ouvrages sont en manuscrit à la Cathedrale de Beauvais.

Digitized by Google

ce au XII. siécle comme Fulcoïus l'avoit fait le siécle précedent, se reduisent à sept ou huit que je nommerai ici en peu de mots. Ce n'est pas Marbode de Rennes ni Hildebert du Mans, que j'ai principalement en vûë. Ils tenoient d'assez près à l'onziéme Siécle, & ils sont assez connus par leurs bonnes Poësies *: Mais après avoir nommé Arnoul Evêque de Lisieux qui sçût si bien sentir la pesanteur & l'obscurité des vers d'Ennode de Pavie, j'y joindrai un Gautier de l'Isle ou de Châtillon (a) Auteur d'un Poëme sur Alexandre le Grand: Un Alain qu'on a cru être du même canton, & dont les excellentes Poësies composent la moitié d'un volume; un Jean de Haute-Ville Normand, qui avec un stile qui lui a fait prendre le surnom d'*Archithrenius*, c'est-à-dire grand Pleureur, décrit pathetiquement la corruption des mœurs de son tems sur-tout à Paris (b). Un Pierre de Riga Chanoine Regulier de Saint-Denys de

* *Epist. 33. ad Henric. Pisanum.*

(a) Il y en a qui le qualifient de Prévôt de Tournay: mais on est incertain sur ce titre.

(b) Cet Auteur fut fort estimé par Loüis vives & par Ravisius Textor.

Digitized by Google

Reims, qui mit en vers une partie de la Bible. Du Boulay parlant d'un Poëte qu'il appelle Gaſo, le vante fort à la ſeule inſpection d'une épitaphe de Guillaume Longuépée qu'on lui attribuë. Un autre Poëte qui a chanté Thibaud l'ancien, Comte de Champagne ſon contemporain, ne lui cede guéres. Ces deux Poëtes n'ont pas été feconds : mais un autre qui réünit le goût avec la fecondité fut Gilles de Paris, Diacre & Profeſſeur, qui préſenta au jeune Loüis fils de Philippe Auguſte ſon Poëme appellé *le Carolin* ou *la Caroline*. Enfin, Thomas Moine de Froimont, dont Manrique a donné une Elegie à l'an 1187. paſſe auſſi pour avoir été l'un des meilleurs Poëtes de ces tems-là. Tom. 2. p. 105.

Je n'ai point aſſocié aux Poëtes du premier rang, Baudry de Bourgueïl. Il eſt plus connu par l'abondance, que par la délicateſſe de ſes Poëſies. Ce fut lui qui donna le ton aux autres pour le ſtyle des éloges, qu'il étoit bien aiſé de faire en ſe contentant d'exprimer en vers qu'un tel étoit un ſecond Ciceron, un autre

Carmina Baldr. passim. Virgile, un Aristote : qu'il surpassoit Homere (a) que Nestor, Ulysses, Crœsus, Quintilien étoient réünis en la personne de tel ou tel (b) que cet autre fut le Platon & le Socrate de son tems. Il faut avoüer que la frequente repetition de ces lieux communs marquoit une grande disette. Celui qui dans ses vers qualifie l'Abbé Suger de *Semivir* & *Semideus* voulut donner du neuf : mais ce langage n'étoit pas fort religieux. On n'aima pas toûjours les éloges outrés : & Pierre de Poitiers qui paroissoit avoir excedé en celebrant Pierre le Venerable, fut obligé de se justifier.

Petri Venerab. Epitaph.

Petri Abaëlardi.

Duchêne t. 4. & Hist. Univers. Paris. t. 2. p. 250.

Bibl. Cluniac.

Je n'ai rien dit d'une femme qui cultiva la Poësie au commencement du XII. Siécle, & dont Hildebert du Mans a parlé, parce que je me propose de faire un article separé des femmes sçavantes de France pendant les trois siécles que je parcourre.

Le treiziéme siécle a eu bien des

(a) Carm. Ulgerii Andegav de Marbodo.

(b) Stephan. Rotomag. de Valeranno Cormite Mellenti. Amplis. Collect. *t.* 1. *p.* 815. *ad an* 1166.

Digitized by Google

Poëtes ; mais ils n'étoient nullement comparables à ceux dont je viens de parler, ſi on en excepte Matthieu Abbé de Saint-Denis, dont on a une très-belle Elegie ſur l'Hiſtoire de Tobie. Cet Auteur écrivit auſſi ſur l'art de verſifier. Il avoit été prévenu dans ce dernier deſſein par Geoffroy ſurnommé de Vinſalf Anglois contemporain d'Innocent III. qui compoſa en vers latins un long ouvrage intitulé *Nova Poëtria* pour faire revivre les regles de la Poëſie. Ces ouvrages devenoient alors neceſſaires. On en fit des copies en France : mais on n'en profita gueres dans le ſiécle de S. Loüis. Quoique Vincent de Beauvais l'ait cité en ſon Traité de l'éducation des enfans Nobles, il conſeilla néanmoins de ne point faire voir aux enfans les Poëtes Payens, mais ſeulement les anciens Poëtes Chrétiens comme Juvencus, Sedulius, & parmi les modernes Matthieu ſur Tobie, & Pierre de Riga ſur d'autres parties de la Bible.

Hiſt. Univerſ. Pariſ. t. 3. pag. 412. Ondin t. 4. p. 483. Siron en Bibl. Sangerman. Cod. Victor. 293.

Pour ce qui eſt du quatorziéme ſiécle juſqu'à la mort de Philippe le Bel, il ne nous fournit qu'un Guil-

Digitized by Google

laume Foreſtier Moine du Mont-Sainte-Catherine proche Roüen qui a laiſſé en vers un Eloge des premiers Abbés de ce lieu.

Annal. Bened. t. 5. p. 630.

Il reſteroit une diſcuſſion à faire ſur les changemens que la rime apporta dans la Poëſie latine, & à examiner comment la langue vulgaire s'appropria ce qui ne convenoit pas à la latine : Mais cela demanderoit un article ſeparé ; d'ailleurs cette matiere a été traitée par une plume ſi diſerte, & ſon ouvrage eſt ſi recemment publié, que je croi devoir me contenter d'ajoûter ſeulement quelques legeres obſervations.

En renvoyant donc au bas de la page ce qui ne peut pas entrer dans cet écrit (a), j'avertirai ſimplement

(a) La rime admiſe en France fut d'abord employée dans la langue latine, puiſqu'il eſt conſtant qu'elle fut uſitée dès le huitiéme ſiécle dans des pays où le latin étoit encore la langue la plus ordinaire. S. Theofride Abbé de Calminiac en Vellay, dit aujourdhui Monêtier S. Chaffre, qui vivoit en 720, & mourut en 728, compoſa un ouvrage intitulé Micrologue ſur la décadence du monde, & il le fit *Sermone rithmico*, comme il eſt marqué dans ſa vie ; par où il faut entendre la rime ; & même tel eſt le langage de l'Auteur de cette vie, quoique écrivant en Proſe il affecte de rimer preſque perpetuellement. *Secul. III. Bened. Part. 1.*

que

que les écrivains du XI. Siécle & des deux ſuivants, profitant de l'invention des Sequences & Proſes de l'Egliſe, firent pluſieurs pieces profanes rimées. Les manuſcrits de toutes les grandes Bibliotheques ſont pleins de ces anciennes pieces, la plûpart ſur des ſujets pieux. On y voit ſouvent des Tragédies en rimes latines. Duboulay fait mention de celle de Sainte Catherine à l'an 1146. On peut voir ailleurs celles de l'Abbaye de ſaint Benoît. Dans celle de ſaint Martial de Limoges ſous le Roy Henry I. Virgile ſe trouve aſſocié avec les Prophetes qui viennent à l'adoration du Meſſie nouveau né, & il mêle ſa voix avec la leur pour chanter un long *Benedicamus* rimé par lequel finit la piéce.

Mercure Gallic. Dec. 1729. April. 1734. Cod. 100. S. Mart. fol. 60. aut. circiter.

On a des chants rimez en latin de la façon d'Abailard & de ſon Diſciple Hilaire. On lui attribuë auſſi la ſequence *Mittit ad Virginem*. S. Bernard qui en a fait de pieuſes en avoit auſſi fait de profanes en ſa jeuneſſe. Pierre de Blois pareillement. Adam de Saint-Victor excella en ce genre. Hugues de Noyers Evêque d'Auxerre voulut l'imiter. On en trouve auſſi de Godefroy Souprieur de Saint-Victor, Guibert de Gemblours, Thierry Archevêque de Beſançon.

Digitized by Google

L'harmonie qu'on avoit trouvée, ſurtout à la déclamation de ces rimes, engagea quelques perſonnes à rimer à l'hemiſtiche dans les vers hexametres & pentametres, & de même dans les pieces héroïques. C'eſt ce qui ſervit ſouvent à affoiblir les penſées des Poëtes. Marbode, Hildebert, & un certain (a) Thiboud dont les Poëſies ſont mêlées parmi les leurs ſuivirent quelque fois le torrent. Ces vers eurent le nom de Leonins. On ne connoît pas l'origine de cette dénomination. Mais elle doit tirer ſon nom d'un autre que Leonius Poëte de Paris au douziéme ſiécle, puiſqu'il compoſa de ces vers moins qu'aucun autre Poëte de ſon tems. Il eſt qualifié *Magiſter* & Chanoine de Notre-Dame de Paris, dans le Necrologe de cette Egliſe, tranſcrit au XIII. Siécle, titre qui ne ſe donnoit guéres dans le ſiécle précedent qu'aux Ecrivains ou autres ſçavans. Et avec d'autres preuves que je rapporterai ailleurs, j'eſpere faire voir que ceux-là ſe trompent, qui le di-

Au 24. Mars.

Voyez le Supplement à cette Diſſertation.

(a) Ce *Thibouldus* eſt le premier nommé à la fin de la Caroline de Gilles de Paris.

Digitized by Google

ſent Chanoine de ſaint Benoît ou de ſaint Victor. Il faut auſſi faire attention que les vers rimés étoient fort en vogue avant lui, & que quelques anciens manuſcrits parlant de cette rime ne l'appellent point Leonine, mais Leonime.

Quant aux rimes en langue Françoiſe, M. l'Abbé Maſſieu, dit que notre Poëſie commença à prendre quelque forme ſous le Roy Henri I. Mais il n'en rapporte aucun exemple, & il vient tout-à-coup aux chanteurs de nos croiſades, qui ont peut-être paru plus tard qu'il ne penſe. Il auroit dû ce ſemble profiter comme a fait Dom Liron, de la remarque de Dom Mabillon ſur un Thibaud de Vernon Chanoine de Roüen, lequel mit en vers vulgaires pluſieurs vies de Saints, entre autres celle de ſaint Vandrille : d'un autre endroit du même Dom Mabillon, où ſont inſerés les vers que les Jongleurs chantoient ſur ſaint Guillaume d'Aquitaine ; de la chanſon ſur la converſion de ſaint Thibaud fils du Comte de Champagne, laquelle opera avant la fin de l'onziéme ſiécle celle de

Miracl. S. Vulfran. Sæc. 3. Bened. Part. 1. pag. 319.

Vita S. Aiberti 7. April. saint Aibert Prêtre du Diocèſe de Cambray. Tout ceci paroît anterieur à la premiere croiſade : & par conſequent Maître Euſtache n'eſt pas le plus ancien Poëte François, quoique Fauchet l'ait écrit.

On peut voir ici en note au bas de la page un échantillon de la Poëſie vulgaire des Moines de ſaint Martial de Limoges, ſous le Roy Henry I. (a) & le mettre en parallele avec celle des Troubadours de Provence dont Garbert de Puycybot Maître de Muſique, & depuis Moine de l'Ordre de Citeaux au Diocèſe de Fréjus (b) avoit fait une collection ſous le regne de ſaint Loüis. (c) Il eſt cer-

La Croix Dumaine & Charles de Viſch.

(a) Je deu hor mais finir noſtra razon
Un pauc ſoilas que trop ſo aut loſon
Le vendor clert qui de ien lo reſpos
Tu autem Deus qui eſt Paire glorios
Noſte prejam quet remembre de nos
Quant triarias los mals dantre los bos.
Ex Codice S. Martialis Lemov. 100. fol. 44.

(b) L'Abbaye dont il étoit Religieux eſt appellée *Toronetum.*

(c) Il eſt très-vrai qu'un recueïl des anciens Vaudevilles eût été neceſſaire pour l'explication de bien des faits qui ne ſont marqués qu'en general chez les Hiſtoriens : mais comme ſouvent il ſe gliſſoit de la malignité en ces ſortes de pieces, elles ont été enſevelies dans l'oubli avec leurs Auteurs. Orderic Vital.

Digitized by Google

tain que plus de cent ans auparavant sous Loüis le Gros, Eustorge Evêque de Limoges engagea un Chevalier appellé Gregoire Bechadam à ne pas avoir de scrupule d'écrire en rimes vulgaires l'histoire de la premiere Croisade. Si cet endroit de Geoffroy de Vigeois prouve que la Poësie vulgaire étoit alors rarement employée pour les pieces sérieuses, il peut encore servir à admettre un Poëte François un peu plus ancien que Maître Eustache qui ne rima qu'en l'an 1155.

Chron. Gaufr. Vosiens.

ETAT DE LA DIALECTIQUE.

IL convenoit que ceux qui étoient passablement versez dans la langue

dit à l'an 1124. que le Roy d'Angleterre étant en Normandie, se plaignit d'un Jongleur qui en avoit fait contre lui. Arnold Dupré Jacobin Professeur à Toulouse à la fin du XIII. Siécle fut inquieté pour en avoir parcillement composé. *Echard Tom. 1. p. 492.*

Il y eût aussi alors quelques Poësies moitié françoises & moitié latines. Comme celle-ci : *Ex Cod. B. Mariæ Paris. N. 2. fol. 4.*

Je maine bonne vie *Semper quantum possum.*
Si Taumers m'appelle, *je di Ecce adsum.*
A despendre le mien *Semper paratus sum,*
Car je pense en mon cœur. *Et meditatus sum.*

Digitized by Google

latine par le moyen de la Grammaire, se mettent en état de raisonner juste. C'est pourquoi dans les siécles dont il s'agit, après avoir donné aux étudians la connoissance des principales regles de la Grammaire par le style Prosaïque & le style Poëtique, on les faisoit passer immédiatement à la Dialectique, qui étoit la seconde branche du *Trivium* comme l'on voit par le rang que lui donnent Hugues de saint Victor, Jean de Sarisbery, Hugues Metellus, Orderic Vital, Geoffroy de saint Victor, Alain, & Gautier de Metz.

Les Disciples de Fulbert de Chartres se distinguerent en cette Science. Berenger & Lanfranc qui dès le tems des classes & sous les dernieres années du Roy Robert s'étoient déja trouvé partagés de sentiment, le furent encore davantage sous le regne suivant. Les disputes commencées sur des points de peu de conséquence *de re parva*, s'étendirent jusques sur nos Mysteres : & ceci regarde la Théologie. Mais dans quels Auteurs puisoit-on alors la Dialectique ? Il y a toute apparence que c'é-

Guitmund. lib. 1. de veritate Euchar.

Digitized by Google

voit chez Aristote, & dans la Dialectique de S. Augustin. Les Héréſies qui s'éleverent dans le même siécle, ne purent être appuyées que sur les autorités du Philosophe. Ceux qui vouloient s'en disculper renonçoient solemnellement aux écrits des Aristoteliciens & des Chrysippens, comme fit Anastase Moine de Saint-Serge d'Angers dans sa lettre à l'Evêque Gerald. Outre Berenger qui abusa des principes de la Dialectique, Roscelin Bas-Breton Chanoine de Compiegne, & quelques nouveaux Manichéens s'en servirent pour débiter de nouveaux sentimens sur les mysteres de la Religion. Tels furent les fruits de la Dialectique. Mais les disputes où l'on avoit été obligé d'entrer au sujet de Berenger, avoient tellement exercé les esprits, qu'alors il se forma en France deux partis de Philosophes & de Théologiens dont la Dialectique (chacun dans la matiere de leur competence) avoit des fondemens differens. Ce qui les partageoit, étoit que les uns raisonnant sur l'Universel, prétendoient comme les anciens, qu'il étoit dans les cho-

Hist. Univers. Par. t. 1. p. 462.

Digitized by Google

ſes, au lieu que les nouveaux ſoutinrent que toutes ſes choſes étoient ſingulieres, & qu'il n'y avoit d'Univerſel que le nom.

Jean Sarisb. Ep. 100. t. 2. Ep. S. Thom. Cant. ad Bald. Archid.

Ces derniers furent appellés Nominaux ou Vocaux. De grands perſonnages devinrent Nominaux & combattirent les Reaux ou Reels. Ces Nominaux étoient communément ainſi appellés au XII. Siécle. Un nommé Jean fut leur chef: Il eut pour diſciples Robert de Paris ami d'Urbain II. Raimbert Maître à Lille en Flandre, Roſcelin Bas-Breton qui devint Chanoine de Compiegne. Ce dernier forma tant de Diſciples & défendit ces nouveaux ſentimens avec tant de chaleur qu'il paſſa preſque pour le chef de ce Schiſme Philoſophique qui dura juſques dans les ſiécles ſuivans, & qui ne pût être éteint que par un Edit du Roy Loüis XI. Le Nominaliſme ou Vocaliſme, pour me ſervir de ce terme, s'accrut donc conſiderablement, mais il fut preſque toûjours combattu.

Narr. Reſtaur. S. Mart. Torrac Spicil. t. 12. pag. 361. Duchêne t. 4. p. 90.

On donna le nom de Sophiſtes à ceux qui l'embraſſerent: & ces Philoſophes au raport de leurs adverſaires

Digitized by Google

ne ſuivoient ce ſentiment, que parce qu'il paroiſſoit fournir une plus ample matiere pour diſcourir en public : Mais quoiqu'ils puſſent avoir raiſon en quelque choſe, c'étoient de vrais diſeurs de rien, & qui ne payoient que de paroles ſans ſolidité. Etienne de Tournay les traitta de vendeurs de mots : *verborum venditores.* *Epiſt.* 77. Saint Anſelme qui avoit connu de ſemblable Dialecticiens feconds en verbiage, les avoit qualifié d'Heretiques en matiere de Dialectique. Odon d'Orleans, depuis Evêque de Cambray, ſoutint au contraire l'ancienne Dialectique & ſuivit Boëce. *Spicil. t.* 12. On a de ſes Traités dans la Bibliotheque des Peres Tom. 21. On y voit que pour faciliter l'intelligence des ſes raiſonnemens, il inventa l'uſage des figures. Chacun des deux partis reclamoit Ariſtote. Cependant les Nominaux paroiſſoient ſe conformer davantage à la Doctrine de Platon. Un des plus célebres Réels fut Gautier de Mortagne depuis Evêque de Laon qui voulut rafiner dans le Réaliſme : Mais ſes efforts furent vains & inutils. Bernard de Char-

Digitized by Google

tres produisit le Système des idées, & à l'aide de ses Ecoliers il tacha de concilier Platon avec Aristote. Jean de Sarisbery trouva ce dessein ridicule, disant qu'ils étoient venus trop tard, pour mettre d'accord après leur mort, des Philosophes qui avoient été si opposés dans leurs sentimens pendant toute leur vie. Ce même Bernard, Thierry, Guillaume de Conches & autres Sçavans sous les regnes de Loüis VI. & de Loüis VII. combattirent plus fortement la ridicule methode de quelques uns de ces Nominaux, & vinrent à bout d'y faire changer quelque chose. En effet elle étoit parvenuë à un tel point, qu'ils ne rougissoient point de mettre par exemple en question comme une chose très-difficile à décider, si un porc qu'on mene à la Foire est tenu plûtôt par le conducteur, que par la corde : si celui qui achette une chappe entiere ; achette aussi le capuchon ou chaperon, tous leurs discours retentissoient de convenances & de disconvenances : on y multiplioit à un tel point les particules negatives, que pour s'assurer si les propositions

Joann. Sarisb. Metal. lib. 1. cap. 3.

Digitized by Google

étoient négatives ou affirmatives, il étoit besoin de se munir de fêves ou de pois, afin de compter si elles étoient en nombre pair ou impair. Le terme d'argument étoit perpetuellement dans leur bouche. Hylas aimé par Hercule étoit la figure d'un vigoureux argument : On ne pouvoit faire un syllogisme ni un enthymême, qu'en avertissant auparavant qu'on alloit argumenter : coûtume dont il est resté un vestige jusqu'à nos jours, mais dont Sarisbery paroît avoir eu raison de se mocquer vû l'usage trop frequent qu'en faisoient les Nominaux. Ce fut ainsi qu'on changea en plusieurs écoles la face de la Dialectique ; desorte que ceux qui naturellement n'aimoient pas cette occupation, avoient bien raison de l'appeller *professio verbosorum*, dans laquelle celui qui parloit le plus, passoit pour plus sçavant. L'examen de quelques questions propres à la dispute *apud judices* fit toute l'occupation de leur vie ; encore les laisserent-ils à resoudre à la posterité sans pouvoir eux-mêmes les éclaircir. Jean de Sarisbery qui n'oublie

Ibid. cap. 10.

Joann. Sarisb. Policr. l. 7. c. 9.

Digitized by Google

Metal. l. 2. cap. 20. rien sur cette matiere, dit ailleurs, qu'un Guillaume de Soissons inventa des especes de figures qui servirent à apprendre à disputer sur *idem esse & non esse*, & à prouver que d'une chose impossible proviennent toutes les autres impossibilités. Il ajoûte que Gauzlen Evêque de la même Ville, pour exprimer la collection des choses, fut obligé d'introduire le mot de *materies* dans un sens tout nouveau. Godefroy Souprieur de Saint Victor, qui se plut beaucoup à rimer alors en prose latine, trouva à redire aussi bien dans les sentimens des Réels que dans ceux des Nominaux, & il fit une description assez singuliere de quatre Sectes de ces premiers qu'ils appelloient alors les Porretans, les Albricans, les Robertins, & les Parvipontains. Je ne puis m'étendre là dessus que dans un supplement à cette Dissertation.

Ibid. c. 17.

Cod. Victor. 1198.

Jamais donc on ne vit tant de Sophistes que dans ces deux siécles. On trouvera encore dans Sarisbery d'autres exemples de leur ridicule methode de raisoner. Mais quelque perte de tems qu'il y eut à se mettre au fait

Polcyr. l. 2. cap. 3. lib. 5. c. 22.

Digitized by Google

de ces sottises, il parut necessaire d'en prendre connoissance, afin, dit Jean de Sarisbery, d'être en état de les refuter, & de ne point paroître après le debit de leurs paralogismes, comme des Nicodêmes, qui demandent comment telle ou telle chose peut se faire. Les Professeurs de Paris furent un peu soupçonnés de Sophisme dans la question qui regardoit Saint Thomas de Cantorbery ; Gautier Prieur de Saint-Victor n'en exempta pas plus Pierre Lombard & Pierre de Poitiers, que Pierre Abailard & Gilbert de la Porrée. Leurs subtilités poussées à l'excés sur l'article de J. C. firent donner à quelques uns le nom de *Nihilianistes* : Mais n'entrons point ici dans ce qui regarde la Théologie. *Metal. l. 4. cap. 22.*

Pour me renfermer dans la simple Dialectique que Hugues de Saint Victor appelloit *Ratio disserendi* ; à laquelle Hugues Metellus donna le nom de *Bellua multorum capitum* ; qu'Alain regardoit comme la piece la plus propre à découvrir les souterrains des Sophistes, & dont Abailard fit un si juste éloge fondé sur St. *In eruditione didascalica. Epist. 1. ad Bernardum. In Anticlaudiano. Epistola 4.*

Digitized by Google

Auguſtin, je dirai qu'Ariſtote qui en étoit le Prince fut toûjours eſtimé & reſpecté en France, & ſurtout à Paris, ſi on excepte quelques années. A Orleans dès l'onziéme ſiécle on enſeignoit ſes Dialogues *juxta Porphyrii & Averrois Iſagogas.* ( ) Jean de Sarisbery ſe le fit tranſcrire en Normandie par les ſoins de Richard Archidiacre de Coutances.

Epiſt 93. ad R. Archid. in t. 2. Epiſt. 5. Thomæ Cantuar.

Quoique chacun, dit-il, des anciens eût ſon mérite particulier, tous les Dialecticiens faiſoient gloire de baiſer les pas d'Ariſtote, on l'appelloit par antonomaſe *le Philoſophe*; de même que par *Urbs* on entendoit Rome, & par *Poeta* Virgile, auſſi par *Philoſophe* on entendoit toûjours Ariſtote. Les Peripateticiens ne furent attaqués ni par le même Sarisbery qui étoit l'homme le plus habile du XII. ſiécle, ni par Pierre de Blois; mais ſeulement par Gautier Prieur de Saint Victor lequel ne pouvoit ſouffrir aucun Philoſophe Gentil, quel qu'il fût. Hugues Metellus

Metal. l. 2. c. 16.

oliverat. l. 7.

Galter. Victor. lib. 4.

(a) *Hiſt. Univ. Pariſ.* t. 2. p. 28. cela ſe tire de ce que l'Ecole de Cambrige où cela s'obſervoit avoit été moulée ſur celle-là.

Digitized by Google

écrivant à S. Bernard ſe qualifia *quondam domeſticus Ariſtotelis* ; & dans ſa letre à Tiecelin il prit le titre de Secretaire d'Ariſtote, apparemment parcequ'il en copioit les ouvrages. Epiſt. XI. Epiſt. XII.

Il eſt vrai que la lecture de quelques-uns de ſes livres ayant cauſé des erreurs, on fut obligé à Paris de la défendre pendant quelque tems. On lit auſſi que Boniface Abbé de la Cambre, mort en 1266. fut repris en une viſion de la trop grande eſtime qu'il avoit pour Ariſtote. Mais il n'en eſt pas moins conſtant, que le Legat même Robert de Corceon preſcrivit en 1215. aux Artiſtes ou Maîtres ès Arts de Paris d'expliquer à leurs Ecoliers la Dialectique de notre Philoſophe, ne défendant que certains autres ouvrages. Bien plus il ordonna que les jours de Fête on leur expliquât la Morale du même Auteur & le quatriéme livre des Topiques. Il eſt inutile de remarquer le grand nombre de Peripateticiens qui brillerent alors parmi les Religieux mendians, entre autres un Pierre de Tarentaiſe Dominiquain, puis Archevêque de Lyon. S. Thomas *Chron. Roberti Autiſſiod. & Cæſar Haeiſt. Vitaejus ad 19. Febr.* *Hiſt. Univ. Pariſ. t. 3. pag. 707.*

Digitized by Google

auſſi-bien qu'Albert le Grand ſe ſervir utilement d'Ariſtote pour refuter les heretiques. Les Princes avoient également conçû une haute idée de ce Philoſophe, & il y en eut qui s'intereſſerent à la propagation de ſa Doctrine. Le Roy de Naples ayant trouvé dans ſa Bibliotheque ſes ouvrages tant ſur la Dialectique que ſur les Mathematiques, les fit traduire en latin, & les envoya à l'Univerſité de Paris. De là provinrent toutes ces Sommes de Dialectique qui n'étoient autre choſe que des Commentaires ſur Ariſtote, dont la ſeule utilité eſt de ſervir de preuve que durant le ſiécle de St Loüis & les ſuivants, l'état de la Dialectique fut d'être purement Peripateticienne & non Platonicienne.

Ampliſſ. collect. Marteme. tom 2. col. 1125.

Emon depuis Prémontré les copia.

ETAT DE LA RHETORIQUE.

LA Rhetorique fut la troiſiéme des Sciences ou Arts Liberaux à laquelle on s'appliqua pour devenir parfaitement verſé dans le *Trivium*. Comme la Dialectique n'avoit perfec-

Digitized by Google

tionné que le jugement & non la diction, il étoit neceſſaire que les raiſonnemens formés par les lumieres de cette ſcience, reçuſſent les couleurs de la Rhetorique par le moyen des figures. C'étoit donc alors après avoir étudié la Dialectique ou Logique que l'on travailloit à perfectionner le ſtile pour la diction.

Quoique la Rhetorique n'eut pas tout l'éclat poſſible dans l'onziéme ſiécle, j'ai trouvé qu'alors à Orleans on expliquoit dans les Ecoles la Rhetorique de Ciceron & de Quintilien. Odon depuis Abbé de Tournay, qui étoit de la même ville d'Orleans, écrivit un livre de la guerre de Troyes, lequel ne pouvoit manquer de ſe reſſentir des fleurs de la Rhetorique : mais cet ouvrage eſt malheureuſement perdu. Au commencement du XII. ſiécle Marbode de Rennes & Hildebert du Mans contribuerent plus qu'aucun autre écrivain à la faire revivre. On peut en juger par leurs ouvrages. Les Chanoines d'Angers étoient ſi perſuadés de la capacité du premier, que lorſqu'il n'étoit encore qu'Ar-

Spicil. t. 12.

Opera Marbodi col. 1458.

chidiacre d'Angers, ils le prierent de retoucher le ſtyle de l'ancienne vie de St Lezin leur Evêque. Ceux de Rennes lui rendirent la même juſtice après ſa mort. Dans la lettre circulaire qu'ils envoyerent auſſi-tôt qu'il eût laiſſé le Siége Epiſcopal de Rennes vacant, ils le qualifierent de Prince des Orateurs de ſon tems, *Oratorum Rex*. Dans le cours du même ſiécle parurent Abailard, Berenger de Poitiers ſon Diſciple, Jean de Sarisbery, Arnoul de Liſieux, Pierre de Blois & Etienne de Tournay, qu'il ſuffit de nommer, pour ſe remettre à l'eſprit que ce furent des Ecrivains auſquels la bonne latinité & les figures de la Rhetorique furent très-familieres. On ne peut lire le Traité d'Arnoul, alors Archidiacre de Séez, contre Girard Evêque d'Angoulême, qu'on n'y reconnoiſſe le ſtyle des Catilinaires de Ciceron dans la peinture qu'il fait de ce Prélat & de l'Antipape Pierre de Leon dont il étoit fauteur. L'Apologie d'Abailard par Berenger de Poitiers eſt une piece pleine de citations tirées des livres d'Humanités & d'une

Theſ. anecd. t. 1. col. 315.

Spicil. t. 2. pag. 338.

Inter opera Abailardi.

Digitized by Google

malignité exprimée avec toutes les figures de la Rhetorique. Un celebre Ciſtercien de ce tems-là nous aſſure que Gibuin Archidiacre de Troyes étoit comparable à Ciceron & à Quintilien, apparemment pour la beauté de ſes diſcours. C'eſt Nicolas de Clervaux. Il merite auſſi qu'on s'arrête ſur ce qui le regarde, puiſque ſes lettres font voir qu'il poſſedoit les anciens Auteurs d'Humanités au même dégré à peu près que Pierre de Blois. Car quoique l'Ordre de Citeaux ne fit pas profeſſion ſi ouverte de ſcience que celui de Cluny, il ne laiſſa pas que de produire des pieces aſſez ornées des fleurs de la Rhetorique dans les ſiécles de ſa naiſſance; Jean de Sarisbery aſſuroit, qu'il n'y avoit que les plus ſçavans à qui l'uſage des figures telles que la Metonymie & la Synecdoche pût être familiere. Il eſt aiſé d'en conclurre qu'alors quiconque employoit ces figures dans ſes écrits paſſoit pour un ſçavant Rhetoricien.

Theſ. anecdot. Tom. 5. Dial. Ciſtercien. & Cluniac.

Metalog. c. 19.

On voit par pluſieurs endroits de Hugues Metellus, que toute l'éloquence Rhetoricienne ſe prenoit alors

Digitized by Google

Epist. 40. dans Cicéron. *In Tullio simul declamavi tecum* disoit-il écrivant au Théologien Humbert. Ce fut sans doute dans cette source comme dans Quintilien, qu'un Thierry le Breton & un Pierre Helie dont parle Jean de Sarisbery puisoient leurs exemples & leurs autorités. Alain n'en laisse aucun doute, quand il dit que la Rhetorique étoit alors regardée comme la fille de Ciceron, de maniere qu'on pouvoit l'appeller elle-même *Tullia*. Il lui joint Quintilien pour le stile des causes; Symmaque Auteur d'un stile serré, mais qui dit beaucoup; & il n'oublie pas Sidonius avec son langage empoullé. Je croirois en effet que ce dernier Auteur quoique beaucoup inferieur aux premiers, fut quelquefois expliqué dans les cloîtres, puisque ses lettres se trouvent transcrites en plusieurs Monasteres de la main des Religieux de l'Ordre de Citeaux.

[1] *Metalog. lib. 2. cap. 10.*

Au reste ce ne fut point des lettres de cet Auteur que fut puisée la methode de ne point commencer de lettres sans y mettre à la tête des souhaits singuliers. Ce nouveau style

Digitized by Google

epiſtolaire ne put gueres venir que de quelqu'un des Ordres qui ſe formerent ſous le regne de Philippe I. Cette coûtume qui devint alors preſque univerſelle en France parmi les Sçavans, obligeoit quelquefois de s'écarter de l'exacte latinité pour ſe ſervir du langage de l'Ecriture Sainte, & ſe renfermer dans une grande ſimplicité.

On s'apperçoit aiſément par les tours du ſtile, quels étoient ceux qui compoſoient en latin ſur le François; & qui étoient au contraire ceux qui prenoient les penſées dans les anciens. Le ſtyle des premiers étoit ordinairement fort rempant, & l'autre très-fleury, mais non pas toûjours. Car l'extrémité du ſtyle rampant fut balancée par une autre extrémité qui ſe remarque dans les œuvres de Philippe Harveng &c. C'eſt une cadence de phraſes qui admet une rime perpetuelle, & qui, pour y parvenir, force ſouvent l'Auteur à des penſées aſſez burleſques & à des conſtructions embrouillées.

Ces Sçavans au reſte ne le faiſoient pas par mépris pour la Rheto-

Digitized by Google

rique ; il n'appartint qu'aux gens du même goût que Cornificius d'affecter de parler ruſtiquement en latin. Comme il avoit appris de ſes maîtres à ne faire aucun cas de la Rhetorique, il enſeigna la même maxime à ſes diſciples, chez leſquels, comme dit Sarisbery on la mépriſoit ouvertement. Ces ſortes de Philoſophes eurent bien des Sectateurs dans le treiziéme ſiécle. Le goût de la Scolaſtique & de la chicane fit preſque perir celui de la Rhetorique ; & les Auteurs de bonne latinité y furent très-rares, pour ne pas dire qu'en Proſe il ne s'en trouva aucun. Rien ne devint plus commun, que les expreſſions baſſes & triviales, & un certain langage latin formé ſur les termes de la langue vulgaire. Ce n'eſt pas que dans les deux ſiécles précedens, il n'y eût eu auſſi de très-médiocres Rhetoriciens, & des écrivains qui s'abbaiſſoient juſqu'à des expreſſions que nous regarderions aujourd'hui comme burleſques ; (a) Mais le ſiécle de St Loüis & le

Contemnebatur Rhetorica. Sarisber. Metal. lib. 1. cap. 3.

(a) Hugues Metellus ſe qualifia tantôt de petit chien, & tantôt de jeune veau à la tête de ſes let-

Digitized by Google

regne de ſes Succeſſeurs vit augmenter à l'infini cette ſorte de langage.

DES QUATRE SCIENCES qu'on appelloit alors le Quadrivium; ſçavoir l'Arithmetique, l'Aſtronomie, la Geometrie & la Muſique.

LEs Auteurs qui ont parlé du *Quadrivium* (a) des Mathematiques, ne conviennent pas dans l'arrangement des quatre ſciences ou arts qui le compoſent. Les Eccleſiaſtiques qui ſe contentoient de deux de ces ſciences qui ſont la Muſique & l'Arithmetique les nommoient les pre-

tres. *Mitis catellus* Ep. 7. *Vitulus novellus* Ep. 19. Pierre de Celles appelloit Noë le boüeur du monde *Cloacarius mundi*.

Ecrivant au Pape Alexandre III. il lui diſoit *Pater ſanctiſſime qui Auſtrale ſufflatorium habetis.* lib. 6. Ep. 6.

(a) Ce mot de *Quadrivium* eſt encore plus ancien que celui de *Trivium* puiſque Boëce en parle; Ainſi je ne ſurprendrai perſonne en m'en ſervant ici. Godefroi de Saint-Victor le comparoit à un fleuve diviſé en quatre branches & il en parla ainſi dans ſes rimes vers l'an 1170.

Hujus quoque fluminis partes ſunt bis binæ,
Quas vulgus Quadrivium nominat latinè:
Nomen hoc ſortitæ ſunt iſtæ diſciplinæ,
Uno quod initio cœunt & fine.

Digitized by Google

miers. Les Seculiers au contraire cultivant davantage l'Aſtronomie & la Geometrie leur donnoient les premiers rangs, & Jean de Sarbois aſſure que l'on appelloit plus communément du nom de Mathematiciens ceux que nous nommons aujourd'hui Aſtrologues. Cependant comme Abailard qui s'y connoiſſoit mieux qu'un autre donne une excellente raiſon ſur la primauté duë à l'Arithmetique, je la placerai ici la premiere. Gautier de Metz Poëte du XIII. ſiécle, lui donne auſſi le premier rang après la Rhetorique dans ſa deſcription des ſept Arts qui formoient ce qu'on appelloit alors du nom de *Clergie*. On croyoit de ſon tems, c'eſt-à-dire ſous le regne de St Loüis, que pour la conſervation des Mathematiques avant le Deluge on avoit figuré l'uſage de chaque ſcience ſur des blocs de pierre; & que ce furent les originaux ſur leſquels on apprit de nouveau. Au moins il le penſoit ainſi.

Sarisb. Polier. l. 1. c. 12.

Introd. ad Theolog. l. 1. p. 1017.

Image du monde en vers françois écrits l'an 1245.

ETAT

Digitized by Google

ETAT DE L'ARITHMETIQUE.

SAint Auguſtin avoit dit de l'Arithmetique qu'elle eſt neceſſaire pour l'intelligence des livres Saints ; & c'eſt dequoi tout le monde convient. Ainſi il ne faut pas douter que les Théologiens ne la cultivaſſent avec les autres ſciences dans l'onziéme ſiécle ; & elle ne dut pas faire le moindre ornement des Sçavans de ces tems-là, jointe à celle du Comput ou Compot Eccleſiaſtique. Ils avoient ſous les yeux l'Arithmetique de Boëce & les ouvrages du Venerable Bede ſur la même matiere : Quelques obſervations ſur ces anciens ouvrages, leur en inculquerent les maximes. Ils eurent en 1064 l'avantage de voir *la grande année* c'eſt-à-dire celle en laquelle finit pour la ſeconde fois le grand cycle de Denis le petit compoſé de 532 ans, qui contient vingt-huit cycles de 19 ans. Comme ce grand cycle renferme toutes les variations de la Fête de Pâques, en 1065 on en recommença

De Doctrina Chriſt. lib. 2.

Chron. Sigeberti Alberici &c.

Digitized by Google

la premiere année. Malgré cet evénement notable, Francon disciple de Fulbert & depuis Scolastique de Liege est le seul de ce siécle que l'on connoisse avoir écrit alors *de computo*. Mais il y eut à Saint-Hubert au même Diocése un Helbert de Liege, Moine très-versé dans la science de l'Arithmetique appellée *Abacus*.

Ex Sigeberto.

Ampliss. collect. t. 4. col. 925.

Le siécle suivant nous offre un plus grand nombre d'Auteurs qui ont écrit sur l'Arithmetique. Jean de Coutances adressa vers l'an 1120 à Geoffroy Abbé de Savigny un livre sur les supputations Ecclesiastiques, & principalement pour fixer la Fête de Pâques suivant le cours du Soleil & de la Lune. Gerland de Besançon travailla dans le même dessein. J'ai trouvé depuis Oudin son ouvrage joint à celui d'Helperic. Abailard combla d'éloges l'Arithmetique, sur ce que par la proportion des nombres elle mettoit un si bel ordre en toutes choses. Il la regarda comme la mere & la maîtresse des autres Arts, parce que disoit-il la recherche dans les autres matieres aussi-bien que la maniere d'enseigner bien des sciences de-

Thes. Anecdot. t. 1 pag. 362.

Oudin de Script. sor.

Introduct. ad Theolog l. 1. pag. 1017.

Digitized by Google

pend de la diffection des nombres. Pour mettre en pratique les varietez dont elle est susceptible, il en fit un livre qu'il intitula *Rithmomachia* à l'exemple de Gerbert. Ce Traité que je n'ai connu que par un Catalogue des livres de Richard de Fournival conservés au treziéme siécle en l'Eglise d'Amiens dont il avoit été Chancelier, ne se retrouve plus, à moins que ce ne soit celui du Manuscrit 620 de Saint Victor de Paris. Radulfe de Laon qualifié de frere du Doyen Anselme par Jean de Sarisbery écrivit aussi un Traité d'Arithmetique qu'il intitula *De abaco*, lequel j'ai pareillement vu à Saint Victor. Outre cela deux écrivains du Diocése de Langres, sçavoir Thibaud de Langres, & Odon Prieur de Morimond depuis Abbé, firent chacun un Traité sur l'analyse & les mysteres des nombres.

Ex MS. Eccl. Ambian.

Metalog. lib. 1. c. 5.

Cod. 758. Cod. S. Victor. 40. & 854.

La Rithmomachie (a) ou combat des nombres fut alors si fort goutée, que le Docteur Alain l'Universel commençant sa description Poëti-

(a) Les manuscrits écrivent ainsi ce mot, au lieu d'*Arithmomachia*.

Digitized by Google

que de l'Arithmetique, la répresente tenant d'une main la table de Pythagore & montrant de l'autre les nombres ennemis. Delà il passe à l'usage general dont est l'Arithmetique pour la Geometrie, l'Astronomie & la Musique : il ajoute qu'un certain nombre marquoit le point, un autre la ligne, un troisiéme la figure plate ou equilatere, d'autres enfin le cercle, le quarré, le solide & le triangle : il parle du nombre nombrant & du nombre nombré. Il demontre l'utilité de cette science pour l'Architecture & surtout pour la coupe des pierres. Il semble, à le lire, qu'on se souvenoit encore alors de Chrysippe le Philosophe comme d'un habile Arithmeticien, aussi bien que de Nicomachus. Alain leur donne pour adjoints parmi les modernes Gerbert qu'il appelle Gilbert.

Saint Edme étant à Paris s'appliqua beaucoup à tracer les figures d'Arithmetique à ceux à qui il enseignoit cette science, jusqu'à ce qu'il eût reçu un avis d'enhaut de se tourner vers la Theologie. C'étoit vers l'an 1200 au commencement du XIII

Digitized by Google

ſiécle. Durant le cours du même ſiécle il parut pluſieurs écrivains ſur le compot. Le Cordelier Alexandre de Ville-Dieu prit la peine de mettre en vers latins les regles de cette ſcience vers l'an 1230. Jean *de Sacroboſco* ou Sairbois eſt qualifié de Computiſte dans ſon épitaphe : mais peut-être eſt-ce ſeulement parce que dans ſon traité *de Sphæra* il avoit employé les chiffres. Dans l'Ordre de S. Dominique Albert le Grand écrivit ſur l'Arithmetique de Boëce, & Pierre de Mura Jacobin de Lyon fit un long traité du Comput que j'ai en manuſcrit d'un caractere d'environ l'an 1300. Tous ces traités furent écrits en latin : mais comme au XIII. ſiécle on commença à abandonner la langue latine, il y eût auſſi des Traités ſur le Compot & ſur l'Algoriſme écrits en françois. On en trouve de ce tems dans les Bibliotheques. Humbert de Romans, General du même Ordre connoiſſoit l'abus que quelques-uns faiſoient de l'art du calcul, lorſqu'il inſiſta dans le plan de l'un de ſes Sermons contre la croyance que l'on avoit au ſentiment des

Aux Mathurins de Paris du Bruël p. 376.

Cod. S. Genov. Pariſ. in 4. BB. 2.

Bibl. Patrum Tom. 25. p. 631.

Digitized by Google

Philoſophes Payens touchant la révolution de la machine entiere de l'Univers au bout d'un certain nombre d'années, enſorte que les mêmes choſes recommençoient à paroître. Hugues de Miramors Archidiacre de Maguelone & depuis Chartreux de Mont-rive au Diocéſe de Marſeille ne s'amuſa point à une Doctrine ſi contraire à la Religion ; il ſe contenta d'écrire ſur les differentes combinaiſons du nombre 4. Un Anglois nommé Jean de Baſingeſtokes rendit un ſervice plus important à la France & à ſon pays. Il rapporta d'Athenes toutes les figures des chiffres Grecs, & l'explication des lettres qui en étoient les ſignes ; ce qui n'étoit pas en uſage chez les latins parmi leſquels les lettres ne ſervoient jamais de chiffres. C'eſt peut-être ce qui fit penſer à adopter enfin les chiffres Arabes plus faciles & plus commodes pour les operations d'Arithmetique. On les connoiſſoit dès le X. ſiécle, mais il n'avoient pas encore fait fortune. On croit que ce furent les Eſpagnols qui nous apprirent à nous en ſervir, par le moyen

Oudin. t. 3. p. 50.

Matth. Pariſ. ad an 1252.

Digitized by Google

des Tables Alphonsines. La Sphére de Jean de Sairbois passe pour être le premier ouvrage où on les a vu employés. Ce fut au moins sous le regne de S. Loüis que quelques écrivains les hazarderent sur le parchemin, & leur cours alla en augmentant sous les regnes suivants, à mesure qu'on en eut connu davantage l'utilité. Le Traité anonyme de l'algorisme conservé à Sainte-Genevieve, & redigé au plûtard sous Philippe le Hardi en langage vulgaire, enseigne l'usage de la multiplication selon ces chiffres, & les regles pour chercher la racine cube de quel nombre on voudra; plusieurs leçons de Geometrie y sont expliquées par le secours des mêmes chiffres. Ce fut bien plus tard que l'on commença à s'en servir dans les Epitaphes. *Cod. BB. 2. in 4o*

ETAT DE L'ASTRONOMIE.

NOus ne trouvons dans les monumens Historiques de la France du XI. siécle qu'un seul Auteur celebre qui ait enseigné l'Astronomie. C'est Odon d'Orleans Scolastique

Digitized by Google

Spicil. t. 12. pag. 160. de la Cathedrale de Tournay. On lit de lui qu'étant placé devant le portail de cette Eglise le soir & la nuit, il instruisoit ses disciples sur le cours des astres, les leur montrant du doigt, leur faisant remarquer les differences du Zodiaque, celles de la voye lactée &c. Il se servoit sans doute des mêmes noms que l'on voit expliqués par un autre Odon Cardinal d'Ostie en ses vers adressés à Baudry de Bourgueïl, qui fut apparament aussi un Spectateur des merveilles de la nature. Hugues Metellus dit pareillement qu'étant jeune il s'étoit promené dans les Cieux, d'esprit & des yeux, & qu'il avoit erré par le Zodiaque avec les sept planettes. Adelard Physicien Anglois contemporain de ce dernier, écrit qu'alors, c'est-à-dire à la fin du regne de Loüis VI. il y eut à Tours un sçavant qui donnoit des leçons sur la situation & le mouvement des astres ; mais il ne déclare point son nom, ni ne désigne aucun de ses éleves.

Carmina Baldrici.

Epist. 11.

Cod Colbert. in 3655.

Parmi les admirateurs du spectacle des cieux, aucun de ces temslà ne porta ses connoissances si loin qu'on

qu'on les a portés depuis quelques ſiécles. Après quelques leçons generales toujours fondées ſur le ſyſtême de Ptolomée, ils faiſoient obſerver qu'en conſequence de telle diſpoſition, & pour ſervir de prédiction il y avoit eu en tel tems une telle cométe ou des apparitions d'étoiles extraordinaires, telle éclypſe, tel ſigne ou tache dans la Lune ou au Soleil, telles batailles dans l'air. On ne voit point qu'entre les choſes qui peuvent ſe predire ils fiſſent des tables pour marquer ces événemens : mais ils ne manquoient gueres à laiſſer des preuves qu'ils avoient regardé comme un pronoſtique ce qui en ſoi étoit purement naturel. La cométe de l'an 1066 fut priſe pour une prédiction de la conquête de l'Angleterre ſur Harold par Guillaume Duc de Normandie. *Chron. Alberici.* La lumiere Boreale qu'on ne connoiſſoit gueres & qui parut vers l'an 1080 comme une chute d'étoiles, fut le ſujet de l'étonnement & de la frayeur de toute la France au rapport de Foulques Comte d'Anjou. *Spicil. T. 10.* Cet illuſtre écrivain ajoute que cela fut ſuivi d'une ſi grande morta-

Digitized by Google

lité que cent des Seigneurs d'Anjou en moururent & plus de deux mille habitans. Un autre événement semblable de l'an 1094 fut regardé comme une prédiction de la guerre de la premiere croisade ; & enfin celui de l'an 1098 préfagea une peste & le dégât des biens de la terre. Guibert de Nogent qui vivoit alors fait observer que les Occidentaux, & par conſequent les François n'étoient pas ſi verſés dans l'Aſtronomie, que les Orientaux chez leſquels elle avoit pris naiſſance : & comme les Orientaux avoient auſſi prévu à ce qu'on diſoit leur deſtruction par les Chrétiens dans un tems non limité, il en conclut que l'Aſtronomie ſervoit à prédire le tems à venir. Il vouloit même, quoiqu'il regardât les éclypſes de Lune comme naturelles, que néanmoins les changemens de couleur dans cet aſtre en ces momens-là fuſſent un pronoſtique, à cauſe qu'on en voyoit des remarques expreſſes dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & profane. Il approuva auſſi que l'on eût fait des prieres en la plûpart des Egliſes à l'apparition d'une lumiere Bo-

Chron. Alberic. *Ibid.* *Geſta Dei per Francos lib. 8. cap. 7.* *Ibid. l. 9. cap. 2.* *Ibid. l. 9. cap. 23.*

Digitized by Google

reale, parce que ces feux, selon lui, prédisoient quelque facheux evénement. Hugues Archevêque de Roüen écrivant au Legat Alberic, le fait ressouvenir, qu'étant ensemble à Nantes en 1147, ils y avoient vû une cométe, qui parut se précipiter vers le couchant : ce qui servoit, dit-il à prédire la ruine de l'héréſie qui regnoit alors dans la Basse-Bretagne. *Epist. dedicatoria libri de hereſibus.*

On lit de même dans la Chronique de Clarius, que l'apparition des feux céleſtes de l'an 1097 fut suivie de la mort du sçavant Hugues, modéle ou maître de presque tous les Chanoines de son tems ; que les combats celeſtes vus en Angleterre au mois de Février de l'an 1173 marquoient la prochaine discorde des Rois d'Angleterre pere & fils. Je ne sçai si l'on doit ajouter foi à Elinand quand il dit qu'en l'an 1156 on vit le signe de la Croix dans la Lune, & l'année suivante trois lunes, & dans celle du milieu pareillement le signe de la Croix. Il y a apparence que l'on prenoit alors des tâches de cet astre pour des choses myſterieuses. Rigord quoique sçavant, remarqua étant à *Spicil. t. 2.* *Chron. Alberic.* *In vita Philip. Auguſti.*

Digitized by Google

Argentuëil avec plusieurs Religieux le dix de Février de l'an 1189, que la Lune descendit jusques sur la terre, & ensuite qu'elle remonta, & il n'oublie pas d'observer en cette occasion, que la Lune est la figure de l'Eglise. Il ne parut être en cela que *Epist. 8.* l'écho de Pierre de Blois, qui avoit écrit avant lui, que l'Eglise à ses phases comme la Lune, & qui lui attribua, selon ses differentes phases, les termes de *minoïdes*, *diatomos*, *amphicyrros* & *pansilenos*. (a)

Si les Sçavans de ces siécles-là n'étoient pas d'habiles Astronomes, & si les sens les trompoient quelquefois, ils furent au moins assez éclairés pour se défier de l'Astrologie judiciaire. Hildebert du Mans fit une *Opera Hildeb. col. 1295.* longue piece qu'il adressa à ses Disciples exprès pour la tourner en ridicule. Hugues de St Victor la distingua fort bien de l'Astronomie. Il appella celle-ci naturelle, & l'autre superstitieuse. Jean de Sarisbery se *Erud. didasca. polica.* *Polycrat. l. 2. cap. 19.* mocqua de ceux qui ajoûtoient foi à la disposition des planetes, & il les

(a) Gervais de Tillebery cap. 4. met *Neonides*, *Diaconios*, *Amphikyrtos*, &c.

Digitized by Google

mettoit dans le rang des faux ſçavans. (a) Et ce qui eſt digne d'attention, eſt qu'avant que ce même ſiécle fût écoulé, le public fut deux fois témoin de leurs fauſſes prédictions. Je n'entends point parler des remarques qu'on fit la deſſus en Angleterre, comme le dit Jean de Sarisbery; mais je me borne aux années 1184 & 1187. Dans la premiere, preſque tous les Aſtrologues de la terre, (ceux de la France comme les autres) avoient prédit la deſtruction du monde. Rigord qui rapporte la même choſe à l'an 1186 ajoûte qu'ils tiroient cette concluſion de la conjonction des Planetes. Ils avoient prédit pour l'année 1187 un grand vent du Nord qui devoit abattre les maiſons & cauſer une grande mortalité; & c'eſt ce qui n'arriva point. *Guill. Brito apud Duchene t. 5. p. 73.*

Au reſte la maniere de traitter l'Aſtronomie au XII. ſiécle étoit aſſez approchante de ce qu'on lit dans les anciens Auteurs. Le Docteur Alain dit qu'on y examinoit les Zo- *In Anticlaudian. l. 4. cap. 10.*

(a) On peut lire par curioſité ce que dit le même Sarisbery au ſujet de leurs ſubterfuges ſur l'éclypſe arrivée à la mort de J. C.

Digitized by Google

nes, les Colures, le mouvement des Planetes, le siége de chacune, le Zodiaque & ses douze signes; on avoüoit que la Lune étoit un corps opacque qui empruntoit la lumiere du Soleil, & on convenoit que la terre étoit de figure ronde, d'où l'on tiroit les consequences par rapport aux éclypses. (a)

Il ne paroît pas que l'habileté en Astronomie eut beaucoup augmenté au XIII. siécle. On s'y défia de l'Astrologie judiciaire comme dans les précedens : mais on continua d'admettre du prodige dans ce qui étoit purement naturel. Alberic ne dit point ce qu'on pensa en 1212 des sauts qu'on crut voir faire au Soleil, ni des changemens de couleur qui y furent apperçûs dans un tems où il n'étoit pas question d'éclypse de Soleil, puisque la Lune étoit en son plein. Mais Mencon Abbé de l'Ordre de Prémontré dans les Pays-Bas ne se contenta pas de trouver tout ce qu'il faut dans la nature, pour regarder l'éclypse du 29 Septembre 1241

Sacra antiq. P. Hugo. p. 520.

(a) Alain témoigne aussi qu'on lisoit alors Albumasar Arabe du IX ou X siécle.

Digitized by Google

comme naturelle, ni de raiſonner comme feroient aujourd'hui les plus habiles Aſtronomes : il voulut encore, que cette éclypſe eut pu être un pronoſtique : *Prodigialis* dit-il, parce que vers le même tems mourut Gregoire IX. qui fut un Pape fort lettré. Cependant plus timide que les autres ſur ces prétendus pronoſtiques, il aima mieux en laiſſer le jugement à Dieu. Le continuateur de Rigord avoit été plus hardi que lui. Il aſſure poſitivement, que la Comete affreuſe qui parut vers le couchant en l'an 1223, lorſque Philippe Auguſte tomba malade, prédiſoit la mort de ce Prince & l'affoibliſſement du Royaume de France. *Duchêne t. 5. pag. 66.*

Les ouvrages de ce tems-là qui ſe rapportoient à l'Aſtronomie furent plus communément intitulés *de Sphæra* ou *de Sphæra mundi*. Jean de Sacroboſco inhumé chez les Mathurins de Paris en 1236 en compoſa un. Alexandre de Ville-Dieu Cordelier en donna un autre. Gautier de Metz écrivit en 1245 dans le même goût, mais en vers françois, ſous le titre de l'Image du monde ou de Mappemon-

Digitized by Google

de. On voit que cet Auteur avoit beaucoup lû : Perſuadé de la rotondité de la terre, & du cours des aſtres, ſelon le ſyſtême de Ptolomée, il expliqua les phaſes de la Lune, ſes éclypſes & celles du Soleil, auſſi bien que ſon cours dans le Zodiaque par les figures qu'on peut voir dans ſes manuſcrits qui ſont aſſez communs. Robert Evêque de Lincolne élevé à Paris avoit auſſi écrit *de Sphæra*. Albert le grand ſuivit ſon exemple. On avoit cru ce dernier un peu Aſtrologue ou Magicien : mais dans ſon *Speculum Aſtronomiæ* il reprouve toutes ces ſciences, & dans ſon troiſiéme livre des mineraux, il ſe mocque de la prétenduë tranſmutation des métaux : Sur ce qu'il a pu écrire qu'il étoit bon de ne pas détruire tous les livres compoſés ſur ces matieres, afin de pouvoir les combattre ; c'eſt ce qui a fait porter par quelques uns un jugement aſſez deſavantageux à ſon ſujet. S. Thomas d'Aquin a eu le même ſort. On l'a ſoupçonné de magie par une erreur de nom, en lui attribuant le livre *de eſſentia eſſentiarum* qui eſt de Thomas *Anglicus*, où l'on a cru pou-

Naudé Apologie pour les grands accuſez de Magie 1625. *p.* 487.

Digitized by Google

voir lire *Thomas Angelicus*. Si on veut examiner ſa Somme, on y verra qu'il nie formellement que les figures des Magiciens puiſſent recevoir aucune vertu des aſtres. Il écrivit ſelon Treveth un traité ſur l'uſage de l'Aſtrologie. On en avoit grand beſoin alors s'il faut juger des Provinces de la France parce qui eſt rapporté chez Jean d'Ipres à l'an 1271 touchant la naiſſance d'un fils de la maiſon de Granſon en Savoye. Au reſte il ne ſeroit pas ſurprenant que les ſimples de ces tems-là euſſent ajoûté foi à l'influence des aſtres, puiſqu'il y eut alors des perſonnes aſſez crédules pour ajoûter foi à des prétenduës Propheties d'Ezechiel, fabriquées pour les differentes années ſuivant le jour de la ſemaine qu'elles commençoient.

Chron. Treveth. Spicil. t. 8.

Theſ. anecdot. t. 3. col. 741.

Cod. B. Mariæ Pariſ. F. 17. infol.

ETAT DE LA GEOMETRIE.

IL eſt de la Geometrie comme de la plûpart des autres ſciences qui furent plus cultivées au douziéme ſiécle, que dans l'onziéme & le treiziéme

me. Auſſi trouve-t'on peu d'Auteurs de ces deux ſiécles qui en faſſent mention. Francon diſciple de Fulbert & depuis Ecolatre de Liege écrivit vers l'an 1040 ſous le regne d'Henry I. ſur la quadrature du cercle, & ſous le regne de Loüis VIII. & de S. Loüis, Jourdain General des Dominiquains, grand Mathematicien, compoſa ſelon Treveth deux livres fort utiles, l'un ſur les poids, l'autre ſur les lignes & ſur les plans. Mais dans l'intervalle de ces deux regnes un grand nombre d'Auteurs, & même des plus célebres parlerent de cette ſcience dans leurs écrits.

Spicil. t. 8.

Je ne dirai rien de Gerland de Beſançon (a), ni d'Abailard que Hugues Metellus à la tête des lettres qu'il leur adreſſe, qualifie de perſonnages pleinement chargés du *Trivium* & du *Quadrivium* (b). Ces qualifica-

(a) Chacun ſçait que par *Chryſopolitanus* il faut entendre Beſançon, & qu'il eſt Auteur du livre appellé *Candela.*

(b) Epiſt. 5. *Petro Abaëlardo trivii quadriviique pleno.* Epiſt. 27. *Gerlando ſcientiâ trivii quadriviique onerato.* Cette lettre a été imprimée pour la premiere fois par Dom Mabillon en ſes Annales; & il ſoupçonne qu'il faut lire *Gerardo*, ne faiſant pas attention à ce celebre Gerland ou Jarland de Beſançon.

Digitized by Google

tions supposent qu'ils étoient versés dans la Geometrie comme dans les trois autres branches des Mathematiques. Je remarquerai seulement que le même Metellus faisoit ressouvenir l'Evêque de Virzbourg, que dans sa jeunesse ils avoient étudié ensemble la quadrature du cercle dans les écrits d'Aristote : & dans une autre lettre il dit qu'il avoit recherché avec les Geometres la mesure de la terre. Les disciples au reste ne suivirent point toujours aveuglément la methode de leurs Maîtres. Abailard par exemple, se distingua de ce côté-là comme en plusieurs autres points. Il avoit eu pour maître en Mathematiques un nommé *Tirricus* dont il combatit quelquefois les sentimens, & ce fut pour cela que ce maître au lieu de le nommer Abailard, selon son vrai nom, l'appella par dérision *Pierre Bajolard.*

Epist. 21.

Epist. 5. 2.

Annal. Bened. t. 6. *pag.* 209. *ad ann.* 1133.

On ne se vantoit point alors en France de cultiver à fond la Geometrie. Sarisberi observe que cette étude étoit particuliere aux Espagnols & aux Afriquains par rapport à l'Astronomie pour laquelle elle étoit ne-

Metalog. l. 3. *cap.* 6.

Digitized by Google

ceſſaire. Mais Hugues de Saint Victor prouve par le détail qu'il en fait en deux endroits de ſon introduction aux ſciences & ailleurs, qu'il en avoit une connoiſſance ſuffiſante. Il y parle de la Planimetrie, de l'Altimetrie, & de la Coſmimetrie, termes qui ſe font aſſez entendre. Godefroy Souprieur de la premiere maiſon ſous Loüis le Jeune fait connoître qu'on s'en ſervoit pour meſurer la circonference de la Lune & des autres aſtres, & même pour d'autres obſervations qui regardoient la Geographie (a). Il paroît par Pierre de Blois, qu'on enſeignoit quelquefois ces ſciences aux enfans dans le langage vulgaire, puiſqu'il ſe plaint de quelques perſonnes, qui avant que d'être formées dans les élemens de la Grammaire apprenoient à raiſonner ſur le point, ſur la ligne, & ſur la ſuperficie. Le Docteur Alain ne fut pas moins informé de ce qui ſe traittoit dans la Géometrie, que l'avoit été Hugues de Saint Victor. Elle conſidere, dit-il, la rotondité de

Erud. didaſcal. l. 1. c. 8. & l. 2. c. 24.

Epiſt. 201. ad R. Archid. Nannet.

(a) *Inveſtigant alii metas circulorum, Quis Lunaris ambitus, quis ſit aliorum; Dividunt Ægypti limites agrorum: Sciunt magnitudines omnium locorum.*

Digitized by Google

la terre ſans être arrêtée par aucune élevation ni par aucune profondeur. On y apprend ce que c'eſt que le point, la ligne courbe, la droite, la circonflexe, le tetragone, le triangle, &c. Il obſerve que d'ordinaire ceux qui commençoient à étudier cette ſcience étoient rebutés des premieres leçons; que la méthode de montrer les figures & les théorêmes aux étudians étoit de ſe ſervir d'une ligne de plomb tirée en long & pliante: enfin pour tout Auteur, il ſe borne à nous dire que les maîtres expliquoient les élemens d'Euclide. *Anticlaudian. l. 3. cap. 6. & 7.*

Au reſte, ſi l'on demande pourquoi dans les trois ſiécles dont je traite, on trouve peu de choſes ſur la Géometrie & ſur les Géometres, je ſerois porté à croire que c'étoit parce qu'alors on confondoit cette ſcience avec l'Architecture qui en fait uſage, & les Géometres par conſequent avec les Architectes; deux ou trois endroits de la chronique de Lambert d'Ardres peuvent appuyer ma conjecture. Mais la diſette d'auteurs en fait de Geometrie quelle qu'elle fut alors, n'empêcha pas qu'on ne ſuivit *In MS. cap. 46. & 142.*

Digitized by Google

en ce genre comme en d'autres matieres l'usage qui s'introduisit au XIII. siécle d'écrire en François sur toute sorte de sciences. Il y en a quelques traités écrits en cette langue du regne de S. Loüis; & ce qu'il y a de singulier dans ces manuscrits, & que selon la mode de ce siécle-là les feüilles d'or ne sont point épargnées dans les figures les plus simples. Les triangles, les quarrez, les cercles, tout y est en or, & accompagné de vignettes qui marquent peut être qu'on avoit plus d'attention à se procurer des volumes bien conditionés, qu'à s'en sentir utilement pour le progrés des sciences.

Cod. S. Genovefa BB. 2.

ETAT DE LA MUSIQUE.

AUcun art ne fit tant de progrés que la Musique dans l'intervalle de tems sur lequel roule ce memoire. Le goût ou la passion que l'on avoit conçû pour cette science au IX. siécle, & qui fut conservé dans le dixiéme, alla toûjours en augmentant. Aussi-tôt que la nouvelle méthode de Gui Aretin fut connuë & adoptée en

Digitized by Google

France, les progrès de l'art devinrent plus ſenſibles (a). Ce ne fut cependant gueres, que vers la fin de l'onziéme ſiécle, que la méthode de noter le chant ſur une eſpece d'échelle de quatre cordes commença à être employée. A Saint-Tron par exemple, au Diocéſe de Liege, elle ne fut introduite que par Maître Radulfe depuis fait Abbé en 1107; & au grand étonnement des anciens, il faiſoit chanter du premier coup d'œil des pieces que l'on n'avoit jamais vûës. Vers le même tems les orgues commencerent à ſe faire connoître en quelques Monaſteres de Normandie, ſans doute par le moyen de la relation de ces Maiſons, avec les Egliſes d'Angleterre, où la facilité de trouver le plomb en avoit fait fabriquer de prodigieuſes. Baudri de Bourgueil en avoit vu à Fécan par leſquelles on réüniſſoit trois ſons enſemble, le grave, l'aigu, & le moyen, mais pour un ſeul & même chant. Le texte de Sarisbery ſur le mêlange de ces

Spicil. t. 7. pag. 440.

Neuſtria pia p. 227. Ep. ad Fiſcann. Policrat. l. 1. cap. 6.

(a) Helbert de Liege fut un ſçavant en Muſique à Saint-Hubert vers l'an 1060. *Ampliſſ. Collect. T. 4. col. 925.*

Digitized by Google

trois sons, ne prouve pas plus decisivement que la Musique à trois parties eût lieu alors. Ce n'étoit selon moi, qu'un même chant à l'octave & à la double octave.

Mais depuis que les Orgues devinrent si communes que les Seigneurs Laïques en faisoient présent à des Monasteres de Filles, on commença à essayer sur cet instrument les accompagnemens à la tierce dont auparavant l'on n'avoit donné que de foibles échantillons dans les versets des Graduels & des *Alleluia* de la Messe, comme dans ceux des Répons de Vêpres. Ce fut Baudoin Comte de Ghisnes qui envoya des orgues aux Religieuses de cette petite Ville. Delà vient que le Docteur Alain qui survêcut de beaucoup à Sarisbery a fait de la Musique de son tems une description qui ne laisse aucun doute qu'on ne chantât alors à plusieurs parties. Les manuscrits conservés à Sens, à Noyon, à Saint Victor de Paris, & à Ste Genévieve prouvent la même chose : & ces derniers en donnent même les regles qui sont écrites en caracteres du XIII. siécle. Après qu'on

Necrol. B. Mariæ. Paris. XIII. Sæc.

In Anticlaud. l. 2. c. 3.

Digitized by Google

qu'on eut introduit les accompagnemens à la tierce, on ne tarda gueres de se servir de l'accord à la quinte: & dès l'an 1300 on voyoit plusieurs pieces de chant notées à trois parties. *Cod. Victorinus 1106.*

En même tems que le chant faisoit tous ces progrès, il semble que l'on continuoit en quelques Abbayes de l'Ordre de Prémontré à l'écrire, à peu près de la même maniere qu'avant l'invention d'Aretin, quoique plusieurs Religieux de ces maisons eussent étudié à Paris; de-là vient qu'à l'endroit où leurs ouvrages en font mention, on trouve les termes de *clunis cornuta*, *clunis flexa rotunda*, *torculum*, *podatum*, *præpunctatum*, *clunis circunflexa*. L'Auteur de la Chronique de ce lieu prétendoit que l'usage de ces marques rendoit le chant plus agréable. Si tous ces signes se plaçoient sur une échelle comme celle d'Aretin, il faut avoüer qu'un chant ainsi figuré étoit propre à transmettre beaucoup d'agrément. Un Abbé de l'Ordre de Cîteaux & de la filiation de Clervaux, nommé Guy en jugeoit autrement. Dans son ex- *Chron. Verumense. ad ann. 1214. agens de Emone Abbate. In Sacr. Antiq. Hugo 1725. p. 440. Cod. MS. S. Genov. Parisi. XIII. S.*

Digitized by Google

cellent Traité, il se plaignit de ce que le chant Gregorien avoit été alteré, parce qu'anciennement on se le transmettoit plus par tradition que par écrit, plus par usage que par principes : ce qui étoit cause, qu'on passoit toute la vie, ou au moins toute la jeunesse à l'apprendre, & que chaque maître enseignoit, non ce qu'il falloit enseigner, mais ce qui étoit plutôt dit, ou qui paroissoit plus agreable à l'oreille ; en quoi il y avoit autant de varietés que de maîtres. Cet Abbé prit donc le parti d'écrire sur les regles du chant un ouvrage, qui en quelques manuscrits vus par Oudin porte le nom de Gui Abbé d'un lieu dit *Carilocus*, dans lequel il cite celui de S. Odon de Cluny. Cet ouvrage qui paroît avoir été redigé vers l'an 1200. remit bien des gens dans la voye dont ils s'étoient écartés par habitude. On seroit porté à croire que c'est du même écrivain que l'on avoit eu au XII. siécle un autre Traité de même matiere, s'il n'y avoit pas de preuves qu'il est un peu plus ancien. Quel qu'en soit l'Auteur, fut ce S. Bernard, il avance quel-

Digitized by Google

ques remarques fauſſes. Il a auſſi ignoré que S. Gregoire n'étoit qu'un compilateur, quoiqu'il eut pu apprendre de la vie de ce Saint écrite par Jean Diacre, que ce grand Pape avoit tiré du chant de tous les côtés pour former ſon Antiphonier. Son ouvrage au reſte ſuppoſe un homme habile dans le chant d'Egliſe. Radulfe de Laon frere du fameux Anſelme, n'écrivit pas ſi au long ſur la Muſique : il ſe contenta de donner un petit ouvrage *de Semitonio*, où il traite la matiere plus du côté de la theorie que de la pratique, ainſi qu'avoit fait avant lui Theoger Evêque de Metz : & ſans doute qu'il choiſit ce ſujet, parce que le Pemiton fait toute l'ame du chant, & en forme les differences ſuivant ſa ſituation. Je ne dis rien des idées myſtiques de Pothon de Pruim ſur la Muſique. C'eſt une choſe ſinguliere, que de mettre en parallele les neufs modes de chant avec les neufs chœurs des Anges, & de repreſenter en figures ces ſortes d'idées.

Cod. Victor. 758.

Theſ. anecdot. P. Pez. t. 4. p. 2.

Lib. 4. de ſtatu domus Dei.

Il paroît par ces trois écrivains que le XII. ſiécle fut encore plus

Digitized by Google

fertile en ſçavans Muſiciens que l'onziéme & le treiziéme, quoiqu'il ſoit vrai de dire que dans ce dernier, l'Ordre des Dominiquains fournit quelques Auteurs en ce genre. Je n'entens pas parler ici d'Albert le Grand, lequel eſt connu pour s'être mêlé d'écrire ſur toute ſorte de ſujets; celui que j'ai en vûë, eſt Jerome de Moravie qui fleurit vers l'an 1260. Son Traité ſur la Muſique fut trouvé ſi bon, que Pierre de Limoges Docteur, le legua à la chapelle du College de Sorbonne pour y reſter enchaîné. L'Auteur y fit gloire d'omettre tous les termes grecs & les figures; en quoi peut-être eut-il tort, puiſqu'il auroit dû plutôt les expliquer, que les enſevelir dans l'oubli. L'on apprend par la Table de ſon livre qu'il avoit lû Boëce ſur la Muſique. Il y donne des regles pour la compoſition du Plainchant, pour celle du Déchant qui étoit la Muſique à parties; & il marque, que dès ſon tems, il y avoit dans les Horloges un nombre de cloches par le moyen deſquelles on formoit des chanſons. Ceci me rappelle les miniatures que

Echard deſcript. ordin. Pred. T. 1. pag. 220.

Digitized by Google

j'ai vû du même siécle en differens manuscrits, où parmi les instrumens qui environnent un Musicien de ces tems-là, on le represente frappant sur quatre petites cloches avec un marteau dans chaque main. Cela prouve clairement l'usage qu'on faisoit alors du Tetrachorde des Grecs; d'où est venu l'usage & le nom de carillon. (a).

Ces quatre ou cinq écrivains suffiront pour juger en quel état fut alors l'étude de la Musique. Car c'étoit toujours le chant Ecclesiastique qui fut la principale portion de cette science. On avoit vû dans l'onziéme siécle plusieurs grands personnages se mêler d'en composer, comme Brunon, Evêque de Toul, depuis Pape sous le nom de Leon IX. Humbert Abbé de Moyen-Moutier, le fameux Guimond Moine de la Croix S. Leufroy, & Thomas de Bayeux depuis retiré en Angleterre : Plusieurs personnes de remarque être très-versées dans cette connoissance comme S. Godefroy Evêque d'Amiens, Durand de Fontenelles, Durand Ab-

Rep. S. Gorgon. Annal. Benedict. 4. Ordevit. lib. 3. ch. 1050. Baleus. Vitaejus Ord. Vit. ad an. 1051. &c.

(a) On a dit d'abord *quatrillon*.

Ord. vit. circa an. 1063. bé de Troarn : Des gens qualifiés d'enſeigner le chant, tels qu'Arnoul Chantre de l'Egliſe de Chartres auquel on envoyoit les écoliers de Normandie, Gerald Moine de Moiſſac, depuis Evêque de Bragué.

Miſcell. Baluz. t. 3.

Les compoſiteurs de chant Eccleſiaſtique furent encore plus communs en France dans le douziéme ſiécle. Sigebert de Gemblours en fut un. Rodulfe Abbé de Saint-Tron, Jean Abbé de Saint-Arnoul de Metz, Ingobrand Abbé de Lobbes, un nommé Damien Prémontré aux Pays-Bas, & ſur la fin de ce ſiécle un Hugues de Noyers Evêque d'Auxerre qui s'exerça à faire & à noter des cantiques qu'on croit avoir été des Proſes (a). Parmi les autres ſçavans en cet art on compta un Berenger élevé à l'Abbaye de Saint-Evroul, fait Evêque de Venoſa en Italie, Guy Préchantre au Mans, ſucceſſeur d'Hildebert dans la chaire Epiſcopale, &

Ord. vit. p. 494. Analect. t. 3. pag. 335.

(a) La Proſe *Plaude Cantuaria plauſu rotundato* des anciens livres d'Auxerre pourroit bien être de ſa façon. Elle eſt d'une meſure des plus ſingulieres. Elle eſt pour la Fête de S. Thomas de Cantorbery donc l'Egliſe s'étendit beaucoup de ſon tems.

Digitized by Google

un celebre Michalus fort vanté par le Docteur Alain comme ayant corrigé les erreurs commises dans cet art. (a) Je passerai sous silence plusieurs Abbés de ces deux siécles qui ne regardoient point au dessous d'eux de transcrire eux-mêmes des livres de chant. On est informé combien au XIII. siécle S. Loüis aima le chant d'Eglise. Le grand goût d'Erard de Lesignes, Evêque d'Auxerre sous Philippe le Hardi, est aussi marqué dans sa vie. Le même siécle vit enfanter plusieurs nouveaux Offices, d'un chant aussi bizarre que l'étoient les paroles : & sur la fin du regne de S. Loüis l'Eglise de Paris en avoit déja admis, qu'elle a depuis rejettés. Enfin ce fut vers le même tems qu'un Chanoine de Saint-Aubert de Cambray nommé Pierre, fit plusieurs chants rimés qu'on appella *Conductus* parce qu'on les chantoit en marchant, & qui tenoient de ces rimes latines auxquelles s'amuserent les Poëtes les plus modestes de ces tems-là.

Hist. Ep. Antiss. Labb. Bibl. MS.

Henric. Gandav. in Gloss. Cang. voce Conductus.

Je dirai aussi un mot des chants pro-

(a) Musica laetetur Michalo doctore, suosque
Corrigit errores tali dictante magistro.

Digitized by Google

fanès. Quoiqu'il y en eut eu de tems immemorial, nous ne voyons point qu'ils ayent été écrits avec la méthode d'Aretin que dans le XII. & le XIII siécle; & je n'en connois point de plus ancienne écriture du XI. & en caracteres anterieurs à l'usage de l'échelle, que ceux qui contiennent la Fête du Chantre qu'on solemnisoit en ce siécle à Saint-Martial de Limoges, ou *Annus novus* est employé dans tous les cas de la Grammaire successivement: cette piece est entierement latine. On voit par de semblables chants notez au XIII. siécle, selon la methode d'Aretin, qu'ils n'étoient gueres mélodieux, ou qu'on laissoit bien des agrémens à suppléer aux Chantres. C'est beaucoup s'ils approchoient de ceux du Pseautier de Marot. On peut en juger par les collections des cantiques vulgaires ou chansons Françoises du XII. & XIII. siécle, qui se trouvent à Paris dans quelques Bibliotheques. Elles n'étoient que comme du chant Gregorien, & pour marque de cela, il y en a qui sont notées du septiéme mode qui est le plus ingrat de tous pour le doux

&

Digitized by Google

& le tendre, & qui n'a que la gravité pour partage. Mais les oreilles de ces tems-là y étoient apparemment accoutumées, & ces airs leur paroissoient beaux. On lit en effet qu'Arnoul Comte de Ghisnes au XII. siécle fut si enthousiasmé du Graduel *Jacta cogitatum*, qu'il entendit chanter de ce mode par ses Chapellains, qu'il voulut qu'on le lui traduisit en françois. Fauchet n'a produit aucun auteur de chansons en langage plus ancien que Thibaud Comte de Champagne; cependant Gautier de Coincy Moine de Saint-Medard de Soissons peut le lui disputer (a). Les chansons & autres poësies de cet écrivain lui ont été inconnuës. C'est néan-

Lambert. Ardrens. cap. 46.

Des anciens Poëtes p. 116.

(a) Ce Gautier étoit né vers l'an 1177. Il se fit Moine à Saint-Medard en 1193. Il fut fait Prieur de Vic sur Aine en 1214. Il composa en 1219. une complainte sur le vol du corps de Ste. Leocade arrivé dans son Prieuré. Etant fait en 1233. Prieur de Saint-Medard, il mourut trois ans après. L'immense collection de ses Poësies françoises se conserve dans l'Abbaye de N. D. de Soissons; il y en a aussi à Saint Corneille de Compiegne, d'où j'ai tiré sa complainte qui est du second mode. L'exemplaire qui étoit en la Bibliotheque de Charles V. & Charles VI. est maintenant parmi les livres du Baron de Crassier. Voyez la Chronique S. Medard. *Tom.* 2. *Spicil in-fol. aux années ci-dessus.*

Digitized by Google

moins un des beaux morceaux qu'on puiſſe vanter pour les chanſons du regne de Philippe Auguſte & de Loüis VIII. & qui eſt connu en quelques Bibliotheques de Paris ſous le nom de Danz Gautier.

Bibl. Cap. Pariſ. M. 80.

ÉTAT DES SCIENCES DIVINES.

DE LA THEOLOGIE.

SANS m'arrêter à la pensée du Docteur Alain qui a placé la Théologie dans une espece de firmament au-dessus de toutes les sciences, & qui la fait parvenir en ce lieu par le moyen du chariot dont les roües sont les sept arts liberaux ; j'envisagerai ici cette science comme j'ai fait les autres, & avec les varietés dont elle a été susceptible, ou les nuages dont elle a été obscurcie. *In Anticlaudiano.*

Les Ecoles de Fulbert enfantérent des disciples qui virent naître parmi eux de nouvelles manieres d'enseigner la Theologie. Le plus grand nombre à la vérité s'attacha à l'ancienne méthode de lire les Peres &

Digitized by Google

de prendre leur doctrine pour principe de leurs raisonnemens. Berenger qui crut que les anciens s'étoient trompés dans ce qu'ils avoient écrit sur l'Eucharistie, excita contre lui tous les Theologiens : & comme ses fauteurs commencerent à mettre en usage les subtilités des anciens Philosophes, ses adversaires crurent aussi devoir lire ces sortes d'ouvrages. De là se forma peu-à-peu la Theologie Scolastique, dont la methode bonne en soi ne tarda pas à dégénerer ; en sorte qu'il arriva dans la Theologie la même chose qu'en Philosophie ; Comme il y eut une Logique de Platoniciens, une de Peripateticiens, & une troisiéme de faux Dialecticiens & grands parleurs, il y eut des gens qui s'en tinrent comme leurs prédecesseurs à l'Ecriture & aux Peres ; D'autres qui y mêlerent un peu des principes d'Aristote ; & d'autres enfin qui ne retentirent que du langage de ce Philosophe, connoissant à peine les sources de la Theologie Chrétienne, & mêlant dans la Theologie beaucoup de questions purement Philosophiques. On n'en vint

Digitized by Google

point à cette extrêmité qu'après avoir paſſé dans le milieu. On ſe tenoit encore dans une juſte mediocrité pendant l'onziéme ſiécle ; mais au douziéme les barrieres furent franchies ; & dans le treiziéme où vivoient les neveux de ceux qui avoient commencé à alterer la Theologie, l'on ne retrouva preſque plus que la lie qui reſta de ces anciennes diſputes. De ſorte que ce n'étoit plus ſeulement la citation d'Ariſtote qui frappoit, mais c'étoit la maniere qui étoit devenuë ſinguliere. Et plus on voulut devenir methodique dans l'arrangement du diſcours, plus auſſi on parla ſéchement & dans un ſtile trivial. Tel eſt le tableau general que j'ai cru pouvoir faire des Traités Theologiques de nos trois ſiécles.

La queſtion de l'Euchariſtie occupa tout le reſte de l'onziéme ſiécle. Quelques ouvrages de S. Anſelme occaſionnerent auſſi d'autres diſputes. Son Monologue & ſon Proſloge furent attaqués par Gaunilon Moine de Marmoutier, par les mêmes argumens avec leſquels l'on a depuis attaqué Deſcartes. Les erreurs de Roſcelin, d'Abailard (a) de Gilbert de la Por-

Digitized by Google

rée, de Pierre Lombard & Pierre de Poitiers furent une raiſon qui obligea dans le ſiécle ſuivant à conſulter de plus près les anciens : mais ceux qui conſulterent ces Auteurs éloignés qu'Abailard canoniſoit, loin d'y trouver dequoi rendre les myſteres du Chriſtianiſme plus reſpectables, en vinrent juſqu'à les faire mépriſer. On vit alors mettre en queſtion ſi Jeſus-Chriſt, comme homme, étoit quelque choſe. Ceux qui le nioient furent appelés *Nihiliantſtes*. Gautier Prieur de St Victor crut devoir rendre odieux les quatre derniers Theologiens ci-deſſus nommés, en les qualifiant de Labyrinthes dans ſes écrits : & il fit voir qu'il reſpectoit moins qu'eux les ſources de la Scolaſtique de l'Egliſe Orientale, lorſqu'il avoüa haïvement qu'il ne connoiſſoit point de Jean Damaſcene, ou qu'il crut pouvoir en parler avec mépris (b) Jean de Sarisbery ne pouvoit ſouffrir qu'on mit en queſtion, ſi Dieu exiſte, s'il eſt bon, s'il eſt puiſſant, ſa-

(a) Il regardoit comme ſaints Platon & Socrate. *Annal. Bened.* T. 6. p. 680.

(b) *Neſcio quis Joannes Damaſcenus.* Hiſt. Univ. Pariſ. T. 2. p. 594.

Digitized by Google

ge, &c. Il traitoit ces queſtions d'irreligieuſes, & il auroit voulu qu'on eût puni ceux qui les propoſoient. C'eſt une preuve qu'elles étoient fort nouvelles au milieu du XII. ſiécle. Si la Theologie d'Abailard fut juſtement qualifiée de *Frivologia* par Hugues Metellus, certaines queſtions dont on farcit les Sommes au XIII. ſiécle ne meritoient pas une plus honorable dénomination. Les plaintes des gens pieux & éclairés étoient déja anciennes. Etienne de Tournay avoit écrit au Pape dès l'an 119 touchant ces nouveautés. Il avoit dit que les maîtres cherchant plûtôt la gloire que la vérité, avoient redigé de petits ſommaires de Theologie, comme ſi les opuſcules des Saints n'euſſent pas ſuffi ; & qu'en conſequence de ces cahiers on diſputoit publiquement ſur l'incomprehenſible Divinité & ſur la Sainte Trinité, enſorte qu'il y avoit autant d'erreurs que de Docteurs, autant de ſcandales que de claſſes. Ce mal étoit déja parvenu à un certain point en 1192 lorſque Foulques, Curé de Neüilly ſur Marne, en fit de ſeveres

Polic. eccl. lib. 7.

Epiſt. 4. ad Inn. Pap.

Epiſt. 25.

Otho de Sto Blaſio.

Digitized by Google

reprimandes aux Théologiens de Paris : & les choſes étoient dans le même état en 1228 quand Gregoire IX. leur marqua d'enſeigner la Theologie dans ſa pureté, ſans aucun mélange de ſcience profane ni ſans ebrompre la parole de Dieu par des fictions Philoſophiques. Roger Bacon dans un ouvrage dedié à Clement IV. les traite de fatrafſiers : & il trouvoit fort ridicule qu'à Paris du tems de S. Loüis, les Profeſſeurs de l'Ecriture Sainte fuſſent bien moins partagés qu'eux pour ce qui étoit des commodités temporelles.

Bulla Gregor. 1.

Hiſt. Univ. Pariſ. t. 3. pag. 1. 30.

Hiſt. Univ. Par. t. 3. p. 383.

Les perſonnes éclairées avoient préſumé, avec aſſez de fondement, que la Somme de Pierre Lombard auroit dû arrêter le cours des ſubtilités que l'on puiſoit dans les Philoſophes, & que le poids auſſi-bien que le nombre des autorités qu'il avoit réünis ſous un point de vûë, l'emporteroit ſur ces raiſonnemens captieux. Mais la méthode de ce Theologien déplut bientôt. Ceux qui aimerent à raiſonner, & qui formerent toûjours le grand nombre, reprirent le ſtyle de Dialecticiens & revinrent

Digitized by Google

au langage Sophiſtique. Quelques-uns ont cru que Pierre Lombard n'avoit fait que tranſcrire dans ſon recuëil la compilation d'un nommé Baudin ou Banduin, & ils n'ont peut-être pas tout-à-fait tort de ſoupçonner ce Theologien de s'être un peu aidé des lectures d'autrui. *Hiſt. Univ. Pariſ. t. 2. p. 87. ad an 1159.*

Au reſte, je ne prétends pas qu'autre que Pierre Lombard ne lût les Peres de l'Egliſe. Il falloit bien qu'on les lût, puiſqu'on en fit pluſieurs abregés. Lietbert ou Lambert Abbé de Saint-Ruf de Valence & auparavant Chanoine Regulier de l'Iſle (a) fit un excellent extrait des Commentaires de S. Auguſtin & de Caſſiodore ſur les Pſeaumes. Arnoul Abbé de Bonneval au Diocéſe de Chartres en redigea un du Commentaire de S. Jerôme ſur Iſaïe. Trois écrivains preſque contemporains mirent en abregé les œuvres morales de St. Gregoire Pape : Sçavoir Guillaume de Champeaux, Alulfe Moine de S. Martin *MS. in Bibl. Pontiniac.* *Alberic ad an 1113.*

(a) Ce n'eſt pas de l'Iſle en Flandres comme les Flamans l'ont cru, mais de l'Iſle de Medoc Abbaye au Diocéſe de Bourdeaux. Voyez le Supplement cy joint ſur les Ecrivains du XII. ſiécle.

Digitized by Google

Spicil t. 12. pag. 396. de Tournai dont l'ouvrage fut pour cette raison appellé du nom de Gregorial, & Garnier Souprieur de Saint-Victor de Paris, dont la collection fut intitulée *Opus Gregorianum.*

Oudin t. 2 pag. 1569.

Il y eut aussi des collections de Sentences qui prévinrent celles de Pierre Lombard, & qui font douter que le travail qui porte son nom soit entierement de lui. Quelques Moines de Saint-Tron avoient déja eu l'idée d'un recueïl assez semblable avant l'an 1100. Le Moine Rodulfe transcrivoit alors cette collection: Elle differoit seulement de celle de Pierre Lombard, en ce qu'elle contenoit beaucoup de Canons: en quoi elle ressembloit davantage à celle que Gratien publia depuis. Guillaume de Champeaux fit un ouvrage intitulé *Sentences*; mais c'est un abregé de Theologie. Hugues de Saint-Victor travailla à une plus ample Theologie aussi intitulée du nom de Sentences. On dit la même chose de Guillaume de Saint-Thierry & de Pierre de Poitiers Chancelier de Paris. J'en ai trouvé d'écrites au XII. siécle, dont l'Auteur se nomme Othon

Chron. s. Trud. Spicil. t. 7. pag. 439.

In Bibl. S. Mariæ Paris.

In Bibl. S. Mariani Antiss.

Digitized by Google

ou Odon. Mais il est toujours vrai de dire que celle de Pierre Lombard fut la plus ample, & la plus methodique, en ce qu'elle imita celle des Canons ramassée par Yves de Chartres.

Les Peres de l'Eglise ne furent donc pas moins estimés par les gens doctes & pieux au XII. siécle, que dans le siecle précedent. Pierre de Celles dépeignoit ainsi un Moine appliqué à les étudier : *Sedes ad mensam divitis Augustini .... benigni Gregorii, pecuniosi Hieronymi, glorioſi Ambrosii, Bedæ omnium monetarum nummosi, profundissimi tanquam maris magni Hilarii, suavissimi eloquii Origenis. Si nova placent, ecce magistri Hugonis, ecce magistri Gileberti, & magistri Petri scripta.* Ce passage fait voir le jugement que l'on portoit alors des Peres de l'Eglise, & quels étoient les Theologiens du XII. siécle que l'on regardoit à la fin du même siécle comme les plus orthodoxes & les plus feconds. S. Augustin est nommé le premier. Sa lecture avoit converti à la fin du XI. siécle le celebre Odon d'Orleans, depuis Evêque

Lib. 7. Ep. 18. adquemdam monachum de S. Bertino.

Spicil. t. 12.

de Cambray. Lambert d'Ardres écrit
167. que Baudoin Comte de Ghisnes au XII. siécle l'avoit pris pour son Theologien. Deux écrivains de la vie de S. Loüis marquent les œuvres
Duchêne t. 5. p. 397. & 457. de ce Saint Docteur comme les premieres que ce Saint Roy lisoit après les livres sacrés. L'érudition universelle d'Hugues de Saint-Victor est très-
Lib. 2. Cap. 17. connuë. Thomas de Cantinpré le qualifia de second Augustin. Celle de S. Bernard l'est encore davantage. Dès-le XIII. siécle Guillaume Moi-
Annal. Bened. t. 6. ad an. 1174. ex Bibl. Cisterc. ne de Citeaux avoit fait un volume d'extraits de ce Pere qu'il avoit intitulé *Bernardinus*. Gilbert Diacre de l'Eglise d'Auxerre, depuis Evêque de Londres fut surnommé l'Universel à cause de l'étenduë de ses connoissances, & l'Histoire Sacrée de Pierre Doyen de Troyes, quoiqu'aujourd'hui peu estimée, fut aussi appellée communément l'Histoire Scolastique par la grande reputation qu'elle avoit.

La Somme des Sentences de Pierre Lombard étant la plus remplie d'autorités des Peres, l'emporta comme je l'ai dit sur tous les autres extraits. On la lisoit communément & on l'expli-

Digitized by Google

quoit dans les claſſes de Theologie. Comme les livres coûtoient beaucoup à écrire, & que la gravûre n'étoit pas uſitée comme à preſent, il y avoit ſur les murs des claſſes de grandes peaux étenduës, ſur les unes deſquelles étoient repreſentées en forme d'arbre les Hiſtoires & Genealogies de l'ancien Teſtament, & ſur d'autres, le Catalogue des vertus & des vices. On peut voir un modéle de ces arbres dans les œuvres de Hugues de Saint-Victor. Pierre le Poitevin Chancelier de N. D. de Paris eſt loüé dans un Necrologe pour avoir inventé ces eſpeces d'eſtampes à l'uſage des pauvres étudians & en avoir fourni les claſſes. Abailard avoit eu une idée fort ſinguliere pour répreſenter la Sainte Trinité à ſes écoliers & à ſes Religieuſes. Il avoit fait tailler un bloc de pierre, de maniere qu'il repreſentât trois corps adoſſés avec un viſage entierement ſemblable. Le premier diſoit: *Filius meus es tu:* Le ſecond répondoit *Pater meus es tu*: & le troiſiéme ajoûtoit: *Ego utriuſque ſpiraculum* (a).

Hugo Vict. t. 3. p. 254.

Annal. Bened. t. 6. p. 85.

(a) Il en étoit reſté quelque choſe dans les

L'établissement d'une chaire Theologale qui avoit été ordonné dans un Concile de Latran sous Alexandre III. fut confirmé en un autre tenu au même lieu en 1215, & renouvellé par le Pape Honorius III. Mais la Ville qui en eut le moins de besoin fut celle de Paris. Pierre Lombard avoit, à ce que l'on croit, établi dès le milieu du XII. siécle dans les études de Theologie de Paris plusieurs sortes de degrés à l'imitation de ceux de Boulogne nouvellement créés : de sorte qu'il y avoit un grand nombre de Professeurs en Theologie. Au lieu de continuer le nombre de ces Professeurs, Innocent III. les reduisit à huit à cause des soupçons que l'on eut contre quelques-uns au sujet de l'hérésie des Albigeois.

L'Histoire de ce siécle rapporte les changemens qui survinrent par rapport à la Theologie après l'établissement des Religieux mendians. Ce qui en résulta de plus utile aux Théologiens furent les conferences qu'on assure qu'Albert le grand éta-

anciens Missels manuscrits à la Fête de la Trinité : & les fondateurs des Celestins de Marcoucies ont fait mettre au portail de l'Eglise une semblable figure.

Digitized by Google

blit en faveur des étudians. Pendant ce tems-là la Scolastique prenoit racine de plus en plus, & la Théologie voyoit enfanter, sinon des nouveautés, au moins des termes nouveaux. On sçait, que c'est Guillaume d'Auxerre Professeur à Paris, qui s'est servi le premier des termes de *materia* & de *forma* dans le sens qu'ils sont employés au traité des Sacremens. On feroit un volume, si on entreprenoit de recueillir tout le jargon de distinctions qui fut alors mis en usage. Aussi S. Loüis ne lisoit-il pas volontiers les Traités de ces Professeurs : *Non libenter legebat in scripturis magistralibus, sed in Sanctorum libris autenticis & probatis.* Ce furent ceux-ci principalement qu'il eut soin de faire copier, & non pas les autres. Mais une chose des plus salutaires que ce Saint Roy ordonna pour le progrès de la Theologie Chrétienne, fut la recherche des livres du Thalmud que les Theologiens de Paris avoient condamnés. Il commenda que de tout le Royaume on les apportât à Paris pour les brûler. L'année de sa mort il y eut une assemblée chez

Gaufrid. de Bellolocco cap. 23.

Hist. Univ. Paris t. 3. p. 191. & pag. 618.

Digitized by Google

l'Evêque de Paris où il fut dit entre autres choſes, que le Recteur de l'Univerſité & les Procureurs de la faculté des Arts ſeroient avertis d'empêcher que dans les cours de Philoſophie on ne traitât d'aucune matiere Theologique, parce qu'on avoit été informé combien tout s'y traitoit problematiquement : & l'année ſuivante la faculté des Arts ſe conforma aux intentions du Prélat.

Hiſt. Univ. t. 3. pag. 397.

Il ne ſortoit plus alors de la plume des Theologiens que des Sommes qu'ils appelloient *Quodlibetiques*, parce qu'on y traitoit de toutes les matieres Theologiques dans leſquelles on pouvoit agiter le pour & le contre. Pierre de Tarentaiſe Dominiquain, depuis Archevêque de Lyon & enfin Pape, en fit une. Ranulfe d'Humblonieres Evêque de Paris en compoſa une autre vers l'an 1260. Pierre d'Auvergne Chanoine de Notre-Dame de Paris en écrivit une troiſiéme vers l'an 1270. Ce fut dans ce même tems que S. Thomas d'Aquin compoſoit ſa grande Somme. On en eut auſſi de Godefroy de Fontaines Chancelier de la même Egliſe

Cod. Victorin ex Ondint. 3. pag. 491.

Cod. Colbert. 953.

Hiſt. Univ. p. 465. & 680. Ondin pag. 534.

Digitized by Google

Egliſe de Paris vers l'an 1280 ; & de Jacques de Thermes Abbé de Chaalis ſous le regne de Philippe le Bel. Il falloit, que ces ſortes de Sommes Theologiques meritaſſent alors quelque eſtime, puiſqu'il y en a un certain nombre nommées parmi les livres du Recteur de ces tems-là. Ce ne peut être que de ces ſortes d'opuſcules qui étoient à bon marché, dont le Synode de Bayeux de l'an 1300 recommenda la lecture aux Curés, lorſqu'il les exhorta à étudier la Theologie. Il eſt vrai qu'alors il s'étoit déja fait des copies de la Somme de Saint-Thomas, mais elles étoient encore trop rares & trop cheres pour être entre les mains de tous les Prêtres. Cette Theologie de S. Thomas eſt bien poſterieure à ſon explication des quatre livres des Sentences, & bien plus étenduë. On y compta plus de trois mille articles, & au-delà de quinze mille argumens ou difficultés éclaircies. A meſure qu'on en rendit la lecture plus commune, on s'apperçût qu'il n'y avoit point de corps de Theologie plus parfait, tant pour le fonds, que pour la forme.

Hiſt. Univ. Par. t. 3. p. 411. & 705. Concil. Labb.

Digitized by Google

ETAT DE LA SCIENCE DE L'ECRITURE SAINTE.

Et de celle de la Liturgie, &c.

LA connoiſſance de l'Ecriture Sainte a toûjours fait la principale partie des études Théologiques. Et comme le texte ſacré eſt ſuſceptible de pluſieurs ſens, ſi cette connoiſſance a été longue à acquerir, elle a auſſi rendu très-habiles ceux qui l'ont acquiſe dans les differens tems. Guibert de Nogent qui fit ſes études dans l'onziéme ſiécle, nous aſſûre qu'étant Moine de Flay au Diocéſe de Beauvais, il alla au Bec, qu'il y apprit à expliquer l'Ecriture ſelon ſes trois ou quatre ſens; ce qui lui donna le talent de la prédication, enſorte qu'à ſon retour il fut en état de faire un ſermon ſur la Magdelene. Son Abbé n'approuva pas qu'il pourſuivit cette étude: Il fut obligé de ſe cacher, pour rediger ſon Commentaire ſur l'ouvrage des ſix jours; & il ne l'acheva qu'après la mort de ce Superieur. Il y dit qu'il préfere le

Guib. l. 1. de vita ſua. cap. 66.

Digitized by Google

sens moral au Tropologique & à l'Allegorique, parce qu'il le croit apparemment plus utile. Lanfranc contribua au moins autant que St Anselme au progrés de l'étude de l'Ecriture Sainte. Sçachant que les copistes avoient gâté les livres, il entreprit de les revoir, & la reputation qu'il s'attira par ses travaux s'étendit jusques bien avant dans l'Allemagne. Etienne Abbé de Citeaux fit aussi corriger le texte de l'ancien Testament de la Bible de son Monastere: mais il appella à son secours comme je l'ai déja insinué cy-dessus, des Juifs versés dans l'Hebreu & le Chaldaïque. Il étoit en effet impossible de donner sans cela des Commentaires exacts. Et comme dans tous les tems dont je traite, il y a eu de ces Commentateurs, il étoit necessaire pour eux de s'assurer de l'exactitude du texte. On ne peut comprendre la hardiesse d'Abailard, qui tout nouvellement sorti des Etudes de la Dialectique entreprit d'expliquer Ezechiel. On peut conclure sans doute que ces sortes de Commentaires ou Paraphrases verbales étoient fort superficielles. On

Walefrannus Bamberg. Præf. in Cant. cantic.

Ampl. collect. T. 1. col. 506.

Annal. Bened. t. 6. pag. 241.

Digitized by Google

ne se contenta donc pas de trouver des explications toutes faites par les anciens ; chacun voulut en donner à sa façon. Ce fut un sujet de reproche, que Berenger de Poitiers fit à S. Bernard, de ce qu'après Origene, après S. Ambroise, après Rhétice d'Autun, (a) & après Bede, il avoit osé travailler sur le Cantique des Cantiques, & *tourner en pleurs un livre de joye.* Radulfe de Flay ou de Saint-Germer fit vingt livres sur le Levitique malgré la sterilité du sujet. La gloſe interlineaire passe pour être du siécle de ces Auteurs, c'est-à-dire du XII. Les uns l'attribuent à Anselme de Laon, d'autres à Gilbert Diacre d'Auxerre, sous le regne de Loüis le Gros & de Loüis le Jeune. Celle-là est fort courte, & n'a dû gueres couter à son Auteur. Zacharie de Chrysople (par où il faut peut-être entendre Besançon) composa une concorde des quatre Evangelistes. Un anonyme qui écrivoit vers l'an 1170 ne conseilloit à Hugues son ami au sujet de l'intelligence de l'Ecriture Sainte, que de se munir d'un livre qu'il ap-

Hist. Univers. Paris. t. 2. pag. 116.

Thes. anecd. t. 1. p. 488.

(a) Je croy qu'il a voulu dire Remy d'Auxerre.

Digitized by Google

pelloit en latin *Derivationum*, qu'on trouvoit dit-il dans les grandes Bibliotheques, & du livre appellé *Partionarius* ou Gloſſaire, duquel il dit que plus il eſt ancien, plus il renferme de mots inconnus.

L'étude de la lettre des livres ſacrés, ou de leurs ſens litteral ne fût pas également eſtimée de ceux qui ſe piquoient d'érudition au XII. ſiécle. Il y en eut qui ſoutinrent que ce n'étoit pas une ſcience. Eſt-ce par exemple une ſcience, diſoient ils, de connoître qu'Abraham a eu deux fils; que le même Patriarche a eu tant de bœufs, Sebeon tant d'ânes, Job tant de chameaux? pauvre litterature ſelon eux. Heloïſe femme éclairée pour ce temps-là, n'étoit pas dans de tels ſentimens. Elle ne ceſſa de propoſer à Abailard les difficultés litterales & autres qui l'arrêtoient dans l'Ecriture Sainte; celui-cy fut quelquefois embarraſſé à lui en donner la ſolution, & en certaines occaſions il ne la paya que de paroles: comme quand elle lui demanda pourquoi il n'y eut que les quadrupedes & les oiſeaux qui furent amenés à Adam

Petrus Bleſ. Sermone 12. in Quadr.

Digitized by Google

pour recevoir des noms, & non pas les reptiles ; il ne put lui en donner qu'une raison mystique qui n'est aucunement satisfaisante.

Quoique la plupart du tems nos sçavans de Paris du XI. & XII. siécles ne fussent pas en état de mieux resoudre les doutes sur l'Ecriture Sainte, on ne laissa pas de les appeller *Magistros in sacra pagina*, autrement *Maîtres en Divinité :* & la Ville de Paris passa toujours comme le disoit Philippe Harveng pour une Cariathsepher ; c'est-à-dire Cité des lettres sacrées ; ou comme s'exprime Pierre de Blois pour une seconde Abela dont on pouvoit dire, *qui interrogant interrogent in Abela*, passage que cet Auteur détournoit de son sens naturel. (a).

Epist. 5. ad Heroald.

(a) S. Bernard fut celui de tous les Sçavans de nos trois siécles qui posseda le mieux le langage de l'Ecriture Sainte ; il en employa les tours, & même les mots pour exprimer tout ce qui se présenta, mais non pas dans des usages si bas que l'a fait une fois Etienne de Tournay qui dans une de ses lettres parlant d'un beau cheval qu'on lui avoit envoyé employe au masculin ce qui est dit au feminin dans le Cantique des cantiques, & dit *Totus pulcher est & macula non est in eo.* Il fut aussi très-éloigné de faire comme Pierre de Celles qui prit pour texte d'un de ses Sermons sur l'Ascension ce cri des enfans contre Elisée *Ascende calve.*

Digitized by Google

Si l'on ne prit pas alors les vrais moyens d'entendre l'Ecriture Sainte, il paroît que dans le XIII. ſiécle on tenta une nouvelle voye d'en developer le ſens naturel, mieux qu'on n'avoit fait juſques-là. Ce fut de rapprocher les textes ſemblables. Hugues de Saint-Cherſ ou de Vienne Cardinal de l'Ordre de Saint-Dominique, ayant revû & corrigé la Bible en entier, & mis en marge les variantes des Manuſcrits Hebreux, Grecs & anciens latins écrits ſous Charlemagne, (a) fit travailler à la concordance de tous les textes, par des Religieux du Couvent de St Jacques de Paris, d'où vint qu'on les appella d'abord *Concordantiæ Sancti Jacobi.* Cet ouvrage fut ſi fort applaudi, que les Grecs & les Juifs entreprirent d'en faire un ſemblable. On n'eſt pas d'accord parmi les ſçavans ſur celui qui fit le partage de la Bible en chapitres, ſans quoi il étoit impoſſible d'executer cette Concordance. Genebrard croit qu'il fut fait

Echard Tom. 1. P. 197. ex Chron Treveth. ad an. 1243.

(a) Une Bible ainſi apoſtillée en deux volumes fut payée deux cent livres par Etienne Tempier Evêque de Paris: ce qui reviendroit bien à mille livres d'aujourd'hui. Cet Evêque mourut en 1273. *Hiſt. Eccl. Pariſ. pag.* 503.

Digitized by Google

en ce tems-ci. Baleus le dit d'Etienne de Langton Archevêque de Cantorbery qui demeura long-tems en France (a) Quoiqu'il en soit, dès l'an 1236 on commençoit parmi les Dominiquains à trouver dans l'Ecriture Sainte de nouveaux sens litteraux, que le Chapitre General défendit d'adopter. Et en 1256 il fut déclaré par le Chapitre General du même Ordre tenu à Paris, qu'on n'approuvoit pas les corrections de la Bible de Sens, & qu'on ne vouloit pas que les Religieux s'appuyassent sur ces corrections.

Hist. Univers. Paris. t. 3. p. 197.

Thesaurus nov. anecd. t. 4. col. 1673.

Je croi ne devoir pas finir mes remarques sur les mesures que l'on prit pour le progrés de la science de l'Ecriture, sans faire observer que dans presque tous ces siécles on s'est cru proche du tems de l'Ante-christ. Cette opinion ne fut pas si commune dans l'onziéme, où l'on ne faisoit que de sortir de l'époque que l'on avoit cru être la fin du monde. Mais dans le XII. Hugues Metellus écrivoit hau-

(a) Il avoit été Chanoine de Notre-Dame de Paris avant son Episcopat. Il se retira depuis à Pontigny au Diocese d'Auxerre.

tement

tement à Adalberon Archevêque de Treves, *Tempora Antichristi imminent.* Arnoul Archidiacre de Séez observe qu'on publioit de son tems que Pierre de Leon Antipape étoit l'Antechrist, & il en apporta les preuves qui sont curieuses à lire (a). Adam de Perseigne ne fut pas si simple, que d'ajoûter foi à l'Abbé Joachim lorsqu'il lui dit à Rome que l'Antechrist étoit alors dans l'age de l'adolescence. En 1250 on crut tout de bon que l'arrivée de l'Antechrist étoit prochaine, à la vûë de la désolation que les Tartares, les Sarrazins & les Albigeois avoient causé parmi les Chrétiens : & peu s'en fallut que Guillaume de Saint-Amour ne le dit, lorsqu'il parla des séducteurs prédits par S. Paul.

Ep. 6. in S. Antiq. P. Hugo. Pram.

Oudin T. 2. col. 1682.

Hist. Univers. Parisi. t. 3. pag. 240.

De pericul. nov. temp. p. 55.

Autant ces mépriſes des ſçavans du XII. & XIII. siécles marquent

(a) Il s'appuyoit sur ce que *primò*, ce Pierre étoit de race Juive ; *secundò* sur ce qu'il aimoit qu'on l'appellât la ruine de l'Univers *Ruina orbis*, & qu'il s'en felicitoit même, comme il arriva à Vezelay, où par ce principe il déclara qu'il aimoit naturellement à voir détruire des edifices : *tertiò*, sur ce qu'il aimoit le gout de l'encens dans les sausses & les ragoûts. *Spicileg. Tom.* 2.

Digitized by Google

leur peu d'habileté à pénétrer dans l'avenir qui n'eſt connu que de Dieu ſeul, autant leur ſentiment ſur les épreuves du feu, de l'eau, &c. prouve qu'ils ne croyoient pas le tenter en l'engageant à leur découvrir le paſſé. Anſelme de Laon, cet oracle des Théologiens au XII. ſiécle, en fit faire une fort ſinguliere pour connoître les auteurs d'un larcin commis au tréſor de la Cathedrale. Les Théologiens de Soiſſons firent baigner en ceremonie, auſſi au commencement du même ſiécle, les habitans de Buſſi le-long qu'on ſoupçonnoit de Manicheiſme; c'étoit auſſi la ſeule épreuve que Samſon Archevêque de Reims permit alors à certaines conditions, car il ne ſouffrit point celle du feu. Pierre le Chantre les regarda toutes generalement comme fort douteuſes.

Hiſt. reſtaur Ecile Laudun poſt opera Guib. Novig. Guib. l. 3. de vita ſua cap. 16. Verbi Abbrev. cap. 78.

Je paſſerai legerement ſur la Théologie de la Chaire. Il ſuffit d'ouvrir la Bibliotheque des Peres, pour connoître que plus on s'éloigna des anciens tems, moins on prêcha bien. Les Sermons du XI. ſiécle ſont plus ſententieux que ceux du XII. Ces

Digitized by Google

derniers ont quelquefois plus de citations : mais si on excepte ceux de S. Bernard & quelques autres, ils ne sont pas plus remplis d'onction. La Scolastique commença sur la fin à s'y introduire : & dans le treiziéme siécle rien ne fut plus commun que d'entendre prêcher dans un style bas & rampant. On s'imaginoit que l'arrangement methodique des divisions & soudivisions devoit tenir lieu d'onction. Le Docteur Alain avoit été au devant de ces défauts dans sa Somme *de arte prædicatoria* : mais toute excellente qu'elle étoit, elle fut peu suivie. (a) L'Ordre des Dominiquains se distingua parmi les meilleurs Prédicateurs. L'un de leurs Generaux né en France prit la peine de dresser un canevas pour toute sorte de Sermons suivant la composition de l'auditoire, devant les personnes de tout état & condition, Ecclesiastiques, Ordres Religieux, gens du monde ; & pour toutes les circonstances imaginables, baptêmes,

(a) Humbert de Romanis *Tom.* 25. *Bibl. Patrum.* Quelques-uns croyent que cette collection est plûtôt de Guillaume Perald celebre Dominiquain François.

premieres Messes, déposition d'Evêques, tenuë de Parlemens, Tournois, Foires, Marchés, &c. Les Evêques ne negligeoient point pour cela le devoir de la prédication. Il y en eut qui rédigerent eux-mêmes leurs Sermons par écrit, & qui les croyant dignes de passer à la posterité les leguerent à des Abbayes dont les Bibliotheques étoient celebres (a).

La Théologie du tribunal de la Pénitence souffrit aussi ses varietés. Comme c'est un sujet qui a été traité par d'habiles gens, j'observerai seulement par rapport à l'Histoire de France, que la maison de Saint-Victor de Paris fut le lieu où l'on cultiva le plus cette science dans les deux derniers siécles dont il est question, & que les ouvrages de ce genre y ont été fort communs.

Pour ne rien omettre dans ce discours, je dirai un mot sur les écrivains liturgiques qui ont figuré avec

(a) Thibaud qui de Chanoine de Troyes fut fait Evêque de Challon sur Saone du tems de St Loüis fit au Monastere de la Ferté sur Grone, où il élut sa sepulture, un legs de ses Sermons en ces termes : *Sermones nostros quos propriâ manu scripsimus.* Camuzat. Promptuar.

les Théologiens. Jean Evêque d'Avranches fut dans l'onziéme siécle le plus considerable parmi les François. S'attachant à la lettre, il n'est pas farci de raisons mystiques, la plûpart fausses ou arbitraires, comme on en trouve dans ceux du douziéme & du treiziéme ; sçavoir l'Abbé Rupert, Hugues de Saint-Victor, Beleth, Pierre Chancelier de Chartres, Guillaume d'Auxerre, Durand de Mende, & Guibert de Tournay : On peut rendre justice à ces écrivains en les envisageant plûtôt comme de simples Historiens des rites, que comme de graves Théologiens. Cette matiere étant fort peu éclaircie dans ces trois siécles, produisit une infinité de questions, & même de disputes dont les décisions se trouvent dans les collections publiées de nos jours. Une des plus singulieres fut s'il étoit permis de dédier des Eglises sous le titre du Saint-Esprit comme avoit fait Abailard. Les Breviaires ou extraits des livres de chœur déja connus avant l'onziéme siécle, se multiplierent depuis. Le nombre en étoit étonnant au XIII. siécle : & en plusieurs Diocéses chaque Eglise même

Thes. anecd. Marten. & Ampliss. Collect.

Constit. Odonis Episcopi Pariſ. Nicol. Gellent. Ep. Andegav. an 1261. & 1270.

de la campagne étoit tenuë alors d'avoir un extrait de l'Ordinaire de la Cathedrale, afin que chacun fût instruit dans la ſcience des cérémonies Eccleſiaſtiques. L'Ecriture Sainte ne fut pas le ſeul livre d'où l'on tira ce qui formoit les parties de chant. On en a la preuve dans les Offices compoſés par S. Bernard & par tant d'autres, & même dans celui de S. Loüis qu'Arnoul Dupré Dominiquain rédigea, & qui fut autoriſé par Philippe le Bel. L'Office du S. Sacrement compoſé par Saint Thomas d'Aquin, fut dans un goût tout nouveau, que l'on a rendu plus commun de nos jours.

CONNOISSANCE DE L'HISTOIRE : ETAT DE LA CRITIQUE.

Science des Antiques.

COmme dans tous les tems il y a eu de nouveaux évenemens, il y a eu auſſi des perſonnes attentives à les tranſmettre à la poſterité. L'Hiſtoire Eccleſiaſtique & profane; Celle des guerres, des Princes, des Evê-

Digitized by Google

ques ont eu differens écrivains. Delà se sont formées les Chroniques, les Annales, les Legendaires, les Martyrologes, les Obituaires ou Necrologes, & même les Cartulaires. Cette matiere est trop vaste pour être discutée ici comme elle le meriteroit. Ces ouvrages ont été plus ou moins parsemés de faussetés, selon que les Auteurs ont eu plus ou moins de critique: car l'erreur s'est toujours présentée sous les apparences de la verité en ces siécles-là, comme dans les précedens, & tous les écrivains n'étoient pas également précautionnés contre les fables. L'étude de l'Histoire a été protegée dans l'onziéme & le douziéme siécle par plusieurs Evêques & Abbés du Royaume qui ont fait écrire ou retoucher les gestes de leurs prédecesseurs (a). L'Histoire a été écrite par une infinité de Moines qui se sont plû à faire connoître leur Monastere; par des Ecclesiastiques qui vouloient faire honneur à leur patrie (b), & inspirer la veneration

Voy. la Bibliotheque Historique du Pere le Long.

(a) Godefroy de Champaleman Evêque d'Auxerre sous le regne de Henry I. Baudry Evêque de Cambray, &c.

(b) *Willelm. Pratellenſ. Archid. Lexov. Geſta Normannorum.*

Digitized by Google

envers leurs Saints particuliers, par des Comtes qui ont pris la peine de la rediger eux-mêmes, comme Foulques Comte d'Anjou au XI. siécle, & les Comtes de Ghisnes au XII. qui trouverent un bon écrivain dans Lambert Prêtre d'Ardres. L'Histoire ne fut pas non plus negligée dans le treisiéme siécle ; on y écrivit des vies de Saints, on y continua des chroniques.

Helgaud. Huzues de Fleury. Guill. de Nangis. Les actions des nos Rois furent celles sur lesquelles l'attention des Religieux, principalement ceux de Saint Benoît sur Loire & de Saint-Denis se tourna entierement. Le goût de la fable, ni du merveilleux, ne trouva gueres d'accès dans ces derniers écrivains, quant aux évenemens de leur tems sur lesquels ils n'auroient pas manqué d'être démentis. Mais en quantité de Villes & d'Eglises particulieres, les Historiens farcirent leurs collections de fables & quelquefois de puerilités. Il y eut trois sortes d'écrivains en fait d'Histoire. Les uns qui croyoient tout, & qui l'écrivoient de même : D'autres qui écrivoient bien des choses ;

Digitized by Google

& n'en croyoient qu'une partie : D'autres enfin qui dans le cours de leurs narrés aimoient mieux se taire sur certaines choses que d'écrire des faussetés ou des faits douteux. De cette derniere classe fut l'Anonyme Auteur de la vie du Venerable Popon Abbé de Marchiennes, Baudri de Cambray, Foucher de Chartres. Je ne puis entrer dans le détail des autres. Quoique ces trois sortes d'Historiens ne soyent pas également estimables, on ne doit pas cependant nier qu'il n'y ait eu quelquefois à profiter dans leurs Histoires les plus fabuleuses, comme sont celles de Cesaire d'Heisterbach, de Thomas de Cantimpré ; parce qu'en rapportant des faits fabuleux, ils ne peuvent se dispenser de les revêtir de circonstances qui indiquent les usages de leur temps (a). La Secte des Cor-

Præf. vitæ Popp. Baldr. passim. Thes. anecd. t. 1. p. 364.

(a) J'en dis autant de ceux qui mirent les faits de l'Histoire en vers vulgaires. Ces écrivains ne doivent pas passer pour fort exacts. Ils s'arrogeoient des licences de plus d'une sorte. On en sera convaincu en lisant une chronique de faits choisis du XIII. siécle que je pourrai donner au Supplement. Ces Poëtes s'appliquerent quelquefois à des sujets qu'on regarderoit aujourd'hui comme peu interessants. Il seroit bon de voir la dessus l'ouvrage indiqué par Sanderus

Digitized by Google

Metal. l. 1. cap. 3. nificiens dont parle Sarisbery eut été moins blamable ſi elle n'eut regardé comme *infames* que ces ſortes d'Hiſtoriens : mais elle en vouloit à tous les Hiſtoriographes. Il paroît qu'elle ne liſoit ni les anciens ni les modernes.

C'eſt aux Hiſtoriens même que nous avons l'obligation d'être informés de l'état où étoit en ces trois ſiécles la ſcience de l'Hiſtoire. Sans eux nous euſſions ignoré par exemple, qu'il y eut alors des critiques ſenſez ; que Gerard Evêque de Cambray refuta l'écrit prétendu venu du Ciel après la mort du Roy Robert qui ordonnoit de quitter les armes, & de pratiquer l'abſtinence les vendredis & les ſamedis : Qu'on ne voulut pas croire certaines femmes qui dirent du tems de la premiere croiſade, que c'étoit par un miracle, que la Croix ſe trouvoit imprimée ſur leur chair : Qu'il y eut bien des gens

Baldr. Camer Chron. l. 2. cap. 52.

Alberic. Chron. ad an. 1095.

pag. 209. dans le Catalogue des manuſcrits de la Cathedrale de Tournay, en ces termes : *Un livre en vieux françois de quelques joûtes & feſtins faites à Chavancy en Bourgogne ; dont eſt auteur Jean Breter qui commença le livre en 1285. en Sammes en Auſay*, apparemment à Salmaiſe en Auxois.

Digitized by Google

qui rejettoient l'ancienne prophetie attribuée à Sainte Luce ſur Dioclecien & Maximien. *Sigebert in ult. cap. de ſcript. Eccleſ.*

On reconnut un goût de critique & de diſcernement dans pluſieurs autres Hiſtoriens. Robert du Mont-Saint-Michel paſſa en general pour avoir été très-judicieux. Robert d'Auxerre orna ſa Chronique d'un beau trait en faveur de la verité, lorſqu'il eut occaſion de parler de l'Hiſtoire de l'Invention de la Croix. (a) Abailard qu'on ſçait avoir diſtingué pluſieurs Saint-Denis, ne regarda que comme un conte tout ce qu'on diſoit tiré d'un écrit de Seth touchant l'étoile des Mages. Sariſbery regarda l'Hiſtoire de S. Euſtache comme pieuſe, mais non comme autoriſée; & il rejetta le livre inti- *Sermone de Epiphania. Policrat. l. 2. cap. 14. Lib. 2. c. 17.*

(a) Il combattit l'exiſtence du St. Quiriace Evêque de Jeruſalem. Et ajoûta ces mots. *Confutandum eſt igitur quod ſic & auctoritas refellit & ratio, arbitrandum que eſt figmentum eſſe falſitatis, cum ibi nullum eluceat veſtigium veritatis. Quod ſi quis efferat hoc ideo eſſe tenendum quia recitari in Eccleſia ex longa conſuetudine ſit inductum, ſciat quia ubi ratio repugnat uſui, neceſſe eſt uſum cedere rationi.* M. de Tillemont a donné cette Sentence de Robert. *fol.* 42. *chron.* & s'en eſt ſervi à propos.

Digitized by Google

tulé *Conjectorium Danielis.* Guigues General des Chartreux eut le talent de discerner les vrayes lettres de S. Jerôme d'avec les fausses. Clarius Moine de Sens renvoyoit au jugement des sçavans ce qu'on disoit des miracles d'un pelerin de Châteaulandon. L'Evêque de Soissons défendit en 1173 de consulter une fille qui se disoit doüée de l'esprit de Prophetie. Pierre de Celles s'abstint de grossir son recuëil des miracles de S. Thomas de Cantorbery par une regle digne de nos plus sévéres critiques (a). Enfin le culte superstitieux d'un prétendu S. Guinefort ne fut découvert & rejetté, que par l'attention d'un Dominiquain à certains faits dont on lui parla. Voilà quelques exemples de l'usage d'une saine critique dans les siécles dont je parle.

Epist. ad Durbor. enses.

Spicil. t. 2.

Alberic chron.

Script. ordin. Pred. t. 1. p. 193.

Mais les exemples de la fausse cri-

(a) *Nolui certa pro incertis scribere: superflua enim sunt impendia lucernæ ubi sol meridianus lucet in virtute sua, & denigrat majestatem verorum admixtum modicum fermenti mendacii & falsitatis. Credo magis laborandum, ut plura demantur miracula quæ meræ veritate feciuntur in gloria Dei & prefati martyris, quam ut aliqua furtiva & emendicata supponantur.* Petrus Cellensis lib. 6. Epist. 12. ad Priorem Cantuar.

Digitized by Google

tique & de mépriſes inſignes furent bien plus communs. A Perigueux en l'an 1072 ſur ce qu'on trouva aux doigts d'un Evêque dont on y découvrit le corps dans l'ancienne Egliſe de Saint-Pierre, un anneau ſur lequel on liſoit diſtinctement *Papa Leo*, on s'imagina que ce devoit être le corps de Leon III. Pape ſous Charlemagne lequel ſeroit venu mourir en France; & cela parce qu'on ignoroit alors que le tître de *Papa* ſe donnoit plus anciennement à tous les Evêques. Ives de Chartres crut que nos Rois de la premiere race s'étoient fait ſacrer chacun dans le canton de leur Royaume. Hugues de Flavigny voulut vers le même tems faire le critique ſur l'étymologie de Verdun en commençant la Chronique de la même Ville : & il ne rencontra guéres mieux que ceux qui l'avoient précedé. Guibert de Nogent crut auſſi veritable l'hiſtoire de Quilius Roi Breton, qui alla viſiter les Apôtres à Jeruſalem, & il admit une inſcription *Virgini parituræ*. Abailard croyoit aux Sibylles & à ces fameux vers myſterieux qui commencent par ces mots :

Brev. viar. Pe-trago-ric. an. 1559. *ad* 12. *Novemb.*

Epiſt. 70.

Labb. t. 1. Bibl. MS.

De vita ſua l. 2.

Epiſt. 7.

Digitized by Google

Judicii signum, tellus sudore madescet.

Il ajoûtoit pareillement foi à la lettre de Seneque à St Paul. Hugues Metellus admettoit les faux actes de S. Jean l'Evangeliste, où il est parlé du Philosophe Criton. Il croyoit aussi que S. Gregoire Pape avoit prié pour Trajan. Sarisbery étoit persuadé que les corps des trois Rois étoient conservés à Cologne ; il ajoûtoit pareillement foi à la donation des Isles faite à l'Eglise Romaine par l'Empereur Constantin. Pierre de Blois pensoit comme les Limosins, que S. Martial Apôtre de Limoges étoit le jeune homme de l'Evangile. Dans le même tems plusieurs ajoûtoient foi à un livre de la Conception de la Vierge faussement attribué à S. Anselme. Les Moines de Saint-Denis tenoient pour authentique une inscription qui portoit que S. Eugene dont ils avoient le corps étoit l'Evêque de Tolede, & ils la montrerent à Raimond Archevêque de cette Ville allant en 1148 au Concile de Reims, aussi-bien qu'une legende qui contenoit les mêmes

Epist. 1. *Epist. 19.* *Ep. ad Gerard Pucelle t. 1. Ep. S. Thom. Cantuar. Ep. 171.* *Metalog. l. 4. cap. ult.* *Serm. de Sto Nicolao.* *Annal. Bened. t. 5. p. 328.* *Hist. S. Denis p. 196.*

Digitized by Google

faits. Arnold Comte de Ghisnes regardoit comme veritables les fables de Roland & d'Olivier. Guillaume le Breton croyoit au XIII. siécle qu'une pyramide qu'on voyoit alors proche la Ville de Tours, étoit élevée sur le corps de Turnus, qu'il disoit fondateur de cette Ville. Nangis parut persuadé de l'Histoire de Jean des Tems qui auroit vêcu depuis Charlemagne jusqu'à l'an 1139. On ajoûta foi communément au livre des douze Patriarches. Baudouin Prémontré de Ninove mit en sa Chronique le transport de S. Antide Evêque de Besançon à Rome par le diable. Richer de Senones marqua dans la sienne une apparition de S. Denis à Philippe Auguste assez semblable au conte qu'on avoit fait sur Dagobert. Guillaume de Saint-Amour cita dans ses écrits les faux actes de St Simon & St Jude. Enfin la Legende dorée de Jacques *de Voragine* encherit sur Vincent de Beauvais, & inonda toute la France de fables : & toute mauvaise qu'elle fut, elle eut le credit de se voir citée dans un Synode d'Angers.

Lamb. Ardr. cap. 37.

Duchesne t. 5. p. 69.

Ib. Chr.

Mss. Univ. Paris. t. 3. p. 250. ex Matt. Paris.

Sacr. antiq. Hung. to. 1. p. 92.

Spicil. t. 3.

Op. Guill. p. 447.

Spicil. t. 11. pag. 265.

Je n'ai point insisté sur les fables

de Merlin, sur lesquelles nos sçavans de France furent partagés, suivant le parti qu'ils tenoient par rapport au Roi d'Angleterre. Arnoul de Lisieux y ajoûta foi aussi-bien que l'écrivain appellé Alain, & Baudoüin de Ninove. Pierre de Blois au contraire les mépriſa (a). Sarisbery atteſte qu'on n'en faiſoit pas grand cas & il les expliqua à ſa maniere. On voit-là qu'il agiſſoit par reſſentiment.

Ep. 1. ad Thom. Cantuar. Spicil. t. 2. p. 158. & 175. Epiſt. 169. & 272.

Les curieux du onziéme & douziéme ſiécle exercerent quelquefois la ſagacité de leur critique ſur les Bulles qu'on diſoit être des Papes ou ſur les Chartes des Seigneurs. Dom Mabillon a fait obſerver que dans l'onziéme on ne ſe laiſſoit plus ſurprendre par les fauſſaires; & que s'il y en eut alors, la fraude fut auſſi-tôt découverte. Au Concile de Saintes tenu ſous Gregoire VII. au ſujet de la prééminence de l'Archevêque de Tours ſur l'Evêque de Dol, on reconnut certainement, que les lettres du Pape Adrien ſur le pallium de cet Evêque étoient fauſſes, &

De re Diplom. p. 44.

(a) *Hiſt. Univ. Pariſ. t. 2. pag. 436. ubi mentit.*

qu'elles

Digitized by Google

qu'elles avoient été ſuppoſées par un clerc qui fut obligé lui-même d'en convenir. Lorſqu'on ne pouvoit pas avoir des preuves ſi évidentes de la fauſſeté, on la ſoupçonnoit au moins ; & l'on trouvoit que les ſoupçons avoient été bien fondés, lorſque les fauſſaires avoüoient leur fourberie au lit de la mort. C'eſt ce qui arriva à un nommé Sigibold Moine de Saint-Rambert ſous le regne de Philippe I, & à un nommé Guernon Moine de Saint Medard de Soiſſons, ſous l'un des Rois ſuivans. Sur la fin du XII. ſiécle, Etienne Evêque de Tournay eut des preuves manifeſtes de quelque falſification de Bulles dont un Prêtre Bénéficier de ſa Cathedrale étoit Auteur ; & il en découvrit les moules & les modéles. Il dit ailleurs, qu'il en étoit ſorti de cette boutique de ſi évidemment fauſſes en faveur de l'Abbé de Saint-Martin de la même Ville, qu'un enfant aux rudimens auroit pu en connoître la ſuppoſition. Pierre de Blois gémiſſoit en voyant la multitude de fauſſes exemptions qui étoient dans les Archives des Moines, dont il n'y avoit que les In-

Append. ad vit. Urb. II. p. 376. Mem. de Trevoux Mars 1713.

Epiſt. 214. ad Guillelm. Archiep. Remen. Ep. 225.

Epiſt. 68.

ges vraiment critiques qui puſſent s'en appercevoir. Et peut-on dire qu'il eut tort, puiſqu'on reconnoiſſoit ouvertement dans l'Ordre de Cîteaux qu'il y avoit des falſificateurs de Chartres & de Sceaux? Le Chapitre General de l'an 1157, ſtatua, en défendant de ſe ſervir de ces faux titres, que ſi c'étoit des Moines dans les Ordres qui en fuſſent Auteurs, ils ſeroient interdits; ſi c'étoit des freres Lais, qu'ils fuſſent mis au dernier rang; & que les uns & les autres jeûneroient tous les Vendredis au pain & à l'eau. On n'eut pas moins de vigilance ſous le regne de Philippe Auguſte qui concourut avec le Pontificat d'Innocent III: Ce Pape donna même des regles ſuivant leſquelles on pouvoit reconnoître les faux titres. De là vint qu'il déclara fauſſes les lettres prétenduës obtenuës de lui en faveur du Curé de Lachy, proche l'Abbaye de Vauluiſant au Diocéſe de Sens. Bernard Evêque de Metz en jugea de même d'une Bulle que certains Moines de ſon Diocéſe avoient produite contre ceux de Vazor: & Gervais Abbé General de Prémontré

num. 61. tom. 4. Theſaur. Anecdot.

Diplom. Mabil. p. 633.

Ampliſſ. Collect. t. 1. col. 1031.

Ibid. col. 1065.

Sacræ antiq. Hugo t. 3.

Digitized by Google

vint à bout de découvrir des lettres munies fauſſement de ſon nom & ſcellées de ſon ſceau par un Chanoine d'Angleterre. Sous le regne de St Loüis & les ſuivants où l'on devint encore plus clairvoyant, ceux qu'on ſoupçonna le plus de fauſſeté en fait de Bulles, furent les differens quêteurs qui ſe répandirent dans le Royaume munis d'indulgences : mais ces fauſſetés ne tiroient pas ſi fort à conſequence. Je ne puis m'étendre ſur les falſifications de ſceaux qui furent preſque toujours reconnuës : Cependant j'aurois bien des preuves à ajoûter à celles qui ſe trouvent dans la Diplomatique du Pere Mabillon. La coûtume de s'aſſurer par les ſceaux, de la verité des traités contractés entre les Communautés & les Seigneurs, ne s'introduiſit que peu-à-peu dans les ſiécles dont je fais mention : & comme on en abuſa encore, on inventa l'uſage des Contre-ſceaux dont les plus anciens ſont du XII. ſiécle.

Ep. 125. Gervaſii.

Statuta. Nicol. Gellent Ep. Andeg. an. 1270. Spicil. to 11.

De re Diplomat. Pa. 139. & 146.

Pour ne point faire ici un article ſeparé de la connoiſſance des Antiques, je joindrai ce que j'ai à

CONNOISSANCE DES ANTIQUES

Digitized by Google

dire ſur cette matiere à celle de l'Hiſtoire & de la critique, avec leſquelles elle a tant de liaiſon. Je ne parle point de la connoiſſance des anciens édifices Romains. Ce qu'en a écrit l'Auteur des Geſtes des Seigneurs d'Amboiſe, prouve combien il étoit peu en état d'en juger, puiſqu'il reſulte de ſa propre narration, que l'édifice dont il parle n'étoit autre choſe que des Bains de quelques Seigneurs Romains, tels à peu près qu'on en a découvert à Montmartre les années dernieres, & que cependant il dit qu'il avoit été conſtruit par Jules-Ceſar. Fulcoïus Poëte de Meaux ſous les Rois Henry I. & Philippe I. ayant vu & examiné la tête d'une ſtatuë payenne qui fut trouvée de ſon tems dans la même Ville, ſous les ruines d'un Temple de Mars, decida qu'elle devoit être de ce Dieu. Ce qui étoit très-vraiſemblable à en juger par la deſcription qu'il en fit (a). Ebrard Chanoine regulier qui a écrit au XII. ſiécle ſur les anti-

Spicileg. t. 10. p. 312.

(a) *Horrendum caput & tamen hoc horrore decorum*
Lumine terrifico, terror & ipſe decet.
Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux, t. 2. pag. 453.

Digitized by Google

quités de Guatines en Flandre paroît auſſi s'être aſſez bien connu en antiquités Romaines, & avoir rencontré juſte, aidé par le texte d'Oroſe. Je dis la même choſe de Lambert d'Ardres qui fait ſçavamment obſerver, que les vaſes de terre rouge & de verre qu'on trouvoit proche Selveſſe, étoient du tems des Payens. *Theſ. anecdot. tom. 3.* *Hiſt. Comit. Gheſn. cap. 989.*

Je paſſerai brievement ſur cette quantité de pieces que Riquin Evêque de Toul ſous Loüis le Gros mit avec la premiere pierre dans les fondemens de l'Egliſe de S. Leon de la même Ville; quoiqu'à en juger par des découvertes faites de nos jours dans des fondations de bâtimens recens, on peut croire, que ces deniers étoient d'anciennes Monnoyes ou medailles qu'on enfouit en cet endroit, parcequ'elles n'avoient plus de cours. Je ne m'arrêterai pas non plus ſur cette ancienne chaîne d'or à laquelle on dit qu'on trouva l'an 1145 un crapau attaché proche les murs de la Ville du Mans. Les écrivains ne ſont pas d'accord ſur cette découverte (a), & au reſte, ce qu'on *Hugo Metell. Ep. 40.* *Corvinian. ſier pag. 441, ex Chron. Norm. in MS. S. Vict.*

(a) Guillaume de Nangis dit que ce fut à Winton en Angleterre.

découvrit avoit tout l'air d'un Talisman, tel qu'on en avoit trouvé un au VI. siécle sur un pont de Paris. Il paroît par les écrits de l'Abbé Suger, qu'on possédoit de son tems à Saint-Denis des especes de diptyques ou tables d'ivoire d'un travail inestimable sur lesquelles étoient représentées d'anciennes Histoires profanes. Cet Abbé les tira des anciens coffres & en fit orner une tribune. Cela manquoit au moins qu'il avoit du goût pour l'antiquité & pour la Sculpture des Romains.

Duchêne t. 4. p. 348.

Je n'ai plus que trois observations à inserer ici sur de veritables trésors d'antiquités qui furent trouvés tant au XII. qu'au XIII. siécle. Le premier en l'an 1156 sous Loüis le Jeune proche une petite Ville de Bourgogne appellée Vermenton. C'étoient des médailles de cuivre en grande quantité. Miles Seigneur de Noyers voulut s'en rendre le maître au préjudice des Religieux de l'Abbaye de Regny. Il y eut action intentée à cette occasion : & enfin Adrien IV. adressa aux Evêques d'Auxerre & de Langres une Bulle, afin qu'ils obligeas-

Chartular. Regniac. Mercure de France Janv. 1725.

sent le Seigneur de Noyers de les restituer. La Bulle se sert du terme de *Cuprum inventum.* On ignore ce qu'en firent les Moines de Regny qui sont de l'Ordre de Citeaux sous la filiation de Clervaux : mais il y a tout lieu de croire qu'ils n'en composerent point un medailler. Le second trésor qui fut trouvé sur la fin du même siécle, étoit plus considerable : aussi excita-t'il la curiosité ou l'avidité du Roy d'Angleterre : Il fut découvert dans la terre d'un Seigneur du pays Limousin. C'étoit une antique toute d'or qui répresentoit un Empereur assis à table avec sa femme & ses enfans. Ce Seigneur mit son trésor à couvert en un lieu que Rigord appelle *Castrum Lucii de Capreolo*, chez le Vicomte de Limoges. Richard Roy d'Angleterre assiegea ce Château. Mais il lui en coûta la vie. L'Historien qui nous a transmis cet evenement de l'an 1199, au lieu de specifier quel étoit l'Empereur répresenté sur cette antique, s'est contenté de dire, qu'on y voyoit des marques qui l'enseignoient à la posterité sans nous apprendre en quoi elles consis-

Duchêne t. 5. p. 42.

toient, & sans déterminer si cette antique étoit un espece de bassin ou si elle consistoit en des figures separées. Voilà jusqu'où l'on poussoit alors la curiosité en ce genre. Le troisiéme trésor étoit de l'espece du premier dont j'ai parlé ci-dessus. Ce fut un pot de terre rempli de petites médailles qui fut découvert à Seaus en Gâtinois proche Château-Landon, l'an 1290 par des ouvriers qui jettoient les fondemens d'un mur. Comme c'étoit sur le territoire de l'Abbaye de Saint-Maur des Fossez, les pieces furent mises entre les mains du Maire de ce lieu & celles du Prévôt de Château-Landon. Ce dernier eut la moitié, & l'Abbaye l'autre. On voit par là qu'on les prenoit au poids, & qu'on ne les estimoit que du côté de la matiere. Voilà tout le cas qu'on fit de cette découverte. Cependant on en dressa un Procés-Verbal (a)

Chartulare Fossatense.

(a) *En Cartulari S. Mauri Fossar. Scripto sub Philippo Pulcro. Abbate Petro; articulo de Seuga, ubi de Justitiâ.* L'an de grace 1290 furent trouvés deniers de metal en un pot de terre en la Ville de Seau, en la terre de la Communauté, si comme l'on fesoit les fondemens d'un mur: & furent les deniers apportés en nostre maison, & mis en la main de nostre Maire & du Prévost Sei-

pour aſſurer la joüiſſance des droits Seigneuriaux. On n'en ſçavoit pas alors davantage. J'ai appris par un fragment de poëſie françoiſe écrite du temps de S. Loüis, qu'alors on donnoit le nom de *Quacuel* à ce que nous appellons medailles de cuivre ou de bronze; & que le cuivre dont elles étoient compoſées, portoit parmi le vulgaire le nom de *Mahon*, qui eſt encore uſité parmi quelques-uns de ceux qui commercent en vieux cuivre. Je renvoye à la note ci-deſſous ce fragment qui ma paru curieux (a). Il ſera voir que les découvertes d'antiquités qu'on faiſoit plus communement alors, étoient d'antiques de

de Chaſtel-Landon, c'eſt-à-ſçavoir Maſtre Pierre Taſtepoire lors Prévoſt, & furent départiz: Et en ot la moitié, & nos l'aultre; Preſens Monſeignor l'Abbé, Jehan de Braye & Adam de Pierre les chappelains, Guillaume de Gevis ſon Clere, maiſtre Guillaume le Fiſicien, Guiart d'Arragon, Guiart le Mareſchal, Robert de Mercville, Philippe Buffe, Renaut Feſſart, & ledit Prévoſt, & Jehan le Cendrier Sergent de Chaſteau-landon. *Portefeüille de Gagnieres cotté 223. fol. 514. vérſo.* Le mot de *Ville* ſe diſoit alors au lieu de *Village*. Et il eſt viſible qu'il eſt naturellement dérivé de *Villa*.

(a) Codex manuſcript. S. Genov. ſign. B. b. 2. Paulo poſt medium *des Vil. manieres de metal.* A l'article. *Del cœvre*:

Digitized by Google

ouvre & de medailles de la même matiere.

Au tans de no gent anchisour
Fu li keuvre en grant valour,
Car fer ne fu mie en us,
Ve se durté mie connu,
Armes de keuvre faisoient,
Et lor terres en Wangnoient.
Lor monoie de keuvre fu,
Dont il riche furent tenu :
Encore en terre les trovon,
Et quaquel (a) si le appellon.
Or argent ne fu en nul pris
Cis adonc lors estoit avis
K'utilles fust a nul affaire :
Ore si trovons le contraire
K'or & argeni est en honour,
Et keuvre en poure valour
Chu qu'il mistrent en lor tresor,
Et ke amierent ke or
Et ke adont fut chier tenu
Après heus autel lagaen fu
Ke en lor temples enfondoit on
Mainte ymagene de mahon,
Tumbes de gent & autre œuvre ;
Et pos con claime pos de keuvre,
Si cange li tans cascun jour :
Monoie qui fut en valour
Devant nous, est si despite
Ke par tout est contredite, &c.

(a) Seroit-ce ce mot qui auroit produit celui de *Caquilus* en basse latinité, que les anciens Glossaires disent avoir signifié *un aigle* ?

Digitized by Google

ETAT DES CONNOISSANCES GEOGRAPHIQUES.

JE joindrai ici la Phyſique & la Geographie, parce que pluſieurs Auteurs des ſiécles dont je parle ont traité ces deux articles dans le même ouvrage. La Geographie conſiderant la terre & ſes parties entant qu'habitées, & la Phyſique regardant ces mêmes parties entant que relatives les unes aux autres.

On ne connoît point d'écrivains François du XI. ſiécle depuis la mort du Roy Robert, qui ait montré la moindre connoiſſance de Geographie, ſinon Hugues de Sainte-Marie Moine de Fleury-ſur-Loire, lequel peut-être ne fit que copier quelque exemplaire d'Aimoin, & Guibert de Nogent ſous Coucy, qui ayant écrit ſur les Croiſades, prit connoiſſance des pays éloignés. Ces deux Auteurs, quoique vivans dans l'onziéme ſiécle, ne ſont morts que dans le ſuivant. Leurs lumieres, au reſte, ne ſurpaſſerent pas de beaucoup celles

Digitized by Google

d'Yves de Chartres, qui s'étoit contenté de jetter la vûë sur les anciennes Notices des Gaules pour s'instruire touchant l'antiquité des Metropoles. L'Auteur de l'ouvrage appellé *Institutiones Monasticæ*, parmi les œuvres de Hugues de Saint-Victor, fit aussi un petit Traité de Geographie (a): mais avec un Pline & quelque autre ancien, il étoit facile de former de ces sortes d'opuscules. Cet écrivain peut avoir fleuri sous Loüis le Gros. Hugues Metellus écrivit environ dans ces tems-là à Constantin Chanoine de Saint-Leon de Toul, qu'il avoit autrefois étudié le Globe, considéré les cinq Zônes, & placé des hommes jusqu'à Meroé (b) & à Sienes. Il est certain que les livres de Geographie, s'ils ne furent pas beaucoup lûs dans les Ordres nouveaux du XII. siécle, au moins on les emprunta des anciens Monasteres, & on les transcrivit. Comme on avoit assez communément les ouvrages de Cassiodore on pouvoit y

Epist. 119. ad Richer. Senon.

Epist. 5.

Inter opusc. Cassiod.

(a) Quelques uns l'attribuent à Richard de Saint-Victor. Oudin t. 3. col. 1151.

(b) C'est dans la haute Ethiopie.

avoir lû l'endroit qui marque expressément que les Moines doivent lire les Cosmographes. Si on ne profita pas de cet avis, les copies qu'on fit d'Æthicus, de l'Itineraire, d'Antonin, &c. n'en furent pas moins utiles pour les siécles suivans. Mais une preuve que les anciens Moines qui n'étoient pas en Congregation n'étudioient gueres la Geographie au XII. siécle, est que l'Abbé de Ferrieres ignoroit alors qu'il y eut aux Pays-Bas une Ville du nom de Tournay, & reciproquement les Moines de Tournay ne pouvoient pas découvrir la situation de l'Abbaye de Ferrieres. Ce fut une vraye difficulté entre ces deux Monasteres, que de se déterrer l'un l'autre. Parmi ceux qui avoient occasion de changer de Monastere, il n'arrivoit pas qu'on fût si borné en fait de Geographie : mais quelquefois on donnoit à une Province le nom d'une autre. C'est en quoi se trompa Pierre le Venerable, qui écrivant aux Prélats du pays que nous appellons aujourd'hui le Dauphiné, au sujet des Petrobrusiens donna à leur Province le nom de Septimanie,

Spicileg. t. 12. in Narrat. restaur. S. Mart. Tornac.

Annal. Benedict. 6. pag. 346. ad an. 1142.

Digitized by Google

quoique ce nom ne convienne qu'à une portion de la Gaule Narbonnoise.

On ne faisoit donc alors qu'effleurer les descriptions Geographiques. On peut encore juger que cette science n'étoit cultivée que fort superficiellement, par celle de Guillaume de Jumieges qui prend St Augustin pour guide dans la Cosmographie. La notice du monde universel donnée par Robert de Saint-Marien d'Auxerre parut un peu plus raisonnée : & en y joignant ce que Gervais de Tillebery Maréchal du Royaume d'Arles son contemporain écrivit de son côté, on put rediger une Cosmographie assez complete. On lisoit dans ce dernier que quelques-uns n'admettoient que deux parties du monde, sçavoir l'Europe & l'Asie, & qu'ils renfermoient l'Afrique dans l'Europe. Pour nous dit-il, nous plaçons le monde quarré au milieu des mers. Tel étoit le langage Geographique à la mort de Philippe Auguste : Cependant Alain qui avoit vécu sous le même Roy disoit que la terre étoit ronde : *Et terretem mundi describere formam.* Alberic de

Script. Normann.
Aug. de civ. Dei lib. 16.
Adcaput Chron.
Script. Brunsvic.
Lib. 2. cap. 2.
In Anticland.

Digitized by Google

Trois-Fontaines qui vivoit aussi dans le même tems, nous apprend que Gui de Basoches Chantre de l'Eglise de Chaalons sur Marne avoit écrit un volume intitulé *De mundi regionibus.* Ce livre ne fut pas apparemment fort connu puisqu'il n'est pas parvenu jusqu'à nous. J'en ai découvert un autre qui contient un détail de tous les Siéges Episcopaux du monde Chrétien, dont je croirois que Pierre de Blois a pu être Auteur, parce que ce volume ne contient que ses lettres, & que le détail des Evêchés d'Angleterre où il avoit été Archidiacre de Bath, y est plus complet qu'aucun autre.

Chron. Abb. ad an. 1203. quodcitè Guido.

Sous le regne de St Loüis la connoissance du globe terrestre fut plus cultivée. Les differentes croisades ayant formé des relations dans l'Orient, on reçût des memoires sur l'Armenie, sur les Indes, sur la Tartarie. L'ordre de St Dominique qui se dévoüa aux Missions fut en état de donner bien des éclaircissemens. Nous ne connoissons cependant que de foibles ouvrages en ce genre. Richard de Fournival Chancelier de l'Eglise

Duchêne t. 5. p. 348. Spicil. t. 7. Hist. Univ. Paris. t. 3. p. 189.

d'Amiens, qui avoit une nombreuse Bibliotheque pour ce tems-là, n'avoit pour tout Auteur en matiere de Geographie que le livre d'un nommé *Bernardus Silvester*, intitulé *Cosmographus*. Outre cela lorsqu'on entreprenoit alors de donner des cartes Geographiques, on n'y réüssissoit pas mieux, à en juger par des morceaux qui sont restés, que ceux qui dresserent sous l'Empereur Théodose les Tables dites de Peutinger. On peut consulter l'Image du monde écrite en vers françois par Gautier de Metz l'an 1245. & ornée des figures du globe du monde & des differens peuples Barbares, Sauvages & monstrueux qu'il place tous dans les Indes. Il fait aussi mention d'autres Provinces, mais toujours par rapport aux animaux extraordinaires & aux plantes qu'on y voit. Il dit en parlant de l'Isle de Meroes, qu'en plein midi il n'y a point d'ombre; il donne le nom de Quanontille à celle où il y a six mois de nuit & six mois de jour. Il n'oublie pas *l'Isle perdue* trouvée à ce qu'il dit par St Brendan: & en traittant de l'Irlande, il y admet le Purgatoire fabuleux de St

Ex Catalogo MS. in Eccl. Ambianens.

Digitized by Google

Patrice (a). Bernard Guidonis ne fut pas non plus extrêmement exact dans ce qu'il redigea, s'étant trompé même dans ce qu'il voulut écrire sur les Gaules, sous le regne de Philippe le Bel. Comme il étoit fort laborieux & qu'il avoit demeuré à Limoges dont il a donné quelques antiquités, il pourroit bien avoir été l'Auteur d'un manuscrit qu'on y voyoit autrefois à l'Abbaye de Saint-Martial sur les Châteaux du pays Limousin.

Duchesne t. 1. pag. 22.

Cod. 100. Stiter Mart. p. 233.

Liber Castellorum Lemovicensium.

Ce qui put dégoûter d'écrire sur la Geographie, & surtout de descendre dans le particulier, fut sans doute la difficulté de mettre en latin plusieurs noms de lieu. Les Religieux de Chaumousey au Diocése de Toul, passerent au XII. siécle par dessus cet embarras, & même de dessein formé. Ils avertirent dans une échange dressée en latin, qu'ils exprimoient les noms des Villages *rustica lingua*, afin que s'il s'élevoit quelque jour des dif-

Hist. Calmos. Eccles. Thes. anecdot. tom. 1.

(a) Un nommé Marc qui avoit été envoyé en Tartarie & aux Indes fit en François un livre des merveilles de ces pays-là que Jean d'Ypres en sa Chronique dit qu'il possedoit. *Thes. anecdot. t. 3. pag. 747.*

Digitized by Google

ficultés, le titre fut clair & parlant. Robert du Mont semble improuver que les Cisterciens ne conservassent pas toujours les anciens noms des lieux où on les établissoit, & qu'ils leur donnassent des noms nouveaux & mysterieux comme *Domus Dei*, *Claravallis*, *Curia Dei*, *Eleemosyna*. Il avoit remarqué que plusieurs profonds Philosophes s'étoient rendu parmi eux, attirés par l'emphase du nom que portoient ces Monasteres. Mais ce n'étoient pas les premiers: on avoit depuis peu des exemples de Monasteres fondés sous les specieux noms de Bethanie (a), de Josaphat, &c. Les Chartreux donnerent une fois dans la même idée, & crurent devoir imiter les Cisterciens. Quelques-uns d'entre-eux ne pouvant s'accoûtumer au nom de Bellariz ou Beau-Lariz, qui étoit celui d'une terre que les Comtes de Nevers leur avoient donné pour y bâtir une maison, parce qu'il paroissoit rappeller le paganisme des Dieux Lares, proposerent au Chapitre General de l'an

Lib. de immut. Monachor. in append. ad Guibert. p. 811.

Bellus laricus. Au Diocése d'Auxerre proche Donzy.

(a) Au Diocése de Besançon. Chifflet T. 2. p. 247.

1289 de changer ce nom : & on statua que désormais ce Monastere seroit appellé *Bellus locus* ; ce qui n'a cependant pas été executé, l'ancien nom ayant prévalu. Loüis VII. qui fit bâtir tant de petites Villes & sous lequel on coupa tant de forêts pour y placer des bourgs & des villages, ne fit changer les noms de ces lieux, qu'en très-peu d'endroits qui sont aujourd'hui appellés Ville-Neuve-le-Roy. Ainsi cela ne resta point obscurci dans l'étude de la Geographie.

Annal. Bened. t. 6. p. 691.

Robert. Autiss. in Chr. ubi de Ludov. VII.

Les contestations qui s'éleverent en France sur les limites des Diocéses, méritent que je ne les passe pas sous silence à cause de leur rapport avec la Geographie. Le Pape Pascal II, prévint en écrivant à Lambert Evêque d'Arras, celles qui auroient pu s'élever sur le partage de son Diocése & de celui de Cambrai, marquant qu'il fût fait selon l'énoncé des titres. Au treiziéme siécle, il y en eut à l'égard du Diocése de Paris du côté qu'il confinoit à celui de Chartres & à celui de Beauvais : & à l'égard du Diocése d'Auxerre, touchant les limites de celui d'Autun, du côté

Digitized by Google

qu'ils ſont contigus. Toutes ces difficultés ſe regloient par arbitrage ſur la dépoſition des anciens ; & jamais on ne voyoit produire pour former les déciſions aucune Carte Geographique ; la perfection des ſciences n'étant point encore pouſſée juſques-là.

SCIENCE DE LA PHYSIQUE.

IL y eut fort peu d'ouvrages & de conteſtations ſur la Phyſique dans l'onziéme ſiécle. Herman le Contract fit un livre ſur la lumiere mentionné dans la Chronique de Baudoin de Ninove : Mais vers l'an 1100 le Poëte Hildebert écrivit ſur les pierres prétieuſes un ouvrage qu'on appella *le Lapidaire* dont il ſe fit des traductions preſqu'auſſitôt ; ce qui eſt une marque qu'il y eut des curieux de matieres Phyſiques. Comme il étoit ordinaire de traitter de Magiciens & de Necromanciens tous ceux qui paroiſſoient plus appliqués aux ſciences : ſur ce faux principe on fit courir pluſieurs bruits deſavantageux à la répu-

Ad an. 1064.

Digitized by Google

tation de Berenger, & on lui imputa une Physique un peu surnaturelle, qu'il n'avoit pas certainement apprise à l'école de Fulbert. Berenger ne fut pas plus Magicien, que ceux qui de son tems remarquerent les effets extraordinaires de la nature ; cette neige par exemple en si grande quantité l'an 1047, qu'elle brisa les arbres : ces serpens proche Tournai qui s'entrebattirent l'an 1055 ou 1059. Cette femme à deux corps de l'an 1062, & ce pain qu'on trouva teint de sang l'an 1095. Il est vrai que la femme qui avoit deux corps fut prise par quelques gens credules de ces tems-là pour une figure de la réünion de la Normandie & de l'Angleterre sous la domination d'un même Prince, surtout à cause que ce fut en Normandie qu'elle parut. Mais il n'en fut pas de même de l'homme metamorphosé en âne l'an 1049 : il ne fut inseré dans plusieurs Chroniques, qu'avec certaines reflexions sur la vertu des Nécromantiens : par où l'on entrevoit, que les écrivains se doutoient de quelque fascination. *Alberic. ad an. 1050.*

Comme ces observations Physiques

Hildebert. col. 1368. faiſoient l'ornement des ouvrages de ces tems-là, il ne faut pas être ſurpris d'y trouver outre une Androgine célébrée par un Poëte, la remarque d'une fille, dès oreilles de laquelle il *Balduin Ninov. p. 166.* ſortoit des épis de bled. Celle de la neige en 1114 de la même force que celle de l'an 1047; celle de la riviere de Meuſe ſuſpenduë en l'air *Nangis. & Alberic.* l'an 1118 ou 1116; Du miel tombant du Ciel en 1143 : des eſpeces de viſages d'hommes marqués ſur des grains de grêle en 1142 avec *Bald. Ninov. p. 169.* une pluye d'oiſeaux dont les aîles avoient vingt pieds de long. L'obſervation d'une autre grêle l'an 1194 entre Compiegne & Clermont en *Rigord. Duchêne t. 5. p. 38.* Beauvoiſis, entremêlée de corbeaux qui portoient des charbons & mettoient le feu partout. Je ne dis rien *Bald. Ninov.* de cette double Lune vûë à Louvain l'an 1151. Guibert de Nogent s'étendit fort dans ſes écrits ſur certaines chutes de tonnerre qui ne meritoient pas tant l'attention des Phyſiciens, que le coudrier dit de Saint-Gratien planté à quelques lieües d'Amiens, lequel produiſoit tous les ans des noiſettes dans l'eſpace de la

Digitized by Google

nuit du 24 Octobre ; ce qu'Ingeran Evêque d'Amiens certifia veritable & qui fut cru par Geoffroy Evêque de Chartres. Rigord fit encore alors une plaisante remarque : mais elle étoit de la competence d'un Médecin tel qu'il étoit : Il dit, que depuis l'an 1187 auquel la Sainte Croix fut prise sur les Chrétiens par Saladin, les enfans qui vinrent au monde n'eurent que vingt ou vingt-deux dents au lieu de trente-deux.

Annal. Bened. t. 5. pag. 625.

Vita Phil. Aug. ad an. 1187.

Pendant que les Auteurs de Chroniques marquoient toutes ces merveilles de la nature, Hugues Metellus s'attacha à expliquer comment l'ame est toute entiere dans tout le corps & toute en chaque membre, & il la comparoit à un point indivisible. Bernard Ithier moine de Limoges trouvoit dans le cerveau de l'homme des cellules où reside la faculté d'intelligence, & remarquoit qu'un homme qui avoit été blessé dans cette partie conservoit avec la memoire la facilité de parler. Il observa que dans la cellule posterieure étoit le siége de la memoire, & dans celle du milieu la faculté du discernement : Un Al-

Epist. 32. & 51.

Codex MS. S. Mart.

Sarisb. metalog. lib. 2. cap. 20. beric examinoit si scrupuleusement la matiere, que quoiqu'une superficie fût très-polie, cependant il y trouvoit toujours de petites bosses à rabattre & des coups de rabot à donner. Un Sarisbery disoit de ceux qui demandent si le Soleil est lumineux, si la neige est blanche, & si le feu est chaud, que ce sont des insensés : il avoüoit que les Physiciens ont des regles pour connoître si les corps joüiront bientôt de la santé, ou si la maladie doit leur survenir, ou enfin s'ils doivent rester dans l'état de neutralité. Il faisoit observer qu'entre les animaux le Renard est d'une nature indisciplinable : Que tous ceux & celles qui croyent être transportés à certaines assemblées nocturnes sont frappés d'illusion ; il doutoit que le verre fut malleable, & n'ajoûtoit pas foi à l'histoire rapportée la dessus chez Petrone. Pierre de Celles expliquoit dans un de ses Sermons la generation du corps humain aussi physiquement que l'auroit fait un Médecin. Il écrivoit dans une de ses lettres, que les Anglois sont plus reveurs que les François, parce qu'ils ont

Policr. l. 7. cap. 7.

Ibid l. 2. cap. 2.

Epist. ad Joann. Vicecanc. Ep. t. 2. Epist. S. Thom. Ep. 17.

Policr. l. 4. c. 5.

Serm. 1. in cap. jejunii.

Lib. 6. Ep. 23.

Digitized by Google

ont le cerveau plus humide. Pierre de Blois de ſon côté trouvoit mauvais qu'on apprît trop tôt à la jeuneſſe comment ſe fait le reflux de la mer, & où le Nil prend ſa ſource. Ce fut ainſi que tous ces ſçavans du XII. ſiécle traiterent incidemment dans leurs ouvrages quelques points de la Phyſique. On conſerve en quelques Bibliotheques du Royaume des Traités exprès d'autres ſçavans du même tems, ſçavoir les queſtions Phyſiques d'un nommé Adelard Anglois adreſſées à ſon neveu, qui eurent alors un certain cours en France, celles du Docteur Alain, la Phyſique de Garnier de Saint-Victor & le traité d'un nommé Guillaume, ſur l'homme, qui a pour titre *Microſcomographie*, dont l'Auteur prétend que l'homme eſt un abregé de l'Univers. Mais ces ouvrages n'ont pas fait fortune & ſont reſtés juſqu'ici manuſcrits. On peut mettre dans le rang des queſtions phyſiques dont je viens de parler, celle qui regarde les aſſaſſins, en préſence deſquels on dit que la playe de ceux qu'ils ont tué, quoique refermée, coule de nouveau.

Epiſt. 101.

Bibl. Capituli Par. & cod. Colbert 3655. *Cod. Victor.* 1026. *Ampliſſ. Collect. tom.* 5.

Digitized by Google

Cette espece de phenoméne fut observé au XII. siécle sur le cadavre de l'Abbé de Trois-Fontaines : & Pierre huitiéme Abbé de Clervaux en avertit l'Abbé de Citeaux.

Bibl. Cisterc. t. 3. pag. 266.

Parmi les écrivains moins occupés, quelques-uns entreprirent de spiritualiser la Physique. Guillaume Abbé de Saint-Thierry écrivit la Physique de l'ame. Hugues de Folieth prit la peine de représenter les oiseaux & autres animaux dans un livre exprès, pour avoir occasion de moraliser sur chacun : & Alain en sa complainte de la Nature la fit parler avec tous les animaux ; mais d'une maniere plus fine & plus sçavante.

Bibl. Cisterc. tom. 4.

Oudin t. 2. pag. 1107.

Les Historiens du XIII. siécle, si on en excepte un d'entre-eux, ne sont pas si remplis de phenomenes que ceux des deux siécles précedens. Alberic n'a ajoûté à toutes ses observations précedentes dont j'ai fait mention, que celle d'un concours de chiens au bas du Montaumer en Champagne proche Vertus, où ces animaux réünis de toute la Champagne se déchirerent entre-eux l'an 1230. Mais la Chronique de We-

Digitized by Google

rum Abbaye de l'Ordre de Prémontré n'oublia preſque aucun des évé-némens naturels de ces tems-là, tels que les tremblemens de terre, & les débordemens de la mer : Les Auteurs même ſe plaiſoient à en donner des raiſons Phyſiques. On lit auſſi dans Duchêne l'apparition d'un monſtre marin en forme de Lyon ſous Philippe le Hardi ; d'où l'on pronoſtica quelque choſe de fâcheux : & tout de ſuite l'Auteur rapporte que les écoliers Anglois chaſſerent les Picards de la Ville de Paris, comme ſi le premier fait eut influé ſur le ſecond. L'écrivain qui s'eſt étendu le plus ſur ces ſortes de matieres eſt Gervais de Tillebery, qui ramaſſa ſous la fin du regne de Philippe Auguſte, tout ce qu'il put apprendre de prodigieux & d'extraordinaire en fait de Phyſique dans la France, & ſurtout dans les Provinces meridionales. On peut en voir quelques eſſais cy-deſſous. (a)

Sacra Antiq. Hugo t. 11. pag. 470. & ſeq.

Tom. 5. P. 540.

(a) 36. C'eſt ſurtout en ſa troiſiéme partie qu'il entre dans ce détail.

Au chap. 9. il parle d'une fenêtre du Prieuré S. Michel *de Camiſſa* proche Grenoble ou quelque grand que ſoit le vent il ne peut éteindre une chandelle.

Digitized by Google

Comme l'ouvrage de Gervais étoit pour desennuier l'Empereur Othon,

Au chap. 10. du Refectoir des Chanoines du Puy en Vellay où l'on ne voit ni areignées ni mouches, & de même dans celui du lieu dit *Bariolus* en Provence où l'on ne voit jamais non plus de mouches: Ce dont il se dit témoin.

Au chap. 11. d'un espece de noyer au même lieu qui ne fleurit qu'à la Saint-Jean.

Au chap. 19. d'une terre proche Avignon qui est si grasse qu'on ne peut en retirer ce qu'on fait y entrer.

Au chap. 20. d'une Tour du Château dit *Livornis* au Diocése de Valence & appartenant à l'Evêque, dont les gardes qui y couchent se trouvent descendus insensiblement du haut en bas durant la nuit.

Au chap 21. du Château *de Emolinis*, province de Narbonne, où tous les ans vers la St Jean Baptiste on voit un combat d'escarbots extraordinaires & en très-grande quantité.

Au chap. 22. d'un rocher d'Embrun qu'on fait remuer du bout du doigt.

Le *chap.* 34. est sur un vent singulier du Château de Divion dans l'Evêché de Vaison.

Au chap. 36. il parle d'un lieu dit Monteferrand où la vigne croît naturellement sans qu'on la plante, produit du bon vin pendant trois ans, puis devient sterile jusqu'à ce qu'on la brule & qu'on laboure le terrein.

Au chap. 39. du puits de Cerseules au Diocése de Gap où est un lac avec une Isle flottante.

Au chap. 40. des eaux proche Arles qui se petrifient en sel durant le mois d'Août.

Au chap. 42. sur les figures d'étoffes que representent les rochers élevés du lieu, dit Treves, dans le Diocése de Grenoble vers celui de Die.

Au chap. 48. de l'eau de Puilic au Royaume d'Arles, qui sans boüillir fait cuire les viandes.

Au chap. 55. d'un arbre merveilleux au même pays pour la teinture rouge.

Au chap. 67. de l'Isle de Lerins où jamais, dit-il, on ne voit de vers.

Au chap. 91. d'un espece de Noyer du Château de

Digitized by Google

on n'y trouve aucuns raiſonnemens Phyſiques. Richard de Furnival, qui dans le même ſiécle écrivit en François le Beſtiaire d'amour, raiſonna à la verité ſur la nature de differens animaux, mais aſſez ſuperficiellement, & ſeulement pour ſe faire lire par les gens oiſifs ; j'en dis autant de Gautier de Metz, qui dans ſon Image du Monde ſe contenta de mettre en vers François ce qu'il avoit lû ſur le ciel & la terre, les élemens, les meteores.

Ponton au Diocéſe d'Aire qui produit un fruit ſingulier.

Au chap. 94. d'un arbre au voiſinage de Marſeille qui produit une eſpece de feves dont le dedans n'eſt que de la pierre.

Au chap. 102. des raiſins du territoire de Roquemore ſur le Rhône, où l'on ne trouve rien quand on les croit murs.

Au chap. 122. de la vallée de Lentuſele dans les Alpes, où lorſqu'on touſſe ou que l'on crie on fait détacher des monceaux prodigieux de neige.

Au chap. 124. d'autres raiſins du Narbonnois *juxta civitatem Rocciam* ſur le terrein de l'Evêque, deſquels on ne peut goûter, & qui font de très-bon vin.

Au chap. 125. d'une fontaine du lieu dit *Spaniatum* au Diocéſe de Lodeve qui ne coule que juſqu'à ce qu'on fauche les prez, & qui tarit enſuite.

Au chap. 127. d'une autre fontaine du Comté d'Aix *villa* Camps, *territorio Argentino*, qui coule abondamment, puis ſe referme, & engloutit même les marques qu'on y met.

Au chap. 129. d'une autre du Diocéſe d'Uzez, qui change de place lorſqu'on y jette quelque choſe de ſale.

Digitized by Google

Les proprietés des differentes fontaines, &c. ſont ce qu'il a de plus curieux (a). Il n'en fut pas de même des ouvrages de Guillaume d'Auvergne Evêque de Paris, qui écrivit ſur l'ame, ſur les démons, &c. On a obſervé entre autres particularités de ce premier Traité, qu'il attaque ceux qui aſſurent que les ames des bêtes ne ſont que des accidens. On ſeroit encore moins fondé à trouver de la ſterilité dans Albert le Grand qui a écrit en Phyſicien ſur toute la nature, juſqu'à compoſer des Traités *de Scientia falconum ſecundum antiquos*, *de Anatomia*, *de Inſectis*, *arboribus*, *herbis*. L'Alchimie fut un des abus de la Phyſique qu'il combattit (b). S. Tho-

Dupin Bibl. des Ecriv. Eccl.

(a) Il parle des bains chauds *de Bloumieres l'Abbaye en Lorraine*, & des Salines du même pays proche Metz. Puis ſortant de France il parle en ces termes d'une fontaine de Turquie, & de la maniere dont les Sarazins en accommodoient l'eau.

Une en a devers Orient
Dont on fait feu greiois ardent
O autres choſes ke on i met
Qui eſt ſi chaus quant eſpris eſt
Ke d'evve éteindre nel puet on
Fors d'aiſil, dorine ou ſablon,
Cele evve vendent Sarraſin
Plus chiere qu'ils ne font bon vin.

(b) Le Pere Echard cite là-deſſus ſon troiſiè-

Digitized by Google

mas n'écrivit pas seulement sur le ciel & sur le monde, aussi-bien que sur le corps humain fort en détail (a), il se plut même à travailler sur la construction des canaux & acqueducs. Triveth dit qu'il avoit adressé à Philippe de Châteauceaux un Traité du mouvement du cœur. Pierre d'Auvergne son disciple acheva ses livres sur la Physique d'Aristote & sur les Météores qu'il avoit laissé imparfaits. C'est lui qui mourut Evêque de Clermont en 1307.

Hist. Univ. Paris. p. 409.

Oudin t. 3. pag. 593.

Les Evêques de Paris furent souvent dans le cas de voir agiter des questions de Physique. On leur déféra quelquefois des propositions suspectes: ou bien lorsqu'elles étoient évidemment heretiques, on en faisoit la preuve en leur presence. Albert

me livre des mineraux. Traité I. Jean d'Ipres en sa Chronique de Saint-Bertin cite en faveur du même Albert ce qu'il a dit contre l'Alchimie en son *Semita recta*, que *Ferrum Alchimicum non trahitur ab adamante*, & cette autre proposition. *Aurum Alchimicum non curat lepro-*

ſos. Thes. anecdot. T. 4. *pag.* 742.

(a) On ne peut pas imaginer un plus grand detail que celui de raisonner jusques sur la nature des excremens humains. Quoique j'aye vu ces questions agitées dans sa Physique, j'aime mieux croire qu'elles sont de son continuateur.

Digitized by Google

le Grand assistant un jour à l'une de
en 1238. ces Conferences, y produisit au sujet des femmes enlevées par le démon, l'exemple qui est rapporté chez
Hist Univ. Part. 3. p. 169. Thomas de Cantinpré, lequel n'a jamais passé pour un Auteur de grand poids. *Lib. 2. Ch. 5. p. 57.* Il paroît par le resultat de l'assemblée de l'an 1240 qu'on croyoit pouvoir dire qu'il y avoit un *lieu spirituel*, quoique ces deux termes ne paroissent pas convenir ensemble. Etienne Tempier condamna en celle de 1270 les erreurs de ceux qui soûtenoient que le monde étoit éternel, & que l'ame perissoit avec le corps: & en 1277 les mêmes erreurs, ou à peu près, s'étant renouvellées par la lecture de quelques Auteurs Payens, il en fit une
Ibid. p. 433. nouvelle condamnation. La plus singuliere opinion en fait de Physique étoit qu'au bout de trente-six mille ans les corps celestes retournoient en leur premier état, & que tout ce qu'on avoit vu s'operer dans la nature recommençoit de nouveau; erreur qui avoit déja été regardée comme très-dangereuse par Humbert de Romans en l'un de ses Sermons, & qui
sembloit

sembloit supposer que le monde avoit déja duré des trente-six mille ans plusieurs fois repetés. Pendant qu'on répandoit à Paris & aux environs ces faux principes de Physique, on n'en débitoit pas de moins extraordinaires dans la Provence. Un livre Provencal du XIII. siécle intitulé *Les enseignemens de l'Enfant sage*, marquoit que le Soleil donne la nuit sa lumiere tantôt au Purgatoire, & tantôt à la mer, puis en Orient: Que la terre est soûtenuë par l'eau, l'eau par les pierres, les pierres par les quatre Evangelistes, & ceux-ci par le feu spirituel dans lequel est l'image des Anges & la figure des Archanges. La Physique la moins déraisonnable qu'on enseigna sur la constitution de la machine de l'Univers, fut celle qu'on lisoit dans certains traités latins écrits vers le regne de Philippe le Hardi; mais on y comparoit l'Univers à un œuf au milieu duquel est la terre comme le jaune, & l'eau comme le blanc, puis l'air comme la pellicule. Au-dessus de cela c'est le feu disoit-on, qui enveloppe le tout comme la coque enveloppe l'œuf. Il

Cod. MS. S. Genov. B. B. 2.

Digitized by Google

paroît qu'il n'étoit pas aisé de concilier le cours des astres avec ces sortes de comparaisons.

DE LA MEDECINE.

Dubouclay Hist. Univ. Paris. t. 2. pag. 572.

QUelques Auteurs ont écrit que l'on ne trouvoit presque aucune mention de la science de la Médecine ni des Médecins dans le tems qui s'est écoulé depuis Charlemagne jusqu'au douziéme siécle. Ils ont pu être détrompés pour ce qui est de l'intervalle qui se termine à la mort du Roy Robert par les témoignages qui ont été produits. Il n'est pas moins facile d'en trouver depuis la mort du Roy Robert jusqu'à la fin du même siécle. Dès l'an 1050 paroît un Radulfe Clerc surnommé *Malacorona*, frere de Guillaume Duc de Normandie, lequel est dit très-versé dans la science de la Médecine & des choses cachées. A Marmoutier existoit l'année suivante un Moine nommé Tetbert, qui étoit si sçavant dans la connoissance des remedes, & qui sauva de la mort tant de malades, que les récompenses qu'il en eut en-

Will. Gemetic. l b. 7. c. 10.

Digitized by Google

richirent fort le monaſtere. Trois ans après, on voit Baudoüin Religieux de Saint-Denis en grande reputation ſur cet article. Gilbert Maminot Chapelain de Guillaume le Conquerant & Médecin de ce Prince, paſſa auſſi pour très-habile en cette ſcience. Il fut depuis élevé à l'Evêché de Liſieux, où il étoit toujours dans les remedes. Si ces quatre exemples prouvent qu'il y eut d'habiles Médecins en France au XI ſiécle, ils font auſſi voir que c'étoient des gens d'Egliſe qui exerçoient cette profeſſion. Je ne dis rien de Jean le Sourd de Chartres, qui fut Médecin du Roy Henry I, (a) ni de Roger autre Médecin ami du célebre Guitmond Moine de la Croix Saint Leufroy. Un autre illuſtre Eccleſiaſtique auſſi Médecin dans le même ſiécle fut St. Firmat Chanoine de Saint-Venant de

Spicil. t. 13. pag. 291.

Orderic Vital. ad an. 1077.

Annal. Bened. t. 5. p. 103. ad an. 1076.

(a) Les Hiſtoriens modernes ſont aſſez partagés ſur la maniere dont Henri I. mourut pour ainſi dire entre ſes bras après avoir pris une medecine qu'il avoit ordonné. Il y a cependant plus d'apparence qu'il faut l'excuſer. Il a dû être un homme de pieté, s'il eſt le même Jean Médecin, auquel fut adreſſé le traité ſpirituel *de Medicina animæ* fauſſement attribué à Hugues de Saint-Victor.

Digitized by Google

Bolland. 24. Apr. Tours, lequel réuſſiſſoit dans la cure de preſque tous ſes malades. Orderic Vital nous fait connoître Goiſbert fameux Médecin de Chartres vers l'an 1083. Comme l'école de Salerne commença alors à être plus verſée dans les livres orientaux, par la traduction qu'en fit le Profeſſeur Conſtantin au retour de ſes voyages, il y a lieu de croire que la France s'en reſſentit par le moyen de ceux qu'on y envoyoit & qui y alloient d'Angleterre.

Hiſt. Univ. Pariſ. t. 1. pag. 678.

Si je pouvois entreprendre le détail des Medecins connus du XII ſiécle, je les ferois paroître encore en plus grand nombre. Le Necrologe de Saint-Victor de Paris fait mention d'un Médecin nommé Obizon qui après avoir été quelque tems Chanoine de N. D. de Paris avoit pris l'habit de cette maiſon, y mourut en 1139 & y fut inhumé dans le cloître. Il avoit été Médecin de Louis le Gros. La petite Chronique de Saint-Denis parle à l'an 1167. d'un Guillaume Médecin qui apporta de Conſtantinople des livres Grecs. Le célebre Pierre de Blois fait voir par

Voyez ſon Epitaphe chez Duboulay. t. 2. p. 756.

Digitized by Google

une consultation de sa façon qu'il n'étoit pas novice dans cette science. Les Juifs qui se sont toujours mêlé des professions lucratives exerçoient aussi alors la Médecine en France. Brunon Archevêque de Treves qui vers le commencement du XII. siécle étoit tourmenté de differentes maladies, & qui pour cette raison avoit toujours des Médecins chez lui, eut entre autres un Juif appellé Josué qui passoit pour le plus habile. Il ne faut pas douter que l'exemple de la sçavante Dame à laquelle seule ceda en cette science Rodulfe *Mala corona* dont j'ai parlé plus haut, n'eut inspiré à d'autres femmes de cultiver la connoissance des remedes. Abailard voulut que dans sa Communauté du Paraclet l'Infirmiere sçut la Médecine, & qu'il y eût une Religieuse qui sçût saigner, afin qu'elles n'eussent pas besoin de Chirurgien. Heloïse même ne fut pas tout-à-fait indifferente sur le regime du corps humain comme il paroït par quelques-unes de ses lettres. Sainte Hildegarde Religieuse dans les Pays-Bas eut une si parfaite connoissance

Ep. 45.

Hist. Trev. tom. 10. Spicil. pag. 245.

Order. Vit. ad annum. 1059.

Statut Paracleti. in oper Abailard. p. 156.

Epist. ad Abailard. p. 79.

Digitized by Google

de la Medecine, qu'elle écrivit quatre livres sur l'utilité dont étoient pour la guérison de tous les maux, les métaux, les legumes, les arbres, les poissons, les oiseaux & tous les animaux de la terre (a). Ce fut peut-être l'exemple de cette femme qui excita Gilles de Corbeil Médecin de Philippe Auguste & Chanoine de Paris, à rediger par écrit en six mille vers latins la vertu de tous les Médicamens.

L'utilité de cette science & de la Chirurgie qui s'y rapporte parut évidemment dans les differentes occasions qui se présenterent de faire l'operation césarienne. Nous en avons deux exemples remarquables dans la personne de S. Lambert Evêque de Vence mort en 1154 & dans celle de S. Druon, mort dans le Hainaut en 1186. Mais les cures que les Médecins entreprenoient, ne réüssissoient pas toujours. On en peut juger par celle de Veran Abbé de St Benoît sur Loire, qu'ils ne purent

Bolland. 26. Mai
Ibid. 16. April.
Annal. Bened. t. 5. p. 157.

(a) Ils ont été imprimés en 1533. à Strasbourg. C'étoit en la même Ville que Richer Moine de Senones les avoit vû au XIII. siécle.

Digitized by Google

guerir vers l'an 1080 des fiévres quartes; & d'un Chancelier qui étant à Jeruſalem parmi nos troupes croiſées, ne put jamais être gueri par les Médecins d'un loup qui lui étoit venu à la cuiſſe. Un Moine d'Andern aux Pays-Bas, ſur lequel on eſſaya la taille *in inguine* pour la pierre, mourut de ſa playe vers la fin du XII ſiécle. Toute la ſcience, enfin, des Médecins de Paris ne put tirer d'affaire Geoffroy fils d'Henri Roy d'Angleterre. Auſſi au XIII. ſiécle les Médecins du Sultan d'Egypte paſſerent-ils pour plus habiles que ceux de St Loüis.

Petr. Bleſ. Ep. 92. le mot lupus y eſt employé.

Chron. Andr. t. 9. Spic. p. 518.

Rigord ad an. 1185.

Comme les Médecins de France ne furent pas toujours heureux dans leurs entrepriſes, ils furent ſouvent expoſés à la critique des Auteurs de ces tems-là. Jean de Sarisbery en diſtinguoit de trois ſortes. Les uns qui ſe bornoient à raiſonner ſur les effets de la nature par rapport au corps humain; d'autres qui en tiroient des conſéquences pour la ſanté, qui la procuroient *verbo tenus*, & dont l'art étoit de donner des paroles pour les choſes. Une troiſiéme eſpece ſont,

Epiſt. 110. t. 2. Epiſt. S. Thom. Cant.

Digitized by Google

dit-il, les Praticiens, qui ſont ſçavans par le moyen de l'Anatomie. Il aſſure que les premiers lui avoient quelquefois paru raiſonner ſur bien des articles autrement que la foi n'enſeigne. A l'égard des derniers, il les veut reſpecter, & il n'oſe dire ce que tout le monde en penſoit : Il ſe plaint ailleurs, de ce qu'ils ſçavoient tuer fort officieuſement, comme Seneque, Pline, & Sidoine l'avoient dit autrefois : & ce qui le pouſſoit à parler ainſi, étoit parce qu'auſſi-tôt après leur retour de Salerne ou de Montpellier, ils vouloient faire les Hippocrates & les Galiens, accablant leurs malades d'aphoriſmes & de termes inoüis ; mais toujours attentifs à cet axiome de précaution *Accipe dum dolet*, & ſouverainement indifferens pour les Arts liberaux. Gilles de Corbeil Médecin de Philippe Auguſte ſe plaignit auſſi de ce qu'il y en avoit de ſon tems qui exerçoient la Médecine trop jeunes. Il faut lire ſes expreſſions. (a)

Occidunt officioſiſſimè. Policrat. l. 2. cap. vlt.

Metalog. cap. 4.

Ibid. cap. 12.

(a) *Nondum maturas Medicorum ſurgere plantas*
Impuberes pueros Hipocratica tradere jura,
Doctrinâ quibus eſſet opus ferulæque flagello.
Lib. 3. in Electuar. de Succo roſarum.

Digitized by Google

Si Arnoul de Liſieux n'en voulut pas à la perſonne des Médecins, il ne declama pas moins contre leurs remedes, qu'il regardoit comme renfermant toujours une abominable malignité; de ſorte, dit-il, qu'il paroiſſoient ne faire du bien que pour produire un plus grand mal. Il ajoûte que cette eſpece d'hommes prétendoit par leur exterieur grave & ſevere faire reſpecter la profeſſion, comme ſi elle eut dû être avilie par un caractere doux & compatiſſant; qu'ils rejettoient toujours ſur la conduite du malade les mauvais ſuccès de leurs remedes, & qu'avec leurs diſcours ſententieux, ils s'attribuoient la gueriſon que la bonté de Dieu avoit permiſe. Etienne de Tournay affectoit de ſe ſervir de leurs termes, même pour ſe mocquer d'eux. « Je ne reçois, dit-il, jamais que des oracles ambigus de la bouche de ces gens qui « ſçavent diſcerner à l'urine dans le « verre où ſont les humeurs peccantes. « Ailleurs il plaint le Chapelain de l'Evêque de Senlis qui étoit venu conſulter ces mêmes Marchands d'aphoriſmes, & il ne manque pas de

Epiſt. ad Henric. Piſan. Legat.

Ep. 41. ad Bartholom. Turon. Arch. & 112.

Ep. 94.

Digitized by Google

repeter ſon dicton familier ſur les humeurs peccantes apperçûës dans le verre. Il eſt certain que les Médecins n'étoient gueres mieux venus auprès de Pierre de Blois quelque verſé qu'il fût dans la Médecine, puiſque dans une lettre qu'il écrivit à l'un d'entre-eux, il marque que le vice commun de leur profeſſion eſt de varier toujours ſur les maladies: De ſorte que ſi l'on en faiſoit venir trois ou quatre pour voir un malade, jamais ils n'étoient du même ſentiment ſur la cauſe du mal ni ſur le remede.

Ep. 43. ad Petrum Medicum.

Si S. Bernard ne fut pas favorable aux Médecins, c'étoit par un autre principe. Il conſentoit bien que les Religieux uſaſſent des remedes les plus ſimples & les plus communs: mais il ne vouloit pas entendre parler de ce qu'on appelloit *ſpecies emere, quærere Medicos, accipere potiones*: plus rigide peut-être en cela que les Chartreux dont un des premiers ſtatuts redigés ſous Guigues leur cinquiéme Général vers l'an 1110 porte ſeulement ces mots: *Medicinis, excepto cauterio & minutione ſanguinis, per-*

Ep. 345. ad Fratres de S. Anaſtaſio.

Annal. Bened. t. 5. p. 549.

Digitized by Google

rarò utantur. Ce qui leur étoit le plus permis ſe reduiſoit à cinq ſaignées par an, & à l'uſage du cautere. Abailard qui ſe mêloit de tout, veilla auſſi avec attention à la ſanté de ſes Religieuſes du Paraclet. Il leur défendit de manger du pain tendre : il vouloit que leur pain fut au moins du jour précédent ; & pour médecines il leur permettoit du vin pur, ou mêlé de quelques herbes infuſées. *Operà Abail. p. 177.*

Il ſemble qu'on pourroit inferer de tout cela qu'aucuns des Religieux ne s'appliquoient alors à l'étude de la Médecine. Mais cette concluſion ſeroit mal fondée. Les Moines & les Chanoines Reguliers s'y appliquoient tellement au XII ſiécle, qu'il leur fut défendu au Concile de Reims de l'an 1131 de l'exercer, tant pour ne pas paroître avides du gain, que pour éviter les occaſions de bleſſer la pudeur (a). Un Concile Romain de l'an 1139 renouvella la même défenſe. Il falloit qu'on y eut peu d'égard, puiſqu'un Moine de Flavi-

(a) Alberic en ſa Chronique à l'an 1125 apporte ſur la fin de l'article un fait qui eſt de cette nature.

Digitized by Google

gny qui exerçoit cette profession se retira en l'Abbaye de Clervaux, & Godefroi Souprieur de Saint-Victor, sous le regne de Loüis VII. écrivit même sur l'anatomie du corps humain, un traité exprès en vers latins où il entre dans un grand détail. Au moins est-il vrai que deux Conciles de France défendirent encore depuis aux Religieux de vacquer à la Médecine, sçavoir celui de Montpellier de l'an 1162 & celui de Tours de l'an 1163; & qu'en 1212 le 20e canon d'un Concile tenu à Paris, ordonna que les Reguliers qui étoient sortis de leur Cloître pour l'étude de la Médecine & du Droit seroient tenus d'y rentrer. Mais on peut douter si ce canon fut bien executé, puisqu'on voit quelque tems après un Abbé de Sainte-Genevieve de Paris, qualifié par honneur du titre de Médecin ou d'expert en la Médecine (a). On assure même dans la maison qu'il avoit écrit des livres sur cette science.

Cod. Victor. 198.

(a) Je trouve dans le Catalogue des Abbez de cette maison sous le regne de S. Loüis un *Odo Medicus*. Dans le cloître devant le Chapitre on lit sur sa tombe qu'il fut *Medicina & Logices methodo pollens*, & qu'il mourut en 1270.

Digitized by Google

Au reste on peut juger, parce que j'ai dit plus haut, qu'on ignoroit alors dans les Communautés, ces Pharmacies ou ces Apothiquaireries qui font aujourd'hui l'admiration des curieux. Je rapporterai cependant deux exemples de Pharmacie naissante, & qui prouveront que les pays étrangers fournissoient ce qui manquoit à la France. Le premier est celui de Bertrand de Saint-Cosme Abbé de Saint-Gilles, qui envoya à Loüis VII. des drogues venuës du Levant pour lui marquer son respectueux attachement. Le second est d'Etienne de Tournay Abbé de Sainte-Geneviéve qui fit tenir à l'Evêque de Lunden en Danemarc une phiole remplie de theriaque d'une grande vertu qu'un suffragant du Patriarche d'Antioche lui avoit envoyé. Il paroît que Loüis VII. étoit curieux de recevoir des médicamens de la main des étrangers. Jacques Cardinal Diacre lui envoya les sucreries qu'il lui avoit démandé contre la chaleur de foye; sçavoir des Tablettes de roses vieilles, & d'autres de violette. (a)

In pignus amicitiæ. Duchêne t. 4. p. 736.

Epist. III.

(a) *Zuccarum rosatum præteriti anni & Zuccarum violatum præteriti anni quæ multùm contra calorem epatis valent.*

Digitized by Google

Mais comme je ne prétends pas que ces exemples suffisent pour prouver qu'il y ait eu alors des Salles de Pharmacie en forme, je n'ai eu aussi aucune intention d'assurer que dès-le XII. siécle il y eut à Paris des Ecoles publiques de Médecine. Le témoignage de Sarisbery sur Salerne & Montpellier empêche de le croire. Rien de ce que du Boulay a rapporté là-dessus, ne prouve ce qu'il a avancé. Il tire des Auteurs, des consequences que leur texte ne fournit pas : & les vers qu'il rapporte de Gilles de Corbeil prouvent seulement, que vers l'an 1200 la Médecine commençoit à s'établir sur la même montagne où l'on enseignoit la Logique.

Il paroît aussi par l'endroit de Sarisbery cy-dessus rapporté, que l'on connoissoit alors une troisiéme espece de Médecins qui étoient assez semblables à ce que nous appellons Chirurgiens, ou qui étoient en partie comme les Apothiquaires. Un celebre Médecin d'Auxerre appellé Maître Abbon, Chanoine fort consideré par l'Evêque Alain, ami de Saint-Bernard, mar-

Digitized by Google

que parmi les legs de ſon teſtament de l'an 1191, non-ſeulement des livres de Médecine, mais encore des vaſes, des pots, & même un mortier d'airain, *Mortarium æreum, & quæcunque ad uſum Medicinæ pertinent.* Cela donne à penſer qu'il joignoit la pratique à la théorie, & que parmi les Médecins, quelques-uns ne ſe contentoient pas d'ordonner, mais qu'ils compoſoient même les remedes. Gautier de Metz en ſon Image du monde compoſée en 1245 les avoit en vûë, lorſque parlant des Arts Liberaux, il en exclut formellement la Médecine à laquelle il donne le nom de Phyſique, ſelon l'uſage de ce temps-là. Ces ſortes de Médecins, Apotiquaires & Chirurgiens tout enſemble, devinrent fort communs ſous Philippe le Bel, auquel temps il fallut que l'Univerſité de Paris & les Conciles Provinciaux arrêtaſſent leur imprudence (a). Le Chirurgien de

(a) Duboulay rapporte à l'an 1271 un ſtatut de l'Univerſité qu'on avoit cru fauſſement de l'an 1031: mais je le croi encore plus nouveau, & je penſe que l'erreur du chiffre vient d'une tranſpoſition du zero: enſorte qu'au lieu de 1031 il faut lire 1301. *Voyez l'Hiſt. de l'Univerſité, Tom. 3. p.* 400. Dans le Concile de

ce Prince nommé Henri de Mondeville, pour dédommager le Public des vains secours que lui fournissoient ces charlatans, composa un traité de Chirurgie qui se trouve manuscrit à Saint-Germain-des-Prez.

Cod. 639. *nunc* 1142.

Les Ecclesiastiques Séculiers qui n'avoient point été compris dans les défenses des Conciles au sujet de la Médecine, loin d'en interrompre l'étude, commencerent dans ces bas siécles à donner des regimes de santé, & à les faire écrire jusques dans des livres où l'on ne s'aviseroit point de de nos jours de les aller chercher, je veux dire dans les Calendriers des livres Ecclesiastiques. Ils eurent la précaution de les mettre en latin; & la poësie rimée leur fut d'un grand secours. Mais dans les Calendriers qui étoient à la tête des ouvrages profanes, on s'expliqua plus clairement

Beziers tenu un peu avant l'an 1310. Gilles Archevêque de Narbonne défendit aux Ecclesiastiques d'exercer la Medecine sans la permission de leur Prélat. *Thes. anecdot. t. 4. col.* 231. Dans celui de Treves tenu en 1310 *ibid. col.* 267. il fut défendu à tous ces avanturiers qui se disoient Docteurs sans avoir étudié, de se mêler aussi de la Medecine & la Chirurgie, sans la permission des Evêques, sous peine d'être excommuniés.

dès

dès la fin du regne de S. Loüis. J'ai trouvé ces regles de Médecine preſcrites pour la conſervation de la ſanté, ſelon les ſaiſons, dans un livre très-ſoigneuſement écrit en langage vulgaire à Saint-Omer l'an 1268; & j'en donnerai ici la teneur dans une Note (a). Rien ne peut mieux mar-

(a) Ex Cod. 218. primæ Tabulæ MS. Collegii Navarr.

En Genvier ne loiſt pas ſainier, mais prendre puiſon & gingembre (puiſon c'eſt *potio.*)

En Fevrier fait bon ſeinier de la vaine del pols & prendre puiſon d'aigremore & d'ape (apparement Aigremoine *Eupatorium*, & acht *apium.*)

En Mars fait bon ſainier de la veine del pis & del fie, c'eſt-à-dire de la poitrine & du foye, *& de ventouſer.*

En Avril, fait bon ſainier de la moyenne veine por la cure del polmon, & mangier char novelle & ventouſer, & prendre puiſon de betoigne.

En Mai, doit on chaut mangier & caut boire, & del veine del fiz ſainier, ne nul ne doit mangier pié ne teſte de beſte nule: car lors deſcent livems, apparement les humeurs, *del cief. Si doit on prendre puiſon d'aloiſye & de ſemence de fenoil.*

En Juing doit on boire eghe (eau) *froide caſcun jor a enjun & manger laitues à l'aiſil*, c'eſt-à-dire au vinaigre. *Lors ſe doit-on tenir de luxure: car dont iſſent los humors del cervel. Si doit on prendre puiſon de ſalge, & de langhe de poiſon & de flors de grapes.*

En Juille, ne loiſt pas ſainier, mais uſer uue & boire aighe caſcun jor a enjun pour la cole (la bile) *deſrompre, & prendre puiſon d'aypier & de flepier, & de flors de grapes.*

En Aouſt, ne doit on pas boire de mies (hypocras, medo, vin ſucré) *ne de chervoiſe, mais on*

quer l'état où la Médecine étoit en France sous le fils & le petit fils de Saint Loüis, que ce détail sur les saignées & autres remedes conseillés alors pour les differens mois de l'année.

doit prendre puiſon de ſavine & de peraſe [app. Sabine & poirée.]

En Septembre doit on mangier oës (oyes) *& char de porc, & prendre puiſon de coſt & de beloigne. Et bon fait ſainier un petit de ſan à l'iſſue del mois & à l'entrée.* [coſt eſt apparement, *coſtus hortenſis* ou *Tanacetum* en françois tenaiſie : on dit auſſi du coſt ou poivrette.]

En Octobre, doit on mangier boiſjas (id eſt boyaux) *& boire moult lait de chievre & de brebis caſcun jor a enjun, & pus apres prendre puiſon de galiophilée* [giroflée] *& de ſalge, por la palaſine. Et bon fait ſainier en ce mois.* [Palaſine eſt une eſpece de goutte.]

En Novembre fait bon ſainier de la veine del fe, & garder ſoi de caldun mangier : car dont eſt il plains de vem. Et lors ne doit on pas haignier, mais bon fait eſtuver & prendre puiſon d'yſope.

En Decembre fait bon ſainier, & bon eſtuver, & prendre puiſon d'yſope.

Digitized by Google

ETAT DE LA SCIENCE DU DROIT.

I.

DU DROIT CANON.

LA ſcience du Droit ne conſiſtoit encore dans l'onziéme ſiécle, qu'en certaines collections de Canons de Conciles, Conſtitutions de Papes, & Capitulaires de Rois. C'étoit plûtôt une eſpece de Théologie Morale qu'une ſcience particuliere; & très-peu de monumens en font mention. On ſe contentoit de faire tranſcrire les compilations de Rheginon, de Burchard de Wormes, comme fit vers l'an 1080 l'Abbé de Fleury ſur Loire nommé Veran, & vers 1092 Godon Abbé de Bonneval. Ceux qui cultivoient cette ſcience lurent quelquefois le Code & le citerent dans leurs écrits: & ceux qui paſſoient pour verſés dans l'un & l'autre Droit étoient ſouvent élevés à la dignité Epiſcopale. Geoffroi Chantre d'Angers fait Evêque vers

Digitized by Google

l'an. 1081 est loüé par Baudri de Bourgueïl, pour avoir été versé *in actione causarum* ; & la science que ce Poëte appelle *civilis dictio juris* faisoit son caractere. Ives de Chartres montra aussi en ce tems-là dans sa personne, que la connoissance des Loix civiles étoit très-compatible avec celle des Canons. Ses écrits sont pleins de citations qui supposent qu'il avoit lû les principaux livres des Loix Imperiales. Mais je ne veux point prévenir ici ce que j'ai à dire plus au long sur le Droit Civil.

Ce fut vers la fin de l'onziéme siécle que l'on reconnut de plus en plus combien il étoit utile de réünir en un corps les Decretales des Papes & les Conciles. Hugues Evêque de Grenoble ramassa celles d'Urbain II dans les premieres années du XII siécle. Personne ne sentit mieux cette utilité, & ne la fit mieux ressentir aux autres que l'Evêque de Chartres dont je viens de parler. Son Decret & l'abregé qu'il en fit ou qui y avoit servi d'original sous le nom de Panorme, fut ce qu'on lût dans les Ecoles jusques bien avant dans le même siécle.

Collect. Jacobi Petit post Poenit. Theod. Cant.

Digitized by Google

Mais depuis que Gratien Moine Italien eut redigé ſon Decret ſous le titre de *Concordia diſcordantium canonum*, & qu'on eut commencé à s'en ſervir à Boulogne, la relation que les études occaſionnerent entre cette ville & celle de Paris, fit qu'on y apporta bien-tôt ce nouveau volume qui fut lû à la place des anciens. On prit ce parti avec d'autant plus de raiſon, qu'on y trouva la ſolution des affaires plus aiſément, parceque l'intention du Compilateur avoit été d'accorder les nouveaux uſages avec ceux des ſiécles reculés. Si on enſeignoit auparavant le Droit à Paris, ce n'étoit que foiblement, & ſeulement comme une partie de la Théologie Morale, & par conſéquent on ne le profeſſoit que dans les Ecoles Epiſcopales; ainſi qu'à Auxerre où St Thomas de Cantorbery avoit continué de l'étudier à ſon retour de Boulogne. Mais l'introduction de l'ouvrage de Gratien dans les Ecoles, ouvrit une ſi vaſte carriere, qu'on s'apperçût qu'il étoit beſoin de faire une étude ſeparée de ce

Chron. J. Brompton.

Digitized by Google

Droit. De là se forma peu-à-peu l'Ecole de la Montagne de Sainte-Genevieve. Les copies de Gratien se multiplierent. Elles furent admises dans les Bibliotheques, surtout dans celles des Cathedrales. Guillaume de Passavant mort Evêque du Mans en 1186 legua cet ouvrage à son Eglise. Etienne de Tournay, & Robert du Mont le connoissoient. Alain Evêque d'Auxerre retiré à Clervaux en fit même un présent à ce Monastere vers l'an 1180. Mais dès-l'an 1188 le Chapitre General de Citeaux regarda apparemment ce livre comme dangereux, puisqu'il ordonna qu'il ne fut point mis dans la Bibliotheque commune à cause du mauvais usage qu'on pouvoit en faire, & qu'il seroit enfermé séparement, pour y avoir seulement recours dans le besoin.

Thesaur. anecd. t. 4. col. 1263.

L'étude de ce Décret ne fut pas suffisante pour contenter les esprits avides de cette science. Il se fit une collection de Decretales d'Alexandre III. qu'Etienne de Tournai compara à une forêt, & dont il blâme

Epist. 241. ad Papam.

Digitized by Google

fort l'uſage, diſant qu'on abandonnoit les anciens Canons, pour ſe livrer à des loix nouvelles. Ce ſçavant fut témoin qu'on expliquoit dans les Ecoles le nouveau volume, qu'on le vendoit en public à l'avantage des Marchands copiſtes qui trouvoient leur travail bien diminué & leur payement néanmoins augmenté. Je ne ſçai, ſi un Ernald ſurnommé de Blois ou de Vendome, grand Juriſconſulte de Paris & ami de Pierre de Blois ne fut pas l'un de ces compiteurs poſterieurs à Gratien. Au moins il y avoit à Paris & à Orleans dès-la fin du XII ſiécle un livre de Droit Canon & Civil appellé *Liber pauperum*, qui n'étoit ſans doute qu'un extrait du gros volume de Gratien & autres.

A N. D. de Paris.

Sacr. Antiq. Hugo Præmonſtr. in vita Emonis.

La multitude étonnante de connoiſſances produiſit parmi les Canoniſtes le même effet que parmi les Dialecticiens. On voulut ſubtiliſer non-ſeulement dans la ſpeculation, mais même dans la pratique. Les Profeſſeurs ajoûterent Concordance ſur Concordance, & rendirent l'étude du Droit d'une extrême difficulté.

Digitized by Google

Otho Sancto Blasio in Chron. ad an. 1192.

Ce fut dequoi le zelé Prêtre Foulques Curé de Neuilly-sur-Marne, reprit les Juriſconſultes de Paris. Les ſubtilités d'un autre côté inſpirerent les procès : enſorte qu'en bien des pays, ce n'eſt que depuis le commencement du regne de Philippe Auguſte que l'on trouve des veſtiges de plaidoirie.

Ce ſeroit entreprendre l'Hiſtoire du Droit Canon que de m'étendre ſur les differents continuateurs de Recuëils de Decretales faits dans le XIII ſiécle. Deux Religieux des nouveaux Ordres Mendians y furent employés en divers tems ; Raymond de Pegnafort Dominiquain, & Jean de Gales Cordelier Anglois retiré à Paris qui ſe ſervit utilement des compilations de Maître Gilbert & de Maître Alain. Je ne parlerai point non plus du premier Gloſſateur du Decret de Gratien qu'on aſſure avoir été un Allemand. Il a du être auſſi célebre en ſon genre dans la France, qu'Alexandre de Halez l'avoit été pour le premier Commentaire qu'il avoit donné ſur le Maître des Sentences. Ces Gloſes ſur Gratien ſe multiplierent

Semeca Canonic. Halberſtad. anno. 1272.

Hiſt. Univerſ. Pariſ. t. 3. pag. 404.

Digitized by Google

rent à l'infini. Le Decret lui-même avec les Decretales formerent des volumes immenses dont quelques studieux firent des extraits sous le nom de *Flores juris Canonici* (a), ou sous le nom de Miroir (b). Quelques autres composerent des Répertoires ou Tables (c).

Autant ces derniers faciliterent l'étude du Droit Canon en general; autant d'autres contribuerent à l'éclaircir par des Traités particuliers. De ce nombre fut Landulfe Sagax Chanoine de Chartres (d). Durand le jeune (e), & Jacques de Thermes Abbé de Chaalis, qui vêcurent tous les trois sous le regne de Philippe le Bel (f).

Au reste on ne peut mieux représenter l'état du Droit Canon depuis qu'il commença à fleurir en France, que par le jugement qu'en portoient

(a) Hugues de Miramars Archid. de Maguelone, puis Chartreux vers l'an 1220. *Bibl. Reg. Cod.* 4252.

(b) *Speculum Juris* Durand.

(c) Le même Durand & Guillaume de Paris Jacobin mort en 1312.

(d) *De Pontificali officio.*

(e) *De modo tenendi Concilii Generalis.*

(f) *Defensorium Juris pro exemptione Religiosorum.*

quelques graves personnages qui n'étoient pas de cette Faculté. Humbert de Romans General des Jacobins, formant le canevas du Sermon qui devoit être prêché devant de jeunes étudians en droit Canon, les avertit de prendre garde à l'abus qu'ils peuvent faire de cette science; par exemple en troublant les élections, & en multipliant les Appels. Et après avoir dit, que ce seroit une folie d'assurer que l'Eglise se regle mieux par le Droit que par la Théologie, il ajoûte qu'il suffit d'aimer modérément le Droit-Canon. Guillaume le Maire Evêque d'Angers disoit dans son Synode de l'an 1312, qu'il auroit voulu qu'on eut suivi les anciens Canons qu'il qualifie de *panes similagineos Sanctorum antiquorum Patrum*, plûtôt que le Droit nouveau, qu'il ne feint point d'appeller *siliquas porcorum*, *& panes furfureos modernorum*.

T. 20. *Bibl. PP. Serm.* 69.

Spicileg. Tom. 11.

Digitized by Google

II.

DU DROIT CIVIL.

QUoique les ſources du Droit Civil ſoyent fort anciennes, auſſi-bien que celles du Droit Canon, ce ne fut cependant que dans le XII & le XIII ſiécle, qu'elles ſe répandirent abondament en France. Je ne dirai preſque rien de l'onziéme ſiécle, puiſqu'alors ce n'étoit pas dans le Royaume qu'on formoit la jeuneſſe à cette étude, & que ceux qui s'y ſentoient portés paſſoient en Italie. C'eſt ainſi qu'on vît à Piſe en 1066 pluſieurs Provençaux y étudier les Loix ; Ce qui inſpira à R. Moine de Saint-Victor de Marſeille qui s'y trouva dans ce tems, de demander à ſon Abbé la permiſſion de ſuivre leur exemple, prévoyant l'utilité qui en pourroit revenir au Monaſtere. Auſſi étoit-ce en Italie que les Inſtituts de Juſtinien venoient d'être découverts. Ce fut de-là qu'ils paſſerent en France, où ils furent trouvés comme ailleurs très-propres

Ampliſſ. Collect. t. 1. p. 470.

Digitized by Google

à donner les premieres sciences du Droit Civil aux Candidats. Mais les Italiens parurent toujours vouloir se reserver l'honneur de commencer, lorsqu'il s'agissoit de donner des éclaircissemens sur ce Droit. Il suffit de se remettre à la memoire le fameux Irnere ou Wernier du XII siécle, le grand Accurse du XIII, & Odofred de Bénévent.

J'ai déja dit en parlant du Droit Canonique, que les Ecoles de Boulogne donnerent la naissance à celles de Paris. Cela étoit si notoire, que même après l'établissement des Professeurs en cette derniere Ville, bien des écoliers allerent encore étudier les Loix au-delà des Monts. Pierre de Blois le marque en parlant de lui-même. Cet écrivain, quoique formé dans cette science n'en porta pas toujours un jugement également favorable. Après s'être excusé sur le terme de *Droit Civil*, dont un ami lui reprochoit d'user trop souvent, & avoir fait remarquer, que le Prophete Jeremie n'avoit pas dédaigné d'employer les termes de cette science, il en fait l'éloge en ce peu de mots ; *Porrò Jus*

Epist. 8.

Digitized by Google

Civile sanctum est & honestum, atque sacris Patrum constitutionibus approbatum. Ailleurs il dit qu'étant à Paris à son retour de Boulogne, il jetta quelquefois la vûë sur le Code & sur le Digeste, plûtôt pour se délasser, que pour en faire usage. Mais dans sa lettre à Pierre, Chapelain du Roy d'Angleterre, il oppose directement la Loy de Justinien à la Loi de Dieu, disant que celle de Dieu convertit les ames, & que l'autre en pervertit beaucoup; que les Pandectes sont une abyme impenetrable dont tout le fruit ne consiste que dans l'orgueil. Il traite d'impudique la science des Loix, parce qu'à l'exemple des femmes de mauvaise vie, elle est mercenaire. Il finit cette affreuse description par celle des Professeurs, qu'il dit n'être animés que de l'esprit d'ambition, de cupidité, de vertige, & d'erreur. Ailleurs il se contente de dire de leur éloquence, qu'elle est *picturatus loquendi modus.* Sarisbery écrivant à S. Thomas de Cantorbery pour l'empêcher de se trop appliquer à cette étude, donne une idée moins desavantageuse de l'état de la

Ep. 262.

Ep. 140.

Comment. in Job.

Digitized by Google

Juriſprudence. Il ſe borne à lui demander qui eſt celui, qui après avoir lû & fueilleté les livres des loix, ſort de cette lecture plus touché de devotion. Adam Abbé de Perſeigne dépeint auſſi aſſez deſavantageuſement l'état de la Juriſprudence Civile. » Tous cherchent, dit-il, la » ſcience des Loix, & la poſſedent : » mais ils font peu de cas de l'obſerver. L'enflure de cette ſcience » ne ſert qu'à amaſſer de l'argent : & » ce vent de paroles ne tend qu'à » l'ambition. » Le même Abbé déploroit de ce qu'il n'y avoit que les Juriſconſultes auſquels on diſtribuât les dignités & les biens de l'Egliſe. Etienne de Tournay qui vivoit auſſi dans le même-tems, ſe plaignoit fort des Etudians qui avoient affaire à eux. Il diſoit d'un jeune Eccleſiaſtique obligé de plaider : *Ad beſtias depugnat in laïcorum foro : judices habet eos, qui & non noverunt litteras, & litteratos oderunt.* Il paroît par ce dernier trait, que les Juriſtes de ce temps-là devoient être ſçavans dans leur profeſſion, puiſqu'ils ne ſe mêloient point d'autre ſcience, & qu'au

Inter Epiſt. S. Thom. Tom. 1. Ep. 31.

Theſ. anecd. t. 1. col. 737.

Epiſt. ad Willelm. Archiep. Senon.

Digitized by Google

contraire ils avoient en horreur les gens de lettres.

Dès-le regne de Loüis le Gros, pluſieurs Moines & Chanoines Reguliers avoient été tentés d'étudier le Droit Civil, afin d'amaſſer de l'argent. Le Concile de Reims de l'an 1131 le leur défendit, marquant qu'il étoit abſurde à eux de vouloir être inſtruits du ſtile du Barreau. C'eſt ce qui porta Pierre de Celles à dire, que ſi dans ſa jeuneſſe il lut les Loix Civiles, ç'avoit été avec la permiſſion de ſes Superieurs, & ſans omettre ſes devoirs. Les mêmes défenſes furent renouvellées dans celui de Montpellier de l'an 1162 & dans celui de Tours de l'an 1163. Mais comme elles ne s'étendirent point ſur les livres de cette profeſſion, les Moines admirent dans leur Bibliothéque ceux qu'on leur légua. Mainier Abbé de Saint-Victor de Marſeille les y faiſoit ſoigneuſement conſerver.

Can. 6

Lib. 7. Ep. 17.

Ampliſſ. Collect. t. 1. col. 1010 ad annum 1192.

Le Pape Honorius III. défendit en 1218 d'enſeigner à Paris le Droit Civil. On en diſoit deux raiſons. L'une, parce qu'en France on ne ſuit pas le Droit Ecrit; l'autre parce

Digitized by Google

que les Legiſtes étant les plus agés des écoliers cauſoient ſouvent du tumulte dans l'Univerſité. Mais la veritable raiſon étoit afin de relever l'étude de la Théologie qui tomboit, pendant que l'autre fleuriſſoit. De-là vint, que le même Pape renouvellant les anciennes défenſes faites aux Moines de s'appliquer au Droit Civil, ſe ſervit de ces termes mépriſans en parlant de cette ſcience ; *abeuntes poſt veſtigia gregum illicitè ſe convertunt ad pediſſequas.* Environ dans le même-tems un Concile de Paris avoit défendu aux Religieux d'exercer la la profeſſion d'Avocat, préciſément par interêt ; d'où il paroît qu'il ne regardoit point l'étude du Droit Civil comme mauvaiſe en elle-même. De ſemblables défenſes furent faites aux Eccleſiaſtiques dans un Concile de Narbonne de l'an 1227, & dans un autre tenu à Ruffec l'an 1258.

Hiſt. Univerſ. Pariſ. t. 3. p. 96.

Ampl. Collect. t. 1. col. 1148.

anno 1210.

Quelques-uns d'entre les Religieux du XIII ſiécle, qui avoient entrepris d'écrire ſur toutes ſortes de matieres, écrivirent auſſi ſur celle du Droit. Mais ce qui en dégoûta le grand nombre, outre les défenſes

Digitized by Google

dont je viens de parler, fut la reduction de pluſieurs Coutumiers écrits en François dès-le tems de S. Loüis à l'exemple des Loix que Godefroy de Boüillon avoit fait rediger dans le même langage cent cinquante ans auparavant. Cette varieté de coutumes qui differoient du Droit Ecrit embarraſſa ces écrivains modernes. On peut les voir dans les Collections de M. du Cange & autres, où l'on trouvera celle qu'on qualifie du titre d'Etabliſſemens de S. Loüis, dans leſquels en même tems qu'on appercevra les citations de l'ancien Droit Civil, on verra l'origine des Coûtumes de Paris & d'Orleans. Le Recuëil des Loix de Normandie qui venoient d'être compilées en latin l'an 1250 fut auſſi mis en langue vulgaire : Mais cela n'empêcha pas que la procedure ne ſe fit plus ordinairement en latin. Il eſt vrai que le ſtyle en étoit fort corrompu : Le Droit ſuivit en cela le ſort de la Théologie. Cette derniere ſcience reprit apparemment le deſſus à Paris ſous le regne de Philippe le Bel, puiſque ce Prince marque dans ſes lettres de 1312 ſur l'établiſſe-

Chopin. lib. 2. Polit. Hiſt. Univerſ. Pariſ. t. 1. p. 503.

Vie de S. Loüis Coutume de Beauvoiſis, &c.

Ludewigh. tom. 7.

Ordonnances des Rois T...

Digitized by Google

ment de l'étude de Droit à Orleans ; qu'il eſt informé, que les Rois ſes prédeceſſeurs n'ont pas permis qu'on établit à Paris l'étude des Loix ſeculieres, & qu'ils ont au contraire ſollicité des Bulles expreſſes qui en fiſſent défenſes. Ceci marque en paſſant le rang qu'on donnoit alors à l'étude du Droit Civil.

Si quelqu'un ſouhaite ſçavoir juſqu'où les plus laborieux Juriſconſultes François pouſſerent leurs travaux ſous Philippe le Hardi & Philippe-le-Bel, il peut conſulter la liſte des ouvrages de Pierre de Belle-Perche qui devint Doyen de l'Egliſe de Paris, puis Evêque d'Auxerre. Il connoîtra par là l'immenſité de cette étude, & il apprendra avec combien de raiſon le Maître Vaccarius Anglois avoit entrepris l'an 1149 en faveur des pauvres Ecoliers, un extrait en neuf livres des endroits du Code & du Digeſte qui ſe voyoient plus communément aux Ecoles. Ce livre paſſa bien-tôt en France, & les Legiſtes l'y copierent avec ſuccès ſous le regne des prédéceſſeurs de S. Loüis, & de ſes ſucceſſeurs.

Hiſt. Univerſ. Pariſ.

Digitized by Google

REMARQUES SUR L'ARCHITECTURE, la Peinture, l'Orfevrerie & autres Arts.

J'Ai réſervé pour la fin de cette Diſſertation ce qui me reſte à dire ſur l'Architecture, la Peinture & autres Arts, quoique j'euſſe pu en parler à l'occaſion de la Géometrie. Mr. Felibien nous a fait connoître un Archevêque de Lyon Architecte du Pont qui fut fait ſur la Saone en 1050, & pluſieurs autres habiles dans l'Architecture. On pourroit augmenter ſon Catalogue, du nom d'Ezelon, qui de Chanoine de Liege ſe fit Moine de Cluny, & avanca beaucoup l'édifice de l'Egliſe de cette Abbaye. Les Religieux de ces tems-là ne ſe contentoient pas de préſider à l'ouvrage, ils travailloient auſſi eux mêmes, & ſe laiſſoient qualifier du nom de maîtres Maçons *Cæmentarius*. C'eſt pourquoi l'on ne doit pas être ſurpris de lire chez Ives de Chartres, que certains Moines s'étoient engagé de fermer eux-mêmes de murs le bourg de Courville. Foul-

Vie des Illuſtres Architectes.

Annal. Benedict. t. 5. p. 528. ad an 1109.

Goffrid. Vind. Ep. 13. & l. 3. Ep. 16. Ivo Ep. 268.

Digitized by Google

Hist. Andagin. t. 4. Amplis. Col. lect. col. 925.

ques Préchantre de Saint-Hubert sous le Roy Henry I. fut un excellent tailleur de pierres & un habile ouvrier en bois. Martin Moine d'Autun travailla dans un genre plus délicat ; il fit vers l'an 1131 la sculpture du

Ann. Bened. t. 6. pag. 204.

mausolée de pierre où l'on devoit mettre des reliques trouvées dans l'ancienne Cathédrale : Et Richer Moine de Senone nous apprend qu'il

Chron. Senon. l. 2. cap. 21.

avoit sculpté de ses propres mains la statuë de l'Abbé Antoine posée sur sa sépulture. Cet Abbé étoit mort en 1137.

Les ouvrages du XI siécle & du commencement du XII étoient plus grossiers que ceux que l'on fit depuis. Ce fut une entreprise assez bizarre que de faire entrer dans le chapiteau même d'un pilier une ou plusieurs histoires sculptées ou au moins des payſages. C'est à quoi on s'attacha dans le 11e. siécle. Dans le suivant on plaça ces histoires dans des endroits moins resserrez, comme aux portiques des Eglises & aux vitrages. Aux portiques principalement, on n'oublia pas la résurrection derniere, afin d'instruire les fidéles con-

Voyez les figures du reliquaire de la larme de Vendôme Ann. Ben. t. 4. ad an. 1052.

Digitized by Google

tre les héresies qui s'élevoient alors. C'est pour cela qu'on la voit figurée au portail de N. D. de Paris & ailleurs. Il est aisé de s'appercevoir qu'alors, non plus que dans l'onziéme siécle, on n'observoit pas les proportions dans les statuës. On y fit plus d'attention dans le siécle suivant.

Les Eglises de pierre étoient rares dans la campagne sous le Roy Henry I. On remarquoit comme une singularité celles qui étoient bâties *Cæmentariorum opere*. Cent ans après, Etienne de Tournay parloit avec complaisance d'une Chappelle qu'il fit bâtir sur une arcade dans son logis Episcopal. Dans la structure des Châteaux des Seigneurs particuliers qu'on bâtissoit en pierre, il étoit souvent fait mention de labyrinthes. Lambert d'Ardres en parle trois ou quatre fois. Les édifices des Cathedrales & autres Eglises de France du XIII siécle qui subsistent en grand nombre, prouvent avec quelle délicatesse on sçavoit travailler alors, quoique ce ne fut plus dans les regles de la belle antiquité.

Cartul. S. Petri Carnot. in Hist. Montismorentiaci p. 21.

Epist. 215.

Chron. Comit. Ghisn.

Cathedr. d'Amiens, de Bourges, Chœur de Beauvais, Chœur d'Auxerre, de Nevers, Egl. de Troyes, de Meaux, &c. Ste Chap. de Paris, &c.

La Peinture & la miniature eurent des amateurs dans les siécles mêmes les plus grossiers. Geoffroy de Champaleman Evêque d'Auxerre sous le regne d'Henry I fit représenter sur les murs du Sanctuaire de sa Cathedrale l'image de tous ses Saints prédecesseurs. La veneration qu'on avoit eu à Cambray pour l'Evêque Lietbert avoit porté à faire son portrait. Si ce tableau subsistoit, il seroit l'un des plus anciens qu'on pût produire en France. Vers l'an 1086 Adelaïde Vicomtesse de Coucy en Picardie, fit faire de beaux tableaux pour deux Eglises. Un peu auparavant, Foulques Préchantre de Saint-Hubert s'appliqua à finir les lettres initiales des manuscrits de son Monastere & à les enluminer. Ces sortes de dépenses étoient regardées comme inutiles dans l'Ordre de Citeaux; ceux de cet Ordre dans le XII siécle reprochoient aux Moines de Cluny d'admettre chez eux des peintures délicates, des vitrages historiés, des lettres d'or dans les livres. L'Evêque d'Auxerre que je viens de nommer & qui étoit singulierement porté pour ceux de

Labb. Bibl. MS. t. 1.

Spicil. t. 2.

Il mourut en 1076.

Annal. Bened. t. 5 p. 233.

Hist. Andagin. t. 4. Ampl. collect. col. 925.

Thes. anecdot. t. 5. col. 1584.

Digitized by Google

Cluny avoit cru, en imitant leur zéle, pour la perfection des Arts, devoir tenter un établiſſement juſqu'alors inoüi. Il avoit deſtiné des prébendes de ſa Cathedrale pour des Eccleſiaſtiques dont l'un ſeroit peintre, l'autre vitrier, & le troiſiéme orfévre. Quoique ces ouvriers fuſſent bien recompenſés pour ces tems-là, c'eſt-à-dire la fin de l'onziéme ſiécle, leurs peintures tant à freſque que ſur le verre étoient fort groſſieres, auſſi-bien que celles dont on ſe flattoit alors d'embellir les livres. Il ne faut que des yeux pour s'en convaincre (a). Le regne de Philippe Auguſte vit paroître un meilleur peintre qui ſe rendit fameux dans toute la France par ſes ouvrages. Mais comme il fut convaincu d'hereſie, il eut le ſort des autres heretiques à Braine en Soiſſonnois, & perit par le feu.

Labb. Bibl. MS. t. 2.

Chron. Canonici Laudun. in Hiſt. Univerſ. Pariſ. t. 3. p. 264.

L'orfévrerie n'eût pas manqué d'être perfectionnée de plus en plus, ſi les autres Evêques du Royaume euſſent imité celui d'Auxerre, mais nous

(a) Il en reſte un échantillon à Auxerre dans la Chapelle des Cryptes de la Cathedrale dite de la Trinité, dont la conſtruction eſt ſurement au plûtard du XI ſiécle.

Digitized by Google

n'en trouvons rien. On voit que l'Abbé Suger appella d'assez loin à Paris les sept orfévres qu'il employa pour son grand Crucifix, puisque sa vie marque qu'il les fit venir de Lorraine. On peut juger de quelle délicatesse fut un anneau d'or donné sous Philippe I. à Odon d'Orleans, Scolastique de la Cathedrale de Tournay par un de ses disciples, puisque dans le tour de cet anneau l'orfévre avoit eu l'adresse de graver ce vers, *Annulus Odonem decet aureus Aurelienſem.* Ives de Chartres parlant d'un vase *Chrismal* qu'un Evêque d'Angleterre lui avoit envoyé, dit qu'il étoit d'un genre de travail inconnu aux ouvriers de France : Ce qui prouve que dans le Royaume on pouvoit alors apprendre encore quelque chose des étrangers.

Suger. de adm. sua Duch. tom. 4. p. 345.

Spicil. t. 12. pag. 361.

Epist. 211.

L'art de tourner convint fort aux Solitaires. Aussi lisons nous que celui qui habitoit un certain hermitage de Saint-Medard vers l'an 1097 étoit tourneur de profession, & qu'il enseigna cet art à S. Bernard de Tiron. L'ouvrage en ce genre qui merita peut-être le plus l'attention des curieux

Annal. Bened. t. 5. p. 313. ad an. 1093.

Digitized by Google

curieux fut une crosse de bois de cyprès que les Moines de la Sauve-Majour envoyerent vers la fin du XII siécle à Etienne Evêque de Tournay en reconnoissance de l'Office de Saint Gerald qu'il avoit composé. *Epist. 260.*

Quant à l'art de la Navigation, l'un des plus importans pour le Commerce, on croit que ce fut au XIII siécle que fut inventée la Boussole. Les Memoires de l'Academie en ayant parlé, je n'ai garde de m'étendre la dessus. Les forges à bras étoient encore alors en usage : mais les moulins à vent furent connus dès le regne de Philippe Auguste. *Chron. Andr. t. 5. Spicil. pag. 532. ad annum 1203.*

Observations sur les femmes sçavantes.

J'ai évité dans cet écrit de crainte d'être trop long, de nommer plusieurs personnages illustres dans chaque profession. Le grand nombre auroit pu servir de preuves du zéle que l'on montra pour certaines sciences. Je n'ai nommé parmi les femmes qu'une Ste Hildegarde & Heloïse, qui se sont distinguées par leur connoissances : il y en auroit eu encore

Digitized by Google

d'autres à indiquer. Je ne parle point de celles qui ont ſçu ſimplement tranſcrire des livres, les enluminer, & les orner de vignetes ; mais j'entends des Dames qui ont compoſé : Celle par exemple qui mit au jour vers l'an 1100 de ſi belles poëſies que le fameux Hildebert du Mans crut devoir l'honorer d'une épigramme : Une Marguerite de Lyon Prieure de la maiſon des Chartreuſes de Poletin, qui écrivit des ouvrages de piété : Une Iſabelle ſœur de St Loüis qui écrivit une infinité de lettres en latin, & une Agnés d'Harcourt, Religieuſe à Long-Champ proche Paris, qui redigea en françois la vie de la même Iſabelle. Mais cette recherche demanderoit une étude particuliere : Il eſt tems de finir.

Hildeb. Carmina Miſcellan. Hiſt. Litteraire de Lyon.

Epilogue.

Peut-être trouvera-t'on cette diſſertation un peu trop longue : au moins ſuis-je ſûr que le ſtile paroîtra aſſez négligé. Mais la neceſſité où je me ſuis trouvé de choiſir de deux choſes l'une, ou de ſacrifier les recherches au ſtile, ou le ſtile aux re-

Digitized by Google

cherches, j'ai mieux aimé prendre le dernier parti, étant absolument impossible, vû les circonstances, de faire en même-temps l'un & l'autre dans un sujet si vaste & si étendu. Au reste, quelque diffus que j'aye été, je ne prétends pas avoir tout dit. Il y auroit eu beaucoup plus de remarques interessantes à faire sur le progrés des Sciences & des Arts en France, si l'on avoit été exact dans tous les lieux du Royaume à écrire ce qui s'y est passé, ou à conserver ce qui avoit été écrit. Au défaut de ces secours, on doit se contenter de ce qui nous est resté; & en regrettant ce qui a été perdu, souhaitter que dans la suite on soit plus exact à instruire la posterité, & qu'on fasse attention à l'utilité, qui d'un côté en revient aux lecteurs, & de l'autre aux écrivains même; puisque comme remarque Pierre de Blois, il n'y a que leurs ouvrages qui perpetuent leur memoire dans les siécles à venir.

Sola scripta sunt, quæ morta-

Digitized by Google

les quædam famâ immortalitatis perpetuant.

Petrus Blesensis Ep. 87.

Digitized by Google

SUPPLEMENT

A la Dissertation sur l'Etat des Sciences, depuis la mort du Roy Robert jusqu'à celle de Philippe le Bel, où l'on traite plus amplement de quelques Auteurs & de quelques ouvrages des XI. XII. & XIII. siécles.

NOTICE DU POETE FULCOIUS, qui fleurit en France sous Henri I, tirée de tout ce qui est conservé de lui dans les Manuscrits de diverses Bibliotheques.

JE n'ai pas insisté dans ma dissertation, autant que je l'aurois pû, sur le Poëte Fulcoïus, qui fleurit à Meaux dans l'onziéme siécle. Il est étonnant que ce Poëte fameux dans son tems n'ait pas été connu par ceux qui ont écrit sur les célebres personnages sortis de la Ville & du Diocése de Beauvais, quoiqu'on y conser-

Digitized by Google

vât plusieurs de ses ouvrages dans la Bibliotheque de la Cathedrale. Il n'auroit pas dû ce semble échapper au sieur Loisel qui paroît avoir quelquefois visité cette Bibliotheque. Au défaut de Loisel, de Louvet, & même de Simon qui a écrit le dernier sur les antiquités de Beauvais, on trouve dans trois endroits des ouvrages de Dom Mabillon, quelque notice de ce Fulcoïus; premierement au IV. siécle Benedictin, *Partie* 1. *pag.* 668 en parlant de l'Epitaphe d'Otger célebre Benedictin de S. Faron de Meaux dont il fut Auteur: secondement dans le IV Tome des Annales Benedictines, où il dit qu'il écrivit la vie de S. Faron en vers: troisiémement dans ses mêmes Annales *Tom. V. à l'an* 1082 *pag.* 185. C'est-là que ce Pere rapporte les vers que Fulcoïus composa pour célebrer la Celle en Brie, Prieuré au Diocése de Meaux dépendant de Marmoutier. Il parle aussi d'une longue piece de vers de sa façon en l'honneur de St Blandin, gardeur de porcs, inhumé dans le même lieu de la Celle en l'Eglise de S. Pierre;

Digitized by Google

c'eſt dans cette piece que l'Auteur fait paſſer en revuë tous les Saints de Meaux ; morceau par conſequent très-important pour les Bollandiſtes. On a l'obligation au P. Touſſaint du Pleſſis de l'avoir publié à la fin des Preuves de ſon Hiſtoire de Meaux, auſſi-bien que l'Hiſtoire de la découverte d'une tête de Mars, faite ſous des ruines de la même Ville, & dont j'ai parlé dans ma diſſertation. On y voit enſuite l'Epitaphe de Gautier I. du nom Evêque de Meaux. Mais ce n'eſt pas ſur ces perſonnages ſeulement que Fulcoïus avoit exercé ſon talent poëtique. Dom Mabillon atteſte qu'il avoit auſſi écrit ſur Richer Evêque de Sens, ſur Hugues de Die, & autres Prélats, ſur les Abbez Hugues de Cluny, Ives de Saint-Denis, Lanfranc & Anſelme du Bec : qu'outre l'Epitaphe ci-deſſus mentionnée, il avoit compoſé celle d'Herman ſon maître, d'Anſelme, & Emone ſes pere & mere, de ſes freres Adam & Triticus, Eſceline ſa nourrice, & d'Hugues, qui de Chevalier ſe fit Moine.

Mais ſon principal ouvrage fut ſon

livre *de nuptiis Christi & Ecclesiæ* ; c'est l'ancien Testament jusqu'aux Rois inclusivement, avec quelque chose sur le nouveau : le tout en sept livres. La collection de toutes ces Poësies fut singuliere par les titres *Utrum*, *Neutrum* & *Utrumque* qu'il mit à la tête & qu'il y distribua suivant les matieres qu'ils contenoient. Il faut voir là-dessus ce qui en a été marqué vers l'an 1100 dans un Manuscrit de la Bibliotheque Colbert qui contient une partie de ces ouvrages avec une Preface qui n'est point de lui, & dont voici les termes.

Cod. 738. Reg. 4181. 3.

Fulcoïus genere Belvacensis fuit. Meldis Elisium studio elegit, ubi Doctor, instinctu suorum, præcipuè Archipræsulis Manassæ Remensis tria volumina per decem libros utiliter & decenter heroïcè composuit. Primum simplex in Epistolis, in titulis, in quibusdam quasi nugis quod experientiæ causa Utrum *nominavit, secundum verò Duplex, quod* Neutrum *appellavit, eo quod in quorumdam vita Sanctorum ingenium exercens, nec adhuc quod desiderabat ingredi præsumens, nec primo volumini nec ultimo medium continuavit.*

continuavit. Tertium autem per septem libros septiformi afflatus spiritu sub dialogo spiritus & hominis, fideli opere, mirifico carmine composuit, quod Utrumque de Nuptiis Ecclesiæ *titulavit hac de causa, quod vetus & novum maritans testamentum Christo Jesu verbo Patris, latori gratiæ qui fecit utraque unum uni viro virginem castam, Ecclesiam scilicet, despondit.* Ces trois titres d'ouvrages *Utrum*, *Neutrum*, & *Utrumque* sont absolument originaux. Ce qu'a dit l'ancien Auteur de cette Notice se trouve verifié par le Prologue où *Manasses Pastor Remensis* est clairement nommé. Après tous les traits spirituels que lui fournit l'idée d'un dialogue entre l'homme & l'esprit, on est un peu surpris de le voir finir tout-à-coup en disant que son cheval l'attend, qu'il avoit, dit-il, d'abord nourri dans les prairies de la riviere de Thairain, & qu'ensuite, il fait paitre dans les champs Elisiens de la Marne (a).

Ce Fulcoïus intarissable en fait de Poësie promet au même endroit à ses

(a) *Hunc alui cæræ per dulcia gramina Thare,*
Hunc post Elisios Materna prebeo campos.

Digitized by Google

lecteurs un Traité sur les Arts liberaux dont j'aurois eu occasion de profiter dans ma Dissertation sur l'état des Sciences: mais il manque dans le manuscrit. Je souhaite qu'il se retrouve un jour ailleurs.

Cod. 58. Le manuscrit de Sorbonne où est l'ouvrage ci-dessus nommé *de nuptiis Christi & Ecclesiæ* contient sa Dedicace à Manasses Archevêque de Reims laquelle n'apprend rien, non plus que les vers qui y sont joints & qu'il intitula *Versus Papæ Alexandro & Hildebranno Archidiacono.* Je les rapporterai cependant ici à cause de la célebrité des personnages. Si ces vers n'éclaircissent pas beaucoup l'Histoire, ils serviront au moins à faire voir combien la quantité étoit alors négligée dans ces sortes d'ouvrages. Ils seront suivis des differents éloges que quelques uns firent des ouvrages & de la personne de Fulcoïus tirez aussi du même manuscrit de Sorbonne.

Digitized by Google

Versus Fulcoïi ad Papam Alexandræ (*secundum*) & Hildebrannum Archidiaconum (a).

Roma seneſcentis dum vanos reſpicit ævi
Dum . . . tatis tranſactos computat annos
Nunc effecta pareus quondam fœcunda virorum,
Dum nuſquam Decios, nuſquam videt eſſe Camillos
Funditus interitæ gemit, nec jam reparandæ
Spes ſupereſt prolis, ſi te ſponſo viduatur
Paſtor Alexandre, vel te nato ſpoliatur,
Hyldebrande pater, non ultra reſtituendis.
Qualis ſit princeps dat Conſiliarius ejus;
Qualis ſit paſtor docet Archidiaconus aptus;
Quis ſit Alexander docet Hyldebrannus amator
Veri, Juſtitiæ, pax ſancti, pœna profani.

Il y a la un mot à moitié effacé dans le manuſcrit.

(a) Hildebran eſt celui qui fut depuis fait Pape ſous le nom de Gregoire VII.

Digitized by Google

Ultimus hic Cæsar Romanæ gloria gentis,
Ultimus ille Cato, rigidi servator honesti:
Non habitura pares hos serva Roma parentes
Hos simul amittes viduata vel orba futura
Hos vacuâ vidisse manu, cuni non fit honestum.
Romanis placuisse diis, quia carmina novi
Carmina deporto tantis optanda patronis
Temporibus docti Papæ doctique ministri
Instinctu Manasse condigni carmen amantis
Hoc testamentum sacro monstrante magistro
Composui vetus atque novum quem lecta docebunt
Veris judicibus sint non sint excipienda.

Le Poëte anonyme qui fit parler les Villes de Beauvais, de Chartres, d'Orleans, de Paris, en faveur de Fulcoïus, après sa mort, ne brilla pas

Digitized by Google

non plus beaucoup dans la Poëſie. Mais dans l'hommage qu'il lui fait rendre par la Ville de Paris, elle eſt moins mauvaiſe quoiqu'elle renferme trois vers Leonins. Le dernier morceau nous apprend les particularités qui regardoient cet Auteur : que ſa famille de Beauvais étoit noble, que ſon pere Anſelme étoit ſurnommé *le petit*, parce qu'il l'étoit en effet de corps : ce qui déſigne l'antiquité des ſobriquets; que la fortune ne répondit point à la nobleſſe de ſa famille, mais que la vertu en fut le principal ornement. Le Poëte finit en diſant que Fulcoïus avoit écrit treize livres, dont trois étoient dédiés à Manaſſes Archevêque de Reims.

Il y a apparence que le mauſolée de ce Poëte fut environné de tous ces morceaux poëtiques. Ceux où la Ville de Beauvais parle, pouvoient être à la tête & aux pieds. Ceux de Meaux ou de Reims dans l'un des côtés avec ceux de Chartres : ceux d'Orleans & de Paris de l'autre côté. Comme dans le manuſcrit, on a rayé le nom de la premiere des quatre Villes, je n'ai dit que par conjecture, que ce

Digitized by Google

fut Meaux ou Reims qui y parloient. Les Villes de Paris & d'Orleans souhaittoient l'immmortalité à Fulcoïus, & que son tombeau ne fut jamais détruit.

Belvacus suo Fulcoïo.

Eheu! Fulcoïum tot habentem pondera rerum
Invidiose lapis à brevitate capis.
Legem, consilium, rationem, carmina, linguam,
Sparsa quis hospitio colligit huic simili?
Quis queat actorem titulare? quis anser olorem
Hunc pro tot titulis carminibusque suis!
Audeo, da veniam, dedit hæc mea fistula panem
Lætaque lac, porum: mœsta dabit titulum.
Non habet aut habuit, nec post te Meldis habebit
Tale quid ecce tuo nuda magisterio.
Belvacus, Remis cum Roma quem cupierunt,
Meldis habet, servat, fert, ve-

f. Lyra.

neratur, amat.
Belvacus natale solum fuit, occiduale
Meldis Fulchoïo : Sis Paradise quies.

Belvacus suo Fulchoïo.

Mantua Virgilio, sit Corduba læta Lucano,
Urbs Peligna suo gaudeat Ovidio.
Fulchoïo lætæ Belvacus, Meldis, utræque
Dum sint pars propriò, pars sibi deposito.

* * * * * * Fulchoïo.

Si dum vixisti punctum cum laude tulisti
In sermone quidem perdulcis & utilis idem
Post fructu plenas tenues patiare camœnas,
Castaliæ fontes Parnassi visere montes
Mortuus in vita loca nullo vate petita
Te sine, si totus non est fons carmine potus
Quas tibi reddamus laudes permitte bibamus.

Digitized by Google

Carnotus ſuo Fulchoïo.

Fiſtula Belvaci moritur compacta tenaci.
Nomine, doctorum victura per ora virorum
Dum legiſlator, dum vivet legis amator
De quibus egiſti, dum Chriſtus, ſponſaque Chriſti
Carmine mirifico veraci carmine dico
Doctiloquis melodis ſatis & perdulcibus odis
In thalamis Regis novus in dictamine legis
Regia debetur ſtola quam tibi lingua meretur.

Aurelia ſuo Fulchoïo.

Si Cæſar præbet quia Chriſtus præmia debet
Quem creat athletam..... ſi Troja Poëtam,
Quid theſis, hypotheſis, quid poſſit vera Poëſis,
Et quid germanæ ſeptem novemque Camenæ
Fulcoïus præco collegit carmine, de quo

Digitized by Google

Vocis olorinæ modulis mentisque quirinæ
Dat sponsam castam Christo per scuta, per hastam.
Imprecor autori quid convenit esse timori,
Ne fractis muris manus hæreat æmula furis
Quæ titulum mutet, ne laudis gloria nutet.

Parisius Fulchoïo.

Cur præsumis homo requiem violare sepulcri?
Quid tantum invenies? Olidum vacumque cadaver.
Improba si qua manus me læserit, attamen unam
Lingua sepulturam peperit mihi non perituram,
Quam cunctis annis non diluet ignis & amnis,
Nec solidis muris feriet cùm dura securis.

Item Belvacus suo Fulchoïo.

Belvacus natale meum, natale parentum:

Digitized by Google

Dicor Fulcoïus, ſervatum carmine nomen.
Filius Anſelmi dicti pro corpore parvi,
Filius ac Emmæ. G junctio corpore gemmæ.
Qui de patre meo verum deſiderat, altum
Noverit eſſe genus quærendo quid altiùs eſſet:
Si de fortuna, fortuna fuit genus infra.
De virtute quidem; ſuperavit cætera virtus,
Virtus & genus & fortuna, parem genitricem
Conceſſere mihi proavis: & carmine noto
Scripſi bis quino trinoque volumine libros,
Cujus Utrum, *cujus* Neutrum, *cujus ſit* Utrumque
Nomen & eſt, arat hoc, ſerit iſtud, colligit illud,
Remorum Manaſſe paſtori re ſpeciæque.

Digitized by Google

NOTICE DES DIFFERENTES Sectes de Philoſophes qui étoient à Paris au XII ſiécle, tirée d'un ouvrage manuſcrit de Godefroy de Saint Victor écrivain du même ſiécle, avec quelques fragmens Poëtiques du même tems à l'occaſion des Epitaphes compoſés par Simon de Chevre-d'or Chanoine de la même Abbaye qui vivoit alors.

QUoique j'aye marqué dans le corps de ma diſſertation ſur l'Etat des Sciences en France au XII ſiécle à l'article de la Théologie, que ce fut ſurtout dans la maiſon des Chanoines Reguliers de Saint-Victor de Paris que l'on parut étudier avec plus d'attention la Théologie Morale durant ce ſiécle & le commencement du ſuivant; je n'ai point prétendu par là que les livres de cette eſpece ne fuſſent connus à Paris que dans cette Communauté, ni qu'on ne cultivât non plus les Belles lettres dans le même lieu. Il eſt vrai qu'on y conſerve beaucoup de manuſcrits ſur cette matiere, & que pag. 148.

Digitized by Google

Jacques Petit dans ſes additions au Pénitenciel de Théodore de Cantorbery, nous fait connoître pluſieurs Chanoines de Saint-Victor qui ont écrit en ce genre : mais ſi cette maiſon eut des Théologiens depuis Hugues & Richard, elle fut auſſi fournie de Poëtes, & d'Hiſtoriens ; on y vit pareillement des écrivains appliqués aux rimes latines. Les Egliſes de Paris & d'ailleurs retentirent dès le XII ſiécle des Proſes d'Adam de Saint-Victor. Le Souprieur Godefroy donna dans le même gout de rimer en proſe, mais ſans rendre les quatrains latins qu'il écrivit, propres à être chantés.

N'ayant pu inſerer dans ma diſſertation les rimes de cet Auteur, qui donnent quelque lumiere ſur l'état dans lequel la Philoſophie étoit alors à Paris ; j'ai cru faire plaiſir aux curieux, en leur communiquant ces fragmens qui ne ſe trouvent ni dans du Boulay ni ailleurs. Ce Godefroy ou Geoffroy paroît n'avoir été connu que par les Hiſtoriens modernes de l'Abbaye de Saint-Victor ; & je ne vois parmi ceux qui

De Thoulouſe, Gourdan.

Digitized by Google

ont fait des compilations sur les écrivains Ecclesiastiques, que le seul Oudin qui en ait fait mention. Je ne repeterai pas ici la Notice qu'il en donne. Il est un peu surprenant que ce Souprieur au lieu de dédier son ouvrage à son Abbé, l'ait dédié à Etienne qu'il appelle Abbé du Mont; il a voulu dire l'Abbé de Sainte Genévieve, qui fut depuis Evêque de Tournay. Au reste la regle n'étoit pas toûjours de dédier les livres au Superieur dont on dépendoit. Quelquefois des seculiers adressoient leurs ouvrages à des Reguliers & quelquefois des Reguliers les mettoient sous la protection de quelque notable du siécle. Je ne sçai si le Souprieur de Saint-Victor qu'on voit par quelques opuscules sur l'anatomie avoir été un peu Médecin, n'auroit pas été lié de ce côté-là avec l'Abbé Etienne. Quoiqu'il en soit, ils étoient contemporains. Geoffroy mourut cependant le premier dès l'an 1186 selon les Annales manuscrites de S. Victor. *Tome 2.*

M. de Toulouse Auteur de ces Annales (a) dit que la methode de ri-

(a) Il seroit à souhaiter que ce travail immense du Pere de Toulouse fut rendu public. Il est fa-

Digitized by Google

mer qu'employa Geoffroy étoit absolument nouvelle, en ce que pour ne pas repeter sa rime au bout de chacune des quatre lignes qui finissoient de même, il se contentoit d'écrire la rime une seule fois à la marge, & tiroit ensuite quatre traits de plume qui conduisoient la suite du dernier mot jusqu'à cette rime, comme des lignes qu'on tireroit de la circonference d'un cercle à son centre. Je me contenterai de répréſenter ici cette methode dans le premier quatrain seulement: mais je ne sçai si cette maniere étoit alors si originale que le P. de Toulouse l'a crû, puisque j'ai trouvé des écrivains qui dans les vers hexametres & pentametres la pratiquoient même à l'hemistiche, comme à la fin, réünissant au bout d'une espece de triangle les deux rimes, tant celles de l'hemistiche que celles de la fin des vers.

Le principal ouvrage de ce Chanoine Regulier contenu à la tête du volume manuscrit cotté 1198 parmi ceux de Saint Victor, commence par

cheux que nous n'ayons d'imprimé de cet Auteur si laborieux que l'abregé de la fondation de l'Abbaye de Saint-Victor, in-folio très-mince. Paris 1630.

ces mots d'un caractere d'environ l'an 1200. *Noctis erat termipus.* L'Auteur après avoir parlé de la Grammaire, de la Dialectique, & de la Rhetorique dit, *Hoc est illud Trivium latè celebratum* : il fait ensuite un long Chapitre intitulé *De modernis Philosophis*, & rime ainsi :

Addunt his se socios quidam Nomin
Nomine, sed minimè talium sod
Alii vicinius assunt quos Re — *ales*
Ipsa nuncupat res, quod sunt vere t

Nam si pro realibus variis errorum
Poterat Realium nomen diei horum
Tam excusabilis error est, eorum
Menti contradicere mos est insanorum.

Nam quæ mens vel cogitet nomen esse genus
Solus hoc credidit mentis alienus,
Cùm sit tot generibus rerum mundus plenus,
Cujus genus nomen est semper sit egenus.

æ terum Realium sunt quam plures sectæ,
Quas Reales dixeris à reatu rectè,

Digitized by Google

Quia veri tramitem non eunt directè
Nec fluenta gratiæ hauriunt perfectè.

De Porretanis.

Ex his quidam temperant porri condimenta
Quorum genus creditur granis contenta:
Decem rerum triplicant hi prædicamenta
Evertunt veterum per hoc fundamenta.

De Albricanis.

Aliter sed pariter erat Albricanus,
Cujus sortes eger sit si non manet sanus.
Sed quia velociter transit homo vanus
Etiam dum moritur maneat insanus.

De Robertinis.

Hærent saxi vertice turbæ Robertinæ
Saxeæ duritiæ vel adamantinæ
Quos nec rigat pluvia neque res doctrinæ
Vetant animis aditum scopulorum minæ.
Isti falsum litigant nihil sequi verè
Quamvis tamen ipsimet post hos abire

Qui

Digitized by Google

Qui de ſolo nomine fingunt mille ferè ;
Igitur pro nihilo licet hos cenſere.

De Parvipontanis.

Quidam pontem manibus ſuis extruxerunt ,
Et per aquas facilem tranſitum fecerunt ,
In quo ſibi ſinguli domos ſtatuerunt ,
Undis poſitis incolæ nomen acceperunt.

Decens eſt materia , decens eſt figura ,
Cubicorum lapidum ſubeſt quadratura ,
Stat columnis æneis ſolida ſtructura ,
Nullis motionibus unquam ruitura.

Pavimentis deſuper opus eſt politum ,
Aureis argenteis ſignis inſignitum ,
Editis lateribus undique munitum ,
Ne ruinam timeat vulgus imperitum.

Sed & habet exedras per quas ſpeculantur ,
Et latentem fluminis fundum perſcrutantur ,
Alii natatibus quoque delectantur
Et æſtivis ſolibus uſti recreantur.

Veneraudus ſedet hic ordo ſeniorum,
Et doctrinæ gratiâ præminens & morum,
Simplices erudiunt turbas populorum :
O beatus populus talium rectorum !

Geoffroy de Saint-Victor Auteur de ces rimes paroiſſoit trouver à redire dans toutes les Sectes des nouveaux Philoſophes, excepté dans celle de ceux qu'il appelloit les Parvipontains. Il blamoit les Nominaux & les regardoit comme des inſenſés ; cependant il vouloit qu'on mit de la diſtinction parmi leurs adverſaires.

Il n'étoit point d'abord pour les Porretans ou diſciples de Gilbert de la Porrée : c'étoient des Réels outrés qui avoient perpetuellement préſentes les dix Categories d'Ariſtote. Leur chef eſt trop connu pour que je m'y arrête.

Il paroîtra un peu extraordinaire que Geoffroy parlat ſi mal des Albericans autre branche des Reaux. C'eſt Alberic de Reims qui avoit été leur chef. Jean de Sarisbery avoit étudié ſous lui : *Adhæſi*, dit-il,

Digitized by Google

Magiſtro Alberico qui inter cæteros opinatiſſimus Dialecticus eminebat, & erat revera Nominalii ſectæ acerrimus impugnator. Il faut croire que les diſciples d'Alberic contemporains de Geoffroy s'étoient écarté de la droiture de leur Maître, auquel Saint Bernard avoit rendu un ſi bon témoignage, qu'il fut fait par la ſuite Archevêque de Bourges, où il mourut l'an 1141.

Les Robertins étoient les diſciples de Robert de Melun, ainſi ſurnommé non qu'il fut de cette ville, puiſqu'il étoit Anglois, mais parce qu'il y avoit enſeigné les Arts liberaux, après l'avoir fait à Paris. Il fut enfin Evêque d'Herford en Angleterre, & y mourut. Geoffroy auroit pu juger par ſon traité Théologique qui eſt conſervé à Saint Victor, qu'il ſe ſervit modeſtement des regles & des axiomes d'Ariſtote. Il ſemble que ſes Sectateurs qui lui deplurent avoient leurs écoles ſur le plus haut de la montagne, qu'ils ſe rapprocherent un peu des Nominaux, & que ce fut la raiſon pour laquelle Geoffroy les compta pour rien.

Digitized by Google

Les cinq ſtrophes qu'il écrivit ſur les diſciples de Jean du Petit-pont ſont plus curieuſes. Il ne dit rien du Maître qui portoit ce nom, dont Gilles de Paris publioit alors qu'il étoit un puits de ſcience, & qu'il s'adonna infatigablement toute ſa vie à expliquer les Auteurs. Mais il ſe contente de nous apprendre que ces diſciples avoient leur claſſes ſur le Petit-pont, & qu'ils y enſeignoient même le peuple. L'exclamation par laquelle il finit ce qu'il a eu à en dire fait voir que ceux-là ſeuls lui étoient agréables parmi les differentes Sectes qui avoient cours à Paris. A cette occaſion Geoffroy nous apprend certaines circonſtances touchant le Petit-pont qui ſubſiſtoit alors; ſçavoir que les diſciples de Jean l'avoient fait faire à leurs dépens, & qu'ils avoient chacun une maiſon bâtie deſſus d'où ils tiroient leur nom. Il ne ſe contente pas de loüer en general la ſolidité de ce pont du côté des pierres, il ajoûte qu'il étoit ſoûtenu par des piliers couverts d'airain qui le rendroient d'une durée dont

Digitized by Google

on ne verroit jamais la fin (a). Il n'oublie pas de remarquer qu'il étoit pavé ; car encore juſques-là les ruës de Paris ne l'avoient pas été : que les gardefoux étoient de briques, ni même qu'il y avoit des crenaux pour regarder ſur la riviere : on apprend auſſi par ce qu'il dit des bains uſités en cet endroit de la Seine, que c'eſt depuis ce temps-là qu'il eſt arrivé pluſieurs changemens ſur le territoire que l'Hôtel-Dieu occupe aujourd'hui, & que c'eſt aſſés tard qu'on a retreci le lit de la riviere par les édifices bâtis ſur ſes bords.

A l'égard du goût de la Poëſie, tel qu'il étoit alors dans l'Abbaye de Saint-Victor, j'aurois pû en produire un échantillon ſans quitter le volume des œuvres du Souprieur Godefroy. Cet Auteur, après avoir compoſé ſur le Corps de J. C. un li-

(a) J'ai déja fait remarquer dans mes diſſertations de l'an 1739 ſur l'Hiſtoire de Paris, que cette ville ne fut pavée pour la premier foisque ſous Philippe Auguſte, & que l'ancien pavé ſe trouvoit à 4 ou 5 pieds dans terre, dans la ruë Saint-Jacques. Il paroît actuellement plus à découvert à l'occaſion de l'acqueduc qu'on y conſtruit.

Digitized by Google

vre dans les mêmes rimes que ci-deſſus, commence ainſi le ſecond :

Hactenus ad rithmum numeratis paſſibus ivi.

Et continuë en vers élegiaques le même livre qui eſt ſuivi d'un troiſiéme & d'un quatriéme. Mais comme la Poëſie n'en eſt ni trop bonne ni trop claire, je joindrai ici ou plûtôt j'indiquerai quelques Epitaphes de la compoſition d'un autre Victorin de ces temps-là qui a été inconnu à du Boulay, & qui néanmoins paſſoit alors pour un *grand Poëte & qui verſifioit aiſément.* Je tire ces circonſtances d'un manuſcrit du XII ſiécle, où on lui donne les qualités que je viens de marquer, & où l'on aſſure qu'Henri Comte de Champagne lui demandoit quelquefois de ſa Poëſie.

» Versus Magiſtri Simonis, cognomento Capræ-aureæ, Canonici S. » Victoris, ſummi & celerrimi verſificatoris, ut aiunt. Hos autem rogatu Comitis Henrici compoſuit.

Ecce latet Claræ vallis clariſſimus Abbas
E ſummis ſummus, &c.

Digitized by Google

Cette Epitaphe de S. Bernard compoſée de ſix diſtiques eſt dans les éditions de ſes ouvrages données en 1527. 1534. & 1572. mais ſans nom d'Auteur.

« Item ejuſdem, de Epiſcopo Au-« tiſiodorenſi, rogatu Monachorum.

Autiſiodori Præſul, &c.

Cette Epitaphe conſiſtant en ſept diſtiques eſt imprimée ſans nom d'Auteur, chez du Boulay *Tom. 2 Hiſt. Univ. Pariſ. pag.* 258. On apprend ici que les Religieux de Pontigni chez leſquels ce Prélat fut inhumé avoient demandé cette inſcription au Poëte Simon.

« Item ejuſdem de Abbate S. Dioniſii.

Decidit Eccleſiæ flos, gemma, corona, columna,
Vexillum, clypeus, gloria, lumen, apex.
Abbas Sigerus, &c.

Le nom de Suger eſt ainſi écrit. Je ne mets point ici les ſept autres diſtiques que Dom Felibien a donnés à la fin de l'Hiſtoire de Saint Denis *page* 572.

Digitized by Google

» Item ejuſdem ſuper Comite Theo-
» baldo.

Tranſiit ille Comes Theobaldus clarus ubique
Eccleſiæ matris filius, &c.

Je ne rapporte point les ſept autres diſtiques, parcequ'ils ſont connus par les ſçavans qui travaillent à l'hiſtoire de Champagne. On lit dans le dernier, que ce Comte Thibaud mourut le 10 Janvier.

Je trouve dans le même manuſcrit après les Poëſies de Simon de Saint Victor, quelques fragmens de verſification d'un ſtyle ſingulier, leſquels ne paroiſſent point être de ce Poëte qui n'aimoit point la rime. Ce ſont des vers compoſés en 1180 ou 1181, pour orner le tombeau d'Henri Comte de Champagne, inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Saint-Etienne de Troyes. On n'y voit plus depuis long-tems les quatre premiers vers qui ſont hexametres. Ils pouvoient être gravés ſur quelqu'un des ornemens de ce tombeau qui furent dérobés quelques années après la conſtruction du Mauſolée.

» Epitaphium

Digitized by Google

Epitaphium Comitis Henrici.

Hic jacet Henricus comis Comes ille Trecorum
Hæc loca qui statuit, & adhuc stat tutor eorum.
Bis deni deerant de Christi mille ducentis
Annis, cum medius Mars os clausit morientis.

Ce qui suit dans le manuscrit consistant en trois distiques, est resté autour du tombeau de ce Comte jusqu'à nos jours, & se lit chez Baugier *page* 399 de ses Memoires sur la Champagne.

Hujus firma fides, &c.

Le Poëte voulant montrer qu'il sçavoit rimer de toutes les manieres, s'avisa de consacrer quatre vers pour mettre dans la bouche du défunt en forme de Sentence. Ces vers avoient outre la rime de la fin, une rime après le premier pied, & une après le troisiéme. J'ai cru devoir représenter ici cette versification singuliere.

Digitized by Google

Largus eram
multis dederam;
multumque laborem
Hic tuleram:
nunc quæso feram
fructum meliorem.
Quæ ſtatuo
tibi templa tuo,
proto martyr honori,
Perpetuò
rege, daque ſuo
prodeſſe datori.

Autres vers du même manuſcrit, qui ont dû ſe lire autrefois proche la figure du même Comte Henri.

Me meus hic finis
pertraxit de peregrinis
Finibus, ut ſit in his
hic ſine fine finis.
Hunc Deus ipſe thorum
mihi ſtravit, ut hic corporum,
Me recolat, quorum
res rego, ſervo chorum.

Digitized by Google

OBSERVATIONS SUR LEONIUS

Poete de Paris, dans lesquelles on prouve par ses ouvrages, que cet Auteur a été Chanoine de Notre-Dame, qu'il étoit different de Leonius Chanoine Regulier de Saint Victor de la même Ville ; & qu'il n'y a point d'indices certains qu'il ait été Chanoine de Saint Benoît.

PLusieurs sçavans auront sans doute remarqué, que dans ma dissertation sur l'état des Sciences en France au XII siécle, je me suis soigneusement abstenu en parlant des Poësies rimées latines, de dire qu'elles ayent tiré le nom de Leonines, d'un Leonius Poëte de ce temps-là, & même, que je me suis ouvertement éloigné du sentiment commun touchant l'Egliſe, où il fut Chanoine. L'opinion vulgaire fait de ce Leonius un Chanoine de Saint Benoît de Paris, à quoi d'autres ajoûtent qu'il se retira sur la fin de ses jours à l'Abbaye de Saint Victor, qu'il y prit l'habit de Chanoine Regulier, &

Digitized by Google

qu'il y mourut. Telles sont les opinions du Pere Labbe en ses Ecrivains Ecclesiastiques, de Ducange en son Catalogue d'Auteurs, à la tête de son Glossaire, de Dubois en son Histoire de l'Église de Paris. Oudin avec toute sa Critique est entré en partie dans ce sentiment; & s'il ne fait pas de Leonius un Chanoine Regulier de Saint Victor, au moins il le qualifie Chanoine de Saint Benoît.

Tous ces écrivains me paroissent s'être trompé sur l'article de ce Poëte. Il est bien vrai qu'il a vêcu à l'Abbaye de Saint-Victor au XII siécle un Chanoine appellé Leonius. Il n'étoit pas encore mort en 1187 puisqu'on le trouve présent à une Chartre de Maurice Evêque de Paris de la même année, & que son nom est au Necrologe de la même Abbaye en ces termes au V des Calendes de Janvier : *Obiit Leonius Sacerdos, Canonicus noster professus.* Mais il n'y a aucune preuve que ce Leonius ait été Poëte, ni qu'il soit l'Auteur des vers composés sur presque tout l'ancien Testament au nombre d'environ quatorze mille, ni des autres opuscules

Annales de Saint Victor de Toulouse.

Digitized by Google

qui y sont joints en quelques exemplaires manuscrits. Je veux prouver & rendre sensible ici que tous ces ouvrages doivent être attribués à un autre Leonius bien plus célébre, & qui étoit Chanoine de Notre-Dame de Paris. On me permettra de m'étendre d'autant plus qu'aucuns ouvrages de l'Auteur dont il s'agit n'ont encore été imprimés, sinon quelques legers fragmens.

Premierement, il a existé à Notre-Dame de Paris parmi les Chanoines un Maître Leonius dans le douziéme siécle. Cela est évident par le Nécrologe de cette Eglise récrit avant le tems de Saint Loüis, & conservé à la Bibliotéque du Roy. Voici ce qu'on y lit au 24 Mars. *IX Calendas Aprilis ..... De Domo Sanctæ Mariæ, obiit Lisiermus Decanus. Eodem die obiit Magister Leonius Canonicus noster & Sacerdos, qui dedit nobis quadraginta libras Parisienses monetæ positas in emptione ..... Et statuit quod omnes majori altari deservientes, illi qui vigiliis anniversarii sui intererunt de redditibus habeant sex denarios, & qui Missæ intererunt alios sex; & matriculatii duodecim: & si quid* Cod. 3883. 36

Le nom n'a jamais été rempli.

residuum fuerit ad denarios Matutinarum reservabitur. Il faut observer que le titre de *Magister* donné à ce Leonius designe un sçavant : car il n'est point donné dans ce Nécrologe à tous les Chanoines indifferemment, mais à un petit nombre, & seulement à ceux qui s'étoient distingué par leur science & par leurs écrits.

Secondement, rien de ce que l'on trouve de personnel dans les écrits de Leonius ne prouve nécessairement qu'il ait été Chanoine à Saint-Victor, ni à Saint Benoît : au contraire si on examine de près tous ses ouvrages, on voit que c'étoit un homme qui possedoit une place plus éminente que n'ont été ces deux-là.

On a cru qu'il avoit d'abord été Chanoine de Saint Benoît de Paris, sur ce que dans ses opuscules il y a une piece de vers intitulée *Ad Adrianum Papam pro Ecclesia S. Benedicti Parisiensis* : comme si un Chanoine de l'Eglise de Paris n'eût pas pû s'interesser pour une Eglise subalterne & soumise à la Cathédrale. Le contenu de la Requête Poëtique de Leonius ne le prouve pas mieux. Elle débute ainsi.

Digitized by Google

Papa, meas, Adriane, preces,
si postulò digna,
Suscipe, tam vultu placido quàm
mente benignâ.
Non novitatis amor huc me tulit,
aut levitatis;
Impetus, aut etiam propriæ spes
utilitatis,
Nec peto præbendas, nec honores
Ecclesiarum;
Suntque modesta precum sunt &
pia vota mearum.
Pauperis Ecclesiæ cujus projure la-
boro.
Justus ut es, memor esse velis, ni-
hil amplius oro.
Me licet hic pulset penuria, frigus
adurat,
Tædia consumant; nihil horum
mens pia curat,
Nec secessuram, nisi tu cedas mihi,
jurat,
Speque tui solâ per tanta pericula
durat.
Nam modò cùm gelido Legatus ab
axe redites
Es mihi pollicitus te stare per om-
nia mecum,
Quantùm jura darent, quantùm

permitteret æquum.
Si tibi non placeo, sint verba tibi tua cura.
Aut si promissi non es memor, utere jure
Ut taceam quòd me non passus es os aperire,
Quòd sine judicio reus est permissus abire.

Quæ lex, quis canon? Dans le reste il prie le Pape Adrien III, de juger sans retard l'affaire pour laquelle il s'intereſſe.

J'ai rapporté tous ces vers pour faire voir qu'il ne contiennent rien qui diſe que Leonius ait été Chanoine de Saint Benoît, & que le Pere Gourdan n'a pas eu raiſon dans ſon Hiſtoire manuſcrite de l'Abbaye de de Saint Victor de traduire ces vers ainſi. » Je ne vous demande ni prébende ni honneurs, Saint Pere; Souvenez-vous ſeulement de la pauvre » Egliſe à la quelle je ſers : j'en ſuis » content & je ne deſire rien d'avantage. » Certainement perſonne ne conviendra que les deux vers cy-deſſus, *Pauperis Eccleſiæ cujus pro jure laboro memor eſſe velis, nil amplius oro,*

Hiſt. S. Victor. Tom. 4. p. 155.

Digitized by Google

signifient qu'il ait été Chanoine de cette Eglise ; Autrement, un Avocat, un Procureur qui travaille pour le maintien des droits d'une Eglise devroit donc aussi passer pour en être Chanoine. « Et, ces mots *nil amplius oro*, veulent ils dire « je suis content de la prebende que j'y possede ? Il est clair que Leonius n'avoit qu'une grace à demander au Pape ; c'est qu'il jugeât promptement l'affaire qu'avoit la pauvre Eglise de Saint Benoît, parce qu'il s'y interessoit en particulier (a). Comme Chanoine de Notre Dame il avoit apparemment une surintendance particuliere sur l'Hôpital de la même Eglise de Saint Benoît qui étoit situé où sont aujourd'hui les Mathurins. Cet Hôpital étoit connu dès l'an 1138, selon

(a) J'ai déja fait remarquer dans mes dissertations sur l'Histoire de Paris de l'an 1739 page 55 la pensée très-bien fondée qui est venu à l'esprit de quelques sçavans, que primitivement par Hôpital, ou Eglise de Saint Benoît, on entendoit Hôpital de la Sainte Trinité, Eglise de la Sainte Trinité, *S. Benedictus*, ne signifiant là autre chose que le nom de Dieu. Ce ne fut apparemment qu'à la fin du XIII siécle qu'on commença à y chanter l'Office de Saint Benoît du 21 Mars, afin d'avoir un patron special & particulier.

un diplome de Loüis VII rapporté chez Dubreüil. Il n'étoit pas rare de voir dès-le douziéme siécle des procès s'élever sur l'administration des biens de ces sortes de maisons. C'étoit aux anciens Administrateurs à se défendre. Leonius fut choisi dans le Chapitre de Paris pour soûtenir les droits de l'Eglise de Saint Benoît dépendante de la Cathedrale, & il se plaignoit au nouveau Pape, de ce que malgré les promesses qu'il lui avoit faites que l'affaire seroit jugée, on avoit laissé la partie adverse s'en revenir sans rien terminer.

Lib. 11. *p.* 371. *edit.* 1639.

Quelqu'un pourroit objecter qu'il ne convenoit pas à un Chanoine d'une Cathedrale comme Paris de se dire pauvre : *Me licet hic pulset penuria.* Mais dans ces siécles-là, les Benefices n'étoient pas augmentés comme ils le sont aujourd'hui par tant de fondations: & d'ailleurs comme Leonius étoit un homme de Lettres, il n'y a pas apparence qu'il fut fort riche. Aussi ne laissa-t'il à sa mort au Chapitre que la somme de quarante livres Parisis.

Lorsqu'Alexandre III fut monté

Digitized by Google

sur le Thrône de Saint Pierre, c'eſt-à-dire, vers l'an 1159, Leonius ne manqua pas de lui préſenter une piece de vers comme il avoit fait à ſon prédeceſſeur ; on y apprend qu'avant ſon élevation au Pontificat il avoit facilité à Leonius la pourſuite de ſon affaire pendante en Cour de Rome ; le même Poëte ſe felicite d'avoir à preſent pour Pere celui qui n'étoit auparavant que ſon protecteur, & pour marque des bontés paternelles d'Alexandre III, il dit que ce Pape venoit de donner une prébende à ſon ami qui demeuroit avec lui, & qui lui rendoit ſervice : il nous apprend auſſi qu'Alexandre s'étoit intereſſé pour lui même auprès du Roy Loüis le Jeune, comme la Cour de Rome l'avoit reconnu.

Il faut rapporter ici l'eſſentiel de cette Poëſie.

Hunc mea te ſenſit Adriano Præſule cauſa,
Te duce cum patuit juris mihi janua clauſa,
Quàm mihi larga Dei pietas dedit utile donum,

Digitized by Google

Te nunc esse Patrem mihi quem dedit esse patronum !
Testis erit collata meo præbenda sodali,
Cujus & obsequiis & amore fruor speciali :
Testis &, ut præsens agnovit Curia Romæ,
Exorata tibi Majestas Regia pro me.

On voit par là que Leonius ne dut pas être un personnage du commun, puisqu'un Pape & un Roy s'interessoient dans ce qui le regardoit. Un Cardinal du nom d'Henry l'estima tellement qu'il lui fit présent d'un anneau prétieux. Le Poëte fit une très-belle description poëtique de cet anneau, qui est intitulée, *De annulo dato ab Henrico Cardinali*, & qui commence par ces mots, *Annule qui sacri*. Cet ouvrage contient une page & demie. Il y a apparence que le Cardinal Henry fut l'Evêque d'Albano, lequel avoit été Abbé de Clervaux. Je ne croi pas que les Chanoines de Saint-Benoît de Paris fussent alors de rang à porter l'anneau au doigt.

Digitized by Google

Leonius devoit être Chanoine dans une Egliſe ſuperieure.

Ce qui prouve encore qu'il ne pouvoit être Chanoine qu'à Notre-Dame, eſt un fait indiqué dans la quatriéme piece qui ſe voit parmi ſes opuſcules, & qui a pour titre, *Ad amicum venturum ad Feſtum Baculi.* Tout le commencement de cette piece ne contient que des complimens vagues ; il n'y a dans tout l'ouvrage que quatre vers qui ont du rapport avec la Fête du Bâton ; ils ſont conçus en ces termes :

Seque verenda tuo majeſtas contulit æri,
Et nova ſors aliquid addidit ipſa novi.
Feſta dies, aliis baculus venit, & novus annus :
Quâ venies, veniet hæc mihi feſta dies.

Ceux qui ont lû l'Hiſtoire de l'Egliſe de Paris par le Pere Dubois y auront vû dans la ſeconde partie page 217 les plaintes que fit Pierre Cardinal de Ste Marie *in via lata* à Eudes de

Digitized by Google

Sully Evêque de Paris l'an 1198, des désordres qui se commettoient dans cette Eglise Cathedrale à l'Office du jour de la Circoncision. Il est inutile de repeter ici ce que tout le monde sçait, & que cette Fête s'appelloit la Fête des foux. Le reglement que l'Evêque de Paris fit à cette occasion nous apprend en substance qu'on y commettoit bien des indecences. Il y avoit entre autres ceremonies celle du bâton. Le bâtonnier, c'est-à-dire le Chanoine qui avoit pris l'année précedente le bâton, au haut duquel étoit répresenté le mystere de la Fête de Noël le rendoit la veille aux premieres Vêpres. Il devoit avoir un successeur le lendemain aux secondes Vêpres, & si le bâton étoit pris comme dit l'Ordonnance d'Eudes de Sully, pour lors on chantoit le *Te Deum* avant de finir les Vêpres. Il paroît par le premier distique de Leonius ci-dessus rapporté, que le Bâtonier étoit élû par le sort qui se tiroit avec des pieces de monnoye de cuivre, & que c'étoit cette année-là un Chanoine du nombre de ses amis occupé à des affaires qui demandoient sou-

Baculus Festivitatis stultorum, gallicè lance. *Cod. S. Genov. R. 7. fol.* 242.

Digitized by Google

vent ſa préſence à la Campagne, lequel devoit rendre le bâton que le ſort avoit fait tomber ſur lui l'année précedente. Leonius qui ſouhaitoit ardemment le retour de cet ami, regardoit comme un jour memorable celui auquel il reviendroit à Paris pour dépoſer ſa dignité de bâtonnier, & la tranſmettre à un autre avec la nouvelle année. Voilà le ſens des quatre vers que j'ai tiré de ſa piece adreſſée à cet ami. Il ne peut y en avoir d'autre. Or on ne peut ni on ne doit s'imaginer que la Fête extraordinaire du premier Janvier nommée ici la *Fete du Bâton* ſe pratiquât ailleurs qu'à Notre-Dame dans tout Paris ; l'Ordonnance du Cardinal Legat, & celle de l'Evêque Eudes marquent expreſſément qu'il n'y avoit que dans la Cathedrale qu'on ſolemniſoit cette bizarre Fête : & le Cardinal même fait un de ſes griefs, de ce qu'une ſi noble Egliſe ſe laiſſoit aller à de telles folies. C'eſt ſur toutes ces raiſons que je me fonde, à ſoûtenir que Leonius qui s'eſt amuſé à complimenter ſi au long ſon ami & confrere le Bâtonnier d'une telle année, devoit être Chanoine

de l'Egliſe même de Notre-Dame où ſe répréſentoit alors ce petit ſpectacle, & nullement de Saint-Benoît, puiſque les Collegiales étoient alors trop dépourvûës de Clercs pour répreſenter ces ridicules bigarrures dans l'Office divin. Comme donc le Nécrologe de Notre-Dame nous fournit un Leonius, homme de Lettres & Chanoine de cette Egliſe mort ſur la fin du douziéme ſiécle, il ne faut aucunement l'aller chercher dans une autre Egliſe de la Ville, encore moins à l'Abbaye de Saint Victor.

Les vers qui ſont au commencement & à la fin de ſon grand ouvrage ſur l'Ecriture Sainte ne prouvent pas davantage que l'Auteur ait été Chanoine Regulier de cette maiſon. Je ne rapporterai point ici ces vers parce qu'ils ſont tout au long dans le Pere Echard *de Scriptoribus Ordinis Prædicatorum* : Je n'ai rapporté ceux qui ſont cy-deſſus que parcequ'ils n'ont jamais été imprimés. Les Lecteurs qui jetteront la vûë ſur les vers rapportés par le Pere Echard avec une certaine attention, n'en concluront autre choſe, ſinon que l'Auteur

Tom. 1. p. 576.

de

Digitized by Google

de ce Recüeil immense de vers étoit en relation avec l'Abbé de Saint Victor : Ce qui n'a pas dû être fort extraordinaire dans un Chanoine de Notre-Dame de Paris : l'Histoire est pleine de marques de l'union qui étoit entre ces deux Eglises, & encore de nos jours l'Abbaye de Saint Victor, est la seule avec Saint Martin des Champs, dont un Religieux puisse faire la Semaine de Célebrant au Grand-Autel de la Métropolitaine.

Si donc Leonius felicite la maison de Saint Victor, de ce qu'elle a trouvé en lui un vrai pere, s'il avoüe que c'est cet Abbé qui l'avoit exhorté à mettre la Bible en vers, *monitor componere librum*, s'il met cet ouvrage sous la protection à cause des envieux de ce temps-là, tout cela marque que Leonius avoit reconnu un grand merite & une grande Sainteté dans cet Abbé. Il ne le nomme point, mais la circonstance des temps fait croire que c'étoit l'Abbé Guerin. Ce qui a trompé les Lecteurs de ces vers, est peut-être celui-ci, *Ad te sed placidam fugienti porrige dextram*, ils ont cru que Leonius parloit de sa personne

même, & qu'il vouloit dire par là, qu'il venoit ou qu'il étoit sur le point de se faire Religieux dans son Abbaye : mais il est évident par ce qui précede, que Leonius ne veut parler que de son ouvrage : *pagina nostra plum sibi sentiat esse patronum.* Il étoit naturel d'offrir les poësies à celui qui lui avoit persuadé de les composer. D'ailleurs si Leonius avoit été Religieux à Saint Victor sous l'Abbé Guerin, eût-il convenu que tant au commencement qu'à la fin de l'ouvrage, il eut remis devant les yeux de cet Abbé l'obscurité de sa famille? n'eut-ce point été une espece de fierté dans le Religieux de tant rebattre à son Abbé qu'il est *obscurus genere, nulla submixus laude parentum,* & qu'il n'est point illustré *falso generis lumine* ? Il est vrai que le but du Poëte étoit de donner plus d'éclat par là à la vertu de cet Abbé, comme il le marque tout aussi-tôt : cependant je doute que malgré la sincerité qui regnoit alors, ces tours eussent fort convenu dans l'écrit adressé par un Chanoine de Saint Victor à son propre Abbé.

Mais ce qui est plus décisif en fa-

Digitized by Google

veur de Leonius Chanoine de la Cathedrale de Paris, est le témoignage de Gilles de Paris Poëte sous Philippe Auguste. Ce Poëte souffroit impatiemment qu'on dit que la Ville de Paris ne produisoit point de sçavans, & que ceux qui s'y distinguoient par leurs ouvrages étoient des étrangers, c'est-à-dire des gens nés ailleurs qu'à Paris; il fit donc un Catalogue des habiles de son temps qui étoient natifs de Paris même, & il mit Leonius, qu'il appelle Leon pour faire son vers:

Nec minus in sacris meliòo sermone Leonem
Ludemen hi fortis.

Etant donc certain que Leonius Auteur de l'Histoire Sainte redigée en vers, étoit né à Paris: c'est un argument qui me paroit suffisamment prouver que ce n'est point au Chanoine de Saint Victor qu'il faut l'attribuer, puisque ce Chanoine Regulier étoit né en Angleterre, selon quelques-uns, & selon d'autres à Melun, & que personne ne l'a dit natif de Paris. *Annales de Gourdan, &c.*

Digitized by Google

J'observerai ici en finissant que dans aucun exemplaire des Poësies de Leonius, les écrivains des ces manuscrits qui sont du XII ou du XIII siécle ne le qualifient de Chanoine de Saint Benoît, ni de Chanoine de Saint Victor, pas même celui de l'Abbaye dont on le dit Religieux. On voit par tout, soit à Saint Victor, soit à la Bibliotheque du Roy : *Leonis Presbyteri Parisiensis Historia veteris Testamenti.* Et s'il y a quelques autres exemplaires ailleurs où on lise au titre, *Leonii Canonici S. Benedicti Paris*, ou bien *Leonii Canon. S. Victoris Paris.* Ces titres ne sont que d'une main très-recente, & nullement de la main des écrivains qui vivoient de son temps ou un peu après.

NOTICE DE QUELQUES Auteurs Ecclesiastiques qui ont fleuri à Arras & dans l'Artois au XII siécle, & qui ne sont connus que par les manuscrits.

LA part que j'ai pris à venger la Ville d'Arras de l'insulte qu'on

Digitized by Google

lui avoit faite ces années dernieres en la représentant comme une ville qui n'avoit nullement cultivé les lettres autrefois, (ce que d'autres étendoient à tout l'Artois en general) m'engage à inserer dans cette collection de Remarques sur les Auteurs du XII siécle, le Prologue d'un Prieur de Saint-Vast de cette ville, sur un ouvrage dont on a l'époque sure. Ce Prieur nommé Lambert eut le talent de la versification latine autant qu'on pouvoit l'avoir sous le regne de Philippe Auguste. Il crut devoir l'employer sur des sujets pieux. Il choisit pour cela les Offices Divins de tout le cours de l'année; & mit en vers élegiaques tout ce qu'il avoit à en dire. Il y avoit environ cent ans qu'Hildebert du Mans avoit écrit dans le même style, sur le Sacrifice de la Messe seulement. Pierre le Peintre Chanoine de Saint-Omer écrivit depuis sur le même sujet en vers hexametres. Son ouvrage avoit été connu de Jean Busée Jesuite, qui l'avoit joint à son Edition des œuvres de Pierre de Blois, croyant que c'étoit une production du même Auteur. Mais il est

Mercure de France.

Mayence 1600. in 4°.

Digitized by Google

Cotte ancienne. certain par le volume 658. des manuscrits de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, que cette Poësie est de celui à qui je la donne, puisqu'on y lit en tête : *Magistri Petri Pictoris Canonici Sancti Audomari, de Sacramentis Altaris.* Le Pere le Brun de l'Oratoire qui a beaucoup écrit sur la Messe, étoit disposé à restituer ce Poëme à Pierre le Peintre Auteur du Païs d'Artois ; & il se préparoit à conferer ce manuscrit qui a appartenu originairement à l'Abbaye de Corbie, avec celui de la Bibliotheque Colbert cotté 6327 qui contient le même ouvrage, lorsque la mort l'enleva de ce monde.

Outre ce Chanoine de Saint Omer, l'Artois eut encore un écrivain sur les mêmes matieres dans la personne d'Arnoul Chanoine Regulier du *Cang. in Catalog. Script.* Mont-Saint-Eloy proche Arras. Il écrivit en l'an 1170 sur le Canon de la Messe, & la Préface de son ouvrage a été imprimée par Dom Martenne, sur un manuscrit de l'Abbaye de Clermarais dans son premier Tome du Trésor des Anecdotes *page* 477.

Emin Lambert Prieur de Saint,

Vaſt d'Arras marchant ſur les traces des deux Chanoines, entreprit vers l'an 1190 de commenter le corps des offices de toute l'année, & principalement les Evangiles de chaque Dimanche & de chaque Fête, faiſant quelquefois entrer dans ſa poëſie de petites remarques ſur les uſages Eccleſiaſtiques. J'ai tiré ce que je vais en dire d'un manuſcrit du XIII ſiécle qui m'a été confié.

Ce qui doit rendre cet Auteur encore plus memorable aux Arteſiens, eſt qu'il fait mention du Maître Arnoul dont je viens de parler, & qu'il en rapporte un fragment de poëſie ſur l'Oraiſon Dominicale. Au reſte voici comment il debute dans ſon Prologue, s'adreſſant d'abord à Saint Vaſt ſon Patron, puis aux jeunes Moines du Monaſtere.

Hæc ego Lambertus ſcripſi Chriſto duce verſus
Monachus atque Prior, ſancte Vedaſte, tuus.
Si mea reſpicias ſum vilis teſta, medullam
Guſta, dulcedo mollica condit eam.

Digitized by Google

Hæc ſtudiis delego tuis ſtudioſa juventus
Cui mea pervigilat cura laborque pius.
Cetera turba ſtrepat, te paſcant otia clauſtri,
Ut clarè poſſit currere ſermo Dei.
Invenies quod te delectet & inſtruat, iſta
Continet iſte liber in brevitate ſua.
Miſſarum officia ſibi qua compage cohærent
Quæ ſit in his ratio, te mea ſcripta docent.
Invenies ſibi conveniens rationibus aptis,
Quicquid in Officiis nocte dieque canis.
Si quas offendis mendas, me noveris ultrò
Scribere ſimplicibus ſimpliciore ſtylo.
Malo me ſimplex intelligat atque puſillus,
Quàm mea miratur carmina philoſophus.
Sic quaſi theſauros cæleſtia dogmata Paulus,
Circumfert, vaſis condita fictilibus.

Sanctitiam

Stultitiam simulans mundum sapientia vicit,
Hanc piscator habet, Rhetor habere nequit.
Sit tibi pax, sit vivus amor, studiique levamen
Te regat & doceat Spiritus almus. Amen.

Dominica I. Adventus.

Hæc vox, hic asinæ ruditus, Adæque vetusti
Hic novus est gemitus crimine pro veteri.

Il paraphrase en ce jour l'Histoire de l'arrivée de J. C. à Jerusalem qu'on lisoit anciennement pour commencer l'Avent, & qu'on lit encore au même jour en plusieurs Eglises. Son ouvrage continue de rimer à la fin des vers seulement ; ensorte que le Pentametre rime toûjours avec l'Hexametre : ce que l'Auteur observe pendant plus de quinze cens distiques.

C'est à l'article des Feries Pascales qu'il cite Maître Arnoul, & qu'il en rapporte même les vers sur le *Pater*

Digitized by Google

qui ſont tous hexametres, & dans leſquels ce Chanoine regulier fait un court Commentaire des demandes de cette Oraiſon, en commençant par la derniere, & ainſi en retrogradant.

Primo Pater noſter orat, capis ex Iſaia
Dona duo reliqua fantur Evangelia.
Hæc Auguſtinus notat Arnulphuſque Magiſter
Verſibus exiguis explicat ue doce.
Nec pudeat tanti ſenis hic me ponere verba
Grandis erit fructus in brevitate nova.
Nil refert propriis te verſibus an peregrinis
Erudiam, quisquis myſtica noſſe cupis.

Verſus Magiſtri Arnulphi.

Eſſe petens liber recipis, Pater alme, timorem,
Pauperiem pariter, &c.

Au jour de la Trinité l'Auteur après

Digitized by Google

avoir avoüé que ce myſtere ſurpaſſe tout entendement, ajoûte ce fait hiſtorique qui nous apprend qu'il compoſa ſon ouvrage l'an 1194. C'eſt la mort ſubite de Jean Abbé de Saint-Vaſt.

Dum præſente metro ludit Jeſu gratia mecum
Corripit Abbatem mors inopina meum.
Jam Domini mille ducenti ſex minus anni
Tranſierant, tranſit hic obitu memori.
Quique ſacris ſtudiis ſemper inhiarat, ad ipſum
Quem nimis ardebat evolat ille Jeſum.
Ergo gemens quamvis pretioſâ morte Johannis,
Propoſui ſtudia ſpernere, flere magis.
Porro pigram vulſit mihi Petrus Epiſcopus aurem,
Quem clarum meritis urbs habet iſta patrem.
Felix Atrebata hoc paſtore coruſcat, & iſto

Digitized by Google

Nil habuit majus, nil habitura viro.
Hortatur, replicat que minas, monituque potenti
Sopitos cineres fuscitat ingenii.
Ergo resumo stylum, studium innovo, &c.

Outre que ces vers nous apprennent que Jean Abbé de Saint-Vaſt mort en 1194 s'étoit fort appliqué à l'étude des livres ſacrés, ils enſeignent que l'Evêque qui occupoit alors le ſiége d'Arras, nommé Pierre [cy-devant Abbé de Pontigny de l'Ordre de Cîteaux] l'obligea de reprendre l'ouvrage que la triſte nouvelle de la mort inopinée de ſon Abbé l'avoit obligé d'interrompre.

Comme tous ces petits faits ont quelque relation avec l'Hiſtoire Litteraire du XII ſiécle, je n'en ai voulu omettre aucun. Je ſuppoſe que ceux qui actuellement cultivent les lettres dans la Ville d'Arras, auront lû ce que Dom Liron Benedictin du Mans à écrit en 1738 en ſon troiſiéme Tome des Singularités Hiſtoriques, pour prouver que Suger Abbé de Saint-Denis

Digitized by Google

& Miniſtre du Royaume ſous Loüis VII étoit natif du païs d'Artois. Ainſi je n'en ferai ici aucune recapitulation. Ce ſçavant ſeul en vaut pluſieurs autres, & les Arteſiens doivent être fort contents qu'on leur attribuë un tel compatriote.

ECLAIRCISSEMENS ſur les deux Alains écrivains François du douziéme ſiécle, dont il eſt parlé dans la diſſertation ſur l'Etat des Sciences.

Examen de ce qu'en a écrit Caſimir Oudin.

CE n'eſt pas une petite entrepriſe que celle de débroüiller l'article Litteraire de nos Ecrivains qui regarde le Maître Alain que les uns ont confondu avec un Evêque d'Auxerre de même nom, & que d'autres ont fait gratuitement Moine Convers de l'Abbaye de Citeaux en Bourgogne. Etant obligé d'en dire quelque choſe, ſoit à l'article de l'Evêque d'Auxerre dont j'ai redigé les actions, ſoit à celui des hommes let-

Digitized by Google

trés de l'Auxerrois qui ont fleuri au douziéme ſiécle, j'ai cru devoir embraſſer en partie le ſentiment de Caſimir Oudin & devoir le rejetter dans le reſte.

Il eſt peu d'articles dans ſon ſecond volume des Ecrivains Eccleſiaſtiques, qu'il ait traité plus methodiquement ni plus au long : il a été ſuivi par l'Auteur de la grande Bibliotheque Eccleſiaſtique dont on a donné à Cologne le premier volume in folio en 1734; mais tous ſes raiſonnemens aboutiſſent à prouver que le *Magiſter Alanus* appellé *Doctor Univerſalis*, eſt le même que l'Evêque d'Auxerre. Je ne puis être de ſon ſentiment, parce que je les croi fort differens.

J'avouerai que l'Evêque d'Auxerre eſt Auteur Eccleſiaſtique, & qu'il faut même lui donner quelques ouvrages qu'on attribuoit à Maître Alain; mais je ne puis conſentir de le regarder comme Auteur de tant d'ouvrages de differentes eſpeces qui ſont du Docteur Univerſel. Oudin tâche d'allier le temps de la naiſſance de l'Evêque d'Auxerre avec l'époque de la mort de Maître Alain, & il ne craint

Digitized by Google

point de le faire presque centenaire, identifiant deux hommes en un. Pour moi qui les distingue; voici ce que je croi touchant la personne de chacun d'eux, & touchant les ouvrages qu'il faut leur attribuer. Je donne à Alain Evêque d'Auxerre une vie de Saint Bernard, & un Traité sur les Propheties de Merlin imprimé à Francfort en 1608 in octav. Il a composé la vie de Saint Bernard étant Evêque d'Auxerre, c'est-à-dire entre les années 1153 & 1167. Puis ayant abdiqué & s'étant retiré à Clervaux où les livres étoient fort communs, il s'adonna extrêmement à la lecture, & il y composa le Commentaire en sept livres sur les Propheties de Merlin à l'occasion du bruit quelles faisoient alors. Ce Commentaire est plein de citations des Historiens d'Angleterre, de Normandie & de France, & même des anciens Poëtes Latins. Je rapporterai plus bas ce qui le détermina à composer cet ouvrage. Tous les autres écrits sont de Maître Alain qui ne fut jamais Evêque d'Auxerre, & qui vécut encore plus de vingt ans après cet Evêque. C'est la resemblan-

Digitized by Google

ce des noms qui a causé la confusion Je suis persuadé qu'Alain fait Evêque d'Auxerre en l'an 1153, qui avant cela avoit été Abbé de la Rivour au Diocése de Troyes & auparavant Moine de Clervaux sous Saint Bernard, a pu être surnommé Alain de l'Isle. Le memoire redigé sur sa vie par un Chanoine de l'Eglise d'Auxerre vers l'an 1182 le qualifie *Natione Flandrensis*. Comme Saint Bernard Abbé de Clervaux voyageant en Flandres engagea plusieurs jeunes gens à se faire Religieux ; il est très-probable que dans ce nombre il y en eut de la Ville de l'Isle, & qu'Alain en fut un vers l'an 1128. J'en apporte pour preuve l'ouvrage d'Alain qui parle de l'Isle en Flandres comme de sa Patrie. Cette preuve est d'autant plus forte, que le temps auquel il regarde l'Isle comme son pays natal, est celui qui convient avec celui de l'adolescence d'Alain Evêque d'Auxerre. Ce Prélat étant donc mort surement en 1182, étoit né vers l'an 1110 ou 1115. Je dis qu'il est sûr que cet Evêque d'Auxerre étoit mort dès 1182, parce que ce fut dans les

Son Comm. sur Merlin.

Digitized by Google

premieres années de l'Epiſcopat de Hugues de Noyers fait Evêque d'Auxerre en 1181, que ſa vie fut écrite avec celle de Guillaume de Touci ſon ſucceſſeur, par un Chanoine d'Auxerre, ainſi qu'on en juge par le manuſcrit original de ce temps-là conſervé dans les Archives du Chapitre. Cette circonſtance de la mort de l'Evêque d'Alain qui ſe tire d'un manuſcrit authentique, détruit la penſée que Caſimir Oudin a eu de le faire vivre cet Evêque juſqu'à l'an 1203, c'eſt-à-dire trente-ſix ans depuis ſon abdication, ſur le fondement que c'eſt juſqu'où la vie de Maître Alain a été conduite par quelques Ecrivains, entre autres par Alberic Auteur du milieu du treiziéme ſiécle. Il eut été plus naturel de diſtinguer ces deux écrivains; de convenir que comme le Docteur Alain étoit né plus tard, auſſi avoit-il ſurvêcu de beaucoup à l'Evêque d'Auxerre, & de ne pas ſe laiſſer tromper par certaines reſſemblances de dénomination.

Le *Magiſter Alanus* Docteur de Paris eſt à la verité appellée *Alanus*

Digitized by Google

par le même Alberic Auteur aſſez voiſin. Henri de Gand qui mourut vers l'an 1293 parlant de ce Maître Alain, le dit auſſi *Inſulis oriundus.* Mais comme ni l'un ni l'autre ne parlent d'Alain Evêque d'Auxerre, ils ont attribué au dernier qui étoit plus voiſin de leur temps & plus célebre pour ſes écrits, ce qu'ils avoient oüi dire en general d'un Alain Ciſtercien natif de l'Iſle en Flandres : c'eſt-à-dire qu'ils ont attribué par mépriſe au ſecond Alain le lieu de la naiſſance du premier. Je ne nierai cependant point que le Docteur Alain n'ait pû être ſurnommé *De Inſulis* pour quelque raiſon. Mais je puis appuyer ce que je viens de dire ſur la remarque que préſente Oudin au commencement du ſeptiéme Chapitre de ſa diſſertation. Il y prouve par les propres paroles de l'Ecrivain, que l'Auteur du nom d'Alain qui a écrit ſur les Propheties de Merlin devoit être Religieux de quelque Ordre ; *Abbas quidam de Ordine*, dit-il, *litteratus :* & on y trouve ailleurs que le même Auteur étoit en relation particuliere avec les maiſons de la filiation de Cler-

Digitized by Google

vaux. Or comme Alain fait Evêque d'Auxerre en 1153 devoit être entré parmi les Religieux de Clervaux vers l'an 1128, & qu'auſſi alors Alain Auteur du Commentaire ſur ces Propheties avoit l'âge d'être admis parmi les Religieux, comme il paroît par ce qu'il a écrit; il s'enſuit, ainſi que je l'ai déja dit, que l'on ne peut point attribuer cet ouvrage qu'à l'Evêque d'Auxerre nommé Alain, & non pas à Maître Alain, lequel quand même il auroit été Religieux ſur la fin de ſa vie, l'auroit été trop tard pour écrire depuis ce temps-là ſur ces propheties, parce que ce fut ſous le regne de Loüis le Jeune vers l'an 1171, que les ſçavans ſe partagerent ſur le ſens de ces mêmes Prophéties, ſelon qu'ils étoient plus ou moins dans le parti du Roy d'Angleterre. Alain en touche quelque choſe dans ſon prologue: mais au ſecond livre de ſon Commentaire il dit naturellement qu'un Abbé de ſon ordre curieux des Prophéties de Merlin, les ayant vû entre ſes mains, contenuës dans un très-petit cahier, le pria très-inſtamment d'en donner l'explication,

Digitized by Google

puiſqu'il étoit ſi fort en état de le faire. Plus bas il parle d'un évenement arrivé à l'Iſle en Flandres lorſqu'il n'étoit encore qu'enfant : on conclut de-là qu'il y étoit né vers l'an 1115. J'ai auſſi remarqué *lib.* 2 qu'il parle de l'Abbaye d'Auberive proche Langres ſous la Filiation de Clervaux, comme d'un lieu ſur lequel il avoit reçû des Memoires particuliers, entre autres ſur une bataille donnée du temps des Empereurs Romains : Ce qui marque la relation de l'Auteur avec la maiſon de Clervaux.

C'eſt auſſi par tous ces textes que je me ſens plus autoriſé à conclure que l'Evêque d'Auxerre eſt celui de qui l'on a emprunté la dénomination *de l'Iſle* pour l'attribuer à l'autre Alain ſon contemporain, que de croire que ce ſoit le Maître Alain qui ait occaſionné de donner à l'Evêque d'Auxerre le nom d'Alain de l'Iſle. Un ouvrage critique hiſtorique, tel que ſur le ſien, ſur des Propheties qui faiſoient alors le ſujet de toutes les converſations, rendirent Alain l'ancien Evêque d'Auxerre encore plus célc-

Digitized by Google

bre qu'il n'avoit été par la vie de Saint Bernard. Que si tous les deux Alains ont été surnommés *De Insulis* comme le témoignage d'Alberic & de Henri de Gand le prouvent à l'égard de Maître Alain, cela ne doit pas servir à les confondre comme a fait Oudin. Cette ressemblance de nom & de surnom pourroit venir de deux causes; ou cette dénomination auroit été introduite à Citeaux, lorsque ce Maître Alain s'y fut retiré à la fin de ces jours, & les Religieux l'auroient fait pour perpetuer le souvenir du sçavant Alain Evêque d'Auxerre qu'on étoit accoûtumé d'appeller dans l'Ordre Dom Alain de l'Isle; ou ce fut parce que ce Docteur Alain avoit eu quelque relation avec un lieu nommé l'Isle. Il y a en France plusieurs lieux de ce nom. L'Isle Adam se présente d'abord à moi. C'est une petite ville sur la riviere d'Oise à l'extrêmité du Diocése de Beauvais, proche laquelle fut fondée au XII siécle l'Abbaye du Val N. D. Ordre de Citeaux. Alain le Docteur a pu être natif de ces quartiers-là, & avoir fait connoissance par cette raison avec

Digitized by Google

les Ciſterciens. Un autre endroit nommé l'Iſle eſt un endroit du Comtat Venaiſſin ſitué dans une Iſle de la riviere de Sorgue, au midi de Carpentras. Il y avoit au XII ſiécle dans cette Iſle une Abbaye dont il ne reſte plus de veſtige. Je pourrois citer pluſieurs autres lieux du nom de l'Iſle (a): je me contenterai d'inſiſter cy-après ſur l'Iſle de Medoc dans le Bourdelois. Alain le Docteur a pu être élevé dans quelqu'un de ces pays: & ce ne ſeroit que le ſurnom de l'Iſle qui auroit fait croire qu'il étoit de l'Iſle en Flandres, comme en étoit Alain le Ciſtercien Evêque d'Auxerre. L'exemple d'une ſemblable mépriſe donnera plus du poids à mon ſentiment.

(a) On peut voir dans le Dictionaire Geographique de la France plus de ſoixante lieux de ce nom: Une Abbaye de Chanoines reguliers entre autres, qu'au XII ſiécle fut remiſe aux Ciſterciens. Elle eſt dans le Barrois. Les Italiens ont auſſi differens lieux appellés l'Iſle. Ils entendirent quelquefois par *Inſula* un des quartiers de Rome, comme il paroît par la lettre de Brunon de Segni a Gautier Evêque de Maguelone qui commence ainſi. T. 12. *Spicil. pag.* 79. *Dum quondam in inſula in domo Epiſcopi Portuenſis ſimul eſſemus.* Il y a auſſi une ville Epiſcopale de la Calabre au Royaume de Naples appelée *Inſula*.

Digitized by Google

Nous avons un Commentaire sur les Pseaumes, composé par Lambert ou Lietbert mort Abbé de Saint-Ruf-lez-Valence, au sujet duquel Commentaire Gautier Evêque de Maguelone écrivit au commencement du XII siécle une lettre publiée par Dom Mabillon. Je ne connois aucun de nos Bibliographes modernes, qui n'ait cru que Robert Prévôt de l'Isle Heiscelin Chanoine du même lieu & Lambert aussi Chanoine de l'Isle nommés dans la même lettre ont été des Chanoines de l'Isle en Flandres (a). Cependant il est certain par le choix qui fut fait de ce Lambert Chanoine de l'Isle pour Abbé de Saint-Ruf, qu'il s'agit là d'un Chapitre Regulier qui portoit le nom de l'Isle. Ce même Chapitre avoit en 1079 un Prévôt appellé Fulcard auquel Gregoire VII écrivit une lettre fulminante touchant les mauvais traitemens qu'on avoit fait essuyer au Cha-

Tom. 1. Analect.

Roberto Insulano Præposito.

(a) M. de Villebrun Curé de Montpellier, qui vient de donner dans le Mercure de Novembre 1739 pag. 2597 une dissertation sur l'Auteur de ce Commentaire sur les Pseaumes, ne discute point le fait que je touche ici en passant.

Digitized by Google

noine Lambert ci-deſſus nommé ; Elle eſt ainſi intitulée *Fulcardo Inſulanæ Congregationis Præpoſito.* Et le Pape y remarque qu'ils étoient ſpecialement munis des privileges du Saint Siége ; ce qui convient plus particulierement à une maiſon Reguliere. Pierre de Blois avoit apparemment auſſi en vûë un Chanoine Regulier du même lieu. Il fait connoître dans ſa Réponſe à celui qui critiquoit ſes ouvrages, que cet Adverſaire étoit Chanoine Regulier, & qu'enſuite il étoit devenu *Canonicus Inſularis.* L'erreur dans laquelle on a été de ne pas diſtinguer deux Chapitres du nom de l'*Iſle*, l'un au Diocéſe de Bourdeaux (a) l'autre dans celui de Cambray, me fait croire qu'il en a été de même de nos deux Alains : & que ſi veritablement le Docteur Alain a été ſurnommé *de l'Iſle* dès ſon vivant, & qu'il n'ait pas herité de ce ſurnom après la mort d'Alain Evêque d'Auxerre arrivée à Clervaux, il a été ainſi ſurnommé, parce qu'il avoit autrefois démeuré dans la mai-

(a) C'eſt aujourd'hui une maiſon de Chanoines Reguliers de la Congregation de Chancelade.

ſon

son Reguliere de l'Isle de Medoc, ou dans celle de l'Isle du pays Venaissin ; & que peut-être même il avoit été élevé dans l'une des deux.

La relation de l'Eglise de Maguelone (aujourd'hui Montpellier) avec les Chanoines Reguliers de l'Isle de Medoc est évidente parce que j'ai dit plus haut de l'Abbaye de Saint-Ruf. Mais ce n'est pas le seul indice que le Docteur Alain pourroit bien avoir été originaire de ces quartiers-là ou des environs de la Provence, plûtôt que de la Flandre. J'apperçois encore d'autres marques de cela dans le nom des personnes ausquelles il dédia ses ouvrages. Nous n'en connoissons que trois ou quatre qui ayent des dédicaces en forme. Son grand ouvrage contre les Albigeois & les Vaudois est dédié à Guillaume Seigneur de Montpellier, qui fleurit depuis 1158 jusqu'en 1202. *Amantissimo Domino suo Willelmo Dei gratia Montis pessulani Principi.* Une somme de sa composition intitulée, *Quot modis*, & un autre ouvrage qui a pour titre *Oculus sacræ Scripturæ* indiqué par le Pere Pez, sont dédiés à Hetmengaud

Oudin de Script.

Digitized by Google

Abbé de Saint-Gilles. Ces ouvrages ne ſont qu'en manuſcrit en differentes Bibliotheques.

Un autre ouvrage que Tritheme & Poſſevin avoient vû, & qui eſt un Traité de la Pénitence, eſt dédié à l'Archevêque de Bourges, qui n'eſt point nommé (a). Ainſi il paroît que ſes principales liaiſons étoient dans l'Aquitaine & dans le Languedoc, où l'on ne voit pas qu'Alain Evêque d'Auxerre eut des relations, parce qu'il s'étoit toûjours tenu borné à la Champagne où ſont ſituées Clairvaux, maiſon de ſon Noviciat, & la Rivour ſon ancien titre Abbatial.

Mais pluſieurs autres raiſons peuvent encore prouver contre Oudin, que c'eſt mal-à-propos qu'il confond les deux Alain en un, & qu'il attribuë à l'Evêque d'Auxerre, des ouvrages qui ſont de la compoſition du Maître Alain. Eſt-il vraiſemblable, par exemple, qu'un ancien Evêque fût ſimplement quali-

(a) L'Egliſe de Bourges fut gouvernée du vivant d'Alain par deux Prélats pris dans l'Ordre de Cîteaux, Guerin de Girard vers 1174 & S. Guillaume en 1200.

Digitized by Google

fié *Magiſter* ou *Doctor* dans tous les titres de ſes ouvrages, & jamais *Epiſcopus* ni *Abbas* ? Ce début de la Dedicace de ſa Somme manuſcrite : *Reverendiſſimo Patri ac Domino Hermengaldo Dei gratia S. Ægydii Abbati Alanus dictus Magiſter*, convient-il fort à un homme du rang dont étoit l'Evêque d'Auxerre ? L'Evêque d'Auxerre porte toûjours le titre de ſa qualité Epiſcopale dans les exemplaires de ſa Vie de Saint. Bernard, même dans ceux où il eſt nommé *Petrus Alanus*, comme dans celui de l'Abbaye de Vauluiſant.

Je me conforme donc volontiers au ſentiment de du Boulay qui diſtingue pluſieurs Alains : Mais je me réünis à Oudin contre lui pour combattre les fables répanduës depuis quelques ſiécles à Citeaux ſur le Docteur Alain. On ne s'eſt pas contenté d'en remplir les livres ; on les a gravées ſur la pierre : & comme ſi une inſcription recente pouvoit faire effacer des livres, ce que des Auteurs contem-

(a) Je ne dis rien de ſon Traité *de Articulis Catholicæ fidei*, que Dom Pez a publié au 1 Tome de ſon *Theſaurus* Part. 2. Il paroît dedié au Pape Clement III, mort en 1191.

Digitized by Google

porains de ce maître Alain en ont écrit, on n'a plus voulu ſe contenter des trois anciens vers de ſon épitaphe, que voici :

Alanum brevis hora brevi tumulo ſe pelivit
Qui duo, qui ſeptem, qui totum ſcibile ſcivit :
Scire ſatum moriens dare vel retinere nequivit.

On y en a ajoûté quatre autres qui ſuivent, pour appuyer les nouvelles traditions.

Labentis ſæcli contemptis rebus egens fit,
Intus Converſus, gregibus commiſſus alendis.
Mille ducenteno nonageno quoque quarto
Chriſto devotus, mortales exuit artus.

Je croi qu'il n'y a aucun ſçavant équitable qui ne convienne avec Oudin, que ces quatre vers ſont poſterieurs aux trois précedens, & qu'ils ont été

Digitized by Google

fabriqués dans un temps où l'onne ſçavoit pas ſe parer contre les anachroniſmes. Othon de Saint Blaiſe écrivain du XII ſiécle aſſure que cet Alain vivoit de ſon temps avec Pierre le Chantre, & le Maître Prépoſitif. Alberic Ciſtercien écrit qu'il étoit mort dès 1203 & on voudroit nous perſuader ſur la foi d'une Epitaphe recente que ce ne fut qu'en l'année 1294. L'idée de ſon prétendu état de Frere Convers, qui eſt marquée dans l'un des quatre nouveaux vers, de ſon entrée ſecrette ſous la robe de l'Abbé au Concile de Latran & des Séances où il parut tout Frere Lay qu'il étoit, eſt tellement hors de vraiſemblance, qu'il eſt inutile de ſe fatiguer à en faire voir le ridicule. On peut conſulter Oudin & s'en ſervir utilement pour détruire toutes les ſimplicités rapportées par du Boulay, & avant lui par Dom Matthieu Bonhomme Religieux de Citeaux.

Mais dira-t'on, eſt-il poſſible que dans un Ordre auſſi célebre que l'eſt celui de Citeaux & où l'on a du avoir les Chroniques de l'Abbé de Saint-

Digitized by Google

Blaiſe & celles d'Alberic qui en étoit membre, on ait pû inventer une ſi longue ſuite de fables ? Il eſt aiſé de répondre à cette objection, que dans tous les ſiécles écoulés depuis le douziéme, la litterature & par conſequent la critique a bien changé de face, & qu'ainſi dans des temps de ténebres on a pu que trop aiſément défigurer par des traits d'exageration les faits les plus ſimples. L'Ordre de Citeaux étant rempli au douziéme ſiécle de ſujets pieux & ſçavans & dont on faiſoit ſouvent des Evêques, il ne ſeroit aucunement étonnant que le Docteur Alain Profeſſeur à Paris, ou ailleurs en France, Seculier, ou peut-être déja Regulier, eût été inſpiré de ſe retirer à la maiſon de Citeaux chef d'Ordre, pour y mourir, à l'exemple d'Algrin Chancelier de France qui ſe retira à Pontigny dès le regne de Loüis VII, qui y mourut & y fut inhumé. Il n'auroit fait en cela qu'imiter pluſieurs autres célebres perſonnages. Alain avoit pû par eſprit d'humilité ſe placer au Chœur des Freres qui étoit plus éloigné de l'Autel,

Digitized by Google

ainſi qu'on le voit encore dans certains anciens Monaſteres, & au Refectoire pareillement parmi les Freres Lays ; delà ſeroit venu qu'onl'avoit regardé au bout de quelques ſiécles comme un Convers, parce qu'on avoit quelque ſouvenir de ſa parfaite humilité : Enfin s'il choiſit la maiſon même de Citeaux, pour y finir ſes jours, c'eſt qu'il la connoiſſoit de longuemain, qu'il y avoit envoyé ſes ouvrages pour en faire tirer des copies par les Religieux. Et le fond de la verité du fait touchant le Concile de Latran ſeroit une choſe bien ſimple. Alain qui étoit encore alors dans ſes Ecoles auroit été mené en 1180 à ce Concile, & y ſeroit entré, comme ils le diſent, ſous la robe du Pere Abbé, en ce que cet Abbé auroit porté à ce Concile un exemplaire de l'Ecrit du Docteur contre les nouveaux heretiques, pour s'en ſervir à les confondre dans la diſpute par les raiſonnemens de ce ſçavant Maître.

Telle eſt ſelon ma penſée l'origine des fables répanduës à ſon ſujet, & qu'Oudin a juſtement combatuës.

Je ne doute point que ſi Oudin eût ſçû la forme dont eſt le Mauſolée du Docteur Alain dans l'Egliſe de Citeaux, il ne s'en fut encore ſervi pour

Digitized by Google

en faire voir la nouveauté. Dom Martenne qui nous apprend que ce Docteur y eſt repréſenté le Chapelet à la main, ajoûte au même endroit la preuve que cette effigie n'eſt que de l'an 1487. Ainſi l'addition des quatre vers qui contiennent le Sommaire du fabuleux & du faux dont j'ai parlé n'eſt auſſi que de ce temps-là. Pour ce qui eſt de la tombe d'Alain Evêque d'Auxerre que j'ai vû à Clervaux dans le côté gauche de l'Egliſe, elle eſt beaucoup plus ancienne & l'inſcription eſt plus veridique. Je ſuis toûjours étonné qu'il ne ſoit pas venu à l'eſprit de Caſimir Oudin de répondre à l'objection qu'on peut lui faire de la ſépulture d'Alain Evêque d'Auxerre à Clervaux marquée à l'an 1182, & celle d'Alain le Docteur à Citeaux. Il eſt impoſſible qu'un ſeul homme ſoit inhumé en deux lieux. Ainſi la double ſépulture prouve de ſurcroit que ces deux perſonnages ont été differens : & il me ſemble qu'il eſt plus certain que l'inſcription de Citeaux a été augmentée après coup & falſifiée, qu'il ne l'eſt, que l'ouvrage ſur les Propheties de Merlin a été

Voyage litter. t. 1. P. 1. p. 215.

Digitized by Google

été supposé, & fabriqué pour prouver qu'il y a eu un Alain de Flandres Cistercien. L'existence de cet Alain doit rester pour constante sûr le témoignage des Gestes des Evêques d'Auxerre, en même temps qu'il est sûr par d'autres monumens, qu'il y a eu un Maître ou Docteur célebre en France different de lui au douziéme siécle, & non au treiziéme.

EXTRAITS LITTERAIRES de la vie de Saint Thomas de Cantorberi écrite par Jean de Sarisbery son Clerc & qui n'a point encore été imprimée.

QUoique cette vie soit peut-être la plus exacte & la plus circonstanciée de toutes celles que nous avons de ce Saint, elle n'a pas encore été publiée en entier, & il n'est pas bien certain que ce qui passe sous le nom de cet écrivain dans le *Quadrilogus* de la vie de ce Saint Archevêque, soit de lui ; L'édition de ce Quadrilogue donnée par Christianus Lupus n'est pas d'ailleurs la même que celle

Digitized by Google

qui fut imprimée à Paris en 1495. Tous ces éditeurs eussent mieux fait de publier en entier l'ouvrage de Jean de Sarisbery, l'homme le plus sçavant qui fut alors en Angleterre & qui est mort en France Evêque de Chartres. Il rapporte ce qu'il avoit appris de la bouche du Saint Prélat, ce qu'il lui avoit vû faire & entendu dire : il fut aussi un des témoins de sa mort.

Ex cod. MS. D. Præsid. de Mazaugues.

Voici l'endroit qui prouve qu'il y avoit des études de Droit dans des Villes de France où il n'y avoit pas apparence de former une Université. *Capite cujus titulus;* Quomodo elevatur in reditibus.

Primum redditum habuit dono Wigornienſis Epiſcopi Johannis, Eccleſiam B. Mariæ Litoream; poſtmodum donatione Archiepiſcopi Eccleſiam de Oteford : poſtea habuit præbendam Londoniæ in Eccleſia beati Pauli & aliam Lincolniæ. Tunc impetratâ à Domino ſuo Archiepiſcopo transfretandi licentiâ, per annum ſtuduit in Legibus Bononiæ, poſtea Autiſiodori. Proceſſu temporis & meritorum ejus ordinavit eum Archiepiſcopus Diaconum, &c.

Digitized by Google

Capite cujus titulus : Quomodo recipitur Senonis à Domino Papa.

Post aliquantam eum Domino Papa moram factam, Archiepiscopus de consilio & voluntate ejus Pontiniacum moraturus descendit, ad Abbatiam scilicet Cistellensis Ordinis monachorum, qui ei & clericis suis plurimis & familiæ necessariæ in necessariorum administratione hospitales fuere & liberales. Archiepiscopus verò toto tempore exilii sui fere septem annis vacans pœnitentiæ suæ excolendæ, conscientiæ mundandæ, vitæ sanctificandæ, post Missarum celebrationem & divinorum contemplationem, etiam studio litterarum & maxime divinæ paginæ operum dabat, libris quoque conscribendis & perquirendis à Domino Papa privilegiis. Nullum audiebat in Gallis esse antiquitatis vel approbatæ auctoritatis librum, quem transcribi non faceret; nullum privilegium, quod Ecclesiæ suæ non perquireret; ut omni retro tempore optimis voluminibus & privilegiis Ecclesia Cantuariensis ita ditata & nobilitatæ non fuerit, sicut tandem eam reversit.

Cet endroit prouve que beaucoup

Digitized by Google

de manuscrits de Cantorberi ont été copiés en France par les soins de S. Thomas, & qu'il peut y en avoir dans ce nombre, quelques-uns qu'il avoit transcrit lui même à Pontigny. Il en resulte au moins, que c'est de la France qu'ont été tirés au XII siécle plusieurs ouvrages qui ont enrichi les Bibliotheques d'Angleterre.

Il y a aussi dans la même vie un endroit, qui en apprenant la veritable origine du nom d'Eschiquier sur laquelle le Glossaire de Ducange est très-étendu, marquera une des manieres dont on essaya de perfectionner la science de l'Arithmetique dans la Normandie, où l'Eschiquier fut un nom connu de même qu'en Angleterre. C'est au Chapitre qui a pour titre *De Concilio apud Northemton.* On y lit, *Erat si quidem Johannes ille cum Thesaurariis & cæteris fiscalis pecuniæ & publici æris receptoribus Londoniis ad quadrangulam tabulam quæ dicitur calculis bicoloribus vulgo Scacarium, potius autem est Regis tabula nummis albicoloribus, ubi & placitæ coronæ Regis tractantur.* Le nom d'Eschiquier ne vient donc pas de ce

Digitized by Google

que cette Cour étoit compoſée des gens de differentes qualités, comme la cru Nicod, ou de ce qu'on y plaidoit les uns contre les autres en bataille rangée, comme au jeu des échets. Ce n'eſt pas non plus de l'Allemand *ſchichon* qui ſignifie envoyer, comme le diſent Menage & Ducange, ni de *ſchats* qui ſignifie tréſor, ni du latin *ſtatarium quaſi à ſtando*; Enfin ce n'eſt ni du pavé de la Salle qui auroit été en forme d'Echiquier, ni du tapis du Bureau qui auroit auſſi pu être de cette même forme; Mais de ce que pour calculer ſur la table quarrée de cette Salle on ſe ſervoit de jettons de deux couleurs apparemment pour marquer d'un côté les livres avec une des couleurs, & de l'autre les ſols avec une autre couleur.

Digitized by Google

EXTRAIT DU ROMAN de Gautier de Metz composé en l'an 1245 à l'article intitulé, Comment Clergie vint en Franche, *& ensuite* sur les sept Arts.

Ex Cod. MS. S. Genovefæ Paris. B. b. 2. in 4°.

CLergie regne ore a Paris
Ensi com elle fu jadis
Athenes qui siet en Grece
Une cité de grant noblece.

Après avoir loüé le Clergé & la Noblesse, il ajoûte :

Si sont encore unes autres gens
Ki sont venus à nostre tens
Jacobin & Frere Menor
Ki se sont mis pour Dieu amour
En religion, & pour entendre
A Dieu servir & por aprendre
Don Dieu nous a fait grant honour
Dont il retienent ore la flour
De Clergie por adrechier
Cristienté & essauchier
Par lor travals, par lor estude, &c.

Digitized by Google

DE LA MANIERE DES VII ARTS.

LA GRAMMAIRE.

La premeraine des VII ars
Dont il n'eſt pas ſens li quars
Au tans dore ſi eſt Grammaire,
Sans lequelle riens ne vaut gaire
Ki de Clergie velt aprendre
Car ſans li puet petit entendre
Grammaire ſi eſt fondement
De Clergie & commenchement.
Che eſt la porte de ſcience
Par quoi on vient a ſapience
De lettres en Gramaire eſcole
Ki enſeigne a former parole
Soit en latin ou en romans
Et en tous langages parlans
Ki bien ſauroit toute Gramaire
Toute parole ſauroit faire.
Par parole fit Diex le monde
Car ſentence eſt parole monde.

Ici l'on voit le Maître répreſenté comme un Prêtre a grande tonſure tête nuë, aſſis en grande robe & capuchon bleu de la forme de celui des Jacobins, tenant une poignée d'ozier relevée, & devant lui une troupe d'enfans tenant tous chacun un livre, & nuds de tout le corps depuis la tête juſqu'à la ceinture. Toutes ces figures ont été faites avec grand ſoin ſur un fond d'or. Dans les deux Arts ſuivants le maître eſt habillé de même, & a une eſpece de toque ſur la tête, ou comme un bonet quarré naiſ-

Digitized by Google

sant. Tous les Ecoliers sont tonsurés & ont des especes de chappes à capuchon sans manche, & sous cette chape un habit d'autre couleur. Leurs chapes tenant un peu de la forme de celles des Jacobins sont rouges si la robe de dessous est bleu; & bleües, si la robe de dessous est rouge.

LOGIQUE.

La seconde ars si est Logique
Ke on appelle Dialectique
Ceste si prove voir & faus
Par quoi on conoist biens & max
Ki bien sauroit Logique toute
Bien & mal proveroit sans doute
Por bien fu criés Paradis
Et por mal Enfers establis.

RHETORIQUE.

La tierce Rethorique a non
Qui est droiture de raison
Et ordenée de parole
Kele ne soit tenue a fole.
De cesti sont li droit atrait
Par quoi li jugement sont fait
Ki esgardes sont par raison
En Court de Roi & de Baron;
Et fors jugie de coses males.
De cest art furent Decretales,
Arretés, & Decrets, & Lois,
Ki mestier ont en toutes lois.

Digitized by Google

Il connoiſtroit & tort & droit,
Ki Rethorique bien ſauroit;
Par tort faire eſt li mons perdus
Et par droit ſauve ſes vertus.

ARITHMETIQUE.

La quarte a nom Aritmetique
Ceſte vient apres Rethorique,
Et en mi les ſept ars eſt miſe,
Car ſans lui ne puet eſtre aſſiſe
Nule des Arts parfaitement
Ne bien ſeue entierement,
Devant que on ſache ceſt art:
Car toutes i prennent leur part,
Ne ne pourroient eſtre ſans lui
Parche fu elle miſe en mi
Les ſept arts en qui tient ſon ombre
De ceſte moenent tout li nombre
Par quoi tout croiſt & tout neſt
Car ſans nombre nule rien (a) n'eſt
Mais peu voit coment che puet eſtre
Ki des ſept ars n'a eu maiſtre
Tant qu'il en ſache adroitriens dire
Si ne poos pas tout chi lire

(a) Les expreſſions ici uſitées *nule riens*, *toute riens* prouvent que le mot *rien* de notre langue vient de *res*: car ici, c'eſt *nulla res*, *omnis res*. Cela ſe retrouve encore cy après.

Digitized by Google

Car qui volt reſpondre tel choſe
Moult li convient ſavoir de gloſe
Harimetique ſauroit bien
Il verroit ordenne en toute rien
Par ordene fu li mondes fais
Et par ordene ſera deffais.

GEOMETRIE.

La quinte a non Gyometrie
Ki plus vaut a Aſtronomie
Ke nule qui chi eſt nomée :
Par li eſt elle meſurée
Car elle compaſſe & meſure
Toutes riens où il a meſure
Par li puet on ſavoir le cours
Des eſtoilles ki vont tous jors
Et la grandor del Firmament
Souleil, Lune, terre enſement
Par li ſet on le verité
De toutes riens la quantité
Ja ſi lointaine ne ſera
Mais ke on voie juſques là,
Ki bien entent Geometrie
Voit meſure en toute meſtie
Par meſure fu fais li mondes
Et hautes coſes & profondes.

Digitized by Google

MUSIQUE.

Et par occaſion ſur la MEDECINE.

La ſiſieme ſi eſt Muſique
Ki ſe forme d'Arimetique.
De ceſtuit muet tout atemprance,
De ceſtui Fiſique s'avance;
Car enſi comme Muſique s'acorde
Tout che qui en ſoi ſe diſcorde
Et il concordance remaine
Tout enſi Phiſique ſe paine
De remen nature à main
Ki ſe detempte en cors humain
Quant aucuns malaiges lencombre,
Mais elle n'eſt mie del nombre
Des ſept ars de Philoſophie,
Ains eſt un meſtiers qui s'alie
A cors dome de mal ſever,
Et de maladie garder
Tant com il ſe maintient en vie,
Et por che liberaus n'eſt mie;
Car elle ſert del cors gairir
Qu'aucune fois paroit perir
Et nule riens liberaux n'eſt
Et par che ſcience qui ſert
A cors humain, franciſe pert:
Mais celes qui a l'ame ſervent

Digitized by Google

Liberal nom au mont deſervent

. . .

De ceſtes eſt Muſique l'une,
Ki ſi bien s'accorde a caſcune,
Ke par lui concordées furent
Les ſept ars ſi comme elles durent
De ceſtes ſont li chant escrit
Ki en ſaint Egliſe ſont fait
Toute acordance & eſtrument
Ki ont de ij accordement
De toute riens ſet l'acordance
Ki de Muſique à la ſcience
Toute riens ki de bien ſe paine
A concordance ſe remaine.

Ici le Maiſtre a devant lui quatre cloches de diverſe groſſeur rangées paralléelement, ſur leſquelles il frappe avec un marteau qu'il tient de chaque main, & au-deſſous de ce quarillon, une harpe, un violon.

ASTRONOMIE.

La ſeptieme eſt Aſtronomie
Ki eſt fins de toute Clergie
Ceſte enſenge raiſon aquerre
Des coſes du ciel & de terre
Ki par nature faites ſont
Ja ſi lointienes ne ſeront.
Ki Aſtronomie ſauroit bien

Digitized by Google

Raiſon ſauroit en toute rien.
Diex fit toutes riens par raiſon,
Ki caſcune dona ſon nom.
Par ceſte art fu premiers enquiſe
Toute autre ſcience & apriſe
Et Decrès & Divinités
Par quoi toute Criſtientés
Eſt convertie a droite foi
De ſervir Dieu le vrai Roi.
A qui tous biens ſe done & lie
Et fiſt toute Aſtronomie
Et Ciel & terre & les eſtoilles
Comme cil ki eſt li drois voiles
De tout le monde gouverner
Ne riem ne puet ſans lui durer
Ceſt li haus Aſtronomiens
Car il ſet tout & mals & biens
Com cil qui fiſt Aſtronomie
Qui en ſoloit tenir por amie
Car c'eſt uns ars de moult noble eſtre
Ki biens ſages en poroit eſtre
Et eſt la ſcience ki ſoit
Par quoi on connoit plus adroit
Coment li mondes eſt compaſſés
Et d'autres coſes moult aſſez.

Digitized by Google

FRAGMENS DE POESIE en langage vulgaire, uſité il y a environ ſept cens ans dans les parties meridionales de la France, tiré d'un manuſcrit de la Bibliotheque de Saint Benoît ſur Loire, qui paroît être du XI ſiécle.

M'Etant apperçu que parmi ceux qui font des recherches ſur l'origine de la langue vulgaire dans la France, on faiſoit un cas ſingulier de tout ce qu'on pouvoit trouver écrit en cette ſorte de langue avant le douziéme ſiécle, j'ai cru devoir joindre ici ce que j'en ai vu en 1727 dans un des volumes de la fameuſe Abbaye de Fleury ou Saint Benoît ſur Loire. C'eſt à la page 269 du cinquiéme volume manuſcrit. Ce livre eſt terminé par une piece de Poëſie qui remplit ſix pages, l'écriture m'a paru être du XI. ſiécle. La compoſition du Poëme peut être encore de plus ancienne date. Si ces fragmens ne ſont d'aucun uſage pour ce qu'ils contiennent, ils ſerviront au moins à prouver combien ancienne eſt la Poë-

Digitized by Google

sie vulgaire en France, & que l'usage d'écrire des vers dans le langage populaire est plus ancien que celui d'écrire en Prose vulgaire. Je sçai bien que les sçavans n'en doutent pas ; mais j'en conclus, que puisqu'on rimoit dans une autre langue que la latine, il y en avoit donc dès lors une autre que celle-là. Ces ouvrages en rimes n'étoient pas écrits ni composés pour le peuple seulement : ils étoient pour les lecteurs de tous les états ; & plus pour les doctes, que pour le vulgaire. M'étant contenté en 1727 de faire la remarque de ce manuscrit, j'ai prié Dom Guillaume Gerou qui demeure en la presente année 1740 dans la même Abbaye de Saint Benoît, de m'en envoyer quelques extraits. Voici ce que je tiens de lui ; on verra dans la note, l'explication de cet ancien langage.

Nos jove omne quan dius estam
De grand follia per folledat parlam
Quar no nos membra per cui vivri esperam

Qui nos ſoſte tanquan per terra nam
E qui nos pais que no murem de fam
Per cui ſalves mes per pur tan queil clamam.
Nos jove omne menam tar mal jovent
Queng nono prezaſiſtrada ſonparent
Senor, ne par ſill mena malament,
Ni lus vel laitre ſis fai fals ſacrament.

Explication litterale de cette ancienne Poëſie vulgaire

Nous jeunes hommes tous tant que nous ſommes, parlons follement des grandes folies, car il ne nous ſouvient pas de celui par qui nous eſperons vivre, qui nous ſoûtient tant que nous allons ſur terre, & qui nous nourrit de peur que nous ne mourions de faim, lui par qui nous ſommes ſauvez, pourvu que nous crions vers lui.

Nous jeunes hommes menons ſi mal notre jeuneſſe qu'aucun de nous ne prend garde aux voyes frayées par ſon pere, & par les anciens, ſi elles menent à mauvaiſe fin: ni les uns ni les autres ne prennent garde s'il font un faux ſerment.

Dans

Digitized by Google

Dans le haut de la troisiéme page du manuscrit.

Nos e molt libres o troban
Legendis breus esse gran marriment
Quant ela carcer avial cor dolent.
Molt val lo bes que l'om fai, e couent
Com el es vels que pois lo sosste
Quand ve a l'ora qu'il corps lerai sra nen
Paubre qu'a fait Deus assa part lote
Nos de molx om nes no soavem
Vent om per veltat non abs pel chanut
O es es ferms o a afan agut,
Cellui va be qui tra mal ejouent
Ecum es vels donc etai bonament

Explication.

Nous trouvons en plusieurs livres, soit Legendes, soit Brefs, quelle étoit dans une grande souffrance, quand dans la prison elle avoit le cœur dolent. Le bien que l'homme fait lui vaut beaucoup & lui est utile, comme la chose qui le soûtient par la suite quand viendra l'heure que le corps perira.

Digitized by Google

Dieu tient de ſon côté le pauvre qu'il a fait.

Dans la multitude des hommes, nous ne ſoucions pas de nos proches. On regarde ces hommes avec mépris ſans prendre garde à leurs cheveux blancs, ou s'ils ſont infirmes, ou bien s'ils ont des ſujets de triſteſſe. Celui-là va bien que parmi les maux eſt content & qui lorſqu'il eſt dans l'état d'humiliation demeure tranquille.

ADDITION à la premiere piece de ce volume pour la page xxxij.

EN tranſcrivant la premiere Diſſertation qui compoſe ce volume, il a échappé, une des preuves les plus fortes en faveur du ſentiment de ceux qui ſoûtiennent que le culte de S. Vincent n'eſt pas primitif à Saint-Germain l'Auxerrois; c'eſt qu'en 1204 lorſque Jean Doyen de cette Egliſe & le Chapitre firent un Reglement avec le Chapelain de Saint Honoré, après qu'on eût dit que ce Chapelain n'uſurperoit aucuns droits Curiaux; on ajoûta que les jours de Dimanche d'avant les cinq Fêtes Annuelles, ſçavoir Pâques,

Digitized by Google

Pentecôte, Noël, la Toussaint & la Fête de S. Germain, le Chapelain déclareroit à haute voix dans la Chapelle de S. Honoré à tous ceux qui y viendroient entendre la Messe, qu'ils sont tenus d'aller le jour de chacune de ces cinq Fêtes à leur Eglise Matrice de Saint Germain, & lui rendre les devoirs qu'on doit à une mere. *In omnibus Dominicis proximis ante ista quinque Festa Annualia Pascha, Pentecostes, Natale ; Festum omnium Sanctorum & Festum S. Germani in ipsa capella (S. Honorati) sub excommunicatione denuntiare debebit, ut omnes ad suam matrem Ecclesiam S. Germani veniant, & ei tanquam matri Ecclesiæ reddant Fideles sua jura.* Si S. Vincent eût eté regardé alors comme Patron, & si la coûtume eût été d'en chomer la Fête, elle eût été certainement mise dans le rang de celle de S. Germain, comme étant l'une des Fêtes particulieres & de rit Annuel dans l'Eglise du même S. Germain. Or cependant elle ni fut pas mise. Ainsi la dévotion envers ce Saint n'est venuë que depuis ce temps-là. Il semble que cette Eglise ait vou-

Digitized by Google

lu dans les derniers siécles après la Fête de S. Germain d'Auxerre, observer les mêmes Fêtes que dans celle de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez, & que c'est pour cela qu'on y a admis le culte non-seulement de S. Vincent, mais encore celui de la Ste Croix. Ce culte de la Ste Croix qui a été primitif dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Prez, étoit fort célebre à Saint-Germain-l'Auxerrois au XV siécle, comme il paroît par l'Histoire des miracles de S. Landry rapportée ci-dessus ; Mr Prévôt Chanoine de cette Eglise, parfaitement instruit de ce que les Archives y renferment de curieux, ma dit qu'il lui paroissoit que Sainte Croix avoit aussi été une Fête distinguée dans cette Eglise, & que c'étoit le titre de la plus ancienne Chapelle qu'on appelle présentement la Chapelle du Conseil : A l'égard du culte de S. Vincent, quelques reliques d'un des Saints de ce nom déposées dans la même Eglise, avoient pu donner occasion à son établissement vers l'an 1300, soit que ces Reliques ayent été du Martyr d'Agen, ou du Confesseur mort dans le Hainaut.

page xxxvij.

Digitized by Google

On a d'ailleurs quelques exemples d'Egliſes, qui dans ces ſiécles-là, étoient rivales en fait de Reliques & de ſolemnités : & quoiqu'il n'y ait eu que la Seine entre les deux Egliſes dont je parle, il paroît que dans ces mêmes ſiécles elles ſe ſont picqué d'avoir des Fêtes de même nom, pour des raiſons qui ne convenoient qu'au goût de ces temps-là.

ADDITION à ce qui a été écrit ſur S. Germain & S. Landry cy-deſſus, & ſurtout à la page lxix.

QUoique j'euſſe fait mes diligences dès-le commencement de cette année pour avoir des éclairciſſemens ſur l'origine de l'Egliſe de S. Germain de Mons en Hainaut, outre ce qui en eſt dit dans l'Hiſtoire imprimée de cette ville, comme auſſi ſur l'Hiſtoire & les reliques de S. Landry honoré dans l'Egliſe Collegiale de S. Vincent de Soignies, proche la même ville de Mons, je n'ai pu en recevoir que ſur la fin de l'im-

Digitized by Google

preſſion de ce volume. Je vais joindre ici le peu qui m'a été envoyé en attendant qu'il en vienne d'avantage, & que ce qu'on pourra découvrir pareillement touchant l'Abbaye du titre de Saint-Denis de Paris, voiſine de Mons, donne plus de jour à ce que les guerres & l'éloignement des tems ont couvert d'épaiſſes ténébres.

PREMIERE RE'PONSE au Memoire par lequel on demande à être éclairci ſur S. Landry, Evêque honoré à Soignies proche Mons en Hainaut.

» LA tradition eſt qu'il a été
» Evêque de Meaux, & voici ce
» qui en eſt dit dans un manuſcrit à la
» ſixiéme leçon qui ſe chante au Mati-
» nes le 17 Avril jour de la Fête de ce
» Saint. *Jam ſanctiſſimi Vincentii vitæ*
» *inſtabat terminus; accerſitus Lan-*
» *dricus Meldenſi Cathedra Sonegias*
» *ad patrem venit: poſt cujus obitum*
» *poſtpoſito Epiſcopio uſque ad felicem*
» *tranſitum utraſque feliciter rexit Ab-*
» *batias* * *per patrem conſtructas, virtute & ſanctitate clarus obdormivit*

* Haumont & Soignies

» *in cœnobio Sonegias decimo quinto*
» *Calendas Maii, ubi etiam est tumu-*
» *latus, & cum patre quiescit fulgens*
» *miraculis.*

» Jean Matthieu Prêtre & Chanoi-
» ne de l'Eglise de S. Vincent à Soi-
» gnies âgé de 81 ans, Arnoud Ma-
» thieu frere de Jean Prêtre & Cha-
» noine de la même Eglise âgé de 78
» ans, qui ont servi l'Eglise de S.
» Vincent dès leur plus tendre jeunes-
» se comme enfans de Chœur, ensui-
» te comme Beneficiers & Musiciens,
» disent avoir vû une châsse de bois
» que l'on nommoit la châsse de S.
» Landry fils de S. Vincent. Que de-
» puis plus de soixante six ans, ils ont
» vû mettre cette vieille & très-an-
» cienne châsse dans une autre châsse
» neuve, qui est aussi de bois verni
» en plâtre argenté avec des festons
» dorez, quatre Anges argentez,
» soûtenant cette châsse aux quatre
» coins. La même châsse subsiste en-
» core aujourd'hui en bon état. Elle
» est posée au Chœur dans une niche
» au côté droit du Maître Autel; el-
» le est de trois pieds & demi de lon-
» gueur, deux pieds de largeur (bien

Digitized by Google

» entendu pieds d'Hainau). Mais per-
» ſonne ne ſçauroit dire ſi le corps y
» eſt entier, ni même quels oſſemens
» y ſont contenus. On porte cette
» châſſe en proceſſion chaque année
» le 17 Avril, jour que l'Egliſe de
» Soignies ſolemniſe ſa Fête, *ſub ritu*
» *primæ claſſis* ; & l'on n'en célebre
» point d'autre.

SECONDE RE'PONSE au Memoire ſur S. Landry, faite par une autre perſonne.

» ON ne trouve ſur S. Landry
» que ce qui ſuit. Il ne fut pas
» Evêque de Meaux, malgré ce qu'en
» dit ſon office de Mons, mais de
» Metz. Qu'il ne le fut pas de Meaux,
» cela ſe prouve ainſi. Comme S.
» Landry ſucceda à l'Abbaye de ſon
» pere à Soignies l'an 677 étant re-
» venu de ſon Evêché, ce ne pouvoit
» point être de Meaux, puiſque S. Fa-
» ron y fut Evêque depuis l'an 627
» juſqu'en 672 à qui ſucceda S. Hil-
» devert qui mourut en 690. Alors
» ſucceda S. Pathuſe, puis S. Ebrigi-
» file, & après celui-ci Landic, ou

Landry

Landry. On voit clairement par la « Chronologie que ce fut un autre « Landry, bien long-temps après S. « Landry de Soignies. Ceci eſt tiré « par le Pere Delwarde de la No- « tice des Evêques de Meaux. «

Ledit Pere & M. Adrien Vanloo « dans les vies des Saints des Païs- « Bas, & ſon Office de Mons, avoüent « tous qu'il eſt mort à Soignies, y « étant Abbé ; & qu'il y fut enterré « avec ſon pere. Le corps y doit être « entier ; car on ne trouve rien d'au- « cune tranſlation ou ſeparation. Si « les Bollandiſtes diſent qu'on y poſ- « ſedoit ſon corps, il y a ſept ou huit « cens ans, on doit entendre que c'eſt « depuis ſept ou huit cens ans. «

NOTE ſur ces deux Réponſes.

IL paroît par ces deux Réponſes contradictoires ſur S. Landry, fils de S. Vincent & de Ste Vaudruë, que l'unique moyen d'accorder les prétentions des uns & des autres ſur ſon Evêché, eſt celui que j'ai pris dans la Diſſertation page LVIII qui eſt d'en faire un Evêque regionnaire, qui n'étoit point attaché invariablement à aucun Siége, & qui pour cela fut en état de revenir dans les Monaſteres de ſon païs après la mort de

Digitized by Google

ſon pere. Sa liaiſon avec ces Monaſteres ; prouve non ſeulement ſa qualité de Corevêque, mais encore qu'il fut attaché à quelque Monaſtere par tout où il alla, & qu'ainſi ce fut lui qui ſe trouva à portée d'être connu par le Moine Marculfe, plûtôt que Landry Evêque de Paris. A l'égard de la totalité de ſes Reliques ſur leſquelles on peut former quelques doutes, l'ouverture de la châſſe de Soignies par l'Evêque Diocéſain donnera un jour là-deſſus les éclairciſſemens neceſſaires.

ECLAIRCISSEMENT envoyé de Mons en Hainaut, ſur l'Egliſe de Saint-Germain de Mons.

» L'Egliſe de Saint Germain de
» Mons reconnoît pour Patron
» l'Evêque de Paris dont elle célebre
» la Fête le 28 May avec Octave.
» Les Leçons de ſon Office ſont tirées
» de Fortunat Evêque de Poitiers. Il
» ne paroît par aucun endroit que S.
» Germain Evêque d'Auxerre y ait
» été regardé comme Patron. Les an-
» ciennes ſtatuës que l'on voit enco-
» re à Saint-Germain, répreſentent ce
» Saint avec les clefs de la porte de
» Paris. Si l'on peut découvrir quel-

Digitized by Google

que monument d'où l'on puiſſe con- «
jecturer que le culte de l'Evêque «
d'Auxerre étoit autrefois en uſage «
dans cette Egliſe, on en fera part. «
On fera même à ce ſujet toutes les «
recherches poſſibles. «

NOTE ſur ce Memoire.

CE qui pouvoit fonder un doute ſur le veritable patron de l'Egliſe Collegiale de S. Germain de Mons, eſt que dans tous les Breviaires & Miſſels de Cambray, dans le Diocéſe duquel Mons eſt renfermé, il n'eſt fait aucune mention de S. Germain de Paris; au lieu que S. Germain d'Auxerre y eſt de Rit double. La réponſe venuë de Mons eſt deciſive contre cette penſée. Cette réponſe eſt très-courte; mais elle nous apprend une circonſtance aſſez ſinguliere touchant les ſtatuës de S. Germain, que Molanus n'avoit point remarqué dans ſon Traité des Images, ni aucun autre Ecrivain. Je ne vois pas bien au reſte ſur quoi l'on peut aſſurer que les clefs qui ſont entre les mains de S. Germain ſoient celles de la porte de Paris. J'avoüe que cette circonſtance de clefs entre les mains du Saint Evêque Germain, deſigne que c'eſt l'Evêque de Paris qu'on a voulu répreſenter à Mons: parce que Jean Jallery Curé de Villeneuve S. Georges qui a donné ſa vie en 1629, traduite de Fortunat, le repréſente en quelque ſorte, ainſi au frontiſpice de ſon livre, & dit

Digitized by Google

au Chapitre 35 que l'usage étoit de représenter près de lui un Ange qui lui apporte une clef. Mais si l'on croit à Mons que les clefs que les Sculpteurs lui ont mis entre les mains sont celles de la porte de Paris, on n'a pas fait toute l'attention possible à l'écrit de Fortunat sur la vie de ce Saint. Cet Historien, quoique parlant souvent de clefs dans cet ouvrage par rapport à des faits qui regardent S. Germain, ne fait aucune mention de celles de la Ville de Paris, mais de plusieurs autres clefs : 1° de celle qu'on
pag. 38. croyoit qu'un Ange lui apporta à Avallon en Bourgogne pour ouvrir la porte de la prison de cette ville : 2° de celles de l'Egli-
pag. 73. se de Saint-Gervais de Paris qui ne purent ouvrir en sa présence la porte de cette Eglise : 3° des clefs des prisons de la même vil-
pag. 76. le de Paris que le Prévôt qu'il avoit invité à dîner apporta avec lui. Il y a grande apparence que c'est à l'occasion d'une de ces clefs que l'on en a mis entre les mains de la statue érigée à Mons, & on ne voit pas que ce doivent être les clefs de la Porte de Paris. Il y avoit autrefois une clef conservée à Saint-Germain des Prez qui étoit célebre par rapport au même Saint, selon l'éditeur de sa vie que j'ai nommé cy-dessus.
p. 192. Le Pere Boüillard ne dit rien de cette clef dans son Histoire de l'Abbaye. J'ai cru que cette Note sur les clefs dont parle le Memoire venu de Mons convenoit assez à notre temps où l'on détruit peu-à-peu les anciennes statuës ou Images, quoiqu'elles servent à attester certains faits.

Digitized by Google

TABLE ALPHABETIQUE

De plusieurs noms propres de personnes & de lieux, & autres matieres dont il est fait mention en ce volume.

A

Abacus ancien nom de l'Arithmetique. p. 90
Abailard appellé par dérision Bajolard, & ses erreurs. 126 127
Abela nom attribué à Paris. 142
Absarius défricheur de terre dans une Inscription près de Soissons. cxviij
Acre (Jean d') voyez Brienne.
Adam de Perseigne. 145
Adam de S. Victor Auteur de Proses. 252
Adelard Physicien Anglois. 96. 185
Adrien III, vers à lui présentés par Leonius de Paris. 271
Advent. On y lisoit autrefois en France au I Dim. l'arrivée de J. C. à Jerusalem. 289
Ægidius vaincu par Clovis au voisinage de Juvigny près Soissons. cxx.
S. Aibert Prêtre du Diocése de Cambray. 68
Aire en Artois, Guiard Chanoine de ce lieu traducteur. 40

Digitized by Google

Alain : deux écrivains de ce nom au XII siécle confondus par Oudin. 293 *& suiv.*

Albert le Grand dit grand en tout. 26

Albricans Philosophes de Paris, Sectateurs d'Alberic de Reims au XII siécle. 256

Alexandre II. Pape, célebré par le Poëte Fulcoïus. 242

Alexandre III. Vers à lui offerts par Leonius de Paris. 275

Algrin Chancelier de France, mort à Pontigny. 310

Amiens. Richard de Fournival Chancelier, sa Bibliotheque. 176

Anciens & Modernes mis en comparaison dès le XII siécle. 78

Angleterre. Plusieurs de ses Manuscrits viennent de France. 315

Anglois plus reveurs que les François. 184

Anjou. Plusieurs Ecclesiastiques & Moines y étoient ignorants vers l'an 1300. 29

Annus novus, chanson du XI. siécle. 120

Ante-Christ. Son arrivée attendue. 145

Antique d'or trouvé en Limousin au XII siécle. 167

Antiquitez Romaines en Flandres. 165

Arabe ignoré à Cluny. 33

Archithrenius, surnom d'un Poëte, pleureur au XII siécle. 60

Aretin; sa maniere de noter le chant reçûë tard en France. 113

Arithmetique loüée par Abailard. 90

Aristote. Ses ouvrages font naître des heresies 33. Les Dominiquains les traduisent. 35. Hugues Metellus les

Digitized by Google

copie 79. On les défend pendant un temps 79. On en découvre au Royaume de Naples. 80
Armarius, ancien nom des Bibliothequaires. 15
Arnoul Chanoine de S. Eloy près Arras 286
Arnoul du Pré Jacobin, Auteur de chanſons 67. Compoſe l'office de S. Loüis. 150
Arras & Cambray, Diocéſes partagés au XII ſiécle. 179
Arras & Artois vengez contre un Anonyme 286. Pluſieurs écrivains d'Artois *ibid. & ſuiv.* mort de Jean Abbé de Saint-Vaſt, 291. Pierre Evêque d'Arras. *ibid.*
Arts liberaux, leur décadence en France à la fin du XII ſiécle. 19. 20. 21. 30
Aſtrologie judiciaire combattuë. 100
Avalon. en Bourg. 340
Auberive Abb. au Diocéſe de Langres. Tradition d'une bataille en ce lieu. 300
S. Auguſtin eſtimé au XII & XIII ſiécle. 131. 132
Avignon. Guerre contre les Albigeois en 1226. CXLIV. Terre graſſe ſinguliere proche cette ville. 188
Autiſſiodorenſis, nom donné à l'Egliſe de S. Germain le Rond de Paris, au ſiécle au moins de la copie faite d'un titre de Charles le Chauve. x
Auxerre : Les Evêques Hugues de Noyers & Erard de Leſignes, amateurs de chant 118. Godefroy de Champaleman fait tranſcrire la vie de ſes Prédeceſſeurs. 151. Il les

Digitized by Google

fait répreſenter en peinture 230. Pierre de Belleperche Ev. Juriſconſulte, 276. Gilbert l'Univerſel Diacre d'Auxerre, 132. Etudes de Droit à Aux. 314. Guill. d'Aux. Invente les noms *materia* & *forma* 135. Dioceſe d'Aux. Ses limites vers l'Autunois. 139

B

Bains à la Romaine proche Amboiſe. 164
Banduin ou *Baudin* avoit redigé une Somme avant P. Lombard. 129
Baptême. Egliſes baptiſmales rondes. x
Bar, aujourd'hui Duché. Son Comte pris en Hollande & bleſſé. CXLvj CXLviij
Barbedor Doyen de N. D. de Paris, Clerc de Loüis. 7. civ
Baton, Fête du bâton au 1 Janv. à N. D. de Paris, 277. Bâtonnier élû au ſort. 278
Beauvais, patrie du Poëte Fulcoïus fait ſon éloge. 246. 249
Beaulariz près la Morlaïe vraiſemblablement ancien Palais Royal. CXXVij
Bec. Herluin Abbé de ce lieu avoit apris très-tard à lire. 5
Bechadam écrit en vers vulgaires l'Hiſtoire de la premiere Croiſade. 69
Bellariz. Chartreuſe dont on veut changer le nom. 178
Belle-Perche. Voyez Auxerre.
S. Benoît. Sa regle traduite en France au 13 ſiécle. 141
S. Benoiſt, c'eſt-à-di-

Digitized by Google

re la Sainte Trinité, Hôpital dépendant autrefois de N. D. où ſont les Trinitaires. 283
Berenger ſoupçonné de Magie. 171
Bernard Ithier Moine de Limoges, Phyſicien. 183
Bernardinus, extrait des œuvres de S. Bernard fait au 13 ſiécle. 132
Bernardus Silveſter Coſmographe. 171
Le Berry n'eſt pas la Patrie du Moine Marculfe. LXXj
Bertrand de S. Côme Abbé de Saint-Gilles. 205
Beſançon. Gerland de cette ville écrit ſur le compot 90. 106 S. Antide Ev. de Beſ. eſt porté à Rome par le Diable. 159
Bethune en Artois. Ebrard de ce lieu Grammairien. 46
Bible accentuée par l'Abbé de Morigny. 14
Bibliotheques de France dans l'onziéme ſiécle 3. Elles avoient peu de livres 6
Bloumieres en Lorraine, ſes bains chauds. 190
Bonhomme Relig. de Citeaux.. 309
Boulogne. Ecoles de Droit donnent naiſſance à celles de Paris. 220
Boulogne près Paris, autrefois appellé Menus. CXIj
Bourges. Il y a eu pluſieurs Corevêques XXXIV. Alberic Archevêque. 259
Bourgogne n'eſt pas la Patrie de Marculfe. LXXj
Brandeum eſpece de reliques. XXVIIj
Brienne (Jean de) occaſionne des morts à Provins. CL
Broce (Pierre de la) ſa mort non approuvée du Roy. CL

Digitized by Google

Bulles fausses 160. 162. Un Beneficier de Tournai en fabrique. 161
Busée Jesuite se trompe sur un ouvrage qu'il croit de Pierre de Blois. 287
Busse le long près Soissons. On y baigne des Manichéens. 146

C

Cambrai. L'Evêque Lietbert tiré en portrait au XI siécle. 230
Cambrige. Les écoles se reglent sur celles d'Orleans. 78
Camps village du Comte d'Aix. 189
Cariatsepher nom donné à Paris. 14
Carillon vient du Tetrachorde des Grecs. 117
Carolin, livre de Gilles de Paris Poëte. 61.
Caux, S. Ribert y est Corevêque. LXV
Cantiques des Cantiques, sa traduction défenduë 41. Ses differens Commentateurs. 140
Cardinal Legat cause des dépenses au Clergé de France. CLiij
Celles où la Grande Paroisse, Diocése de Sens. XXvij
La Celle en Brie, Prieuré célebré par Fulcoïus au XI siécle. 238
Cerseule au Diocèse de Gap. 188
Cesarienne (operation) exemples du 12. siécle. 198
Chaalis. On y supprime la traduction du Cantique des Cantiques 41. Jacques de Thermes Abbé écrivain. 137. 217
Chaalons sur Marne. Gui Chantre écrit sur la Geographie. 73
Chambly au Dioc. de

Digitized by Google

Beauvais. v
Champagne. Le Comte Henry fait travailler Simon de S. Victor, 262. Epitaphe de ce Comte 265. Le Comte Thibaud célebré par le même Simon 264. Thibaud le Chanſonnier. cxlv
Chandelle qui ne s'éteint point. 187
Chanoines d'Auxerre peintres, vitriers, orfévres. 231
Chanſon ſur Landry Comte d'Auxerre au XI ſiéc. cxxxv. Eclairciſſemens ſur le *Vorchias* qui y eſt nommé. *ibid.*
Chant Eccleſiaſtique; ſes Auteurs 117. 118. Experts en cette ſcience. 118
Chapelet à la main du Docteur Alain ſur ſa tombe à Citeaux. 312
Charonne proche Paris. Prophéteſſe de ce village. cxlv
Chartres. Jean le Sourd Medecin de Henri I en étoit, 195. Landulfe Sagax Chanoine 217. Cette ville fait l'éloge du Poëte Fulcoïus. 248
Chartreux de la grande Chartreuſe avoient une belle Biblioteque au 12 ſiécle, 13. *Voyez* Bellariz.
Châteauneaux (Philippe de) S. Thomas d'Aquin lui adreſſa un ouvrage. 191
Chateaufort au Dioc. de Paris. L. LXXXIX
Châteaulandon. Miracles d'un Pelerin. 156
Chaumouſey Abbaye du Diocéſe de Toul. 117
Chiens, leur concours proche Vertus en Champagne. 186
Chiffres Grecs apportés d'Athenes. 94.
Chiffres Arabes, leur origine *ibid.*

Digitized by Google

Chirurgiens au XII ſiécle 206. Henri de Mondeville Chirurgien de Ph. le Bel écrit ſur ſon art. 208
Chriſtianiſſimus, titre de nos Rois au XII ſiécle. civ
S. Chriſtophe. Monaſtere de filles à Paris. vij
Chryſippe & Nicomachus anciens Arithmeticiens. 92
Cîteaux. On n'y étudie pas les langues orientales 33. On n'y aime pas les Poëtes 56. Cet ordre oppoſé à celui de Cluni dans l'uſage des peintures & enluminures. 230. Les noms myſtérieux des maiſons y procurent des ſujets. 178
Clairvaux (Nicolas de) bon Humaniſte. 83
Clerc, nom donné à des Princes ſtudieux. 7
Clergie, c'eſt-à-dire ſcience. 318
Clermont en Beauvoiſis ; il y avoit un Poëte au XI ſiéc. 51
Clichy en l'Aunoy a eu un Palais Royal. cvij
Cloches : on en fait des Carillons aux horloges dès le XIII ſiécle. 116
Cluny ; on y étudie les Auteurs profanes 5. Les Abbez y compoſent des livres. 9
Colomnes milliaires à Juvigny près Soiſſons. cxvj
Cometes priſes pour pronoſtiquer. 98
Concordances de la Bible. 143
Conductus. Chants rimez du XII ſiécle. 119
Contreſeeaux inventez au XII ſiécle. 163
Copiſtes de livres à Saint-Evroul 3 dans les ordres nouveaux du XI

Digitized by Google

& XII siécle. 8
Corbeil (Gilles de) Médecin de Phil. Auguſte. 198
Coreveques Catalogue de quelques-uns, LXV. Leur fonction LXI. LXVj
Cornificiens, nom des mauvais maîtres du XII siéc. 26. 86
Coſmographie recommandée aux Moines. 173
Coudrier extraordinaire de S. Gratien. 182
Courville, Bourg du Diocéſe de Chartres, fermé de murs par des Moines. 227
Coûtumiers écrits en France au XIII siécle 225. Celui de Normandie traduit en François. *ibid.*
Croix élevées où S. Germain d'Auxerre s'étoit arrêté. XV. XXIj
La Croix invoquée pour les miracles en l'Egliſe S. Germain l'Auxerrois. LXXXviij
Croſſe de Cyprès envoyée à un Evêque comme un grand préſent. 233
Cycle Paſcal de 532 ans. 89
Cynophe, maladie. LJ

D

Dammartin brûlé. CXIV
Danemark éclairé par les études de Paris. 12
Decret de Gratien 213. On le met en francois. 214. A Citeaux on le regarde comme dangereux. 214
Decretales d'Urbain II ramaſſées par Hugues Evêq. de Grenoble. 212
Decretales d'Alexandre III. 214
Decretales recuëillies au XIII siécle par deux Religieux Mendians. 216
Degrez de Théologie

Digitized by Google

ont commencé au XII siécle. 134
S. Denis Abbaye, son territoire dans Paris. xcv *& suiv.*
Dents. Leur nombre diminué dans les hommes. 183
Dialectique: ses abus. 71
S. Didier, Monastere du Diocése de Seez au VII siéc. ix
Diptyques d'yvoire à Saint-Denis en France au XII. siécle. 166
Divion Château au Diocése de Vaison. 188
Droit. Ses livres mis en abregé 215. 217. On exhorte à être moderé dans cet étude 218. Droit nouveau peu estimé par l'Evêque d'Angers. 218
Droit Civil familier aux Evêques 218: mépriſé 221. Pluſieurs gravent perſonnages parlent contre les Profeſſeurs 222. On le défend aux Religieux 223,224. Livres de ce droit admis dans la Bibliotheque des Moines 223. Honorius III le défend à Paris. 223
Drogues du Levant envoyées à Loüis VII. 205

E

Eau petrifiée en ſel. 188
Echiquier. Etymologie de ce nom. 316
Eclipſes. Raiſonnemens des Sçavans ſur les éclipſes. 103. 104
Ecoles de Paris xj. Ecoles des Monaſteres au XI ſiécle 4. Celles de S. Victor de Paris 16. Celles des Cathédrales au XII ſiécle 10. Celles de la Cathédrale de Paris 11, de Ste Genevieve. 11

Digitized by Google

Ecoliers ou Tonſurez, rigueur des maîtres à leur égard au XIII ſiécle. 319
Ecoüen, village donné à l'Abbaye de S. Denis. xiv
Ecritoires fabriquées par Osbern Abbé de S. Evrou 3. Les poſtulans doivent s'en munir à Saint Guillelm. 13
Ecriture Sainte. Ses differens ſens 138. La Bible revuë 139. Sens litteral mépriſé 141. Abus des paroles de la Bible 142. Ses Concordances. 143
S. Edme s'adonne à l'Arithmetique. 92
S. Eloy Egliſe de Paris VI. Son territoire. xciv
Eloges outrez, deſapprouvez. 62
Emolinis. Château de la Prov. de Narbonne où il y a une ſingularité. 188
Enfans ſtilez à écrire les formules de Marculfe. lxxiv. On leur enſeigne la Geometrie. 108
Enigmes du XII ſiécle. 58
Ennode de Pavie reconnu obſcur au XII ſiécle. 60
Epiſtolaire; l'uſage de faire des ſouhaits, depuis quand uſité. 85
Epitres & Evangiles traduits en François à la fin du XIII ſiécle. 140
Epreuves du feu & de l'eau. 146
Ernald de Blois ou de Vendôme Juriſconſulte. 245
S. Eſprit: Diſpute s'il eſt permis de lui dédier des Egliſes. 149
Etudes des Moines ne ſont oppoſées à la Regle de S. Benoît 9. études de Paris ceſſées. 26
Eulogies envoyées à Sainte Genevieve

Digitized by Google

par Saint Germain d'Auxerre. xxiij
Euſtache ancien Poëte François, mais non le premier. 68
Ezechiel expliqué par Abailard. 139
Ezelon Moine Architecte de l'Egliſe de Cluny. 227

F

Fabliaux lûs par un Comte de Ghiſnes. 26
Falſificateurs ſoupçonnez parmi les Ciſterciens, 162, & parmi les quêteurs. 163
Femmes ſçavantes, 197. 233. 234. Femme à deux corps. 181
Fer fabriqué par Alchimie n'eſt pas attiré par l'aiman. 191
Ferrieres en Gatinois Abbaye inconnue aux Flamans. 173
Fêves pierreuſes près Marſeille. 189
Feu Gregeois au XII. ſiécle. 190
S. Firmat Chanoine à Tours Médecin. 195
Fleurs de Lys. La ſcience eſt une de ces fleurs dans les armes de France. 24
Fontaines curieuſes. 188. 189. 190
Fontenelles Abbaye. viij
Foreſtier (Guillaume) Moine de Roüen au XIV ſiécle. 64
Forges à bras encore d'uſage au XIII ſiécle. 233
Formules de *Marculfe.* Qualités de cette Collection LXXV. Elles ont été dediées à deux Corevêques. LXXiij
Foulques Curé de Neüilly réprend les Juriſconſultes de Paris. 216
Frivologia nom donné a la Théologie d'Abailard. 127

Fulcoïus

Digitized by Google

Fulcoïus Poëte célebre du XII siécle. 59. détail de sa vie & de ses ouvrages. 237
S. Furfi Corevêque de Lagny. LXVj

G

Ascogne. Châteaux quon y détruit. CLIV
Gautier de Metz Poëte. 104. Son Image du monde. 175
Gautier de Coincy Poëte Chansonnier. 121
S. Gendulfe, quoiqu'honoré à Paris n'en a pas été Evêque. XLVj
Geoffroy de S. Victor Poëte & rimeur au XII siécle. 252
Geometrie, son étude particuliere aux Espagnols & Arabes. 107
S. Georges, Eglise de Paris. XCV
S. Germain d'Auxerre a pu faire des miracles au sortir de la Cité de Paris sur la route de Nanterre. XIV. Eglise sous son nom en Auvergne dès le V. Siécle XIX. Le peuple de Paris va au devant de lui XXj. & il le prêche *ibid.* Partage de ses habits par les Evêques d'Italie, XXV. Territoire de Saint-Germain l'Auxerrois. XCV. *& suiv.*
S. Gervais de Paris son territoire, XCIIj *& suiv.*
Gervais de Tilleberi; détail de ses observations Physiques. 187
Gibuin Archidiacre de Troyes, Rhetoricien. 83
Gilles de Paris Poëte au XII siécle. 61
Girbold Comte d'Auxerre. XCV
Glidulfus, maniere d'écrire le nom de S. Hidulfe Corevêque de Tre-

Digitized by Google

ves. LXXIV
Goneſſe, près Paris XLVij. LXXX. LXXXVIIJ
Grammaire au XII ſiécle. 45. 46. Grammairiens, titre d'honneur. 49
Grec cultivé à Paris 24. lû par des Abbez au XI ſiécle 31 par Jean de Sarisbery 32 &c. œuvres de S. Thomas traduites en Grec. 35
Guerchy village du Diocéſe de Sens au V ſiécle. CXXXIX
Gui Abbé de S. Denis au XIV ſiécle Auteur d'un Legendaire. XLVij
Gui Abbé Ciſtercien, ſes écrits ſur le chant. 114
Guiard des Moulins Chanoine d'Aire traduit la Bible en françois. 40
Guinefort prétendu Saint, reconnu n'être qu'un chien. 156

H

HRemarques ſur cette lettre. 46
Hebreu ſçu par des Abbez au XI ſiécle. 3. On en tire de fauſſes étymologies. 31. Diſpute ſur le mot Almah. 32
Henri de Gand traduit le livre *De Regimine Principum*. 48
Henri Abbé de Clairvaux fait Cardinal. 276
Hermengaud Abbé de S. Gilles. 305. 307
S. Hidulfe Corevêque de Treves, Marculfe lui dedie ſes formules. LXXJ
Hilaire Diſciple d'Abailard. 65
Hildebert du Mans bon Rhetoricien. 81
Hildebrand, dit depuis Gregoire VII célebré par Ful-

Digitized by Google

coïus. 248
Sainte Hildegarde ſçavante en Médecine. 197
Hiſtoriens de trois ſortes. 152. 197.
Hôtel-Dieu de Paris ne paroît pas établi par S. Landry. LVj
Hugues Metellus, ſes expreſſionsburleſques. 86. Il avoit étudié l'Aſtronomie. 96

I

Jacta cogitatum. Graduel trouvé beau par un Comte de Ghiſnes. 121
Jerôme de Moravie Jacobin écrit ſur le chant. 116
Indes : livre des merveilles de ce pays. 177
Inondations. CL. CLV
Joines en Tardenois ne peut gueres être le *Joviniacum* de la vie de S. Arnoul. CXVj
Jongleurs chantent la vie de S. Guillaume d'Aquitaine 67. Font une chanſon contre le Roi d'Angleterre. 69
Iſle nom fort commun en France. 301
Iſle flotante ou Diocéſe de Gap. 188
Juifs employés par un Abbé de Citeaux à la correction d'une Bible. 33
S. Julien Egliſe de Paris, ſon territoire. XCIIj
Juviniacum Juvigny près Soiſſons, ancien Château ou réſida Clovis I. CXV. Deſcription de ce lieu. CXXj *& ſuiv.*

L

Labyrinthes dans les vieux Châteaux des Pays-Bas. 229
Lachy, village du Diocéſe de Sens. 162

Digitized by Google

Lagny, anciennes limites du Diocéſe de Paris LXiij. Les Evêques Regionnaires y demeurent. LXiv

Lambert Prieur de S. Vaaſt d'Arras, Poëte au XII ſiécle. 287 *& ſuiv.*

S. Landry : Valois & Sauval ne le croyent pas Evéque de Paris. xxxvj. xxviij. Son culte n'eſt pas des plus anciens. xxxviij *& ſuiv.* Il eſt annoncé d'une maniere ſinguliere dans les additions à Uſuard. xLiv

Langres. Deux Auteurs Langrois ſur l'Arithmetique. 91

Langues Orientales cultivées chez les Dominiquains. 35 36. Raimond Luille excite le Roy de France & l'Univerſité à les faire enſeigner 36. Langue vulgaire. On fait des vers en cette langue dès le XI ſiécle. 38

Laon. Radulfe de cette ville Arithmeticien & Muſicien 91 & 115. Anſelme Theologien. 146

Lapidaire, Titre d'un livre de Marbode de Rennes. 180

Latin ignoré par les Seigneurs au XII ſiécle. 16. 17. 20. Auteurs Latins conſeillez aux Princes 16. On ſe pique d'écrire en bon latin au XII ſiécle. Lettres écrites en latin 18. Suger poſſedoit les Auteurs latins 27. Neceſſité reconnue au XII ſiécle de ſçavoir le latin pour-être lettré. 43. 44. Latin négligé au milieu du XIII ſiécle 25. S. Loüis traduit en François ce qu'il lit en latin. 40

Digitized by Google

S. Laurent, Monaſtere près de Paris. vij
Lentuſele, vallée dans les Alpes. 189
Leon III cru fauſſement mort à Perigueux. 157
Leonime employé chez les anciens Poëtes François pour ſignifier la rime. 67
Leonins (vers) dont l'origine eſt inconnuë. 66
Leonius Poëte de Paris, Chanoine de N. D. 268. *& ſuiv.*
Lerins: Iſle où il n'y a point de vers ſelon un Auteur. 188
Liber pauperum, Abregé du Droit. 215
Limouſin. Châteaux de ce pays. 177
Liſieux. Son Evêque Gilbert Maminot grand Médecin. 195. Arnoul autre Ev. ſe plaint des Médecins. 201
Livres. Les Abbez des Monaſteres pourvoyent à la relieure au XII ſiécle. 14. Livres demandez aux Eccleſiaſtiques par les Religieux de l'Ordre de Citeaux 15. copiez par des Religieuſes 16. Permiſſion du Chapitre General pour en compoſer dans l'Ordre de Citeaux 22. Livres négligés au commencement du XIII ſiécle. 22
Logogryphes. Hugues Metellus en compoſe au XII ſiécle. 58
Louïs le Jeûne aime les gens de lettres. 17
Lumiere Boreale priſe pour un pronoſtique. 97. 98. 99
Lune; on prend ſes taches pour des Croix 99. Viſion ſinguliere de Ri-

Digitized by Google

gord. 100

M

Adelgaire ou Mauger pere d'un S. Landry. LVIIJ. LXV. LXVIJ

Magie imputée aux Aſtronomes 104 aux ſçavants. 180

Magiſter. Ce titre ne ſe donnoit pas à tous les Chanoines au XII ſiécle. 370

Mainfroy. Guerre en Poüille contre lui. CXLVIIJ

Maîtres du XI ſiécle enſeignent pluſieurs ſciences. 7

Manaſſe Archevêque de Reims fait travailler le Poëte Fulcoïus. 240

Manchot. Moine manchot écrit des livres. 13

Manica S. Germani Autiſſ. Relique conſervée à N. D. de Paris. XXIIJ

Marbode. Son Lapidaire traduit en françois ou XII ſiécle. 38

Marcadum, place de Paris. XCV

Marculfe. Ses Formules dediées à S. Landry Corevêque. LXX

Marmoutier. Le Moine Gaunilon attaque S. Anſelme. 125

Maſlay ou *Malay* près Sens. CXXXIJ

S. Maur des Foſſez. Son Poüillé du IX ſiécle. CIX

Maurice de Sully Canoniſe S. Landry. XLIIJ

Maximien Grammairien mépriſé. 46

Meaux. S. Landry n'en a pas été Evêque, mais Corevêque LIV. Fulcoïus Poëte y a demeuré, 238. On y découvre une ſtatuë de Mars 164. Dégats de la Marne en cette ville. CLV.

Medailles découvertes près Vermenton au Diocéſe d'Auxerre au XII

Digitized by Google

siécle. 166. A Seaux en Gatinois au XIII siécle 168. On les appelloit alors Mahon & Quacuela. 169
Médecins du XI siécle. 194
Medecins Orientaux plus habiles que ceux de France 199. Trop jeunes en France 200. Décriez par les Sçavans du XII siécle 201, 202. Médecins Abbez 204. Médecins Chanoines 196 198. 206
Medecine, son usage moderé chez les Chartreux & les Cisterciens. 202 Son exercice défendu aux Religieux 203, 204, aux Ecclesiastiques 208. Regles de Medecine du XIII siécle pour chaque mois de l'année 209
Medicamens. Loüis VII curieux d'en recevoir des étrangers. 205
Medoc. Isle de Medoc. Relation de ses Chanoines Reguliers avec ceux de S. Ruf. 383
Mendians, Ordre des Jacobins & Mineurs loüez par Gautier de Metz. 318
Menuz: ancien nom du village de Boulogne. cxij
Merlin; ses propheties admises & rejettées 160. Alain Cistercien les paraphrase. 295. 299
S. *Merry* de Paris. xcvij
Metæ, nom des limites des Diocéses où résidoient certains Corevêques. Lix. Lxiij
Metz. Plus d'Evêques qu'il ne faut pour le Catalogue, & pourquoi. Lix. Theoger Ev. de Metz écrit sur le chant. 118

Digitized by Google

Michalus Muſicien célebre. 119
Microcoſmographie. 185
Moines ignorans au XIII ſiécle dans le Toulouſain 48. Moines Sculpteurs à Autun 228 à Senones. *ibid.*
Moltzheim. On attribuë quelque Evêque à ce lieu LXj
Monde quarré 174. Sa prétenduë éternité condamnée 191. Syſtême ſur le monde 193. Sentiment particulier ſur ſa durée. 94
Monnoie fabriquée à Savie proche Paris. C. Monnoie de Provins diminuée. CXLiv
Montpellier. Ecole de Médecine au XII ſiécle 28. 200. Montpellier ou Maguelone en relation avec l'Abbaye de S. Ruf 305. (elle a pu être ajoûtée au Catalogue des Iſles) Guillaume Prince de Montpellier. 305
Montaumer en Champagne. 186
Monteri, proche Meaux. LXiij
Montferrand, vigne extraordinaire. 183
Morlaca, ne peut-être *Marlacum.* CXXXiv
La Morlaye près Chantilly, ancien Château Royal. CXXVj
Morlay forêt du Diocéſe de Toul. CXXij CXXVij
Moulins à vent connus ſous Philippe Aug. 233
Le Munerat Editeur du Martyrologe d'Uſuard XLiij & du Brev. de Paris de l'an 1492. XLViij
Muſique à parties, ſon origine 112. On l'appelle Déchant 116. Muſique ou chant du chant. 118

Digitized by Google

xiij siécle. 324
Diocése d'Aire. 189

N

Neige extraordinaire. 182. Le bruit la fait détacher des montagnes. 189
Neuilly sur Marne, le Curé Foulques réprend les Théologiens & les Jurisconsultes. 127 216
Nihilianistes, Secte de Théologiens. 77. 126
Nobles n'étudioient pas dans l'onziéme siécle. 5
S. Nom Evêque Regionaire au Diocése de Paris. LXIV
Nominaux, au XII siécle 72. Leur Secte détruite par un Edit de Loüis XI. *ibid.* Leurs sottes questions 74. combattus par Alberic de Reims. 258
Noyer singulier en Provence 188. au

O

Oizon Médecin de Loüis VI. 196
Olinville au Diocése de Paris : il y a eu un Monastere. vij
S. Omer. Pierre le Peintre Chanoine, Poëte sacré. 285
Ordinaires des Cathedrales, extraits pour les Egliſes de la campagne. 150
Orfévrerie. Un Chanoine d'Auxerre devoit être Orfévre au XI siécle 231. Ouvrage d'Orfévrerie du XII siécle 232. Anglois s'y distinguent. *ibid.*
Orgues en Normandie au XII siécle iij. Chez des Religieux. 112
Orientaux plus versez en Astronomie que les Oc-

Digitized by Google

cidentaux. 98
Orleans, études de cette ville au XIII siécle 27. Odon Scolastique. 96. Cette ville fait l'éloge de Fulcoïus. 249
S. Ouen. Eglise de Roüen. viij

P

Pain tendre défendu aux Religieuses du Paraclet. 203
Pallium supposé à S. Landry de Paris. XLviij. LXXXiv *& suiv.* Celui de l'Evêque de Dol, prétendu établi sur de fausses Bulles. 160
Papias. Son Elementaire du XI siécle. 44
Parchemin préferé à l'argenterie par les Chartreux 13 fourni par un Abbé de Sens. *ibid.*
Paraclet. Religieuses sçavantes en Médecine & Chirurgie 197. Elles usent de vin par forme de médecine. 203
Paris dit Abela & Cariathsepher. 11. Ville abondante en sçavans 23. Jeu de mots sur son nom par un Pape. 24. Deux Chanoinoines de N. D. écrivent des Sommes de Théologie. 136. Difficulté sur les limites du Diocése. 179
Parvipontains, Disciples de Jean du Petit-pont à Paris. 257. 260
Pastoureaux : leurs courses au XIII siécle. CXLviij
Pavé de Paris sous Phil. Aug. 261
Payens. Auteurs payens lûs dans l'Ordre de Cluny. 5. Fréquentes citations de ces Auteurs dans les écrits du XII siécle. 18
Peaux couvrent les

Digitized by Google

murs des classes à Paris, & contiennent des abregés de Théologie. 133
Peintures du XI siécle. 230. 231
Perigueux. Découverte d'un S. Leon Evêque du lieu. 157
Philippe Auguste aime les gens lettrez. 21
Philippe le Hardi n'avoit étudié. 28. 46
Physique de l'ame, & Physique morale. 186
Pierre Chantre de Paris. Les exemples rapportés dans les écrits apprennent des faits curieux. cxxxviij
Pierre Lombard. Sa Somme. 128
Plurier. Antiquité de l'usage de parler au plurier. 49. 50
Pluye d'oiseaux à grandes aîles 182. Autre pluye de corbeaux armez de charbons *ibid.*
Poësie vulgaire du XI siécle & *suiv.* 68. 327
Poësie moitié vulgaire, moitié latine. 69. Inscriptions Poëtiques sur toutes sortes de lieux & de vases. 53
Poëtes du XI siécle en France. 51
Poitiers. Berenger de Poitiers apologiste d'Abailard. 82
Poitou. Un S. Bonizet y a été Corévêque. lxv
Poitrouville, partie de la montagne de Savies près Paris. cxj
Pontigny Abb. ou Etienne de Langton se retire 143. S. Thomas de Cantorberi y copie & fait copier des livres. 316
Ponton Château du Diocése d'Aix. 189
Porretans Sectateurs de Gilbert de la Porrée. 256
Portmor, ancien

Digitized by Google

Monaſtére du Diocéſe de Roüen. viij
Portrait de Lietbert Evêque de Cambray. 230
Potée nom des Terres de l'Egliſe de Reims *Poteſtas.* xcvij
Pothon de Pruim; ſes idées myſtiques ſur la Muſique. 115
Precy ſur Oiſe, Diocéſe de Beauvais ix
Prédicateurs. Leur methode 147
Prêtres ignorants en Normandie au XI ſiécle. 6
Priſcien commenté & enſeigné. 45
Provençaux étudient le Droit à Piſe. 219. Ancien langage Provençal. 327
Provins, ce que l'on en dit pour la rime CXLIV. Morts extraordinaires en cette ville. CL
Puits en Provence; eaux extraordinaires. 188
Puy en Vellay: ſingularité du Refectoire des Chanoines. 188

Q

Quadrature du cercle. On écrit ſur cette quadr. dans l'onziéme ſiécle. 106. On l'étudie dans Ariſtote. 107
Quadrivium en fait de Sciences, ce que c'eſt. 87
Quanontille. Iſle où il y a ſix mois de nuit & ſix mois de jour 176
Quercy. S. Ambert y eſt Corevêque. LXV
Quilius faux Roy Breton. 157

R

Raiſins dont on ne peut goûter, font de très-bon vin. 189

Digitized by Google

Ranulfe d'Humblonieres Evêque de Paris, Auteur d'une Somme. 136
Reaux ou Réels, Secte Philoſophique. 73
Religieuſes copient des livres 16. Traductions défenduës aux Dominiquaines. 42
Rhetorique de Ciceron & de Quintilien 81. On peut l'appeller *Tullia*. 84
Rien, ſon étymologie. 321
Rimes, maniere de les réünir au XII ſiécle. 255. Vers latins rimez en pluſieurs endroits. 266
Rion, Château, proche Bourdeaux, dont les Anglois ſont chaſſez. CLIV
Rithmes; Microlologue en rithmes au VIII ſiécle. 64
Rithmomachia d'Abailard. 91
Robertins, Philoſophes de Paris, Diſciples de Robert de Melun. 256, 259
Roccia en Narbonois. 183
Rochers figurez en Dauphiné. 188
Roquemore ſur le Rhône, on y a vû des raiſins ſinguliers. 189
Rouvroy, ancien nom du bois de Boulogne. CXIIJ

S

Salerne: ſes écoles deviennent plus célebres à la fin du XI ſiécle. 196
Salines près la ville de Metz. 196
Salmaiſe en Bourgogne. 154
Sang coule en préſence des aſſaſſins. 185
Sarisberi (Jean de) en toute la piece de l'Etat des Sciences. De plus pag. 314
Satyre; Moines du

Digitized by Google

XI & du XII siécles font des satyres latines. 56
Savies ou Savy est la montagne de Belleville près Paris, où il y a eu un Château Royal. c. Ce nom peut venir du Celtique. cx
Sauveterre en Gascogne. cxlix
Scacarium V. Echiquier.
Sculpture. Ses progrez & ses varietés au XI & XII siécles. 228
Sechereſſe extraord. des années 1287. & 1288 ccij
Seez. Arnoul Archid. écrit contre Pierre de Leon. 82
Seine, son debordement en 1280. cl.
Sens. Bible des Jacobins de Sens reprouvée. 149
Septimanie, nom mal donné au Dauphiné. 153
Sequences ou Proſes de la Meſſe : modéles des pieces profanes. 65
Sermons tracez pour toute ſorte d'Etats & de circonſtances par Humbert de Romans au XIII. ſiéc. 147. *Sermons* écrits de la main d'un Evêque de Challon. 148
Serpens raſſemblez s'entrebattent. 181
Sibylles admiſes par Abailard. 157
Simon de Chevre-d'or Chanoine de S. Victor: ſes Poëſies. 262
Soiſſons. L'Evêque Gauzlen employe le mot *materies* dans un nouveau ſens. 70. Prophetesſe en cette ville. 156. Guernon Moine de S. Médard. 161
Sommes Théologiques 128 *& ſuiv.* 136. 137
Sommes Quodlibetiques. 136
Sommes pour la prédication. 147

Digitized by Google

Spaniatum au Diocése de Lodeve, fontaine singuliere. 189
Suger qualifié *Semivir* & *Semideus*. 62. Il étoit vraisemblablement né en Artois. 293

T

Teinture rouge. Arbre de Provence qui y est propre. 188
Temps. Jean des Temps dit avoir vécu plus de 300 ans. 159
Thairain riviere de Beauvais celebrée par Fulcoïus. 241
Thalmud recherché & brûlé. 135
Thibaud de Vernon Chanoine à Roüen. 67
Thomas Angelicus pris pour *Thomas Anglicus*. 195
Tolede. S. Eugene du Parisis faussement cru Evêque de Tolede. 158
Torigny près Lagny anciennement du pays Meldois. xiij
Tortaire Moine de Fleury fait des Poësies libres. 57
Toulouse. Ses écoles au XIII siécle. 27
Tour. Art de tourner propre aux solitaires. 232
Tournay ; Abbaye de S. Martin facilite la propagation des livres. 14. Guillaume de Tournay Dominicain Grammairien. 47. Adulse Moine de S. Martin. 130. Guibert de T. Liturgiste. 149
Tours, ville. v. Turnus.
Traductions en langue vulgaire paroissent d'abord faites dans la France Septentrionale. 38. Défenduës aux Religieuses Dominiquaines. 42
Traducteurs du XII siécle. 3. Traduc-

Digitized by Google

tions des livres de Droit au XIII siécle. *ibid.*
Tréves au Diocése de Grenoble. 188
Ste Trinité, répresentée singulierement par Abailard. 133
Trivium. Antiquité de ce mot pour désigner les trois premiers Arts. 43
Troubadours, leur collection par Gasbert. 68
Troyes en Asie. Ouvrage sur la guerre de Troyes d'Odon de Tournay. 81
Troyes en Champagne. Gibuin Archidiacre de cette Eglise, bon Orateur. 83. Le Chanoine Thibaud fait Evêque de Challon 148
Turnus cru mort à Tours. 159

V

Valence. Lietbert Abbé de S. Ruf de Valence. 129
Relation de cette maison avec celle de l'Isle de Medoc. *ibid.* & avec l'Isle de Maguelone.
Vandemir : son testament. iv
Ste Vandruë du Cambresis. LVIIJ
Vent singulier proche Vaison. 188
Vercés, depuis dit Vergers au Diocése d'Auxerre. XL
Verdun, fausse étymologie du nom de cette ville. 157
Verre ; s'il est malléable. 184
Vezelay. Pierre de Leon depuis Antipape voyoit avec plaisir abattre les édifices de ce monastere. 145
S. Victor de Paris. Ses differens écrivains. 251. Un Chanoine de cette Abbaye célebre la Messe au grand-Autel de N.D. 281
Ville-Just au Diocése de Paris. XLVIJ

Digitized by Google

Ville-neuve le Roy, nom donné à plusieurs lieux construits sous Loüis VII. 179
Villette S. Lazare près Paris. cv
Vin. Remarque sur les années qu'il a été bon ou mauvais. cxiij
S. Vincent; son culte à Saint-Germain-l'Auxerrois n'est pas primitif. xxxj. Autre S. Vincent Confesseur, Titulaire d'une Collegiale proche Mons en Hainaut. xviij
Virgile. On lui fait adorer le Messie avec les Prophetes. 65
Université. Antiquité de ce nom pour désigner les Ecoles de Paris. 14
Vorges près Laon, maison de campagne d'Adalberon Evêque de Laon. cxxxv. *& suiv.*
Urbain Plancher Benedictin, combat le sentiment de Dom Mabillon, &c sur le portail de Saint Germain des Prez. xviij
Usuard n'a pas reconnu Landry Evêque de Paris pour Saint. xcj
Uzez, Fontaine curieuse en ce Diocèse. 189

FIN.

Digitized by Google

ERRATA.

Page LXX dans la note *lisez* 644.
p. CXIJ *ligne* 4, Almanace *lisez* Almanach.
p. CXX l. 19, Flavies *lisez* Flavius.
p. 16 l. 21, délaiſſerent *lisez* laiſſerent.
p. 18 l. 1, aux *lisez* au.
p. 23 l. 20, éclypſe *lisez* éclipſe, *& ainſi toutes les fois que ce mot reviendra.*
p. 63 *en marge* Siron *lisez* Liron.
p. 72 l. 8, Reaux ou Réels, *ajoûtez* ou Realiſtes.
p. 94 l. 6, Miramors *lisez* Miramars.
l. 8, Mont-rive *lisez* Mont-rieu.
p. 110 l. 16, ſentir *lisez* ſervir.
p. 118 note, col. 2. l. 3, l'Egliſe *lisez* le culte.
p. 185 Microſcomographie *lisez* Microcoſmographie.
p. 187 l. 9, Lyon *lisez* Lion.
p. 204 ligne derniere 1270 *lisez* 1275.
p. 215 l. 13, Compiteurs *lisez* Compilateurs.
p. 302 note, col. 1, qu'au *lisez* qui au.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

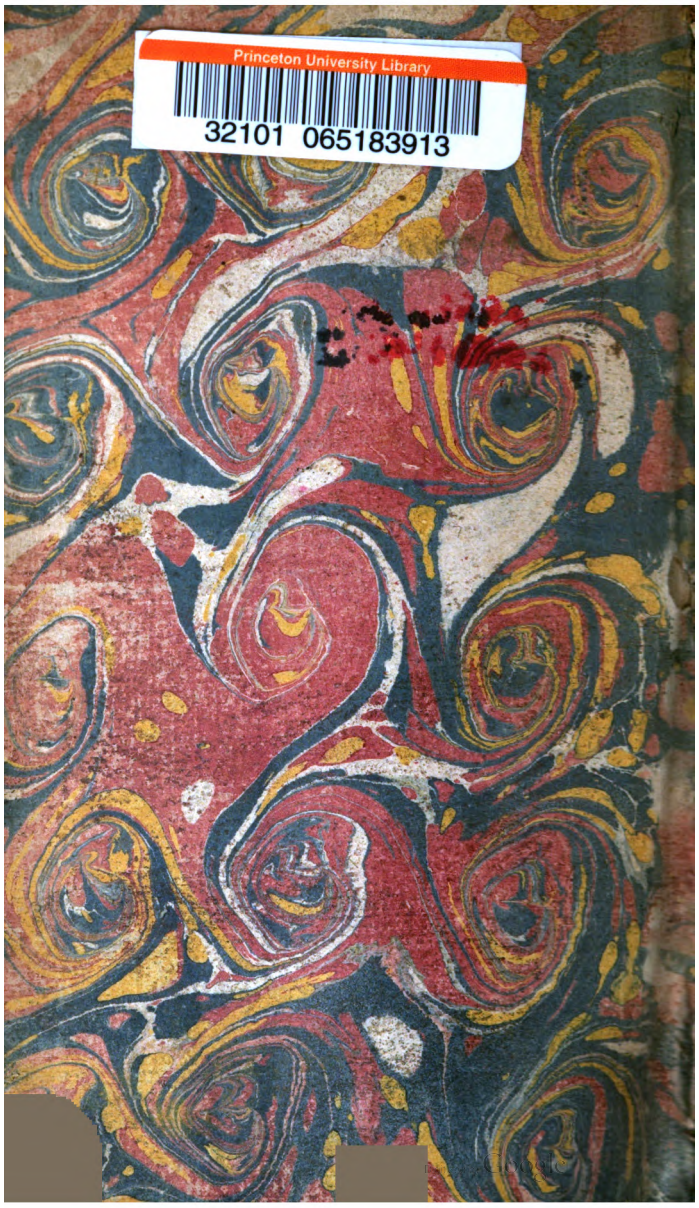
Princeton University Library
32101 065183913